

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

T O M E I

Rapport descriptif et
méthodologique

Enquête sur les besoins et
les préférences des familles
en matière de services
de garde, 2004

Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette enquête a été réalisée et produite par l'Institut de la statistique du Québec,
à la demande du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Avril 2006

Contributions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Marcel Godbout
Chargé de projet de l'enquête et statisticien
Direction de la méthodologie, de la démographie
et des enquêtes spéciales (DMDES)

Annie Parent
Statisticienne, DMDES

*Gestion du projet, collaboration au questionnaire,
élaboration du plan de sondage, collaboration au plan
d'analyse, traitement statistique des données et
rédaction du chapitre méthodologique du rapport*

Nathalie Plante
Statisticienne, DMDES

*Collaboration au plan d'analyse, réalisation des
analyses multivariées, rédaction du chapitre sur les
analyses multivariées et collaboration à la rédaction
du chapitre méthodologique du rapport*

Line Beauchesne
Analyste-conseil, DMDES

*Collaboration au questionnaire, collaboration au plan
d'analyse, analyse des résultats et rédaction du
rapport descriptif et méthodologique*

Johanne Thérault
Chargée d'enquête principale
Direction des services
et des stratégies de collecte (DSSC)

Andrée Pelletier
Chargée d'enquête, DSSC

*Collaboration au questionnaire et gestion de la collecte
des données*

Sandra Blier
Technicienne en recherche, enquête et sondage,
DSSC

*Programmation de la collecte téléphonique et
supervision des intervieweurs*

Contributions du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF)

Hélène Lavoie
Conseillère en évaluation de programme
Direction générale adjointe de la recherche,
de l'évaluation et de la statistique (DGARES)

*Coordination de l'enquête au MFACF, conception du
questionnaire, conception du plan d'analyse et membre
du comité de lecture du rapport*

Jacques Deslauriers
Conseiller en statistique, DGARES

*Conception du questionnaire, conception du plan
d'analyse et membre du comité de lecture du rapport*

Paul Marchand
Conseiller à la recherche, DGARES

Membre du comité de lecture du rapport

Hélène Fullum
Responsable de la planification du
développement des services de garde,
Direction de la coordination
et du soutien aux opérations

*Conception du questionnaire, collaboration à
la conception du plan d'analyse et membre
du comité de lecture du rapport*

Louise Guay
Conseillère en évaluation de programme,
DGARES, jusqu'en septembre 2004

Conception du questionnaire

Laurent Roy
Conseiller à la recherche, DGARES

Membre du comité de lecture du rapport

Remerciements

Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'enquête, que ce soit lors des diverses consultations ou grâce aux commentaires formulés tout au long du projet.

L'Institut de la statistique du Québec a adopté des normes de protection des renseignements personnels et des autres renseignements confidentiels. Les résultats de ce document répondent à ces normes.

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	13
LISTE DES FIGURES	15
PRÉSENTATION	21
FAITS SAILLANTS	33
CHAPITRE 1	
PORTRAIT DES FAMILLES AVEC DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS.....	39
1.1 Caractéristiques des familles visées par l'enquête.....	39
1.1.1 Organisation actuelle de la famille	39
1.1.2 Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille.....	40
1.1.3 Présence d'enfants de cinq ans ou plus à la maison	40
1.1.4 Groupe d'âge des conjoints.....	41
1.1.5 Lieu de naissance des conjoints	42
1.1.6 Plus haut diplôme obtenu par les conjoints.....	43
1.1.7 Revenu annuel	44
1.2 Caractéristiques des enfants visés par l'enquête	45
1.2.1 Âge et sexe des enfants	46
1.2.2 Garde partagée	46
1.2.3 Fréquentation de la maternelle.....	46
1.3 Caractéristiques de l'occupation et de l'emploi des conjoints	46
1.3.1 Principale occupation des conjoints	47
1.3.2 Situation d'emploi des conjoints	49
1.3.3 Période de la semaine travaillée par les conjoints	49
1.3.4 Période de la journée travaillée par les conjoints.....	50
1.3.5 Période d'études des conjoints	51
1.3.6 Nombre d'heures de travail hebdomadaire des conjoints	51
1.3.7 Prévisibilité de l'horaire de travail des conjoints.....	52
1.3.8 Indicateur d'atypisme 1 : horaire non usuel de travail	53
1.3.9 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	54
1.3.10 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	55
1.3.11 Emploi saisonnier des conjoints au cours des 12 derniers mois.....	57
1.4 En résumé	58

CHAPITRE 2

SITUATION DES FAMILLES AU REGARD DE L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE.....

61

2.1	Utilisation régulière des services de garde et principaux motifs	61
2.2	Utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus.....	63
2.3	Raisons de la non-utilisation régulière des services de garde	65
2.4	Utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents et types d'utilisation	66
2.5	Utilisation des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents et types d'utilisation	67
2.6	En résumé	68

CHAPITRE 3

UTILISATION DES SERVICES DE GARDE À 7 \$ ET INTÉRÊT À LES UTILISER.....

71

3.1	Utilisation des services de garde à 7 \$	71
3.1.1	Familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus	71
3.1.2	Profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus	73
3.1.2.1	Zone géographique	73
3.1.2.2	Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille	73
3.1.2.3	Organisation actuelle de la famille	74
3.1.2.4	Lieu de naissance des conjoints	74
3.1.2.5	Plus haut diplôme obtenu des conjoints.....	74
3.1.2.6	Revenu annuel	75
3.1.2.7	Principale occupation des conjoints	76
3.1.2.8	Indicateur d'atypisme 1 : horaire non usuel de travail.....	76
3.1.2.9	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	77
3.1.2.10	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi	77
3.1.3	Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus	78
3.1.4	Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, selon le type d'utilisation	80
3.1.5	Importance de la fréquentation des services de garde à 7 \$ chez les enfants gardés	80
3.2	Intérêt à utiliser des services de garde à 7 \$.....	83
3.3	Présence d'un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$	84
3.3.1	Proportion de familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente.....	84
3.3.2	Caractéristiques des familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente	85
3.3.2.1	Zone géographique	86
3.3.2.2	Organisation actuelle de la famille	86
3.3.2.3	Lieu de naissance des conjoints	87
3.3.2.4	Revenu annuel	87
3.3.2.5	Principale occupation des conjoints	87

3.3.3	Enfants inscrits sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$	88
3.4	En résumé	90
 CHAPITRE 4		
UTILISATION RÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE		93
4.1	Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents	93
4.2	Importance et caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents.....	95
4.2.1	Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille	95
4.2.2	Occupation principale des conjoints	95
4.2.3	Indicateurs d'atypisme du travail	96
4.3	Utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà des besoins des familles, engendrée par l'organisation des services	97
4.4	Enfants gardés sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé	100
4.4.1	Principal mode de garde utilisé régulièrement en raison du travail ou des études des parents	101
4.4.1.1	Âge et sexe de l'enfant	102
4.4.1.2	Région administrative et subdivision régionale	104
4.4.2	Fréquence et périodes d'utilisation régulière du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents	105
4.4.3	Coût du principal mode de garde	106
4.4.4	Concordance du mode principal avec le mode souhaité	107
4.5	Utilisation régulière d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents	108
4.5.1	Caractéristiques des familles utilisatrices d'un second mode de garde.....	109
4.5.1.1	Organisation actuelle de la famille	109
4.5.1.2	Lieu de naissance des conjoints	109
4.5.1.3	Revenu familial	109
4.5.1.4	Occupation principale des conjoints.....	110
4.5.1.5	Indicateurs d'atypisme du travail.....	110
4.5.2	Enfants gardés, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents et second mode de garde utilisé.....	112
4.5.2.1	Modes de garde utilisés comme second mode.....	112
4.5.2.2	Périodes d'utilisation du second mode de garde	112
4.6	Utilisation régulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents	113
4.6.1	Caractéristiques des familles utilisatrices de façon régulière des services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études des parents	114
4.6.1.1	Organisation actuelle de la famille	115
4.6.1.2	Plus haut diplôme obtenu des conjoints.....	115
4.6.1.3	Revenu annuel	115
4.6.1.4	Occupation principale des conjoints.....	116
4.6.2	Enfants gardés sur une base régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents et principal mode de garde utilisé.....	116

4.6.2.1	Principal mode de garde utilisé régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents	117
4.6.2.2	Fréquence et périodes d'utilisation régulière du principal mode de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents.....	118
4.6.2.3	Coût du principal mode de garde utilisé pour un autre motif que le travail ou les études des parents	120
4.6.2.4	Motifs d'utilisation régulière des services de garde pour une autre raison que le travail ou les études des parents.....	120
4.7	En résumé	121

CHAPITRE 5

UTILISATION IRRÉGULIÈRE DES SERVICES DE GARDE 125

5.1	Importance et caractéristiques des familles faisant à l'occasion des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études	125
5.1.1	Régions et subdivision régionale.....	126
5.1.2	Organisation actuelle de la famille	126
5.1.3	Lieu de naissance des conjoints	127
5.1.4	Revenu annuel	127
5.1.5	Occupation principale des conjoints.....	127
5.2	Importance et caractéristiques des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents	128
5.2.1	Proportion des familles utilisatrices des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents.....	128
5.2.2	Caractéristiques des familles faisant occasionnellement des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études et utilisatrices des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents	129
5.2.2.1	Régions et subdivision régionale.....	130
5.2.2.2	Organisation actuelle de la famille	131
5.2.2.3	Revenu personnel de la mère	131
5.2.3	Caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents	131
5.3	Enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé.....	132
5.3.1	Proportion des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents	133
5.3.2	Principal mode de garde utilisé sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents	133
5.3.3	Fréquence et périodes d'utilisation du principal mode de garde utilisé.....	134
5.3.4	Concordance du mode principal avec le mode souhaité	136
5.4	Utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents	137
5.4.1	Principal mode de garde utilisé en raison d'un motif autre que le travail ou les études des parents	138
5.4.2	Motifs d'utilisation irrégulière des services de garde pour une autre raison que le travail ou les études des parents	140
5.5	En résumé	141

CHAPITRE 6

PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE..... 143

6.1	Préférences en matière d'utilisation régulière des services de garde	143
6.1.1	Préférences des familles visées par l'enquête	143
6.1.1.1	Enfants de moins de un an.....	143
6.1.1.2	Enfants de un an	146
6.1.1.3	Enfants de deux ans.....	147
6.1.1.4	Enfants de trois ans.....	149
6.1.1.5	Enfants de quatre ans	151
6.1.2	Proportion des familles utilisatrices de leur mode de garde préféré	153
6.1.2.1	Enfants de moins de un an.....	154
6.1.2.2	Enfants de un an	154
6.1.2.3	Enfants de deux ans.....	154
6.1.2.4	Enfants de trois ans.....	154
6.1.2.5	Enfants de quatre ans	155
6.2	Préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents.....	155
6.2.1	Enfants de moins de un an.....	155
6.2.2	Enfants de un an	156
6.2.3	Enfants de deux ans.....	157
6.2.4	Enfants de trois ans.....	159
6.2.5	Enfants de quatre ans	160
6.3	Préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents	161
6.3.1	Enfants de moins de un an.....	161
6.3.2	Enfants de un an	162
6.3.3	Enfants de deux ans.....	163
6.3.4	Enfants de trois ans.....	164
6.3.5	Enfants de quatre ans	165
6.4	En résumé	166

CHAPITRE 7

SERVICES DE GARDE ET TRAVAIL ATYPIQUE 169

7.1	Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents	170
7.1.1	Enfants de moins de un an.....	170
7.1.1.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel.....	171
7.1.1.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	171
7.1.1.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	171
7.1.2	Enfants de un an	172
7.1.2.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel.....	172
7.1.2.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	173
7.1.2.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	173
7.1.3	Enfants de deux ans.....	174
7.1.3.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel.....	174
7.1.3.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	175
7.1.3.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	175

7.1.4	Enfants de trois ans	176
7.1.4.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	176
7.1.4.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	177
7.1.4.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	177
7.1.5	Enfants de quatre ans	178
7.1.5.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	178
7.1.5.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	179
7.1.5.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	179
7.2	Utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents	180
7.2.1	Enfants de moins de un an.....	181
7.2.1.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	181
7.2.1.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	181
7.2.1.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	181
7.2.2	Enfants de un an	182
7.2.2.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	182
7.2.2.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	183
7.2.2.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	183
7.2.3	Enfants de deux ans.....	183
7.2.3.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	184
7.2.3.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	184
7.2.3.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	184
7.2.4	Enfants de trois ans	185
7.2.4.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	185
7.2.4.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	186
7.2.4.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	186
7.2.5	Enfants de quatre ans	186
7.2.5.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	187
7.2.5.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	187
7.2.5.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	187
7.3	Préférences quant à l'utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus	188
7.3.1	Enfants de moins de un an.....	188
7.3.1.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	189
7.3.1.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	189
7.3.1.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	189
7.3.2	Enfants de un an	190
7.3.2.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	190
7.3.2.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	190
7.3.2.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	191
7.3.3	Enfants de deux ans.....	191
7.3.3.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	192
7.3.3.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	192
7.3.3.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	192
7.3.4	Enfants de trois ans	192
7.3.4.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	193
7.3.4.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	193
7.3.4.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	193
7.3.5	Enfants de quatre ans	194
7.3.5.1	Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel	194
7.3.5.2	Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel	194
7.3.5.3	Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi.....	195

7.4	Préférences quant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents	195
7.4.1	Enfants de moins de un an.....	195
7.4.2	Enfants de un an	196
7.4.3	Enfants de deux ans.....	197
7.4.4	Enfants de trois ans.....	197
7.4.5	Enfants de quatre ans	198
7.5	Utilisation des services de garde en raison du travail saisonnier.....	199
7.6	En résumé.....	200
 CHAPITRE 8		
	AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES DES SERVICES DE GARDE EN 2004	203
 CHAPITRE 9		
	ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE.....	205
9.1	Objectifs	206
9.2	Variables explicatives considérées.....	206
9.3	Modélisation	212
9.3.1	Analyse exploratoire	212
9.3.2	Analyse multivariée	213
9.4	Résultats	214
9.4.1	Modèle 1 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus.....	214
9.4.1.1	Population visée et variables retenues	214
9.4.1.2	Interprétation des résultats.....	215
9.4.1.3	Conclusion modèle 1	221
9.4.2	Modèle 2 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus.....	222
9.4.2.1	Population visée et variables retenues	222
9.4.2.2	Interprétation des résultats.....	223
9.4.3	Modèle 3 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents	225
9.4.3.1	Population visée et variables retenues	225
9.4.3.2	Interprétation des résultats.....	226
9.4.4	Modèle 4 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents	227
9.4.4.1	Population visée	227
9.4.4.2	Modèle préliminaire	228
9.4.4.3	Modèle final	229
9.4.4.4	Interprétation des résultats.....	230
9.4.5	Modèle 5 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents	232
9.4.5.1	Population visée et variables retenues	232
9.4.5.2	Interprétation des résultats.....	234

9.5	En résumé	235
------------	------------------------	------------

CHAPITRE 10

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE	241
---	------------

10.1	Plan de sondage.....	241
-------------	-----------------------------	------------

10.1.1	Population visée et base de sondage	241
--------	---	-----

10.1.2	Plan de sondage et stratification	243
--------	---	-----

10.1.3	Détermination de la taille et répartition de l'échantillon.....	249
--------	---	-----

10.2	Questionnaire et résultats de la collecte	250
-------------	--	------------

10.2.1	Questionnaire et prétest	250
--------	--------------------------------	-----

10.2.2	Déroulement de la collecte	252
--------	----------------------------------	-----

10.2.3	Résultats de la collecte.....	252
--------	-------------------------------	-----

10.3	Pondération	253
-------------	--------------------------	------------

10.3.1	Probabilité de sélection	254
--------	--------------------------------	-----

10.3.2	Non-réponse	255
--------	-------------------	-----

10.3.3	Poststratification	257
--------	--------------------------	-----

10.4	Types d'estimations réalisées	258
-------------	--	------------

10.4.1	Présentation des estimations	258
--------	------------------------------------	-----

10.4.1.1	Analyses bivariées.....	258
----------	-------------------------	-----

10.4.1.2	Rapport d'analyse descriptive bivariée	260
----------	--	-----

10.4.1.3	Analyses multivariées.....	262
----------	----------------------------	-----

10.4.2	Traitement de la confidentialité.....	264
--------	---------------------------------------	-----

10.5	Évaluation statistique de l'enquête.....	264
-------------	---	------------

10.5.1	Erreurs dues à l'échantillonnage	265
--------	--	-----

10.5.2	Erreurs non dues à l'échantillonnage	267
--------	--	-----

10.5.2.1	Taux de réponse globale et non-réponse partielle.....	267
----------	---	-----

10.5.2.2	Interprétation des questions	268
----------	------------------------------------	-----

10.5.2.3	Erreurs de saisie.....	269
----------	------------------------	-----

10.5.2.4	Réponses volontairement fausses	269
----------	---------------------------------------	-----

10.6	Appréciation globale.....	269
-------------	----------------------------------	------------

ANNEXE A

LETTRES ET QUESTIONNAIRES	271
--	------------

ANNEXE B

TESTS STATISTIQUES ET PARAMÈTRES ESTIMÉS DES ANALYSES

MULTIVARIÉES.....	341
--------------------------	------------

ANNEXE C

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DE L'ÉCHANTILLON.....	351
--	------------

Liste des tableaux

CHAPITRE 8

Tableau 8.1	Nombre et proportion des familles enquêtées selon les améliorations souhaitées aux services de garde offerts au moment de l'enquête (septembre et octobre 2004)	204
-------------	--	-----

CHAPITRE 9

Tableau 9.1	Proportion d'atypisme (indicateur 4) chez les parents dont le travail est la principale occupation.....	207
Tableau 9.2	Répartition des mères ayant un travail atypique (indicateur 4) selon la présence d'une ou plusieurs formes d'atypisme	208
Tableau 9.3	Répartition des pères ayant un travail atypique (indicateur 4) selon la présence d'une ou plusieurs formes d'atypisme	208
Tableau 9.4	Répartition des enfants selon la principale occupation de la mère	210
Tableau 9.5	Répartition des enfants selon l'organisation de la famille et la principale occupation du père dans les familles biparentales	210
Tableau 9.6	Répartition des enfants selon la principale occupation de la mère, l'organisation de la famille et la principale occupation du père dans les familles biparentales	211
Tableau 9.7	Répartition des enfants selon la zone géographique	211
Tableau 9.8	Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la zone géographique, par groupe d'âge	215
Tableau 9.9	Enfants de moins de un an Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père	217
Tableau 9.10	Enfants de un an à moins de deux ans Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père	219
Tableau 9.11	Enfants de deux ans à quatre ans Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père	220
Tableau 9.12	Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon l'âge de l'enfant.....	223
Tableau 9.13	Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la zone géographique	224
Tableau 9.14	Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère	224

Tableau 9.15	Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le lieu de naissance des conjoints	226
Tableau 9.16	Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon la principale occupation de la mère	227
Tableau 9.17	Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'organisation actuelle de la famille et la principale occupation du père	227
Tableau 9.18	Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille	230
Tableau 9.19	Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'organisation actuelle de la famille et la principale occupation du père	231
Tableau 9.20	Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le revenu personnel de la mère	231
Tableau 9.21	Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon la principale occupation de la mère	232
Tableau 9.22	Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le plus haut diplôme de la mère	234
Tableau 9.23	Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le revenu familial	234
Tableau 9.24	Modèles finaux et variables retenues	236

CHAPITRE 10

Tableau 10.1	Répartition des familles visées par l'enquête selon la région administrative et la zone urbaine ou rurale	242
Tableau 10.2	Répartition des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 selon la région administrative et la zone urbaine ou rurale	243
Tableau 10.3	Résultats globaux de la collecte	253
Tableau 10.4	Taux de réponse pondéré des trois variables administratives et taux de réponse pondéré global	256
Tableau 10.5	EXEMPLE : Extrait du tableau 1.1	260
Tableau 10.6	Exemple illustrant les probabilités relatives d'utilisation des services de garde selon une variable explicative donnée	264
Tableau 10.7	Conditions d'application de la loi Normale	266
Tableau 10.8	Relation entre le C.V. et la précision de l'estimation	266

Liste des figures

CHAPITRE 1

Figure 1.1	Distribution des familles avec des enfants de moins de cinq ans, selon l'organisation actuelle de la famille	40
Figure 1.2	Distribution des familles selon le groupe d'âge de la mère et du père	41
Figure 1.3	Distribution des familles selon le lieu de naissance des conjoints	43
Figure 1.4	Distribution des familles selon le plus haut diplôme obtenu des conjoints	44
Figure 1.5	Distribution des familles selon le revenu familial	45
Figure 1.6	Distribution des familles selon la principale occupation de la mère	47
Figure 1.7	Distribution des familles selon la principale occupation des conjoints	48
Figure 1.8	Distribution des mères et des pères selon le nombre d'heures travaillées par semaine	52
Figure 1.9	Distribution des mères et des pères selon l'horaire usuel ou non de travail	53
Figure 1.10	Distribution des familles qui travaillent selon l'horaire non usuel de travail des conjoints.....	54
Figure 1.11	Distribution des mères et des pères selon le travail à temps partiel ou à temps plein.....	55
Figure 1.12	Distribution des familles qui travaillent selon le travail à temps partiel des conjoints.....	55
Figure 1.13	Distribution des mères et des pères selon le statut atypique d'emploi ou non.....	56
Figure 1.14	Distribution des familles qui travaillent selon le statut atypique d'emploi des conjoints	57

CHAPITRE 2

Figure 2.1	Distribution des familles utilisatrices ou non, sur une base régulière, des services de garde selon les principaux motifs.....	62
Figure 2.2	Distribution des familles utilisatrices ou non, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus.....	63
Figure 2.3	Distribution des enfants de moins de cinq ans fréquentant ou non, sur une base régulière, les services de garde tous motifs confondus.....	63
Figure 2.4	Proportion d'enfants de moins de cinq ans fréquentant, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus, par région administrative	64
Figure 2.5	Proportion des enfants de moins de cinq ans fréquentant, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus, selon l'âge de l'enfant.....	65
Figure 2.6	Distribution des familles utilisatrices ou non des services de garde en raison du travail ou des études des parents, selon le type d'utilisation.....	66
Figure 2.7	Distribution des familles utilisatrices ou non des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents, selon le type d'utilisation	67

CHAPITRE 3

Figure 3.1	Proportion des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative.....	72
Figure 3.2	Proportion d'enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative.....	79
Figure 3.3	Distribution des enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ selon l'utilisation régulière en raison du travail ou des études des parents ou non	80
Figure 3.4	Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, par région administrative	81
Figure 3.5	Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus ou sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, par région administrative	83
Figure 3.6	Proportion des familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, par région administrative.....	85
Figure 3.7	Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon l'utilisation régulière ou non des services de garde à 7 \$.....	88
Figure 3.8	Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon les types d'utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents.....	89

CHAPITRE 4

Figure 4.1	Proportion des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, par région administrative	94
Figure 4.2	Proportion des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents, selon le travail à temps partiel ou à temps plein de la mère	96
Figure 4.3	Distribution des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, selon une utilisation au-delà de leurs besoins ou non, engendrée par l'organisation des services de garde	97
Figure 4.4	Proportion des familles déclarant une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, engendrée par l'organisation des services de garde, selon l'horaire usuel ou non de travail des conjoints	99
Figure 4.5	Proportion des familles déclarant une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, engendrée par l'organisation des services de garde, selon le travail à temps partiel ou à temps plein des conjoints.....	99
Figure 4.6	Proportion d'enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde en raison du travail ou des études des parents, parmi l'ensemble des enfants visés par l'enquête, selon l'âge des enfants	101
Figure 4.7	Distribution des enfants selon le principal mode de garde utilisé, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents.....	102
Figure 4.8	Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents selon le principal mode de garde utilisé, par âge.....	103
Figure 4.9	Distribution des enfants selon le nombre quotidien d'heures d'utilisation régulière du service de garde en raison du travail ou des études des parents	106

Figure 4.10	Proportion des familles utilisant un second mode de garde de façon régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'horaire usuel ou non de travail des conjoints	111
Figure 4.11	Proportion des familles utilisant un second mode de garde de façon régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le statut atypique ou non de l'emploi des conjoints	111
Figure 4.12	Distribution des enfants selon la principale période de la journée de l'utilisation régulière d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents	113
Figure 4.13	Proportion des familles utilisatrices des services de garde, de façon régulière, pour tout autre motif que le travail ou les études des parents, par région administrative	114
Figure 4.14	Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, en raison de tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon le principal mode de garde utilisé.....	118
Figure 4.15	Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde en raison de tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon la fréquence hebdomadaire d'utilisation des services	119
Figure 4.16	Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde pour tout autre raison que le travail ou les études des parents, selon le motif de l'utilisation.....	121

CHAPITRE 5

Figure 5.1	Distribution des familles ayant des enfants de moins de cinq ans selon que les parents font ou non à l'occasion des heures supplémentaires ou travaillent ou étudient selon un horaire irrégulier	126
Figure 5.2	Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, par région administrative	129
Figure 5.3	Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, parmi les familles faisant à l'occasion des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier, par région administrative.....	130
Figure 5.4	Distribution des enfants gardés, sur une base irrégulière, dans des services de garde en raison du travail ou des études des parents, selon le principal mode de garde utilisé	134
Figure 5.5	Distribution des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, selon la fréquence d'utilisation des services de garde.....	135
Figure 5.6	Distribution des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, selon la principale période de la journée	135
Figure 5.7	Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents, par région administrative	138
Figure 5.8	Distribution des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde pour tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon le principal mode de garde utilisé	139

CHAPITRE 6

Figure 6.1	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)	144
Figure 6.2	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)	146

Figure 6.3	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation régulière tous motifs confondus)	148
Figure 6.4	Distribution des familles selon le mode de garde préféré concernant les enfants de trois ans (utilisation régulière tous motifs confondus)	149
Figure 6.5	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation régulière tous motifs confondus)	151
Figure 6.6	Distribution des familles préférant un mode de garde à l'extérieur du domicile selon l'emplacement privilégié du service de garde et selon l'âge des enfants (utilisation régulière tous motifs confondus)	153
Figure 6.7	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	156
Figure 6.8	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	157
Figure 6.9	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	158
Figure 6.10	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	159
Figure 6.11	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	160
Figure 6.12	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents) .	162
Figure 6.13	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)	162
Figure 6.14	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)	163
Figure 6.15	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)	164
Figure 6.16	Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)	165

CHAPITRE 7

Figure 7.1	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de moins de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	172
Figure 7.2	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	174
Figure 7.3	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de deux ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	176
Figure 7.4	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de trois ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	178
Figure 7.5	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de quatre ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	180

Figure 7.6	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de moins de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	182
Figure 7.7	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	183
Figure 7.8	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de deux ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère	185
Figure 7.9	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de trois ans, en fonction des indicateurs d'atypisme du travail de la mère	186
Figure 7.10	Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de quatre ans, en fonction des indicateurs d'atypisme du travail de la mère	188
Figure 7.11	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation régulière tous motifs confondus).....	189
Figure 7.12	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)	190
Figure 7.13	Distribution des familles qui travaillent, selon le mode de garde préféré, pour les enfants de deux ans (utilisation régulière tous motifs confondus).....	191
Figure 7.14	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation régulière tous motifs confondus).....	193
Figure 7.15	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation régulière tous motifs confondus)	194
Figure 7.16	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)...	196
Figure 7.17	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	196
Figure 7.18	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents).....	197
Figure 7.19	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents).....	198
Figure 7.20	Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)	199

Contexte et objectifs de l'enquête

Le développement de services de garde de qualité et adaptés aux besoins des familles constitue une priorité pour le gouvernement du Québec. Afin d'offrir des services de garde qui répondent aux besoins et aux préférences des familles, celui-ci s'est appuyé sur les résultats d'enquêtes menées à différents moments auprès de la population. La dernière enquête sur le sujet a été réalisée en 2000. Celle-ci, menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), visait à vérifier si l'implantation du programme de services de garde à contribution réduite, qui avait modifié de façon importante l'offre des services de garde au Québec, avait eu une incidence sur la nature des besoins et des préférences des parents en la matière. Cette enquête a alimenté le modèle d'estimation des places en service de garde du ministère de la Famille et de l'Enfance (devenu le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine).

Le plan de développement du réseau des services de garde fixe à 200 000 le nombre de places à contribution réduite nécessaires, en 2006, pour répondre aux besoins des parents en matière d'utilisation régulière des services de garde. Selon ce plan, au 31 mars 2005, il restait un peu plus de 10 500 places à développer pour répondre aux besoins des familles.

L'enquête 2004 vise à actualiser les données recueillies en 2000 sur l'utilisation et les préférences des familles québécoises en matière de services de garde, ainsi qu'à cerner de façon plus précise les besoins des familles et les types de services qui pourraient être offerts. Cette nouvelle enquête fournira plus d'information sur les réalités et les préférences des familles en fonction des particularités régionales et de la situation de travail des parents.

Structure du rapport descriptif et méthodologique

Précisons tout d'abord que les résultats de l'enquête sont présentés en deux tomes. L'analyse descriptive des tableaux de résultats se trouve dans le premier tome (rapport descriptif et méthodologique), tandis que les tableaux de résultats constituent le deuxième tome.

Après la présentation des faits saillants de l'enquête, le premier chapitre est consacré à la description de la population étudiée, soit les familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans. On y trouve les caractéristiques sociodémographiques des familles et des enfants en plus de celles que circonscrivent l'occupation et l'emploi des conjoints. La situation des familles au regard de l'utilisation des services de garde fait l'objet du chapitre 2.

Dans le chapitre 3, nous nous attardons plus particulièrement à la proportion d'utilisation des services de garde à 7 \$ et aux caractéristiques des familles qui les utilisent. De plus, l'intérêt des familles à recourir régulièrement aux services de garde à 7 \$ est documenté, de même que le nombre d'enfants inscrits sur au moins une liste d'attente de ce type de services.

Le chapitre 4 est entièrement consacré à l'utilisation régulière des services de garde, d'abord en raison du travail ou des études des parents et, par la suite, pour tout autre motif. L'utilisation des services de garde à 7 \$ au-delà des besoins des familles, à cause de l'organisation des services, de même que l'utilisation d'un second mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, sont aussi abordées.

Le chapitre 5 concerne l'utilisation irrégulière des services de garde. Les résultats liés à l'utilisation irrégulière en raison du travail ou des études y sont principalement décrits ainsi que quelques données relatives à l'utilisation irrégulière pour tout autre motif.

Le chapitre 6 porte sur les préférences des familles québécoises relativement au mode de garde, et ce, aussi bien pour l'utilisation régulière ou irrégulière d'un service de garde. Les résultats sont présentés selon les préférences des familles exprimées pour chaque âge des enfants (moins de un an, un an, deux ans, trois ans et quatre ans).

Le chapitre 7 est consacré aux familles en situation de travail atypique, défini principalement par l'horaire de travail, le temps partiel et le statut d'emploi. Nous analysons les besoins et les préférences des familles en fonction de ces trois indicateurs d'atypisme du travail lorsqu'ils sont présents chez la mère.

Le chapitre 8 présente les résultats (non pondérés) relatifs aux améliorations souhaitées par les répondants à l'enquête en matière de services de garde.

Le chapitre 9 décrit les résultats des analyses multivariées. Différents modèles de régression logistique sont créés pour déterminer les facteurs liés aux divers aspects de l'utilisation des services de garde.

Enfin, le chapitre 10 est consacré exclusivement à la méthodologie de l'enquête et le questionnaire est présenté à l'annexe A. Afin d'assurer une meilleure compréhension de l'enquête par le lecteur, les principaux éléments de ce chapitre sont présentés ci-dessous.

Aperçu méthodologique

La population visée par la présente enquête est constituée des familles ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et résidant au Québec à l'exclusion :

- des familles vivant dans les régions sociosanitaires 17 (Nunavik) et 18 (Terres-Cries-de-la-Baie-James);
- des familles vivant dans les territoires non organisés (régions sans organisation municipale, administrées directement par la province ou par la circonscription électorale; ils sont caractérisés par la faible densité de leur population et la grande étendue de leur territoire);
- des familles vivant dans les réserves amérindiennes.

La base de sondage a été conçue à partir du fichier des bénéficiaires de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et elle correspond à la liste des familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et dont les renseignements sur la famille apparaissent dans le fichier de la RAMQ en date du 23 août 2004, sauf pour ce qui est des familles ayant un seul enfant âgé de moins de un an. Dans ce dernier cas, les renseignements proviennent du fichier de la RAMQ en date du 6 octobre 2004.

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié non proportionnel à deux degrés. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié non proportionnel de familles, et le deuxième degré comprend tous les enfants de moins de cinq ans des familles échantillonnées. Les variables de stratification utilisées sont au nombre de trois (voir le chapitre 10 sur les aspects méthodologiques de l'enquête pour les détails) :

- la subdivision de la région administrative de résidence des familles;
- le nombre d'enfants de moins de cinq ans;
- l'âge de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans.

La taille de l'échantillon a été fixée de façon à obtenir une marge d'erreur maximale de l'ordre de 1 % sur les proportions des préférences des familles pour chaque groupe d'âge dans tout le Québec, et d'environ 5 % dans chacune des subdivisions des régions administratives. La détermination de la taille de l'échantillon dépend du taux de réponse anticipé de 65 % et d'un effet de plan attribuable à la non-proportionnalité de la répartition de l'échantillon. Ainsi, pour répondre aux exigences de l'enquête, la taille initiale de l'échantillon a été fixée à 20 594 familles.

La collecte s'est déroulée du 14 septembre au 12 novembre 2004. Une lettre d'explication a été expédiée aux familles dont le numéro de téléphone était connu, tandis qu'une autre lettre était envoyée aux familles dont le numéro de téléphone était inconnu ou erroné, afin de les inciter à prendre contact avec l'ISQ.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, un échantillon constitué de 20 594 familles comptant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et résidant au Québec a été sélectionné pour mener cette enquête. Au total, 14 389 questionnaires ont été remplis. Le taux non pondéré de réponse global à la collecte se situe à 70,1 %. Le taux de collaboration est de 94,0 %.

Une pondération appropriée a été effectuée pour permettre d'inférer les données des répondants à la population visée. Les différentes étapes de la pondération sont détaillées au chapitre 10 portant sur les aspects méthodologiques de l'enquête.

Deux types d'analyses ont été réalisés lors de cette enquête : des analyses bivariées et des analyses multivariées. Les analyses bivariées sont celles où chaque question est mise en relation avec un seul facteur d'intérêt à la fois. Ces analyses ont été présentées sous forme de tableaux croisés. Pour tous les tableaux croisés, un test du Chi-carré avec l'ajustement de Satterthwaite a été effectué et le résultat du test est présenté sous le tableau. Cet ajustement tient compte de la corrélation entre les unités. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 % pour tous les tests. Plusieurs variables de croisement ont été utilisées pour produire les tableaux, soit l'âge des enfants, le sexe des enfants, la région administrative, la subdivision des régions administratives et quelques variables sociodémographiques (le revenu, l'organisation de la famille, le lieu de naissance, la principale occupation, le niveau d'études, la zone géographique et l'atypisme de l'emploi). Les catégories des variables de croisement peuvent parfois être modifiées en raison de critères de confidentialité.

Voici, à titre d'exemple, un extrait du tableau 1.1 :

EXEMPLE : Extrait du tableau 1.1
QUESTION 9

QUELLE SITUATION CORRESPOND LE MIEUX À L'ORGANISATION ACTUELLE DE VOTRE FAMILLE?

(BASE : TOUTES LES FAMILLES)

	Famille monoparentale					Couple avec enfants union actuelle						Total				
	%	BI	BS	n	ct	%	BI	BS	N	ct		%	BI	BS	n	ct
RÉGIONS ADMINISTRATIVES																
Ensemble du Québec	11.2	10.4	12.0	1403	A	80.3	79.3	81.2	11613	A	...	100.0	0.0	.	14358	A
Bas-Saint-Laurent (01)	6.5	4.9	8.4	50	C	85.2	82.8	87.5	702	A	...	100.0	0.0	.	823	A
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8.4	6.4	10.7	63	C	84.1	81.5	86.8	707	A	...	100.0	0.0	.	836	A
Capitale-Nationale (03)	10.1	7.7	12.4	92	C	82.1	79.2	85.0	1309	A	...	100.0	0.0	.	1230	A
Mauricie (04)	17.4	14.4	20.3	116	B	69.6	65.7	73.4	613	A	...	100.0	0.0	.	823	A
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:
Nord-du-Québec (10)	8.2	6.1	10.8	27	C	81.2	77.6	84.4	282	A	...	100.0	0.0	.	345	A
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	13.4	10.8	16.0	90	B	78.2	75.1	81.3	542	A	...	100.0	0.0	.	689	A
Chaudière-Appalaches (12)	8.1	6.4	10.2	65	C	84.4	82.0	86.9	758	A	...	100.0	0.0	.	893	A
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:

LE SEUIL OBSERVÉ DU CROISEMENT (CHI-CARRÉ DE SATTERTHWAITE) EST : 0.00

*** CE CROISEMENT PRÉSENTE UN LIEN SIGNIFICATIF ***

COTES : A : EXCELLENTE PRÉCISION (CV <=5 %) B : TRÈS BONNE PRÉCISION (5 % < CV <=10 %) C : BONNE PRÉCISION (10 % < CV <=15 %)

D : PRÉCISION PASSABLE (15 % < CV <=25 %) E : FAIBLE PRÉCISION, À UTILISER AVEC CIRCONSPÉCTION (CV >25 %)

BORNES : BI : BORNE INFÉRIEURE BS : BORNE SUPÉRIEURE

La colonne **Total** contient l'information relative à l'ensemble des modalités de la variable d'analyse. Les autres colonnes font référence à chaque modalité que prend cette variable. Chacune d'entre elles est subdivisée en cinq autres colonnes dont voici la signification :

- % : la proportion estimée dans la population qui possède une certaine caractéristique;
- BI : la borne inférieure de l'intervalle de confiance associée à l'estimation de la proportion;
- BS : la borne supérieure de l'intervalle de confiance associée à l'estimation de la proportion;
- n : le nombre de répondants associé à l'estimation de la proportion;
- ct : la cote de précision associée à l'estimation de la proportion. On trouve, sous le tableau, une légende de la cote de précision associée à la proportion estimée.

La ligne **Ensemble du Québec** représente l'ensemble de la population, toutes les modalités de la variable de croisement confondues. Les autres lignes font référence à chaque modalité que prend la variable de croisement.

Les estimations effectuées lors de cette enquête atteignent pleinement les objectifs de précision fixés initialement. En effet, la précision sur les erreurs maximales quant aux préférences des familles pour chaque âge et quant à chacune des subdivisions des régions administratives sont d'environ 1 % et 5 % respectivement.

Plusieurs données ont été recueillies relativement à chacun des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 au sein de la famille. Les données de l'enquête permettent donc de fournir de l'information en se référant à l'univers des familles ou à l'univers des enfants.

La méthodologie utilisée pour la rédaction du rapport d'analyse descriptive bivariable est la suivante : généralement, les résultats de chacune des questions sont présentés pour l'ensemble de la population. Par la suite, si le résultat du test du Chi-carré dénote une association entre la variable d'analyse et la variable de croisement, les résultats sont examinés plus attentivement. En ce qui concerne les modalités d'intérêt de la variable d'analyse, on dégage ensuite les modalités de la variable de croisement qui se démarquent (par une incidence plus forte ou plus faible) des autres modalités, en comparant les intervalles de confiance. Concernant une caractéristique d'une variable d'analyse donnée, une différence est exprimée entre deux modalités de la variable de croisement, si les intervalles de confiance respectifs à chacune des modalités comparées sont disjoints.

Ainsi, il est possible que le résultat d'une variable de croisement avec une variable d'intérêt ne soit pas discuté. En effet, il se peut que le test ne présente pas de lien significatif, que la précision des estimations soit passable ou faible, que l'information soit sans intérêt pour l'analyse ou que, bien que le test présente un lien significatif entre la variable de croisement et la variable d'intérêt, le chevauchement des intervalles de confiance ne permette pas d'observer de différences entre les modalités de la variable de croisement.

Dans le texte, une estimation suivie d'un astérisque (*) indique une précision passable et, suivie de deux astérisques (**), une précision faible. Dans ce dernier cas, l'estimation doit être utilisée avec circonspection et seulement à titre indicatif. Dans les tableaux, ces estimations sont exprimées par les cotes D ou E respectivement.

L'un des objectifs de ce rapport étant de vérifier les différences existant entre les régions quant à la garde des enfants, plusieurs tableaux ont été construits en utilisant la variable de région administrative comme variable de croisement. L'extrait du tableau 1.1 présenté précédemment en est un exemple. D'ailleurs, afin d'illustrer les différents concepts théoriques expliqués dans les paragraphes précédents, voici

comment a été effectuée l'analyse de ce tableau. Dans un premier temps, afin de vérifier s'il y a une association entre la variable de croisement (la région administrative) et la variable d'analyse (question 9 sur l'organisation familiale), le résultat du test du Chi-carré est examiné. Comme le seuil observé du test (0,00) est inférieur à 0,05, on observe une relation entre les deux variables. Par la suite, comme une association a été détectée entre les deux variables, un examen est fait afin de voir s'il y a des différences entre les régions pour chacune des modalités de la variable d'analyse. Il y a différence si les intervalles de confiance autour des intervalles comparés ne se chevauchent pas. Par exemple, comme l'intervalle de confiance [14,4 %, 20,3 %] autour de l'estimation du pourcentage de familles monoparentales de la Mauricie (17,4 %) ne chevauche pas les intervalles de confiance relatifs aux estimations de familles monoparentales du Bas-Saint-Laurent [4,9 %, 8,4 %], du Saguenay–Lac-Saint-Jean [6,4 %, 10,7 %], de la Capitale-Nationale [7,7 %, 12,4 %], du Nord-du-Québec [6,1 %, 10,8 %] et de la Chaudière-Appalaches [6,4 %, 10,2 %], on peut conclure que la proportion de familles monoparentales est plus grande en Maurice que dans les régions mentionnées. Par contre, comme l'intervalle de confiance [10,8 %, 16,0 %] autour de l'estimation de familles monoparentales de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine chevauche celui de la Mauricie, on ne peut conclure à une différence entre les deux estimations. De même, on ne pourra conclure à une différence entre la proportion de familles monoparentales de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et celle du Nord-du-Québec (intervalle de confiance [6,1 %, 10,8 %]), car les intervalles se touchent par l'extrémité (10,8 %).

Par ailleurs, il peut arriver, lors de l'analyse, qu'on détecte une association entre les deux variables (seuil observé du test inférieur à 0,05), mais qu'on ne soit pas en mesure d'observer de différence sur le plan régional. Cela peut arriver si le seuil du test est près de 0,05 ou si l'analyse porte sur un petit nombre d'individus concernés. À ce moment, il sera indiqué dans le texte qu'il y a association entre la variable de croisement et la variable d'analyse, mais qu'il serait hasardeux d'en dégager des différences, compte tenu du recoupement des intervalles de confiance. Il existe par contre une exception à cette règle et c'est lorsque les variables d'analyse et de croisement ont deux modalités chacune. À ce moment-là, comme le test dénote une association et qu'on ne peut comparer qu'une modalité avec une autre, il y a forcément différence entre ces deux modalités.

L'analyse multivariée, contrairement à l'analyse bivariée, permet de considérer simultanément plusieurs variables explicatives qui peuvent être corrélées entre elles. Le modèle de régression logistique est utilisé pour la recherche des facteurs liés aux différents aspects de l'utilisation des services de garde des enfants de moins de cinq ans. Des tableaux schématiques sont présentés pour chacun de ces facteurs afin d'identifier les sous-populations d'enfants qui diffèrent entre elles quant à la probabilité d'utilisation des services de garde. Les renseignements nécessaires à l'interprétation de ces tableaux sont présentés au chapitre 9.

Terminologie, définitions et création d'indicateurs

Modes de garde

Précisons d'abord que, pour les besoins de l'enquête, un enfant demeurant à la maison avec son père, sa mère ou le conjoint ou la conjointe de l'un ou de l'autre n'était pas considéré comme étant gardé. La garde à domicile par un membre de la famille autre que le père de l'enfant, sa mère, le conjoint ou la conjointe de même que la garde à domicile par une personne autre qu'un membre de la famille étaient toutefois considérées comme des modes de garde. Au besoin, des précisions étaient fournies sur les différents modes de garde au moment de l'enquête. Les définitions présentées ici correspondent à celles qui ont été utilisées pour éclairer le répondant. Leur formulation peut différer de celle qui apparaît dans la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance (L.R.Q., c. C-8.2).

Domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe : Désigne une personne de la famille, autre que le père de l'enfant, sa mère ou le conjoint ou la conjointe, qui garde au domicile de l'enfant.

Domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille : Désigne une personne qui n'est pas de la famille qui vient garder au domicile de l'enfant.

Milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille : Désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par une personne de la famille autre que le père de l'enfant, sa mère, le conjoint ou la conjointe, qui n'offre pas de places à contribution réduite à 7 \$ et qui ne bénéficie pas du soutien d'un CPE.

Milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas la famille : Désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un ou une responsable qui n'offre pas de places à contribution réduite à 7 \$ et qui ne bénéficie pas du soutien d'un CPE.

Milieu familial offrant des services à 7 \$: Désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un ou une responsable qui bénéficie du soutien d'un CPE qui détient lui-même un permis du MESSF¹. Des places à 7 \$ y sont offertes aux enfants admissibles.

Centre de la petite enfance (CPE) : Désigne un établissement qui fournit, dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs, s'adressant principalement aux enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation de la maternelle et qui, dans un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge.

Garderie : Désigne un établissement qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

Halte-garderie : Désigne un établissement qui fournit un service de garde dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants de façon irrégulière ou occasionnelle et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

Jardin d'enfants : Désigne un établissement qui fournit des services de garde dans une installation où l'on reçoit, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas quatre heures par jour, en groupe stable, au moins sept enfants âgés de deux à cinq ans auxquels on offre des activités se déroulant au cours d'une période fixe.

Services de garde à 7 \$: Désigne les établissements qui offrent des places à contribution réduite aux enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004, qui occupent une place donnant droit à une subvention en vertu de la Loi sur les CPE et autres services de garde. La contribution réduite est fixée à 7 \$ par jour ou par demi-journée de garde, quel que soit le mode de garde choisi par le parent (installation ou milieu familial).

1. Le MESSF a été scindé pour devenir le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Précisions fournies aux répondants

Les éléments d'information suivants ont été fournis à tous les répondants.

Garde régulière : Désigne l'utilisation d'un service de garde de façon prévisible selon une fréquence fixe; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine.

Garde irrégulière ou occasionnelle : Désigne l'utilisation d'un service de garde de façon imprévisible, selon une fréquence indéterminée.

Quelques définitions utiles à la lecture du rapport

Parents : Généralement, il s'agit du père ou de la mère de l'enfant ou de leur conjoint respectif. Dans de rares cas, il s'agit des grands-parents ou des responsables de la famille d'accueil.

Père : Généralement, il s'agit du père. Quelquefois, il peut s'agir d'une autre personne de sexe masculin (conjoint n'étant pas le père de l'enfant, grand-père, etc.).

Mère : Généralement, il s'agit de la mère. Quelquefois, il peut s'agir d'une autre personne de sexe féminin (conjointe n'étant pas la mère de l'enfant, grand-mère, etc.).

Familles utilisatrices d'un service de garde : Familles qui utilisent un service de garde pour au moins un de ses enfants.

Principale occupation : Désigne la principale occupation au moment de l'enquête.

Familles qui travaillent : Familles dont le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent.

Dans le cas des conjoints ayant déclaré le travail comme principale occupation au moment de l'enquête, trois indicateurs d'atypisme du travail ont été créés. Ce sont les suivants :

Horaire de travail non usuel : Désigne l'horaire des personnes qui déclarent travailler de façon générale le soir, la nuit ou selon un horaire en rotation ou un horaire variable. Sont aussi incluses dans cet horaire les personnes qui déclarent travailler autant le jour que la nuit (par exemple, de 5 h à 15 h), le jour que le soir (par exemple, de 12 h à 21 h) ou le soir et la nuit (par exemple, de 19 h à 7 h le lendemain) ainsi que celles qui travaillent la fin de semaine. En général, il s'agit d'un horaire de travail autre que le jour et en semaine.

Travail à temps partiel : Désigne le travail des personnes qui déclarent travailler moins de 30 heures par semaine.

Statut atypique d'emploi : Désigne le statut d'emploi des personnes qui déclarent avoir un travail à domicile, autonome ou à la pique, un horaire de travail imprévisible ou un cumul d'emplois.

Zones 1, 2 et 3 de Montréal : La région de Montréal a été subdivisée en trois zones selon l'indice de défavorisation du Conseil scolaire de l'Île-de-Montréal. La zone 1 correspond à la zone ayant l'indice de défavorisation le plus bas, la zone 2, à la zone intermédiaire, et la zone 3, à la zone ayant l'indice de défavorisation le plus élevé. Plus de détails sur la constitution et la délimitation des zones sont présentés aux pages 247 et 248 du chapitre 10 portant sur les aspects méthodologiques de l'enquête.

Situation des familles au regard de l'utilisation des services de garde (chapitre 2)

- Au Québec, parmi les familles ayant des enfants de moins de cinq ans, les proportions estimées pour l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, sont de :
 - un peu plus de 7 familles sur 10 (71,5 %);
 - environ les deux tiers (67,3 %) des enfants.
- Au regard de l'utilisation régulière des services de garde, les familles ayant des enfants de moins de cinq ans se répartissent, selon les proportions estimées, comme suit :
 - 59,2 % les utilisent exclusivement en raison du travail ou des études des parents;
 - 3,7 % les utilisent à la fois pour le travail ou les études et pour un autre motif;
 - 8,4 % les utilisent uniquement pour un autre motif que le travail ou les études;
 - 28,6 % n'en font aucune utilisation régulière.
- Chez les enfants de moins de cinq ans qui ne fréquentent pas les services de garde sur une base régulière, la non-utilisation des services de garde s'explique surtout par le fait que :
 - les parents préfèrent que l'enfant demeure avec eux à la maison (47,1 %);
 - l'un des parents est en congé de maternité, de paternité ou parental (30,1 %).

Utilisation des services de garde à 7 \$ et intérêt à les utiliser (chapitre 3)

- Dans les familles visées par l'enquête, un peu plus de la moitié recourent à un service de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus (52,3 %), ce qui représente environ 153 460 familles.
- Parmi les enfants de moins de cinq ans au Québec, environ la moitié sont gardés dans des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus (49,5 %), ce qui représente environ 185 830 enfants.
- Au Québec, parmi les enfants de moins de cinq ans gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, un peu moins des trois quarts le sont dans des services de garde à 7 \$ (73,2 %).
- Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, environ 88 % des enfants le sont, sur une base régulière, pour le travail ou les études des parents (88,1 %).
- Les parents seraient enclins à recourir, de façon régulière, à un service de garde à 7 \$ pour leur enfant avant son entrée à l'école :
 - pour environ 63 % des enfants qui ne faisaient pas l'objet d'une garde régulière et ne fréquentant pas la maternelle (63,2 %) au moment de l'enquête;

- pour environ 49 % des enfants qui se faisaient garder sur une base régulière dans un autre mode que les services de garde à 7 \$ et ne fréquentant pas la maternelle au moment de l'enquête (48,7 %).
- Parmi tous les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$:
 - un peu plus d'un enfant sur trois fréquente, sur une base régulière, un service de garde à 7 \$ (36,2 %), tandis qu'environ un sur cinq fréquente, sur une base régulière, un service de garde autre qu'à 7 \$ (21,6 %);
 - environ 42 % ne se font pas garder sur une base régulière (42,2 %).

Utilisation régulière des services de garde (chapitre 4)

- Dans l'ensemble des familles québécoises ayant au moins un enfant de moins de cinq ans, plus de 6 familles sur 10 ont recours sur une base régulière aux services de garde en raison du travail ou des études des parents (63,0 %).
- Environ 15 % des familles utilisatrices sur une base régulière des services de garde à 7 \$ comme principal mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, déclarent une utilisation régulière au-delà de leurs besoins des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services (15,5 %).
- Dans le cas de près de 9 enfants sur 10, le mode de garde utilisé régulièrement pour le travail ou les études des parents concorde totalement ou partiellement avec le mode souhaité (82,3 % : totalement; 6,9 % : partiellement).
- Environ une famille sur 10 utilisant sur une base régulière un service de garde en raison du travail ou des études, a recours à un second mode de garde de façon régulière en plus du premier (10,6 %).
- Parmi tous les enfants se faisant garder de façon régulière, environ 16 % se font garder pour un autre motif que le travail ou les études des parents (16,4 %).
- Parmi tous les enfants se faisant garder de façon régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents, environ la moitié (52,7 %) sont gardés pour le développement de l'enfant ou sa socialisation, environ 16 % pour préserver une place dans un service de garde à 7 \$ (15,8 %), environ 15 % pour la pratique d'une activité sportive, de loisir ou de détente des parents (14,9 %).

Utilisation irrégulière des services de garde (chapitre 5)

- Au Québec, environ 16 % des familles visées par l'enquête utilisent sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (15,7%).

- Très peu de familles utilisant irrégulièrement les services de garde en raison du travail ou des études des parents recourent aux services de garde à 7 \$ (4,1 %).
- Parmi les familles visées par l'enquête, plus de 7 sur 10 recourent sur une base irrégulière à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études (71,3 %) et, parmi celles-ci, un peu plus de 7 sur 10 recourent à un membre de la famille (au domicile de l'enfant : 41,5 % et en milieu familial : 30,0 %) comme mode de garde.

Préférences des familles en matière de services de garde (chapitre 6)

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus

Les principaux résultats selon l'âge des enfants sont les suivants :

- Enfants de moins de un an (proportion estimée des familles)
 - 55,0 % : au domicile de l'enfant;
 - 22,1 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 17,8 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de un an (proportion estimée des familles)
 - 29,0 % : au domicile de l'enfant;
 - 34,4 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 30,9 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de deux ans (proportion estimée des familles)
 - 11,5 % : au domicile de l'enfant;
 - 33,4 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 45,1 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de trois ans (proportion estimée des familles)
 - 6,3 % : au domicile de l'enfant;
 - 27,8 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 54,5 % : en garderie ou en CPE à 7 \$;
 - 6,9 % : au jardin d'enfants.
- Enfants de quatre ans (proportion estimée des familles)
 - 4,9 % : au domicile de l'enfant;
 - 21,8 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 58,3 % : en garderie ou en CPE à 7 \$;
 - 9,0 % : au jardin d'enfants.

- Environ 7 familles sur 10 ayant opté pour un mode de garde à l'extérieur du domicile pour l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, préfèrent qu'il soit près du domicile, peu importe l'âge de l'enfant.

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Peu importe l'âge de l'enfant, les trois mêmes choix recueillent la préférence des familles, soient le domicile de l'enfant, le milieu familial à 7 \$ et la garderie ou le CPE à 7 \$; le domicile de l'enfant présentant toujours la plus forte proportion estimée, à l'exception des préférences exprimées pour les enfants de quatre ans.

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

- Pour chaque âge des enfants, au moins 60 % des familles choisissent le domicile comme mode de garde.

Services de garde et travail atypique (chapitre 7)

Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Parmi les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, celles où la mère est en situation de travail atypique sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser régulièrement un service de garde, peu importe l'âge de l'enfant (sauf les enfants de moins de un an où le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé à l'utilisation).

Utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Parmi les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, celles où la mère a un horaire non usuel et celles où la mère a un statut atypique d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser, sur une base irrégulière, un service de garde, peu importe l'âge de l'enfant.

Préférences quant à l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus

- Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde que celles où la mère n'a pas cet horaire, sauf en ce qui concerne les enfants de moins de un an et les enfants de quatre ans.
- Les familles où la mère travaille à temps partiel sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde que celles où la mère travaille à temps plein, peu importe l'âge de l'enfant.

- Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde que celles où la mère ne présente pas ce statut, sauf pour ce qui est des enfants de moins de un an.

Analyse des facteurs explicatifs de l'utilisation des services de garde (chapitre 9)

- Au sein des familles de mère monoparentale ainsi que des familles biparentales où le père travaille, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, est dans presque tous les cas (à l'exclusion des mères monoparentales ayant un ou des enfants de moins de deux ans) plus grande lorsque la mère a un travail non atypique que lorsqu'elle a un travail atypique ou est à la maison.
- Relativement à tous les enfants utilisateurs des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus faible chez les enfants dont la mère a un travail atypique ou reste à la maison pour être avec ses enfants.
- Parmi les enfants utilisateurs de la garde régulière en raison du travail ou des études des parents, la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde en raison du travail ou des études est plus élevée lorsque la mère ou le père, ou encore les deux conjoints, ont un travail atypique plutôt que non atypique.
- Parmi les enfants dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier, la probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents est plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que dans les autres situations; elle est également plus élevée lorsque le père de famille biparentale a un travail atypique plutôt que non atypique.

Chapitre 1

Portrait des familles avec des enfants de moins de cinq ans

Les tableaux se rapportant au chapitre 1 se trouvent à l'annexe 1 du tome II.

Ce premier chapitre offre au lecteur un portrait détaillé de la population visée par l'enquête, afin de faciliter la mise en perspective des résultats obtenus quant aux besoins et aux préférences des familles en matière de services de garde. Pour ce faire, nous avons jugé intéressant de présenter, non seulement les caractéristiques sociodémographiques des familles et des enfants, mais aussi celles concernant l'occupation et l'emploi des conjoints.

1.1 Caractéristiques des familles visées par l'enquête

Cette section du chapitre traite des caractéristiques sociodémographiques des familles québécoises ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004. Les variables présentées sont les suivantes : l'organisation de la famille, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille, la présence d'enfants de cinq ans ou plus à la maison, le groupe d'âge des conjoints, le lieu de naissance des conjoints, le plus haut diplôme obtenu par les conjoints ainsi que le revenu annuel de la famille et de la mère.

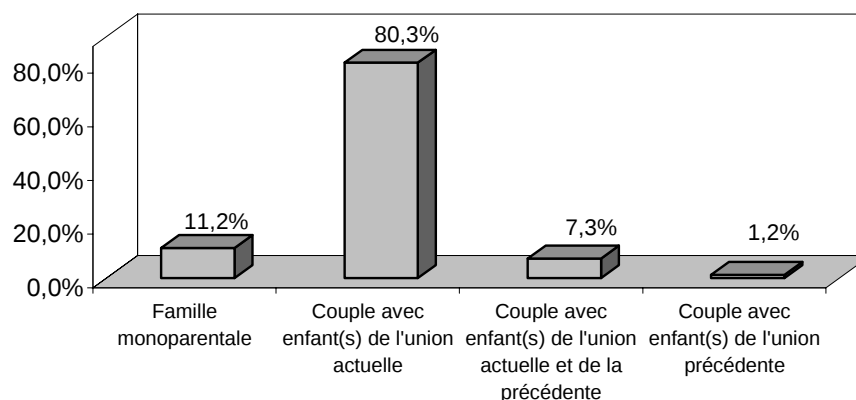
1.1.1 Organisation actuelle de la famille

La famille constituée d'un couple avec un ou plusieurs enfants de moins de cinq ans issus de l'union actuelle représente la situation la plus courante dans une proportion estimée à 80,3 %, suivie de loin par les familles monoparentales, soit 11,2 % des familles québécoises ayant des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 (figure 1.1). Les autres situations comptent pour moins de 10 % des familles (couples avec enfants de l'union actuelle et de la précédente : 7,3 % et couples avec enfants de l'union précédente : 1,2 %) (tableau 1.1).

La Mauricie (17,4 %), l'Outaouais (14,1 %) et la région de Montréal (13,3 %) affichent statistiquement des proportions plus élevées de familles monoparentales, comparativement au Bas-Saint-Laurent (6,5 %), au Saguenay–Lac-Saint-Jean (8,4 %), au Nord-du-Québec (8,2 %) et à la Chaudière-Appalaches (8,1 %) (tableau 1.1).

Figure 1.1

Distribution des familles avec des enfants de moins de cinq ans, selon l'organisation actuelle de la famille



1.1.2 Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille

Le nombre moyen d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004, par famille ciblée par l'enquête, est estimé à 1,28 (tableau 1.2). Le nombre moyen d'enfants de moins de cinq ans des familles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,23) est inférieur à celui de l'Estrie (1,32), de l'Abitibi-Témiscamingue (1,31), du Nord-du-Québec (1,32), de la Chaudière-Appalaches (1,32), de la Montérégie (1,30) et du Centre-du-Québec (1,31) (tableau 1.2).

Près des trois quarts des familles comptent un seul enfant de moins de cinq ans (73,8 %), près du quart, deux enfants (24,4 %), et environ 2 %, trois enfants ou plus (1,8 %) (tableau 1.3). En ce qui a trait à la répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de cinq ans par famille, on note peu de différences statistiquement significatives entre les régions. On remarque néanmoins que les familles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont plus nombreuses, en proportion, à ne compter que un enfant de moins de cinq ans (78,7 %), comparativement aux familles des autres régions, à l'exception de Montréal, de la Côte-Nord et de Laval qui ne se distinguent pas statistiquement de cette région.

1.1.3 Présence d'enfants de cinq ans ou plus à la maison

La population ciblée par l'enquête est celle des familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans et, par conséquent, elle n'exclut pas la présence d'enfants plus vieux vivant à la maison.

La répartition des familles ciblées par l'enquête selon le nombre d'enfants de moins de 12 ans est d'environ deux sur cinq pour un enfant (42,1 %), deux sur cinq aussi pour deux enfants (42,3 %), 12,3 %

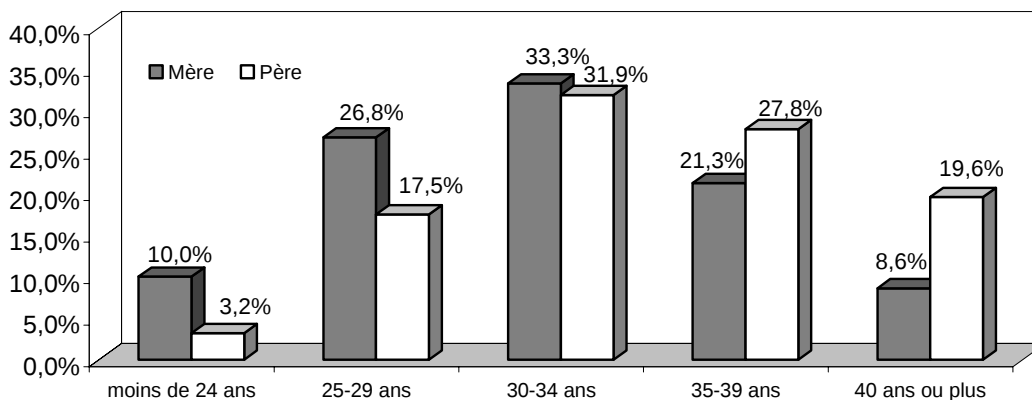
pour trois enfants et 3,4 % pour quatre enfants ou plus (tableau 1.4). Les familles du Centre-du-Québec (16,0 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (15,8 %) sont, en proportion, plus nombreuses à compter trois enfants de 12 ans ou moins, comparativement à la Capitale-Nationale (10,8 %), à la Mauricie (9,9 %), à la région de Montréal (11,1 %), à l'Outaouais (10,7 %), à la Côte-Nord (10,6 %) et à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (8,0 %).

Par ailleurs, on estime à 38,1 % la proportion des familles qui ont des enfants de 5 à 11 ans vivant à la maison (tableau 1.5) et à 8,3 % celles qui ont des enfants de 12 ans ou plus (tableau 1.6). Le lecteur intéressé trouvera des résultats supplémentaires sur la répartition de ces familles ainsi que sur le nombre moyen d'enfants de ces groupes d'âge aux tableaux 1.7 et 1.8.

1.1.4 Groupe d'âge des conjoints

Environ le tiers des mères des familles ciblées par l'enquête se situent dans le groupe d'âge des 30-34 ans (33,3 %), le quart parmi les 25-29 ans (26,8 %), le cinquième dans les 35-39 ans (21,3 %), le dixième chez les moins de 24 ans (10,0 %) et les 40 ans ou plus (8,6 %) (figure 1.2). Il y a plus de mères, en proportion, parmi les moins de 24 ans en Mauricie (16,8 %), en Abitibi-Témiscamingue (17,3 %) et dans le Nord-du-Québec (18,3 %) que dans la Capitale-Nationale (7,3 %), la région de Montréal (7,5 %), l'Outaouais (10,0 %), la Chaudière-Appalaches (10,4 %), Laval (6,5 %*) et la Montérégie (9,2 %) (tableau 1.9).

Figure 1.2
Distribution des familles selon le groupe d'âge de la mère et du père



Les pères des familles ciblées par l'enquête semblent plus âgés que les mères. En effet, près de 20 % des pères se situent dans le groupe des 40 ans ou plus (19,6 %), un peu moins de 30 % parmi les 35-39

ans (27,8 %), un peu plus de 30 % parmi les 30-34 ans (31,9 %), moins de 20 % dans le groupe des 25-29 ans (17,5 %) et moins de 5 % parmi les moins de 24 ans (3,2 %) (tableau 1.10). Les pères de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreux à se ranger dans le groupe des 40 ans ou plus (28,2 %), comparativement aux autres régions du Québec. Font exception les pères de la région de Laval qui ne présentent pas de différences statistiquement significatives avec ceux de la région de Montréal.

Le plus jeune des conjoints (ou le parent en situation monoparentale) se classe le plus souvent dans la catégorie des 30-34 ans; c'est le cas d'approximativement le tiers des familles ciblées par l'enquête (33,8 %), suivi par la catégorie des 25-29 ans chez plus du quart des familles (28,7 %). Le plus jeune des conjoints a au moins 35 ans dans plus de 25 % des familles (35-39 ans : 20,0 % et 40 ans ou plus : 7,0 %). Par ailleurs, parmi environ 11 % des familles ciblées, le plus jeune des conjoints a moins de 25 ans (10,5 %) (tableau 1.11). On peut observer certaines variations régionales en ce qui a trait à la catégorie d'âge du plus jeune des conjoints. Par exemple, le plus jeune des conjoints se situe dans la catégorie des 35-39 ans chez environ 20 % des familles ciblées (20,0 %); cette dernière proportion est estimée à 25,4 % dans la région de Montréal et elle est supérieure à celle des autres régions, sauf pour la Capitale-Nationale, l'Outaouais, Laval et la Montérégie qui ne diffèrent pas de façon significative de la région de Montréal (tableau 1.11).

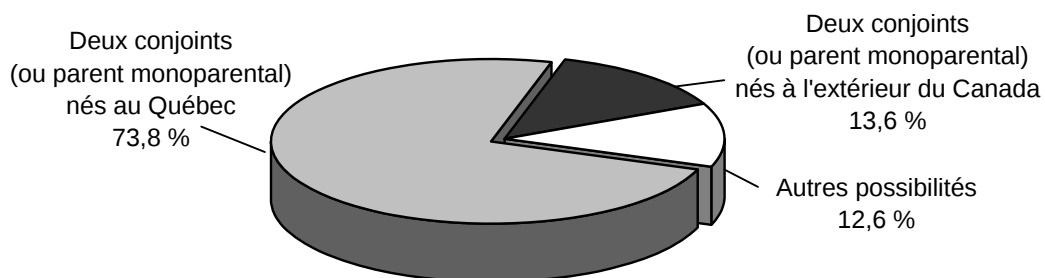
1.1.5 Lieu de naissance des conjoints

Le lieu de naissance des conjoints se divise en trois catégories : au Québec, ailleurs au Canada ou à l'extérieur du Canada. Les prochains résultats sont tirés des tableaux 1.12 et 1.13. Que ce soit la mère ou le père, environ 80 % des conjoints des familles ciblées par l'enquête sont nés au Québec (mères : 79,6 % et pères : 78,1 %), moins de 5 % ailleurs au Canada (mères : 4,1 % et pères : 3,9 %) et moins de 20 % à l'extérieur du Canada (mères : 16,3 %; pères : 18,0 %). Il y a proportionnellement moins de conjoints de la région de Montréal (mères : 53,3 % et pères : 47,6 %), de l'Outaouais (mères : 65,1 % et pères : 66,9 %) et de Laval (mères : 70,1 % et pères : 68,2 %) qui sont nés au Québec, comparativement aux autres régions. Environ 40 % des conjoints de la région de Montréal (mères : 42,2 % et pères : 47,5 %) et environ 30 % de ceux de Laval (mères : 28,0 % et pères : 30,3 %) sont nés à l'extérieur du Canada, et ce, dans des proportions estimées supérieures à celles des conjoints des autres régions. Par ailleurs, approximativement le quart des conjoints de l'Outaouais sont nés ailleurs au Canada (mères : 27,0 % et pères : 24,6 %), comparativement à environ 5 % et moins dans les autres régions (5,0 %).

À la figure 1.3 et au tableau 1.14, on note que, parmi environ les trois quarts des familles québécoises ayant des enfants de moins de cinq ans, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont

nés au Québec (73,8 %) et que, dans moins de 15 % des familles, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (13,6 %). Enfin, chez près de 13 % des familles (12,6 %), on trouve des combinaisons variées, par exemple : l'un des conjoints est né au Québec, l'autre à l'extérieur du Québec ou ailleurs au Canada ou encore à l'extérieur du Canada. Malgré des précisions – de faibles à passables – relativement aux estimations des autres régions, on observe que la région de Montréal se distingue nettement, avec plus du tiers des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (37,9 %) ainsi que Laval, avec près du quart (23,4 %).

Figure 1.3
Distribution des familles selon le lieu de naissance des conjoints



1.1.6 Plus haut diplôme obtenu par les conjoints

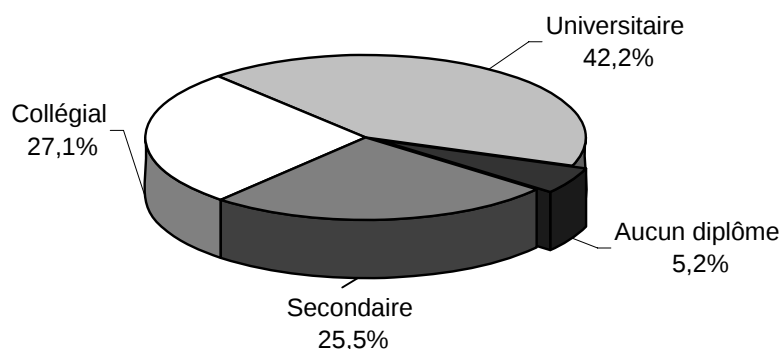
Les tableaux 1.15 et 1.16 montrent que près de 90 % des mères ou des pères des familles ciblées par l'enquête ont obtenu au moins un diplôme du secondaire. Les proportions estimées sont de l'ordre de 30 % pour un diplôme du secondaire (mères : 29,9 % et pères : 34,2 %), de 25 % pour un diplôme collégial (mères : 27,6 % et pères : 24,8 %), d'un peu plus de 30 % pour un diplôme universitaire (mères : 34,1 % et pères : 31,3 %) et de 10 % pour aucun diplôme (mères : 8,5 % et pères : 9,7 %).

L'Abitibi-Témiscamingue (15,7 %), le Nord-du-Québec (15,5 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (16,6 %) montrent des proportions estimées avoisinant 15 % pour les mères sans diplôme, comparativement à des proportions variant de 5 % à 10 % pour les mères du Bas-Saint-Laurent (8,4 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (7,9 %), de la Capitale-Nationale (4,5 %*), de la région de Montréal (8,0 %), de la Chaudière-Appalaches (6,7 %), de Laval (5,4 %*), des Laurentides (9,0 %) et de la Montérégie (7,9 %) (tableau 1.15).

La distribution des pères non diplômés selon les régions suit sensiblement le même profil que celle des mères. La proportion estimée de pères n'ayant aucun diplôme est d'approximativement 20 % en Abitibi-Témiscamingue (18,4 %), dans le Nord-du-Québec (17,2 %), en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19,0 %) et en Lanaudière (16,4 %) et elle est plus grande que celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (10,6 %), de la Capitale-Nationale (5,4 %*), de la région de Montréal (6,2 %), de l'Outaouais (11,0 %), de la Chaudière-Appalaches (10,8 %), de Laval (5,4 %**) et de la Montérégie (9,5 %) (tableau 1.16).

La distribution des familles ciblées par l'enquête selon le diplôme du conjoint ayant obtenu le plus haut diplôme diffère légèrement de celle qui se dessine pour chacun des conjoints séparément. Dans un peu plus de deux familles sur cinq, l'un des conjoints (ou le parent en situation monoparentale) est titulaire d'un diplôme universitaire (42,2 %) et, dans environ 5 % des familles, aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'a de diplôme (5,2 %) (figure 1.4). Les familles où l'un des conjoints est titulaire d'un diplôme universitaire sont plus nombreuses, en proportion, dans la Capitale-Nationale (49,4 %), la région de Montréal (53,6 %), l'Outaouais (44,0 %), Laval (48,9 %) et la Montérégie (42,6 %), comparativement aux autres régions du Québec (tableau 1.17).

Figure 1.4
Distribution des familles selon le plus haut diplôme obtenu des conjoints

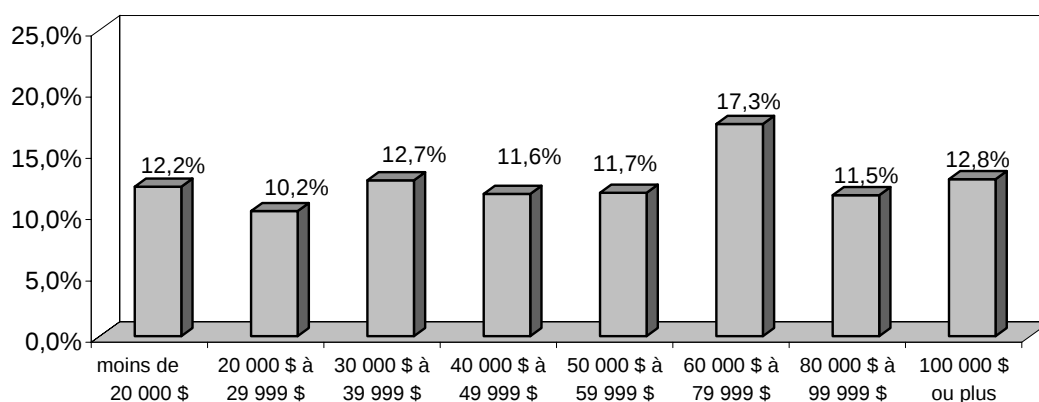


1.1.7 Revenu annuel

En ce qui a trait au revenu familial, signalons qu'il se rapporte au revenu annuel brut de toutes sources. Les familles québécoises comptant des enfants de moins de cinq ans se répartissent comme suit : quelque 12 % des familles québécoises ciblées ont un revenu de moins de 20 000 \$ (12,2 %), environ 23 % des familles disposent d'un revenu variant entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (22,9 %), quelque 23 %, d'un revenu variant entre 40 000 \$ et 59 999 \$ (23,3 %), et approximativement 42 % des familles affichent un revenu de 60 000 \$ ou plus (41,6 %) (figure 1.5 et tableau 1.18).

Toujours en ce qui concerne le revenu familial, on remarque certaines différences régionales, plus particulièrement si l'on examine les deux catégories extrêmes de revenus. Par exemple, les familles de la région de Montréal sont plus nombreuses, en proportion, à déclarer un revenu familial de moins de 20 000 \$ (20,4 %), comparativement aux autres régions, à l'exception de la Mauricie et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui ne s'en différencient pas statistiquement. Du côté des familles déclarant un revenu de 100 000 \$ ou plus, il y en a davantage dans l'Outaouais (20,4 %), comparativement aux autres régions, sauf Laval, les Laurentides et la Montérégie qui ne s'en distinguent pas de façon significative (tableau 1.18).

Figure 1.5
Distribution des familles selon le revenu familial



Relativement au revenu personnel des mères¹, qui se rapporte aussi au revenu annuel brut, plus de 10 % de ces femmes ne disposent d'aucun revenu (13,7 %); environ le tiers affiche un revenu variant de 1 \$ à 19 999 \$ (32,0 %) ou de 20 000 \$ à 39 999 \$ (20 000 \$ à 29 999 \$: 19,6 % et 30 000 \$ à 39 999 \$: 14,9 %) et environ 20 % ont un revenu de 40 000 \$ ou plus (19,8 %) (tableau 1.19). Ce sont les mères de la région de Montréal qui déclarent, dans une plus grande proportion, n'avoir aucun revenu (18,2 %). Cette proportion estimée n'est toutefois pas statistiquement supérieure à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Nord-du-Québec, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.

1.2 Caractéristiques des enfants visés par l'enquête

Les répondants nous renseignent sur l'âge, le sexe, la garde partagée et la fréquentation de la maternelle pour chacun des enfants de moins de cinq ans de la famille.

1. La donnée sur le revenu personnel était recueillie seulement auprès du répondant ou de la répondante. La majorité (85,9 %) des répondants étaient des mères.

1.2.1 Âge et sexe des enfants

On trouve environ 20 % des enfants pour chacun des cinq âges ciblés dans l'enquête : 19,7 % moins de un an, 19,9 % un an, 20,1 % deux ans, 20,4 % trois ans et 20,0 % quatre ans (tableau 1.20).

La distribution des enfants selon le sexe est de 48,0 % pour les filles et de 52,0 % pour les garçons (tableau 1.21).

1.2.2 Garde partagée

La définition de « garde partagée » utilisée dans cette enquête provient du Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants, édicté en vertu du Code de procédure civile (L.R.Q., c.C-25); cette notion est applicable lorsque chacun des parents assume au moins 40 % du temps de garde des enfants. Environ 2 % des enfants ciblés par l'enquête vivent cette situation (2,2 %) (tableau 1.22). Mentionnons qu'à ces âges, la majorité des enfants vivent avec leurs deux parents (voir figure 1.1). On n'observe pas d'association entre la région et la garde partagée (tableau 1.22).

1.2.3 Fréquentation de la maternelle

Seuls les parents d'enfants âgés de quatre ans au 30 septembre 2004 ont répondu aux questions sur la fréquentation de la maternelle cinq ans (à la suite d'une dérogation) ou de la maternelle quatre ans offerte par le ministère de l'Éducation. Plus de 8 enfants sur 10 ne fréquentent aucune maternelle (83,6 %), environ 15 % vont à la maternelle quatre ans (14,9 %) et environ 2 % à la maternelle cinq ans (1,5 %*) (tableau 1.23). Les enfants du Bas-Saint-Laurent (40,1 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (48,9 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux des autres régions à fréquenter la maternelle quatre ans.

1.3 Caractéristiques de l'occupation et de l'emploi des conjoints

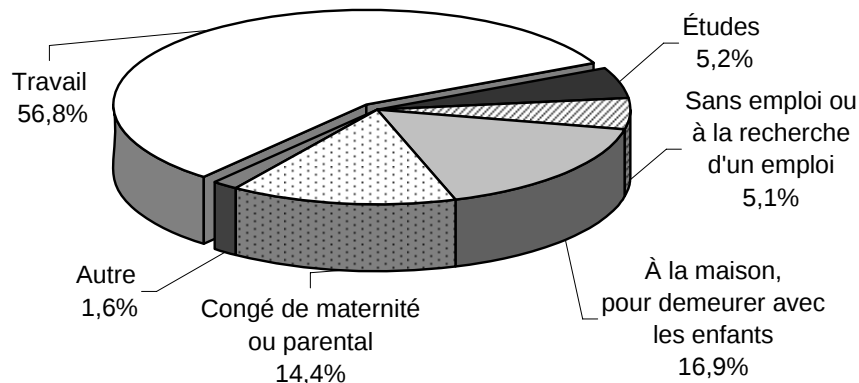
Comme mentionné précédemment, l'un des objectifs de l'enquête 2004 est d'obtenir plus d'information sur les réalités et les préférences des familles selon les particularités de la situation de travail des conjoints. Cette section du chapitre 1 décrit d'abord la principale occupation des conjoints au moment de l'enquête et documente, pour les parents ayant déclaré le travail ou les études, leur situation en fonction des

variables suivantes : situation d'emploi, périodes de la semaine et de la journée travaillées, périodes d'études, nombre d'heures de travail hebdomadaire et prévisibilité de l'horaire des conjoints. Elle se termine par la présentation de situations de travail non usuelles, résumées principalement par trois indicateurs d'atypisme du travail et par des données sur l'occupation d'un travail saisonnier.

1.3.1 Principale occupation des conjoints

La principale occupation des mères dans les familles ayant au moins un enfant de moins de cinq ans, au moment de l'enquête, se partage essentiellement entre le travail, le congé de maternité ou parental et le fait de rester à la maison avec les enfants. Un peu plus de 55 % des mères travaillent (56,8 %), un peu plus de 30 % sont à la maison pour demeurer avec les enfants (16,9 %) ou en congé de maternité ou en congé parental (14,4 %), environ 5 % sont aux études (5,2 %), environ 5 % aussi sont sans emploi ou à la recherche d'un emploi (5,1 %) et moins de 2 % ont une autre occupation (1,6 %) (figure 1.6 et tableau 1.24).

Figure 1.6
Distribution des familles selon la principale occupation de la mère



Les mères des familles de la Capitale-Nationale (61,3 %), de la Chaudière-Appalaches (61,3 %) et du Centre-du-Québec (61,4 %) sont proportionnellement plus nombreuses à travailler que les mères des familles du Saguenay-Lac-Saint-Jean (50,8 %), de la Mauricie (53,2 %) et de la région de Montréal (51,3 %). En contrepartie, près de une mère sur cinq au Saguenay-Lac-Saint-Jean (19,4 %), dans la région de Montréal (19,9 %) et dans le Nord-du-Québec (19,8 %) est à la maison pour demeurer avec les enfants. Elles sont plus nombreuses, en proportion, dans cette situation que celles de la Capitale-Nationale (11,8 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,3 %). On note également que les mères du Saguenay-Lac-Saint-Jean (17,4 %), de la Chaudière-Appalaches (16,8 %) et de la Montérégie (16,3 %)

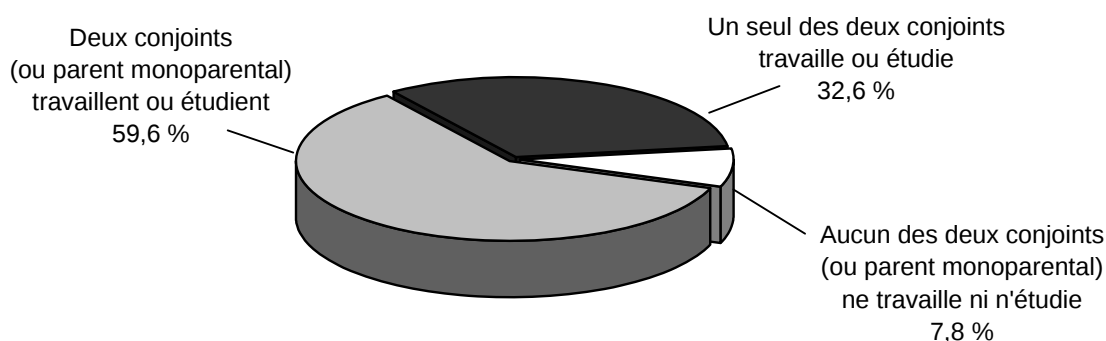
sont proportionnellement plus nombreuses en congé de maternité ou parental, comparativement aux mères de la région de Montréal (12,0 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (10,6 %) (tableau 1.24).

Si un peu plus de 55 % des mères des familles visées par l'enquête travaillent, cette proportion augmente à quelque 90 % chez les pères. La proportion estimée pour la principale occupation des pères est de 90,0 % pour ce qui est du travail, de 4,5 % pour les sans-emploi ou à la recherche d'un emploi, de 2,6 % aux études, de 1,6 % à la maison pour un autre motif que d'être sans emploi et de 1,4 % dans le cas d'une autre occupation (tableau 1.25).

Les pères des régions de Montréal (82,9 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (83,3 %) sont proportionnellement moins nombreux à travailler que les pères des autres régions (tableau 1.25).

Dans quelque 60 % des familles ayant des enfants de moins de cinq ans, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (59,6 %); dans environ le tiers des familles, seulement l'un des deux conjoints est en situation de travail ou d'études (32,6 %) et, dans près de 8 % des familles, aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ou n'étudie (7,8 %) (figure 1.7).

Figure 1.7
Distribution des familles selon la principale occupation des conjoints



On remarque certaines variations sur le plan régional. À titre d'exemple, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient dans près des deux tiers des familles de la Capitale-Nationale (66,5 %), comparativement à environ 55 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean (53,8 %), en Mauricie (57,2 %), dans la région de Montréal (54,7 %), en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (57,6 %), à Laval (58,0 %) et dans les Laurentides (58,7 %). En contrepartie, la proportion estimée de la principale occupation où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ou n'étudie

est plus grande dans les familles des régions de Montréal (11,5 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (12,1 %), comparativement aux familles des autres régions, à l'exception de la Mauricie, de l'Outaouais, de Laval et de Lanaudière qui ne se distinguent pas de ces deux régions (tableau 1.26).

1.3.2 Situation d'emploi des conjoints

La majorité des mères en situation de travail ont un travail salarié (85,0 %) ou un travail autonome ou à la pige (13,5 %). Moins de 2 % des mères cumulent plus d'un emploi (1,4 %) (tableau 1.27). On n'observe pas de lien significatif entre la région et la situation de travail de la mère.

La distribution des pères au travail, quant à leur situation de travail, ressemble à celle des mères : 82,4 % ont un travail salarié, 15,9 %, un travail autonome ou à la pige, et 1,6 % cumulent des emplois (tableau 1.28). Les pères des familles de la Côte-Nord (92,0 %) et du Nord-du-Québec (94,4 %) sont plus nombreux, en proportion, à détenir un travail salarié, comparativement aux pères de presque toutes les autres régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de l'Abitibi-Témiscamingue qui ne se différencient pas statistiquement de ces deux régions.

Dans près des trois quarts des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent (74,2 %), les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont salariés; dans le cas d'environ 20 % de ces familles, un seul des deux conjoints est salarié (19,7 %) et dans environ 6 % des familles, ni l'un ni l'autre des conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'est salarié (6,2 %) (tableau 1.29). Dans le Centre-du-Québec, la proportion estimée de familles où les deux conjoints sont salariés (69,1 %) est inférieure à celle de la Mauricie (77,8 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (81,2 %), de la Côte-Nord (82,3 %) et du Nord-du-Québec (80,0 %).

1.3.3 Période de la semaine travaillée par les conjoints

Les heures normales de travail des mères en situation de travail sont généralement concentrées dans la semaine. En effet, environ les trois quarts des mères travaillent durant la semaine (76,4 %), un peu moins du quart durant la semaine et la fin de semaine (23,0 %), et une infime proportion durant la fin de semaine seulement (0,6 %*) (tableau 1.30). Les mères de l'Outaouais sont plus nombreuses à travailler durant la semaine (84,4 %), comparativement aux mères des autres régions, hormis la région de Montréal, Laval et la Montérégie qui ne diffèrent pas de façon significative de l'Outaouais.

Il semble que les jours travaillés par les pères chevauchent plus la semaine et la fin de semaine que ceux des mères. En effet, environ 71 % des pères travaillent uniquement pendant la semaine (70,6 %) et approximativement 29 % à la fois pendant la semaine et la fin de semaine (29,0 %) (tableau 1.31). Comme les mères, les pères sont peu nombreux à travailler uniquement la fin de semaine (0,4 %*). Ce sont principalement les pères de la Côte-Nord (43,0 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (40,4 %) qui travaillent durant la semaine et la fin de semaine, comparativement aux pères des autres régions, à part le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et Lanaudière, qui ne se distinguent pas statistiquement de ces deux régions.

Dans près de 6 familles sur 10 où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, on ne travaille que la semaine (59,4 %); dans près de 3 familles sur 10, l'un des deux conjoints travaille la fin de semaine (29,8 %) et, dans environ une famille sur 10, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent la fin de semaine (10,8 %) (tableau 1.32). C'est principalement en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que se range la plus forte proportion estimée de familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent la fin de semaine (19,3 %) par rapport à la Capitale-Nationale (10,7 %), à l'Estrie (11,5 %), à la région de Montréal (10,3 %), à l'Outaouais (5,8 %*), à Lanaudière (10,5 %), aux Laurentides (10,6 %), à la Montérégie (10,0 %) et au Centre-du-Québec (11,6 %).

1.3.4 Période de la journée travaillée par les conjoints

Environ 80 % des mères qui travaillent le font le jour principalement (79,5 %) et environ 11 % ont un horaire variable (10,5 %). Les 10 % des autres mères se distribuent ainsi : 3,2 % travaillent le soir, 1,0 % la nuit, 1,9 % le jour et le soir, 2,4 % ont un horaire en rotation et 1,6 %, un autre horaire (tableau 1.33). La proportion estimée des mères de la Mauricie (73,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (71,8 %) qui travaillent généralement le jour est moindre que celle des mères des régions de Montréal (82,8 %) et de l'Outaouais (88,0 %).

Comme les mères, la majorité des pères qui travaillent le font aussi principalement le jour, mais dans une proportion estimée moindre que ces dernières (mères : 79,5 % et pères : 70,9 %). En contrepartie, les pères semblent plus nombreux que les mères à travailler selon un horaire en rotation (5,9 %) et selon un horaire à la fois de jour et de soir (4,2 %). Les pères se répartissent ainsi entre les autres périodes de la journée travaillées : 12,2 % ont un horaire variable, 3,2 % travaillent le soir, 2,2 % la nuit, et 1,4 % ont un autre horaire (tableau 1.34). Près de un père sur deux travaille principalement le jour dans le Nord-du-Québec (46,8 %); cette proportion est plus faible que celle estimée dans les autres régions, hormis la

Côte-Nord qui ne s'en différencie pas de façon significative. Les pères de l'Abitibi-Témiscamingue (21,6 %), de la Côte-Nord (24,5 %), et du Nord-du-Québec (32,5 %) sont, en proportion, plus nombreux à avoir un horaire en rotation que ceux des autres régions (tableau 1.34).

Dans les familles où les deux conjoints travaillent, on note que, dans approximativement trois familles sur cinq (61,3 %), les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent principalement le jour et que, dans environ 9 % des familles, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent le soir ou la nuit, ou selon un horaire en rotation ou un horaire variable (9,0 %) (tableau 1.35). Dans près de 3 familles sur 10, l'un des deux conjoints travaille le soir ou la nuit ou selon un horaire en rotation ou variable (29,7 %). Dans le Nord-du-Québec, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent le jour dans environ deux familles sur cinq (40,5 %). Ces familles sont moins nombreuses, en proportion, que celles de la majorité des autres régions où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont cet horaire de travail. Notons que le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne se distinguent pas, à cet égard, de façon significative du Nord-du-Québec.

1.3.5 Période d'études des conjoints

La majorité des mères ou des pères ayant déclaré les études comme principale occupation voient leurs heures normales d'études (y compris la fréquentation de l'établissement d'enseignement) surtout concentrées le jour pendant la semaine (mères : 85,5 % et pères : 76,9 %) (tableaux 1.36 et 1.37). On n'observe pas d'association entre la région et la période d'études, tant chez les mères que les pères.

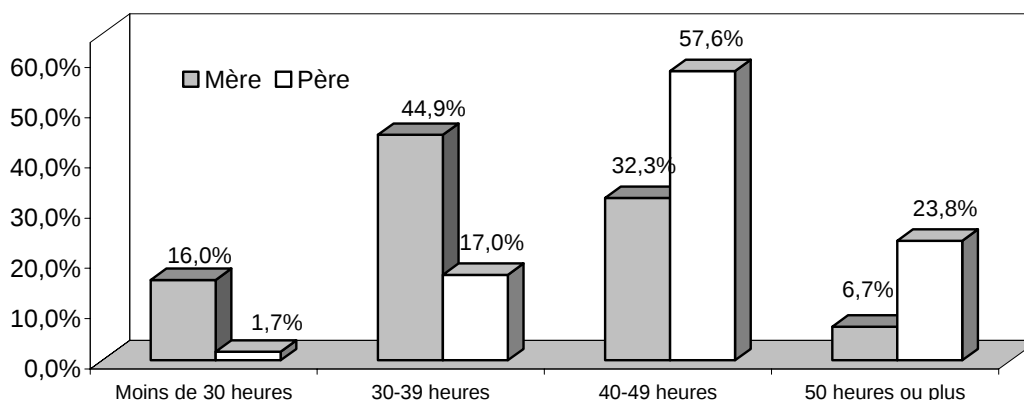
1.3.6 Nombre d'heures de travail hebdomadaire des conjoints

Les mères semblent travailler moins d'heures par semaine que les pères (figure 1.8). Ainsi, la proportion estimée des familles où les mères travaillent et celle des familles où les pères travaillent sont de 16,0 % (mères) et de 1,7 % (pères) dans la catégorie de moins de 30 heures par semaine, de 44,9 % (mères) et de 17,0 % (pères) dans la catégorie de 30 à 39 heures par semaine, de 32,3 % (mères) et de 57,6 % (pères) dans la catégorie de 40 à 49 heures par semaine et de 6,7 % (mères) et de 23,8 % (pères) dans la catégorie de 50 heures ou plus par semaine (tableaux 1.38 et 1.39).

Les mères du Nord-du-Québec sont plus nombreuses, en proportion, à travailler moins de 30 heures par semaine (26,7 %), comparativement aux mères de la plupart des autres régions, excepté le Bas-Saint-

Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, Laval et Lanaudière qui, statistiquement, ne diffèrent pas du Nord-du-Québec (tableau 1.38).

Figure 1.8
Distribution des mères et des pères selon le nombre d'heures travaillées par semaine



Les pères de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont proportionnellement plus nombreux à travailler plus de 50 heures par semaine (34,5 %), comparativement aux pères de la majorité des autres régions, hormis Laval et le Centre-du-Québec qui ne se distinguent pas de façon significative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (tableau 1.39).

1.3.7 Prévisibilité de l'horaire de travail des conjoints

Plus de 85 % des mères au travail ont un horaire de travail prévisible (88,4 %) (tableau 1.40). Il y a peu de différences régionales, outre les proportions estimées des mères déclarant avoir un horaire de travail prévisible dans la Capitale-Nationale (91,6 %), l'Outaouais (91,3 %) et Lanaudière (91,1 %), qui sont plus élevées que celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (83,6 %) et de la Côte-Nord (84,2 %) (tableau 1.40).

Chez les pères au travail, c'est un peu plus de 80 % qui déclarent avoir un horaire de travail prévisible (83,2 %) (tableau 1.41). On n'observe pas de relation significative entre les régions et le caractère prévisible ou non de l'horaire de travail du père.

Lorsque les conjoints travaillent, les deux ont un horaire prévisible dans environ 77 % des familles (77,1 %). Pour ce qui concerne quelque 4 % des familles, les deux conjoints (ou le parent en situation

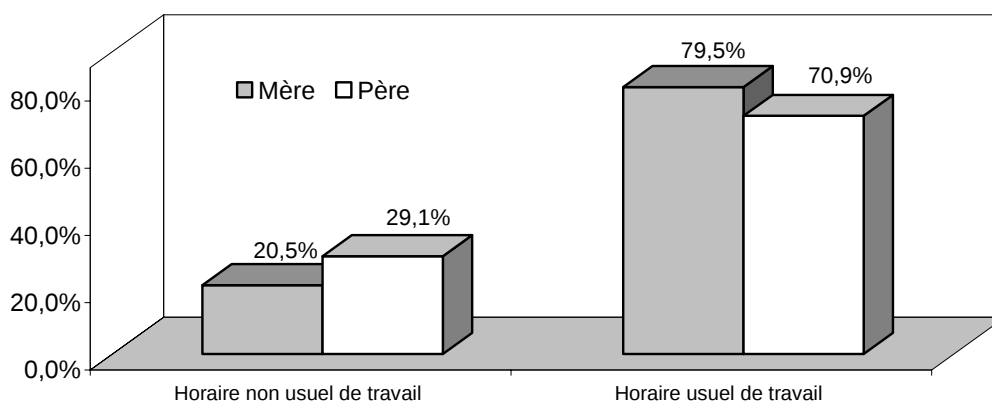
monoparentale) n'ont pas d'horaire prévisible (4,2 %) et, dans 19 % des familles, seulement l'un des conjoints a un horaire prévisible (18,7 %) (tableau 1.42). La Capitale-Nationale (79,7 %), l'Outaouais (79,2 %), la Montérégie (78,7 %) et le Centre-du-Québec (79,9 %) ont des proportions estimées de familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire prévisible plus élevées que le Saguenay–Lac-Saint-Jean (69,1 %).

1.3.8 Indicateur d'atypisme 1 : horaire non usuel de travail

Toutes les personnes qui déclarent travailler généralement le soir, la nuit, la fin de semaine ou ayant un horaire en rotation ou un horaire variable ont un horaire non usuel de travail. Sont aussi incluses dans la catégorie d'horaire non usuel de travail les personnes qui déclarent travailler tant le jour que la nuit (par exemple, de 5 h à 15 h), tant le jour que le soir (par exemple, de 12 h à 21 h) ou tant le soir que la nuit (par exemple, de 19 h à 7 h le lendemain).

À la figure 1.9, on remarque qu'environ 21 % des mères au travail ont un horaire de travail non usuel (20,5 %) (tableau 1.43). Chez les pères, cette proportion est estimée à 29,1 % (tableau 1.44). Les mères de la Mauricie (26,7 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (28,2 %), sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un horaire de travail non usuel, comparativement aux mères de la région de Montréal (17,2 %) et de l'Outaouais (12,0 %) (tableau 1.43). Chez les pères, à peu près un sur deux du Nord-du-Québec suit un tel horaire (53,2 %). Cette proportion estimée dépasse largement les proportions des autres régions, outre la Côte-Nord qui ne diffère pas de façon significative du Nord-du-Québec (tableau 1.44).

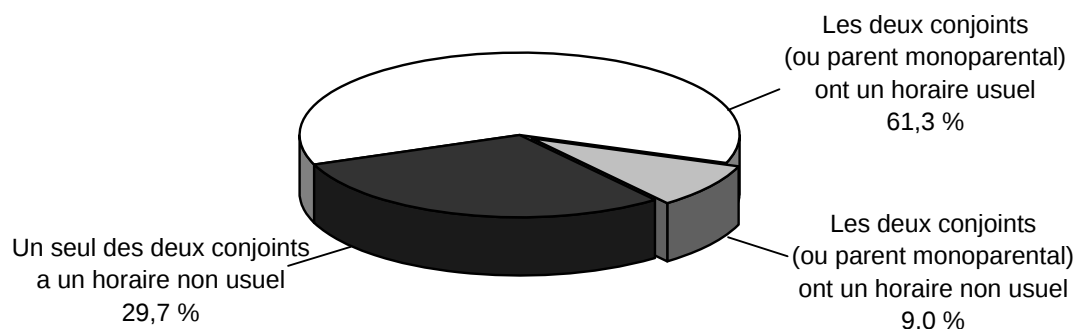
Figure 1.9
Distribution des mères et des pères selon l'horaire usuel ou non de travail



Dans la majorité des familles où les conjoints travaillent, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire usuel de travail (61,3 %) (figure 1.10). Dans environ 30 % des familles au

travail, l'un des conjoints a un horaire non usuel de travail (29,7 %) et, dans près de une famille sur 10, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire non usuel de travail (9,0 %) (tableau 1.45). Ce sont les familles de l'Outaouais qui ont la plus forte proportion estimée des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) qui bénéficient d'un horaire usuel de travail (73,8 %), à l'exception des familles de Laval qui ne s'en différencient pas statistiquement. Inversement, la plus grande proportion estimée des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire non usuel de travail se trouve dans la Côte-Nord (15,6 %) et se distingue de celles de la région de Montréal (8,2 %*), de l'Outaouais (5,8 %*), de la Chaudière-Appalaches (8,3 %), des Laurentides (8,4 %*) et de la Montérégie (7,7 %*) (tableau 1.45).

Figure 1.10
Distribution des familles qui travaillent selon l'horaire non usuel de travail des conjoints



1.3.9 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Dans cette enquête, les conjoints qui déclarent travailler moins de 30 heures par semaine ont un travail à temps partiel. Environ 16 % des mères ont ce type de travail (16,0 %), comparativement à une infime proportion des pères (1,7 %) (figure 1.11). On ne détecte aucun écart régional quant au travail à temps partiel chez les pères (tableau 1.47). Par ailleurs, quelques disparités régionales sont observables chez les mères. Par exemple, approximativement le quart des mères du Nord-du-Québec (26,7 %) déclarent travailler à temps partiel. Cette proportion estimée est supérieure à celle de la majorité des autres régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de Laval et de Lanaudière qui ne se différencient pas de façon significative du Nord-du-Québec (tableau 1.46).

Si les conjoints travaillent, les proportions estimées sont les suivantes : dans 83,0 % des familles, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont à temps plein, dans 15,0 % des cas, l'un des deux conjoints est à temps partiel, et dans 2,0 % des cas, les deux conjoints (ou le parent en situation

monoparentale) sont à temps partiel (figure 1.12). C'est dans les familles de l'Outaouais que se trouve la plus forte proportion des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) qui travaillent à temps plein (90,0 %), comparativement aux autres régions, à part la Capitale-Nationale, l'Estrie, la Côte-Nord, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Montérégie qui ne s'en distinguent pas statistiquement (tableau 1.48).

Figure 1.11
Distribution des mères et des pères selon le travail à temps partiel ou à temps plein

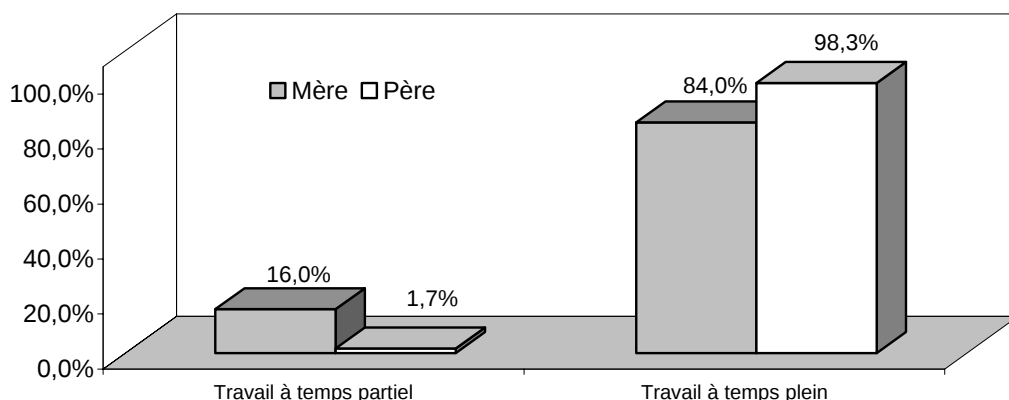
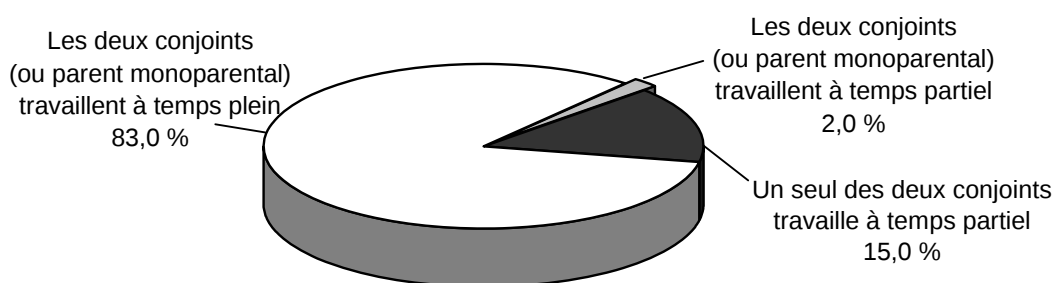


Figure 1.12
Distribution des familles qui travaillent selon le travail à temps partiel des conjoints



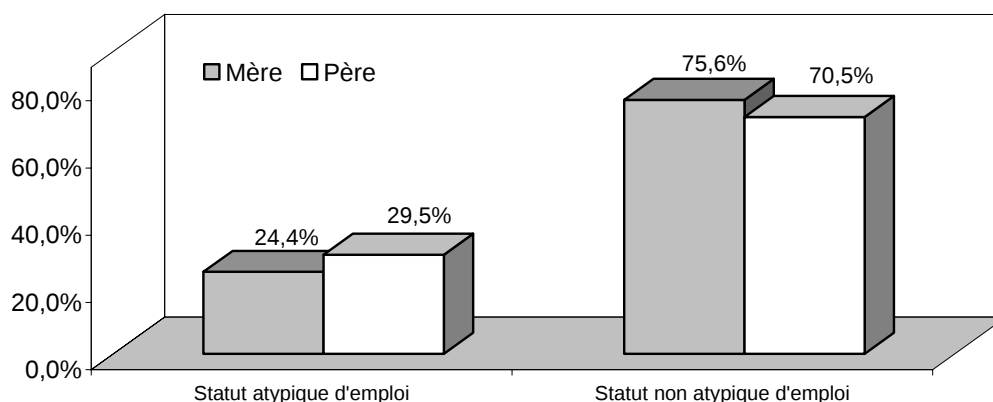
1.3.10 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les mères ou les pères désignés comme ayant un statut atypique d'emploi présentent au moins l'une des caractéristiques suivantes : travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois (figure 1.13). Si près du quart des mères (24,4 %) (tableau 1.49) ont l'une de ces

caractéristiques de travail, la même proportion estimée chez les pères augmente à environ 30 % (29,5 %) (tableau 1.50).

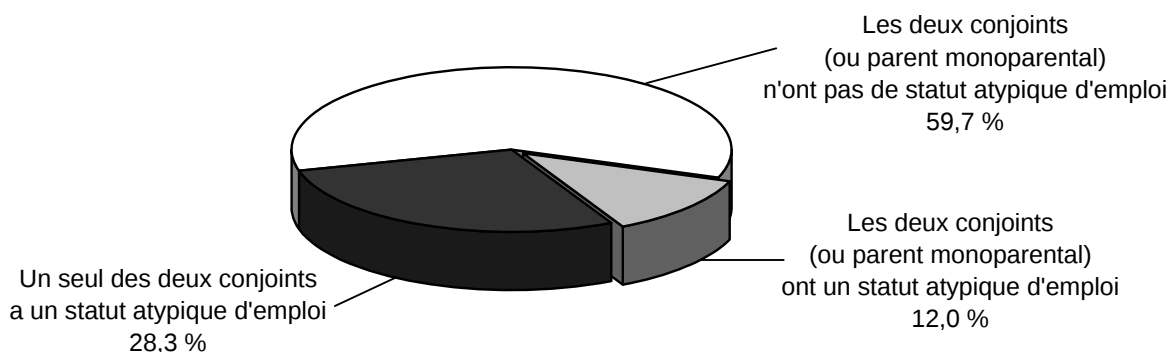
S'il n'y a pas d'association entre la région et un statut atypique d'emploi chez les mères (tableau 1.49), on remarque chez les pères qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir ce statut en Estrie (29,9 %), dans la région de Montréal (32,6 %), en Outaouais (30,4 %), en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (31,3 %), à Laval (32,9 %), dans Lanaudière (32,3 %) et dans le Centre-du-Québec (29,9 %), comparativement à l'Abitibi-Témiscamingue (23,2 %), à la Côte-Nord (22,4 %) et au Nord-du-Québec (18,4 %) (tableau 1.50).

Figure 1.13
Distribution des mères et des pères selon le statut atypique d'emploi ou non



Environ trois familles sur cinq (59,7 %), où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, ne présentent pas de statut atypique d'emploi, tandis que, dans 12,0 % d'entre elles, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont ce statut d'emploi et que, dans 28,3 % des cas, l'un des deux conjoints en possède un (figure 1.14). Peu de différences régionales ont été révélées par l'enquête. On remarque que les familles de l'Abitibi-Témiscamingue, où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'ont pas de statut atypique d'emploi (64,5 %), sont plus nombreuses, en proportion, que celles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (52,6 %). Par contre, c'est dans la région de Montréal (15,2 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (15,9 %) qu'on observe la plus forte proportion de familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un statut d'emploi atypique, comparativement au Bas-Saint-Laurent (8,5 %), à la Côte-Nord (7,9 %*) et au Nord-du-Québec (6,8 %*) (tableau 1.51).

Figure 1.14
Distribution des familles qui travaillent selon le statut atypique d'emploi des conjoints



1.3.11 Emploi saisonnier des conjoints au cours des 12 derniers mois

On a demandé à tous les individus ayant participé à l'enquête s'ils avaient occupé un emploi saisonnier au cours des 12 derniers mois. Au besoin, des précisions étaient fournies aux répondants. À titre d'exemple, un emploi d'enseignant n'est pas saisonnier, mais le pêcheur, le préposé au déneigement ou la personne pourvue d'un emploi d'été lié au tourisme a un travail saisonnier. Dans le cas d'une réponse positive, les individus précisaient durant quels mois de l'année ils avaient occupé ce type d'emploi.

L'emploi saisonnier est particulièrement fréquent en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. En effet, si les proportions estimées pour l'ensemble du Québec sont de 3,3 % chez les mères et de 5,3 % chez les pères, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine elles s'élèvent à 18,0 % chez les mères et à 32,7 % chez les pères, et s'avèrent ainsi supérieures à toutes les autres régions (tableaux 1.52 et 1.53).

Le même phénomène se reproduit dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent. Dans l'ensemble du Québec, la proportion estimée de travail saisonnier pour les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) est de 1,3 % et elle augmente à 12,8 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (tableau 1.54). Par ailleurs, au Québec, plus de 9 familles sur 10 n'ont pas eu d'emploi saisonnier au cours des 12 derniers mois (92,7 %) et environ 6 % des familles ont vu l'un des deux conjoints occuper ce type d'emploi (6,0 %).

En ce qui a trait à la durée de l'emploi saisonnier, répartie entre cinq mois ou moins et plus de cinq mois, chez les individus ayant eu ce type d'emploi au cours des 12 derniers mois, on observe que, pour environ

deux mères sur cinq, la durée est de plus de cinq mois (43,3 %) (tableau 1.55), comparativement à environ trois pères sur cinq (61,5 %) (tableau 1.56).

Même si l'on détecte quelques différences régionales significatives quant à la durée de l'emploi saisonnier chez les pères, elles ne sont pas présentées en raison de la précision passable ou faible des estimations. Mentionnons néanmoins qu'environ la moitié des pères ayant un emploi saisonnier travaillent cinq mois ou moins par année en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (54,4 %) (tableau 1.56). Chez les mères, il n'y a pas de lien significatif entre la durée de l'emploi saisonnier et les régions.

1.4 En résumé

Caractéristiques des familles

- Quelque 80 % des familles sont constituées d'un couple avec un ou plusieurs enfants de moins de cinq ans issus de l'union actuelle (80,3 %), quelque 11 % sont monoparentales (11,2 %) et quelque 9 % sont des familles recomposées (8,5 %).
- Près des trois quarts des familles comptent un seul enfant de moins de cinq ans (73,8 %), près du quart, deux enfants (24,4 %), et environ 2 %, trois enfants ou plus (1,8 %).
- Dans au moins 60 % des familles, le plus jeune des conjoints (ou le parent en situation monoparentale) se classe dans la catégorie des 25-34 ans (25-29 ans : 28,7 %; 30-34 ans : 33,8 %).
- Dans un peu moins des trois quarts des familles québécoises ayant des enfants de moins de cinq ans, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (73,8 %) et, dans moins de 15 % des cas, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (13,6 %).
- Dans un peu plus de deux familles sur cinq, l'un des conjoints (ou le parent en situation monoparentale) est titulaire d'un diplôme universitaire (42,2 %) et, dans environ 5 % des familles, aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'a de diplôme (5,2 %).
- Près de 42 % des familles affichent un revenu familial de 60 000 \$ ou plus (41,6 %), tandis que ce revenu est inférieur à 20 000 \$ dans environ 12 % des familles (12,2 %).
- Plus du dixième des mères ne disposent d'aucun revenu personnel (13,7 %); environ le tiers affiche un revenu variant de 1 \$ à 19 999 \$ (32,0 %) ou de 20 000 \$ à 39 999 \$ (34,5 %) et environ 20 % ont un revenu de 40 000 \$ ou plus (19,8 %).

Caractéristiques des enfants

- On trouve environ 20 % des enfants pour chaque âge (moins de un an : 19,7 %; un an : 19,9 %; deux ans : 20,1 %; trois ans : 20,4 % et quatre ans : 20,0 %).
- La distribution des enfants selon le sexe est de 48,0 % pour les filles et de 52,0 % pour les garçons.
- Parmi les enfants âgés de quatre ans au 30 septembre 2004, environ 15 % vont à la maternelle quatre ans (14,9 %) et environ 2 % à la maternelle cinq ans (1,5 %*).

Caractéristiques de l'occupation et de l'emploi des conjoints

- Dans quelque 60 % des familles, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (59,6 %).
- Un peu plus de 55 % des mères travaillent (56,8 %), un peu plus de 30 % sont à la maison pour demeurer avec les enfants (16,9 %) ou en congé de maternité ou parental (14,4 %), environ 5 % sont aux études (5,2 %), environ 5 % aussi sont sans emploi ou à la recherche d'un emploi (5,1 %) et moins de 2 % ont une autre occupation (1,6 %).
- Dans les familles où les deux conjoints travaillent :
 - dans environ 40 % des cas, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire non usuel de travail (38,7 %);
 - dans un peu moins de 20 % des cas, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) travaillent à temps partiel, c'est-à-dire moins de 30 heures par semaine (17,0 %);
 - dans environ 40 % des cas, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) présentent un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pique, un horaire de travail imprévisible ou un cumul d'emplois) (40,3 %).
- Dans les familles où les mères travaillent :
 - environ une mère sur cinq a un horaire non usuel de travail (20,5 %);
 - environ 16 % des mères travaillent à temps partiel (16,0 %);
 - près du quart présentent un statut atypique d'emploi (24,4 %).
- Dans les familles où les pères travaillent :
 - environ 3 pères sur 10 ont un horaire non usuel de travail (29,1 %);
 - une infime proportion de pères travaillent à temps partiel (1,7 %);
 - environ 3 pères sur 10 présentent un statut atypique d'emploi (29,5 %).
- L'emploi saisonnier est particulièrement fréquent en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine où, dans environ 38 % des familles, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) ont occupé un emploi saisonnier au cours des 12 derniers mois (38,2 %), tandis que cette proportion est d'environ 7 % dans l'ensemble du Québec (7,3 %).

Chapitre 2

Situation des familles

au regard de l'utilisation des services de garde

Les tableaux se rapportant au chapitre 2 se trouvent à l'annexe 2 du tome II.

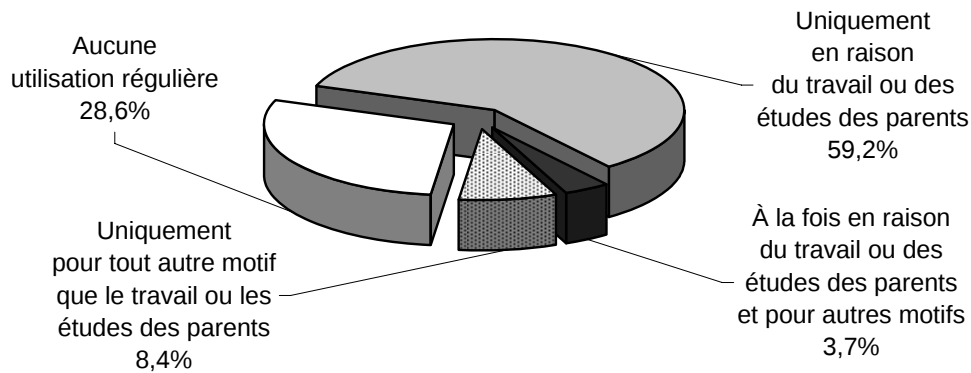
Dans le chapitre précédent, le portrait de la population ciblée par l'enquête visait à faciliter la mise en perspective des résultats obtenus sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde. Toujours dans cette visée, il nous est apparu pertinent de dresser un portrait général des familles au regard de l'utilisation des services de garde avant d'aborder plus en détails l'utilisation des services de garde dans les chapitres suivants.

Dans ce deuxième chapitre, le lecteur trouve d'abord la situation des familles par rapport à leur utilisation régulière des services de garde en fonction des principaux motifs ainsi que les raisons de la non-utilisation régulière des services. Les sections suivantes portent sur la situation des familles au regard de l'utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents et celle au regard de l'utilisation en raison de tout autre motif. Chacune de ces situations tient alors compte du type d'utilisation des services de garde. Soulignons que le type d'utilisation fait référence d'une part, à l'utilisation régulière, celle qui a lieu de façon prévisible et selon une fréquence fixe, et d'autre part, à l'utilisation irrégulière, celle qui a lieu de façon imprévisible et selon une fréquence indéterminée. Tout au long du rapport, lorsqu'on parle d'utilisation des services de garde, le motif et le type d'utilisation sont toujours précisés.

2.1 Utilisation régulière des services de garde et principaux motifs

Dans les familles visées par l'enquête, c'est sans contredit le travail et les études qui déterminent en grande partie l'utilisation régulière des services de garde (figure 2.1). Ainsi, près de 60 % des familles les utilisent exclusivement en raison du travail ou des études des parents (59,2 %), près de 4 % y recourent à la fois pour le travail, les études ou pour une autre raison (3,7 %) et environ 8 % les utilisent uniquement pour un autre motif que le travail ou les études (8,4 %). Parmi l'ensemble des familles visées par l'enquête, un peu moins de 30 % des familles n'utilisent pas les services de garde sur une base régulière (28,6 %) (tableau 2.1).

Figure 2.1
Distribution des familles utilisatrices ou non, sur une base régulière, des services de garde selon les principaux motifs



C'est dans la Capitale-Nationale que se trouve la plus grande proportion estimée des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière uniquement en raison du travail ou des études (67,1 %) comparativement aux autres régions hormis le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Laval et le Centre-du-Québec qui ne s'en distinguent pas de manière significative (tableau 2.1). C'est également dans la Capitale-Nationale que se trouve la plus faible proportion estimée des familles n'utilisant pas les services de garde sur une base régulière (19,8 %) comparativement aux autres régions sauf toutefois le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et la Chaudière-Appalaches qui ne s'en différencient pas statistiquement (tableau 2.1).

Les familles de la zone rurale sont plus nombreuses en proportion à ne pas utiliser sur une base régulière les services de garde comparativement à celles de la zone urbaine du Saguenay–Lac-Saint-Jean (33,3 % et 24,2 %), de la Capitale-Nationale (29,4 % et 18,3 %), de la Côte-Nord (39,8 % et 25,4 %), de la Chaudière-Appalaches (29,3 % et 20,6 %), de la Montérégie (35,1 % et 25,8 %) et du Centre-du-Québec (30,1 % et 21,6 %). Pour le Nord-du-Québec, c'est l'inverse qui se produit, les familles de la zone urbaine sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas recourir à des services de garde sur une base régulière que celles de la zone rurale (32,6 % et 21,5 %). Par ailleurs, on observe que les familles de la zone urbaine en comparaison à la zone rurale sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser sur une base régulière les services de garde exclusivement en raison du travail et des études dans la Capitale-Nationale (68,8 % et 56,5 %) et la Montérégie (61,9 % et 52,3 %) (tableau 2.2).

2.2 Utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus

Au Québec, l'utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus est estimée à un peu plus de 70 % en ce qui concerne les familles (71,5 %) (figure 2.2 et tableau 2.3) et à environ aux deux tiers (67,3 %) en ce qui concerne les enfants (figure 2.3 et tableau 2.4).

Figure 2.2

Distribution des familles utilisatrices ou non, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus

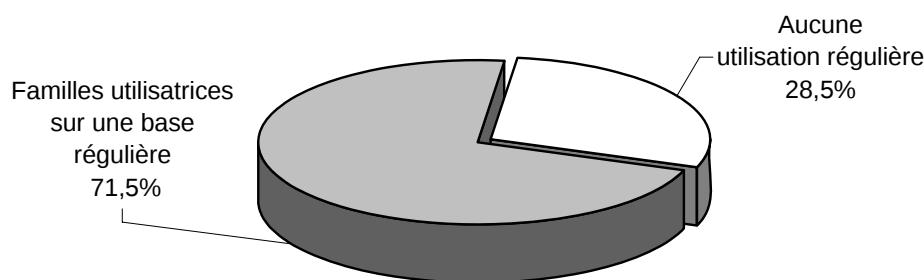
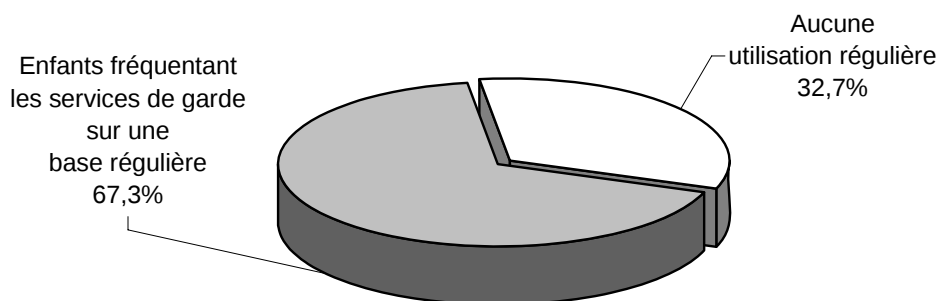


Figure 2.3

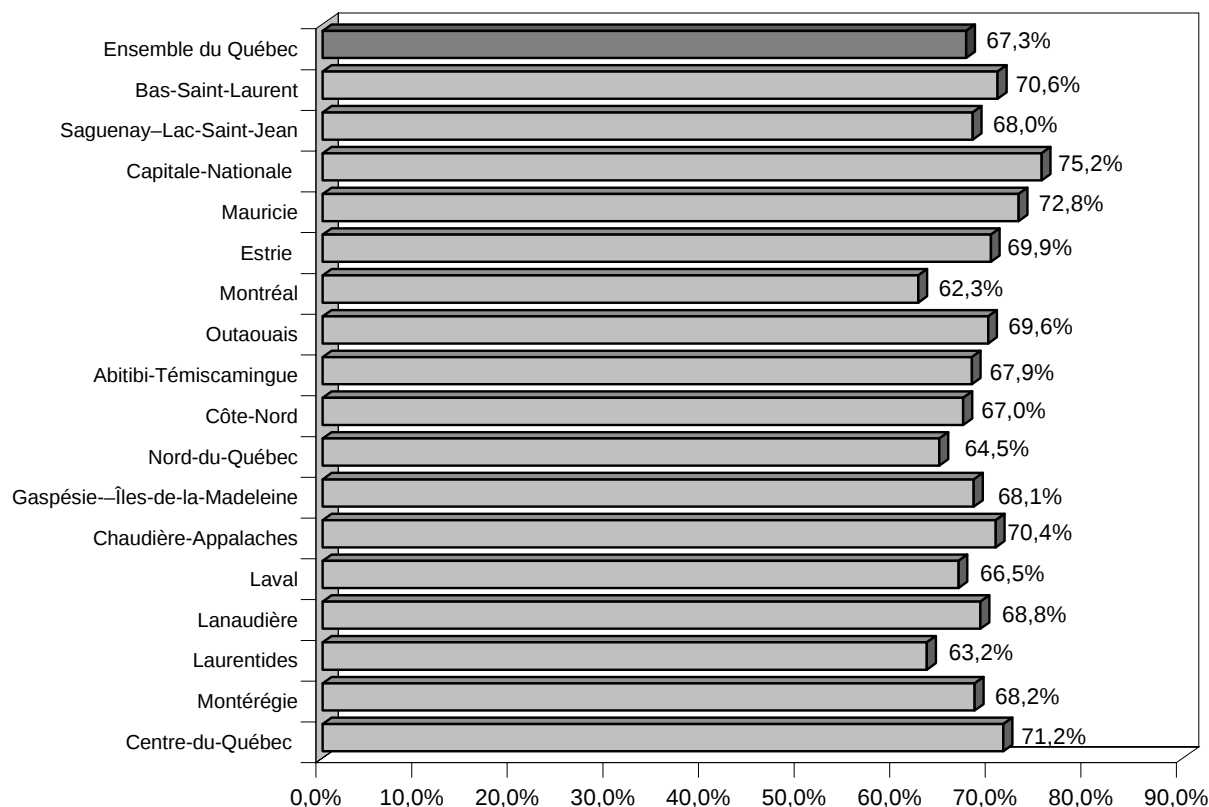
Distribution des enfants de moins de cinq ans fréquentant ou non, sur une base régulière, les services de garde tous motifs confondus



Les enfants de la Capitale-Nationale (75,2 %) sont proportionnellement plus nombreux à se faire garder que ceux de la majorité des autres régions, hormis le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, l'Estrie, l'Outaouais, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière et le Centre-du-Québec qui ne s'en différencient pas statistiquement (figure 2.4 et tableau 2.4).

Figure 2.4

Proportion d'enfants de moins de cinq ans fréquentant, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus, par région administrative



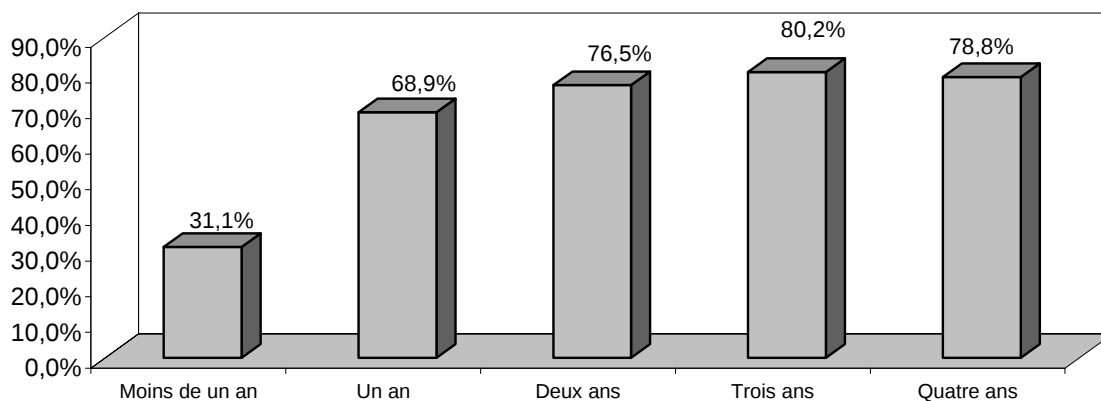
Les enfants de la zone urbaine sont, en proportion, plus nombreux que ceux de la zone rurale à fréquenter des services de garde dans la Capitale-Nationale (76,7 % et 66,1 %), dans la Côte-Nord (71,0 % et 58,2 %), en Chaudière-Appalaches (74,7 % et 64,1 %), en Montérégie (70,0 % et 61,2 %) et dans le Centre-du-Québec (75,7 % et 65,5 %) (tableau 2.5). Dans le Nord-du-Québec, c'est l'inverse qui se produit : les enfants de la zone rurale sont proportionnellement plus nombreux à être gardés que ceux de la zone urbaine (77,5 % et 63,0 %) (tableau 2.5).

Si l'on examine les données selon l'âge des enfants, on constate que les enfants de moins de un an sont, en proportion, beaucoup moins nombreux que les enfants plus âgés à se faire garder : moins du tiers se font garder chez les moins de un an (31,1 %) comparativement à plus de 60 % chez les plus vieux

(figure 2.5 et tableau 2.6). Les enfants de un an sont aussi proportionnellement moins nombreux à fréquenter des services de garde que ceux âgés de deux ans ou plus (tableau 2.6).

Figure 2.5

Proportion des enfants de moins de cinq ans fréquentant, sur une base régulière, des services de garde tous motifs confondus, selon l'âge de l'enfant



2.3 Raisons de la non-utilisation régulière des services de garde

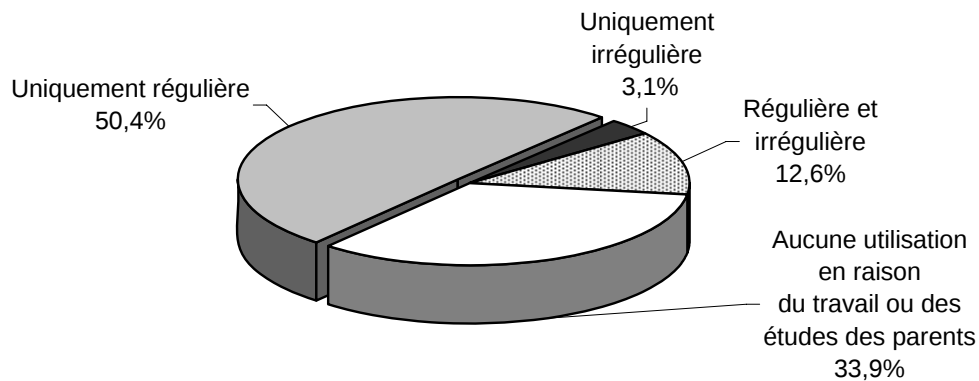
Au moment de l'enquête, près du tiers des enfants n'étaient pas gardés de façon régulière (32,7 %) (tableau 2.4). En interrogeant les parents sur leurs motifs de ne pas faire garder leur enfant de façon régulière, deux principales raisons émergent. En ce qui concerne un peu moins de un enfant sur deux (47,1 %), les parents préfèrent que l'enfant demeure avec eux à la maison et, dans le cas d'environ 3 enfants sur 10, au moins l'un des parents est en congé de maternité, de paternité ou parental (30,1 %) (tableau 2.7). Deux autres raisons expliquent la non-utilisation des services de garde par environ 12 % des enfants. Il s'agit du manque de places (6,4 %) et d'un parent sans emploi au moment de l'enquête (5,3 %) (tableau 2.7).

Quelques différences dans les raisons mentionnées pour ne pas utiliser la garde régulière sont associées à l'âge de l'enfant. Il n'est pas étonnant d'observer que, chez les enfants de moins de un an, c'est principalement le congé de maternité, de paternité ou parental qui l'explique (61,7 %), tandis que, chez les enfants plus âgés, c'est plutôt les parents qui préfèrent que l'enfant demeure avec eux à la maison (un an : 63,2 %; deux ans : 58,5 %; trois ans : 61,9 % et quatre ans : 58,0 %) (tableau 2.7).

2.4 Utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents et types d'utilisation

Relativement au recours aux services de garde en raison du travail ou des études des parents, environ une famille sur deux les utilise exclusivement sur une base régulière (50,4 %), environ 3 % sur une base irrégulière uniquement (3,1 %), environ 13 % les utilisent à la fois sur une base régulière et irrégulière (12,6 %) et environ le tiers des familles n'utilisent pas les services de garde en raison du travail ou des études des parents (33,9 %) (figure 2.6 et tableau 2.8).

Figure 2.6
Distribution des familles utilisatrices ou non des services de garde en raison du travail ou des études des parents, selon le type d'utilisation



On remarque quelques différences régionales quant à l'utilisation régulière exclusivement, par exemple, les familles de la Capitale-Nationale (57,5 %) sont représentées dans une plus forte proportion estimée que celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (43,0 %), de la Mauricie (47,1 %), de Montréal (47,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (45,4 %), de la Côte-Nord (43,6 %), du Nord-du-Québec (43,3 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (48,1 %) et des Laurentides (45,7 %) (tableau 2.8).

La proportion estimée de familles non utilisatrices est supérieure dans la région de Montréal (39,0 %) comparativement au Bas-Saint-Laurent (30,8 %), à la Capitale-Nationale (25,9 %), à l'Estrie (30,4 %), à l'Outaouais (29,9 %), au Nord-du-Québec (31,4 %), à la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (31,7 %), à la Chaudière-Appalaches (30,3 %), à la Montérégie (32,3 %) et au Centre-du-Québec (31,2 %) (tableau 2.8).

On constate que les familles de la zone urbaine en comparaison à la zone rurale sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser exclusivement, sur une base régulière, les services de garde en raison du travail ou des études dans la Capitale-Nationale (59,0 % et 48,1 %) et la Montérégie (55,7 % et 45,7 %).

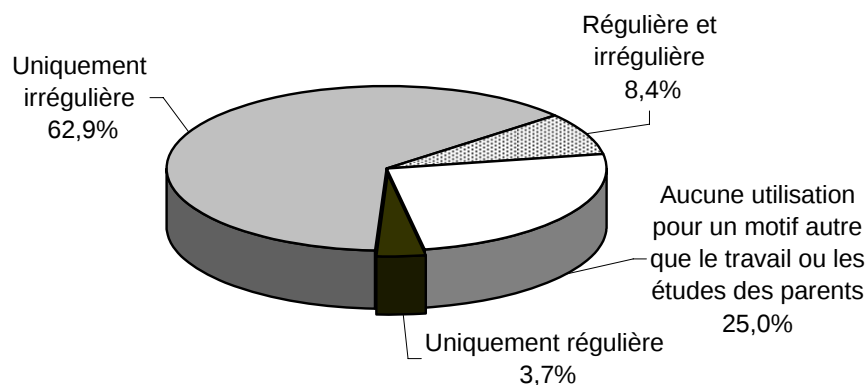
(tableau 2.9). À l'opposé, les familles de la zone urbaine du Nord-du-Québec sont moins nombreuses en proportion à utiliser exclusivement sur une base régulière les services de garde comparativement à celles de la zone rurale (42,0 % et 54,6 %).

Les familles de la zone rurale de la Capitale-Nationale (36,4 %) et de la Montérégie (39,3 %) sont, quant à elles, proportionnellement plus nombreuses à ne pas recourir aux services de garde pour le travail ou les études que les familles de la zone urbaine des mêmes régions (24,3 % et 30,6 % respectivement) (tableau 2.9)

2.5 Utilisation des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents et types d'utilisation

L'utilisation des services de garde pour tout autre motif que le travail ou les études est réalisée principalement sur une base irrégulière par les familles ciblées par l'enquête. En effet, les proportions estimées sont de 62,9 % en ce qui concerne l'utilisation irrégulière uniquement, de 8,4 % en ce qui concerne l'utilisation à la fois régulière et irrégulière, de 3,7 % en ce qui concerne l'utilisation régulière exclusivement et de 25,0 % dans le cas d'aucune utilisation en raison d'un autre motif que le travail ou les études (figure 2.7 et tableau 2.10).

Figure 2.7
Distribution des familles utilisatrices ou non des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents, selon le type d'utilisation



Les familles de la région de Montréal sont plus nombreuses, en proportion, à ne pas utiliser les services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études (36,7 %) comparativement à l'ensemble des autres régions. Par ailleurs, les familles du Centre-du-Québec ont recours dans une plus grande proportion à l'utilisation irrégulière uniquement (72,6 %) que celles de la Mauricie (64,0 %), de la région de

Montréal (53,2 %), de la Côte-Nord (65,6 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (62,8 %), de Laval (59,3 %) et de la Montérégie (64,6 %) (tableau 2.10).

On remarque que les familles de la zone 1¹ et de la zone 2 de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à recourir aux services de garde sur une base irrégulière uniquement (56,4 % et 57,0 %) que celles des familles de la zone 3 (42,3 %) (tableau 2.11). De même, les familles de la zone urbaine par rapport à la zone rurale du Nord-du-Québec sont plus nombreuses, en proportion, à utiliser les services de garde sur une base irrégulière uniquement (72,2 % et 50,5 %). À l'opposé, les familles de la zone 3 de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à n'avoir aucune utilisation des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études (44,5 %) comparativement à la zone 1 (32,6 %) et à la zone 2 (34,5 %). Le même phénomène se reproduit pour les familles de la zone rurale (32,5 %) comparativement à la zone urbaine (17,1 %) au Nord-du-Québec (tableau 2.11).

2.6 En résumé

Utilisation régulière des services de garde et principaux motifs

- Au regard de l'utilisation régulière des services de garde, les familles avec enfants de moins de cinq ans se répartissent, selon les proportions estimées, comme suit :
 - 59,2 % les utilisent exclusivement en raison du travail ou des études des parents;
 - 3,7 % les utilisent à la fois pour le travail ou les études et pour un autre motif;
 - 8,4 % les utilisent uniquement en raison d'un autre motif que le travail ou les études;
 - 28,6 % n'en font aucune utilisation régulière.

Utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus

- Un peu plus de 7 familles sur 10 utilisent les services de garde sur une base régulière tous motifs confondus (71,5 %).
- Environ les deux tiers des enfants de moins de cinq ans fréquentent les services de garde sur une base régulière tous motifs confondus (67,3 %).

1 . La description détaillée des zones de Montréal est fournie dans les aspects méthodologiques de l'enquête aux p.247 et 248.

Raisons de la non-utilisation régulière des services de garde

- Chez les enfants de moins de cinq ans qui ne fréquentent pas les services de garde, sur une base régulière, la non-utilisation des services de garde s'explique surtout par le fait que :
 - les parents préfèrent que l'enfant demeure avec eux à la maison (47,1 %);
 - l'un des parents est en congé de maternité, de paternité ou parental (30,1 %).

Utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents et types d'utilisation

- Par rapport à l'utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents, les familles avec enfants de moins de cinq ans se distribuent ainsi :
 - 50,4 % ont une utilisation exclusivement régulière;
 - 3,1 % ont une utilisation uniquement irrégulière;
 - 12,6 % ont une utilisation à la fois régulière et irrégulière;
 - 33,9 % n'ont aucune utilisation en raison du travail ou des études des parents.

Utilisation des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents et types d'utilisation

- Relativement à l'utilisation des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents, les familles avec enfants de moins de cinq ans se répartissent comme suit :
 - 3,7 % ont une utilisation exclusivement régulière;
 - 62,9 % ont une utilisation uniquement irrégulière;
 - 8,4 % ont une utilisation à la fois régulière et irrégulière;
 - 25,0 % n'ont aucune utilisation pour tout autre motif que le travail ou les études des parents.

Utilisation des services de garde à 7 \$ et intérêt à les utiliser

Les tableaux se rapportant au chapitre 3 se trouvent à l'annexe 3 du tome II.

Au chapitre 2, nous avons présenté la situation des familles au regard de l'utilisation des services de garde selon les motifs et les types d'utilisation tous modes de garde confondus. Dans ce chapitre, nous nous attardons plus particulièrement aux services de garde à 7 \$. On trouve ces services dans les centres de la petite enfance (installation ou milieu familial) et dans les garderies qui offrent des places à contribution réduite. Nous décrivons l'utilisation des services de garde à 7 \$, le profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ainsi que l'importance de fréquentation de ces services. L'intérêt des familles à utiliser régulièrement les services de garde à 7 \$ ainsi que la présence d'un enfant inscrit sur au moins une liste sont aussi analysés.

3.1 Utilisation des services de garde à 7 \$

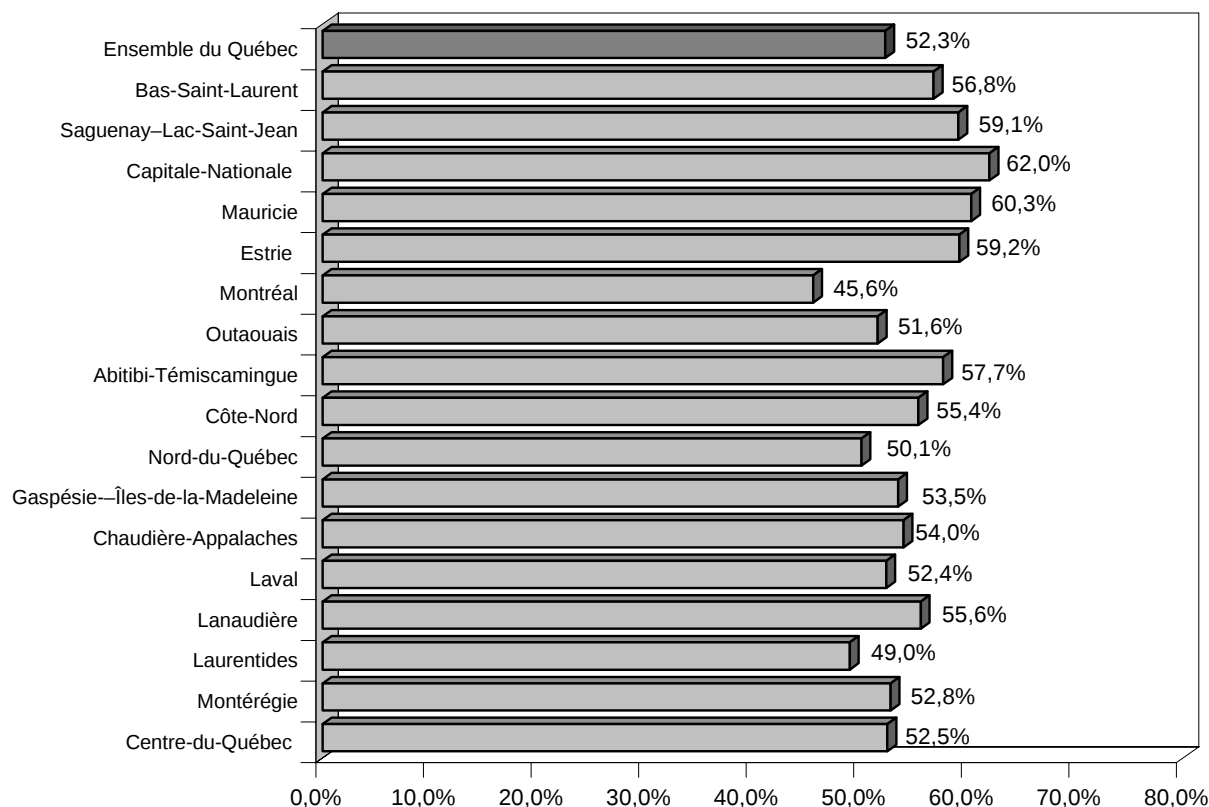
3.1.1 Familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Dans les familles visées par l'enquête, un peu plus de la moitié recourent à des services de garde à 7 \$ tous types d'utilisation et tous motifs confondus (52,3 %) (figure 3.1). Les familles de la Capitale-Nationale (62,0 %), de la Mauricie (60,3 %) et de l'Estrie (59,2 %) sont, en proportion, plus nombreuses à les utiliser que celles de la région de Montréal (45,6 %), de l'Outaouais (51,6 %), du Nord-du-Québec (50,1 %), des Laurentides (49,0 %), de la Montérégie (52,8 %) et du Centre-du-Québec (52,5 %) (tableau 3.1). À l'opposé, les familles de la région de Montréal (45,6 %) sont proportionnellement moins nombreuses à les utiliser comparativement à l'ensemble des régions sauf l'Outaouais, le Nord-du-Québec, Laval et les Laurentides qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

Relativement à la subdivision des régions administratives, on observe une plus grande proportion estimée d'utilisation des services à 7 \$ dans la zone urbaine que dans la zone rurale du Bas-Saint-Laurent (61,8 % et 51,1 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (62,1 % et 52,1 %), de la Capitale-Nationale (63,5 % et 52,9 %) et de la Côte-Nord (59,4 % et 46,7 %) (tableau 3.2). L'inverse se produit dans le Nord-du-Québec (66,2 % et 48,2 %) et les Laurentides (55,7 % et 45,3 %) où les familles de la zone rurale sont proportionnellement plus nombreuses à recourir aux services à 7 \$ que les familles de la zone urbaine.

Figure 3.1

Proportion des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative



Dans l'ensemble du Québec, on estime à 153 455 le nombre total de familles utilisant des services de garde à 7 \$ pour au moins un de leurs enfants, tous types d'utilisation et tous motifs confondus au moment de l'enquête. La Capitale-Nationale (14 029), la région de Montréal (35 200) et la Montérégie (28 594) comptent davantage de familles utilisatrices. On trouve ensuite pour un nombre estimé entre 5 000 à un peu plus de 10 000 familles, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (5 723), l'Estrie (6 715), l'Outaouais (7 203), la Chaudière-Appalaches (8 322), Laval (8 085), Lanaudière (9 111), les Laurentides (10 430) et pour un nombre estimé de moins de 5 000 familles le Bas-Saint-Laurent (3 879), la Mauricie (4 663), l'Abitibi-Témiscamingue (3 224), la Côte-Nord (1 832), le Nord-du-Québec (351), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 562) et le Centre-du-Québec (4 531) (tableau 3.3).

Sommairement, dans l'ensemble des régions divisées en zone rurale et en zone urbaine, la majorité des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, résident dans la zone urbaine à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où l'inverse se produit, et de l'Abitibi-Témiscamingue où il n'y a pas de différence significative (tableau 3.4). Dans la région de Montréal, c'est la zone 2 qui présente le plus grand nombre estimé de ces familles utilisatrices en comparaison de la zone 1 et de la zone 3 (tableau 3.4).

3.1.2 Profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Cette section du chapitre décrit le profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ tous motifs et tous types d'utilisation confondus. Les variables présentées sont les suivantes : la zone géographique, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille, l'organisation de la famille, le lieu de naissance des conjoints, le plus haut diplôme obtenu des conjoints et de la mère, le revenu familial et le revenu personnel de la mère, l'occupation principale des conjoints et de la mère ainsi que les indicateurs d'atypisme du travail.

3.1.2.1 Zone géographique

Environ 8 familles sur 10 utilisatrices des services de garde à 7 \$ résident dans la zone urbaine (80,0 %) de l'ensemble du Québec et environ 2 sur 10 dans la zone rurale (20,0 %) (tableau 3.5). Cette proportion s'inverse presque en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où environ les trois quarts des familles demeurent dans la zone rurale (75,1 %). Évidemment cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions.

3.1.2.2 Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille

La répartition des familles utilisatrices de services de garde à 7 \$, selon le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004, est d'environ de 7 sur 10 pour un seul (71,1 %), d'environ 27 % pour deux (27,2 %) et d'environ 2 % pour trois ou plus (1,6 %) (tableau 3.6). C'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (76,7 %) et la Côte-Nord (76,3 %) que se trouve la plus forte proportion estimée de familles ayant un seul enfant de moins de cinq ans comparativement à celle de la Mauricie (68,6 %), de l'Estrie (68,0 %), de la Chaudière-Appalaches (68,0 %), de la Montérégie (67,9 %) et du Centre-du-Québec (68,8 %).

3.1.2.3 Organisation actuelle de la famille

Les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sont majoritairement biparentales (88,0 % biparentales et 12,0 % monoparentales). On n'observe pas d'association entre les régions et l'organisation de la famille (tableau 3.7).

3.1.2.4 Lieu de naissance des conjoints

Dans le cas d'approximativement les trois quarts des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (76,4 %), dans le cas d'un peu plus de 10 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (11,5 %) et dans le cas d'un peu plus de 10 % aussi les familles sont dans une autre situation (12,1 %) (tableau 3.8). Les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec sont proportionnellement moins nombreuses dans la région de Montréal (46,4 %), de l'Outaouais (57,4 %) et de Laval (66,1 %) comparativement à toutes les autres régions.

3.1.2.5 Plus haut diplôme obtenu des conjoints

Il y a peu de familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'ont pas de diplôme (3,5 %). Les familles les plus nombreuses sont celles dont l'un des conjoints a un diplôme universitaire (45,3 %), suivies des familles ayant un diplôme collégial (28,1 %) et de celles ayant un diplôme du secondaire (23,0 %) (tableau 3.9). Environ 55 % des familles de la région de Montréal ont un diplôme universitaire (57,3 %) et cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions hormis la Capitale-Nationale, l'Outaouais et Laval qui ne s'en distinguent pas statistiquement. Les familles du Nord-du-Québec où le plus haut diplôme obtenu des conjoints est du secondaire (34,9 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la Capitale-Nationale (16,0 %), de la région de Montréal (17,8 %), de l'Outaouais (21,0 %), de la Chaudière-Appalaches (24,6 %), de Laval (20,0 %) et de la Montérégie (23,4 %).

La répartition des familles selon le diplôme de la mère s'apparente à celle des familles selon le plus haut diplôme obtenu des conjoints (tableau 3.10). La proportion estimée la plus élevée est pour les familles où la mère a obtenu un diplôme universitaire (37,5 %) et la plus faible pour les familles où la mère n'a pas de diplôme (6,1 %). Quant aux proportions estimées pour le diplôme collégial et du secondaire, elles sont

respectivement de 29,3 % et de 27,1 %. Les familles où la mère a un diplôme universitaire sont proportionnellement plus nombreuses dans la Capitale-Nationale (44,8 %) et la région de Montréal (47,3 %) que dans les autres régions à l'exception de l'Estrie, l'Outaouais, Laval et la Montérégie qui ne s'en différencient pas de façon significative. Les familles, où la mère a un diplôme du secondaire, du Saguenay–Lac-Saint-Jean (33,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (32,9 %) et du Nord-du-Québec (34,3 %) sont plus nombreuses, en proportion, que les familles de la Capitale-Nationale (23,4 %), de la région de Montréal (21,3 %) et de l'Outaouais (22,3 %).

3.1.2.6 Revenu annuel

Près de la moitié des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ disposent d'un revenu familial de 60 000 \$ ou plus (47,5 %) (tableau 3.11). Les proportions estimées sont de 10,0 % pour un revenu de moins de 20 000 \$, de 8,0 % pour un revenu variant entre 20 000 \$ et 29 999 \$, de 10,8 % pour un revenu variant entre 30 000 \$ et 39 999 \$, de 12,1 % pour un revenu variant entre 40 000 \$ et 49 999 \$, de 11,6 % pour un revenu variant entre 50 000 \$ et 59 999 \$, de 19,9 % pour un revenu variant entre 60 000 \$ et 79 999 \$, de 13,1 % pour un revenu variant entre 80 000 \$ et 99 999 \$ et de 14,5 % pour un revenu de 100 000 \$ ou plus. Les familles de l'Outaouais sont proportionnellement plus nombreuses à être pourvues d'un revenu de 100 000 \$ ou plus comparativement aux autres régions hormis la région de Montréal, la Côte-Nord, Laval, les Laurentides et la Montérégie qui n'en s'en distinguent pas statistiquement (tableau 3.11).

Le revenu personnel des mères est présenté au tableau 3.12. Parmi les mères des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, les proportions estimées sont de 7,6 % pour aucun revenu, de 28,8 % pour un revenu variant entre 1 \$ et 19 999 \$, de 22,5 % pour un revenu variant entre 20 000 \$ et 29 999 \$, de 17,4 % pour un revenu variant entre 30 000 \$ et 39 999 \$, de 11,7 % pour un revenu variant entre 40 000 \$ et 49 999 \$, de 5,2 % pour un revenu variant entre 50 000 \$ et 59 999 \$, et de 6,8 % pour un revenu de 60 000 \$ ou plus. En Mauricie environ 45 % des mères ont un revenu variant de 1 \$ à 19 999 \$ (45,2 %) et cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions hormis le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui ne s'en différencient pas de manière significative.

3.1.2.7 Principale occupation des conjoints

Chez un peu plus des trois quarts des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (76,6 %), chez un peu moins de 20 % un des deux conjoints travaille ou étudie (18,7 %) et chez environ 5 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (4,8 %) (tableau 3.13). Les familles de l'Outaouais où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (83,4 %) sont, en proportion, plus nombreuses que celles du Bas-Saint-Laurent (73,6 %) du Saguenay–Lac-Saint-Jean (68,6 %), de la Mauricie (69,0 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (72,1 %) et de Laval (71,1 %).

Parmi les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, chez un peu plus de 7 sur 10 la mère travaille (72,0 %), chez environ 7 % la mère étudie (6,8 %), chez environ 4 % la mère est sans emploi ou à la recherche d'un emploi (4,4 %), chez environ 6 % elle demeure à la maison avec les enfants (5,9 %) et chez environ 9 % la mère est en congé de maternité ou parental (9,3 %) (tableau 3.14). Les familles où la mère travaille sont proportionnellement plus nombreuses dans l'Outaouais (76,3 %), la Côte-Nord (76,6 %), la Chaudière-Appalaches (74,1 %), Lanaudière (73,9 %), la Montérégie (75,8 %), et le Centre-du-Québec (74,9 %) que dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean (63,4 %) et la Mauricie (63,7 %).

3.1.2.8 Indicateur d'atypisme 1 : horaire non usuel de travail

Chez la majorité des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints travaillent, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire usuel de travail (63,1 %). Chez environ 30 % de ces familles, l'un des conjoints a un horaire non usuel de travail (29,0 %) et chez près de 8 % des familles les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont dans la même situation (7,9 %) (tableau 3.15). À l'exception des familles de la région de Montréal, de Laval et des Laurentides, ce sont les familles de l'Outaouais qui ont la plus forte proportion estimée des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) qui bénéficient d'un horaire usuel de travail (75,4 %).

Environ 29 % des pères au travail de familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ont un horaire de travail non usuel (28,9 %) (tableau 3.16). À peu près un père sur deux du Nord-du-Québec est pourvu d'un tel horaire (54,6 %) et cette proportion estimée dépasse largement celles des autres régions outre la Côte-Nord qui ne s'en distingue pas statistiquement (tableau 3.16). Pour les mères au travail, un peu

moins de 20 % ont un horaire de travail non usuel (18,2 %) (tableaux 3.17). Il n'y a pas d'association entre cette variable et les régions administratives.

3.1.2.9 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Parmi les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints travaillent, on estime à 85,4 % les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent à temps plein, à 12,7 % où l'un des deux conjoints est à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) et à 2,0 % où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont à temps partiel (tableau 3.18). Il n'y a pas d'association entre le travail à temps partiel des conjoints et la région administrative.

Une infime proportion des pères au travail (1,5 %*) et environ 14 % des mères au travail (13,7 %) des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ont un travail à temps partiel (tableaux 3.19 et 3.20). On ne détecte aucun écart régional quant au travail à temps partiel chez les pères (tableau 3.19). Par ailleurs, quelques disparités régionales se présentent pour les mères. Environ le quart des mères du Nord-du-Québec déclarent travailler à temps partiel (25,0 %) et cette proportion estimée est supérieure aux régions de la Capitale-Nationale (11,6 %*), de l'Outaouais (10,5 %*), de la Côte-Nord (11,0 %*), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (12,4 %*), de la Chaudière-Appalaches (13,2 %), des Laurentides (10,9 %*) et de la Montérégie (10,4 %*) (tableau 3.20).

3.1.2.10 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Chez environ 6 familles sur 10 utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, aucun ne présente de statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pique, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) (61,9 %), alors que chez près de 11 %, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont ce statut d'emploi (10,6 %) et que chez près de 28 %, ce statut est présent chez l'un des deux conjoints (27,5 %) (tableau 3.21). Peu de différences régionales ont été soulignées par l'enquête. On remarque que les familles de l'Abitibi-Témiscamingue, où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne présente ce statut atypique d'emploi (66,8 %) sont, en proportion, plus nombreuses que les familles de Lanaudière qui sont dans la même situation (55,4 %).

Approximativement 28 % des pères au travail (28,1 %) et environ 22 % des mères au travail (21,8 %) des familles utilisatrices de services de garde à 7 \$ (tableaux 3.22 et 3.23) ont un statut atypique d'emploi. Autant pour l'estimation des pères que des mères, il n'y a pas d'association avec la région.

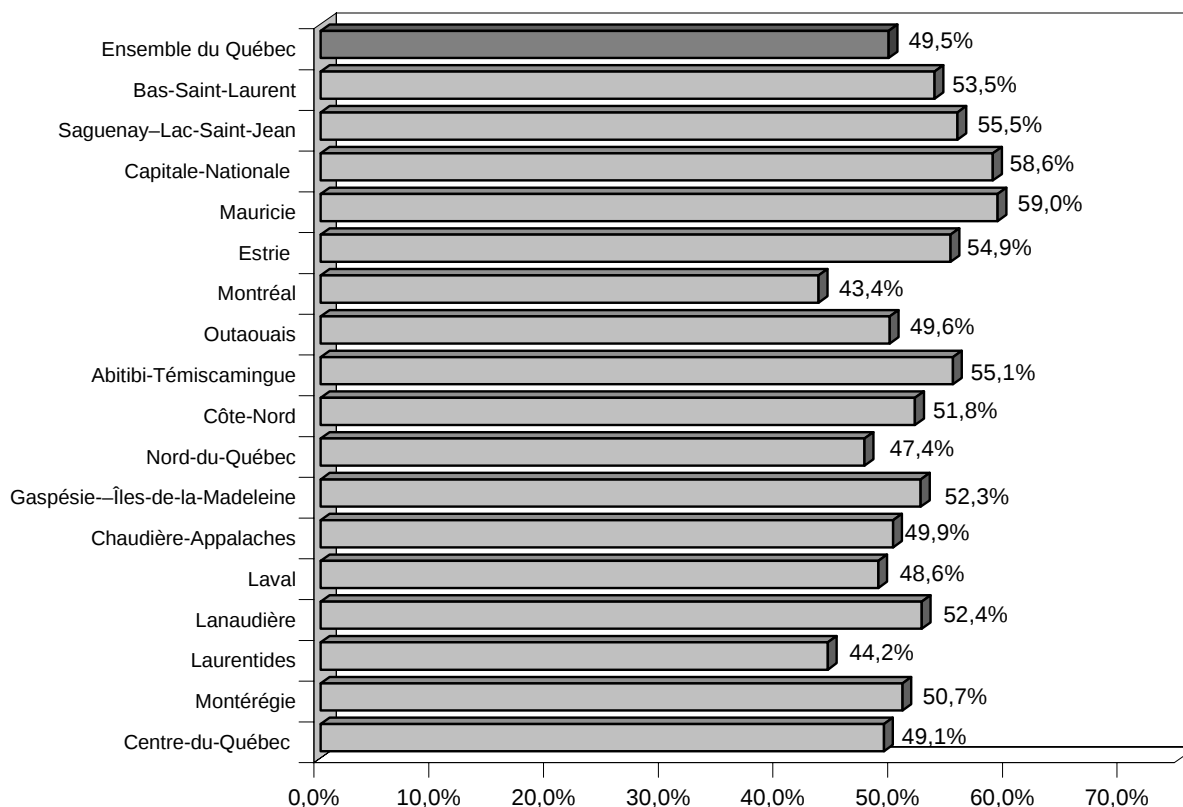
3.1.3 Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Environ la moitié des enfants de moins de cinq ans au Québec sont gardés dans des services de garde à 7 \$ tous motifs et tous types d'utilisation confondus (49,5 %) (figure 3.2). Cette proportion estimée est supérieure dans la Capitale-Nationale (58,6 %) et la Mauricie (59,0 %) en comparaison à celle de la région de Montréal (43,4 %), de l'Outaouais (49,6 %), du Nord-du-Québec (47,4 %), de la Chaudière-Appalaches (49,9 %), de Laval (48,6 %), des Laurentides (44,2 %), de la Montérégie (50,7 %) et du Centre-du-Québec (49,1 %). À l'opposé, c'est dans la région de Montréal où se trouve la plus forte proportion estimée d'enfants pour lesquels il n'y aucun recours à des services de garde à 7 \$ (56,6 %) comparativement à la majorité des autres régions hormis l'Outaouais, le Nord-du-Québec, la Chaudière-Appalaches, Laval, les Laurentides et le Centre-du-Québec qui ne s'en distinguent pas statistiquement (tableau 3.24).

En ce qui concerne la subdivision régionale, on remarque que les enfants en service de garde à 7 \$ sont proportionnellement plus nombreux dans la zone urbaine que dans la zone rurale dans le Bas-Saint-Laurent (58,9 % et 47,5 %), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (59,0 % et 47,2 %), la Capitale-Nationale (59,9 % et 50,2 %) et la Côte-Nord (55,5 % et 43,7 %) (tableau 3.25). Dans le Nord-du-Québec, les enfants de la zone rurale sont plus nombreux en proportion en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone urbaine (65,2 % et 45,3 %).

Dans l'ensemble du Québec, on estime à environ 185 828 le nombre total d'enfants se faisant garder dans les services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus au moment de l'enquête. On trouve davantage de ces enfants dans la Capitale-Nationale (16 832), la région de Montréal (42 102) et la Montérégie (35 631). Viennent ensuite pour un nombre estimé d'enfants variant entre 5 000 et un peu plus de 10 000, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (6 875), la Mauricie (5 965), l'Estrie (8 198), l'Outaouais (8 845), la Chaudière-Appalaches (10 186), Lanaudière (10 998), Laurentides (12 004), Laval (9 521) et le Centre-du-Québec (5 548) et un nombre estimé d'enfants inférieur à 5 000, le Bas-Saint-Laurent (4 645), l'Abitibi-Témiscamingue (4 019), la Côte-Nord (2 143), le Nord-du-Québec (437) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1 879) (tableau 3.26).

Figure 3.2
Proportion d'enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative



Dans l'ensemble des régions divisées en zone rurale et urbaine, la majorité des enfants en service de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, résident dans la zone urbaine à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où l'inverse est observé et l'Abitibi-Témiscamingue où on ne note pas de différence significative entre les deux zones. C'est dans la zone 2 de la région de Montréal que l'on trouve le plus grand nombre d'enfants en service de garde à 7 \$ (26 516) comparativement à la zone 3 (10 009) et à la zone 1 (5 576) (tableau 3.27).

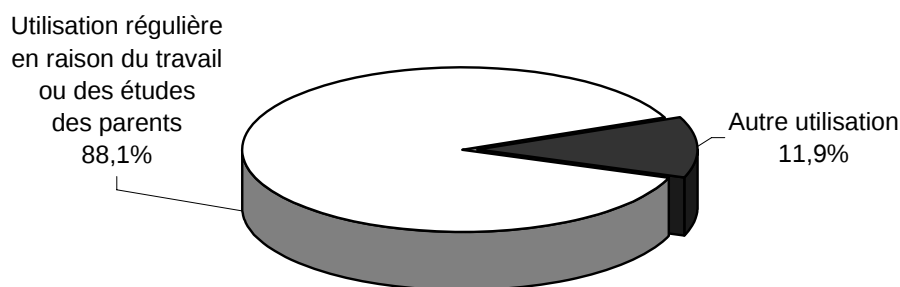
Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, environ 48 % sont des filles (48,3 %) et 52 % des garçons (51,7 %) (tableau 3.28). Les résultats de l'enquête ne révèlent pas de différence significative entre les garçons et les filles en ce qui concerne les régions administratives (tableau 3.28) et la subdivision des régions (tableau 3.29).

3.1.4 Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, selon le type d'utilisation

Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, environ 88 % des enfants le sont, sur une base régulière, pour le travail ou les études des parents (88,1 %) (figure 3.3). En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (91,1 %) et en Montérégie (90,8 %), cette proportion estimée s'avère supérieure à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (80,9 %), de la Mauricie (77,5 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (83,8 %) (tableau 3.30).

Figure 3.3

Distribution des enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ selon l'utilisation régulière en raison du travail ou des études des parents ou non



Sur le plan de la subdivision régionale, il est laborieux d'interpréter les différences de l'utilisation régulière – entre la zone rurale et urbaine au sein d'une même région – en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations et ce en dépit d'un test statistique significatif (tableau 3.31).

Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, très peu le sont sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (1,2 %). Il n'y a pas de lien entre les régions (tableau 3.32) ou la subdivision régionale (tableau 3.33) et l'utilisation irrégulière des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents.

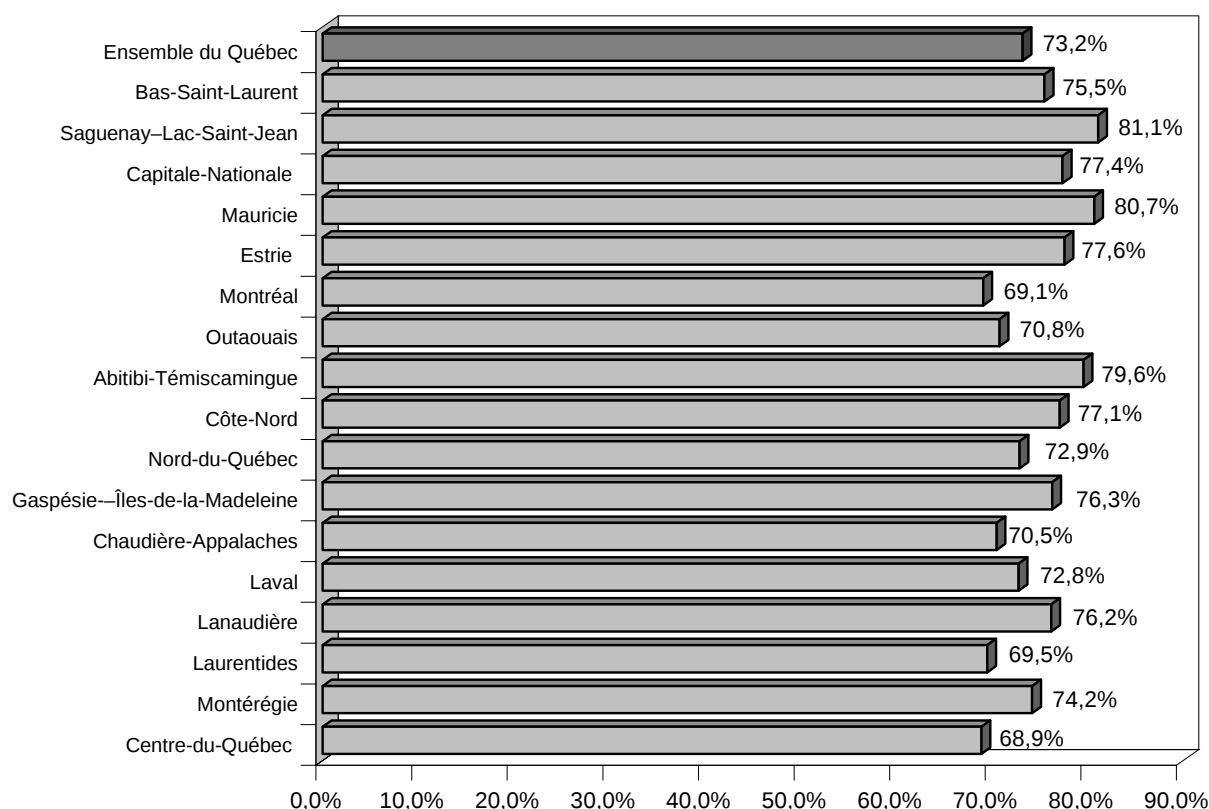
3.1.5 Importance de la fréquentation des services de garde à 7 \$ chez les enfants gardés

Au Québec, un peu moins des trois quarts des enfants de moins de cinq ans gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, le sont dans des services de garde à 7 \$ (73,2 %) (figure 3.4). Les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont proportionnellement plus nombreux à y être gardés (81,1 %)

comparativement à ceux de la région de Montréal (69,1 %), de l'Outaouais (70,8 %), de la Chaudière-Appalaches (70,5 %), des Laurentides (69,5 %), de la Montérégie (74,2 %), et du Centre-du-Québec (68,9 %). Les enfants se faisant garder sur une base régulière tous motifs confondus et qui ne sont pas dans des services de garde à 7 \$ sont, en proportion, plus nombreux dans la région de Montréal (30,9 %) comparativement au Saguenay-Lac-Saint-Jean (18,9 %), à la Capitale-Nationale (22,6 %), à la Mauricie (19,3 %), à l'Estrie (22,4 %) et à l'Abitibi-Témiscamingue (20,4 %) (tableau 3.34).

Figure 3.4

Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, par région administrative



Toujours en ce qui concerne la proportion d'enfants de moins de cinq ans gardés régulièrement, tous motifs confondus, dans des services de garde à 7 \$, on observe quelques écarts sur le plan de la subdivision régionale (tableau 3.35). Par exemple, les enfants de la zone rurale des régions des Laurentides (77,0 %) et du Nord-du-Québec (84,1 %) sont proportionnellement plus nombreux en service

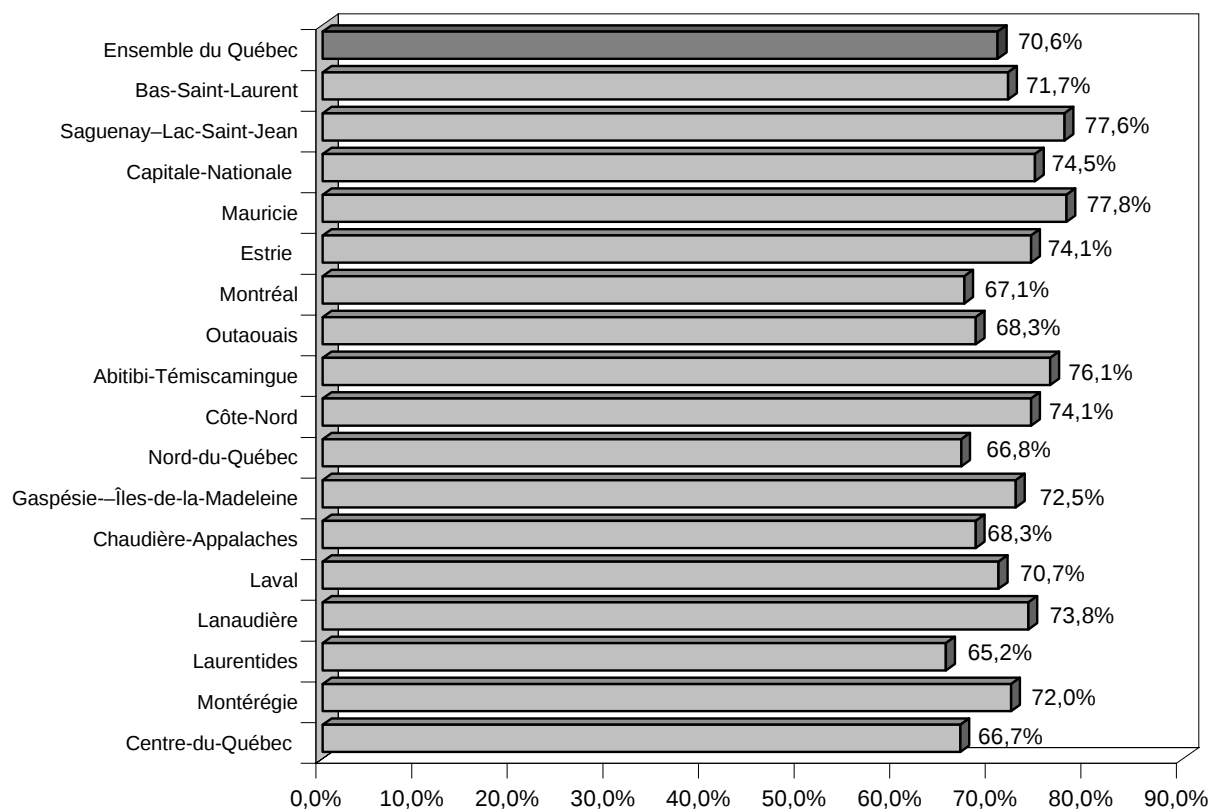
de garde à 7 \$ que ceux de la zone urbaine (65,3 % et 71,3 % respectivement). De même, les enfants qui résident dans la zone 2 (73,0 %) de la région de Montréal sont plus nombreux, en proportion, en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone 1 (57,3 %).

Le recours aux services de garde à 7 \$ a aussi été examiné pour les enfants se faisant garder sur une base régulière, tous motifs confondus, ou sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents. Parmi ces enfants, 7 sur 10 sont gardés dans des services de garde à 7 \$ (70,6 %) (figure 3.5). Les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean (77,6 %) et de la Mauricie (77,8 %) sont proportionnellement plus nombreux à y être gardés selon ces motifs et ces types d'utilisation comparativement à ceux de la région de Montréal (67,1 %), de l'Outaouais (68,3 %), du Nord-du-Québec (66,8 %), de la Chaudière-Appalaches (68,3 %), des Laurentides (65,2 %) et du Centre-du-Québec (66,7 %) (tableau 3.36).

Sur le plan de la subdivision régionale, on ne peut conclure à une tendance générale rurale ou urbaine quant à l'utilisation des services de garde à 7 \$ pour les enfants se faisant garder sur une base régulière, tous motifs confondus ou sur une base irrégulière pour le travail ou les études pour les parents. À titre d'exemple, on constate que c'est dans la zone urbaine du Bas-Saint-Laurent (77,1 %) et de l'Estrie (78,9 %), comparativement à la zone rurale (65,5 % et 67,7 % respectivement) que les enfants sont, en proportion, plus nombreux à se faire garder dans des services de garde à 7 \$. Inversement, les enfants de la zone rurale du Nord-du-Québec (82,6 %) et des Laurentides (72,4 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux de la zone urbaine (64,7 % et 61,0 % respectivement). Par ailleurs, les enfants de la zone 2 (70,7 %) de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreux en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone 1 (56,3 %) (tableau 3.37).

Figure 3.5

Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus ou sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, par région administrative



3.2 Intérêt à utiliser des services de garde à 7 \$

On a sondé l'intérêt des parents à utiliser de façon régulière des services de garde à 7 \$ avant l'entrée à l'école de chacun des enfants, gardés ou non de façon régulière au moment de l'enquête. Les parents ne se sont toutefois pas exprimés au sujet des enfants qui fréquentent la maternelle quatre ans offerte par le ministère de l'Éducation ou la maternelle cinq ans à la suite d'une dérogation.

Dans le cas d'environ 63 % d'enfants non gardés de façon régulière et ne fréquentant pas la maternelle, les parents seraient enclins à recourir à des services de garde à 7 \$ de façon régulière avant l'entrée à l'école (63,2 %) (tableau 3.38). La proportion estimée dans le Nord-du-Québec (73,4 %) est supérieure à

celle du Bas-Saint-Laurent (59,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (57,8 %), de la Chaudière-Appalaches (53,2 %), de Lanaudière (56,2 %), des Laurentides (59,7 %) et du Centre-du-Québec (55,1 %). Inversement, c'est dans la Chaudière-Appalaches (46,8 %) et dans le Centre-du-Québec (44,9 %) que les proportions estimées d'enfants – dont les parents ne seraient pas favorables à l'utilisation des services de garde à 7 \$ – sont plus élevées comparativement à la région de Montréal (31,3 %) et au Nord-du-Québec (26,6 %) (tableau 3.38).

Quant aux enfants gardés sur une base régulière dans un autre mode de garde que les services à 7 \$ et ne fréquentant pas la maternelle, les parents seraient enclins à y avoir recours avant leur entrée à l'école pour près de la moitié d'entre eux (48,7 %) (tableau 3.39). Les enfants dont les parents seraient enclins à recourir aux services à 7 \$ sont proportionnellement plus nombreux dans la région de Montréal (60,3 %) comparativement à ceux du Bas-Saint-Laurent (39,3 %), de l'Estrie (41,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (38,0 %), de la Chaudière-Appalaches (41,1 %), de Lanaudière (36,6 %), de la Montérégie (41,8 %) et du Centre-du-Québec (37,1 %) (tableau 3.39).

3.3 Présence d'un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$

Au moment de l'enquête, les parents intéressés à utiliser des services de garde à 7 \$ pour les enfants (ne fréquentant pas les services de garde à 7 \$ ou ne se faisant pas gardés de façon régulière) devaient indiquer si les enfants étaient inscrits sur une liste d'attente pour ce type de service; dans l'affirmative, ils spécifiaient le nombre de listes. Cette question était également posée aux parents d'enfants déjà gardés de façon régulière dans des services de garde à 7 \$.

3.3.1 Proportion de familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente

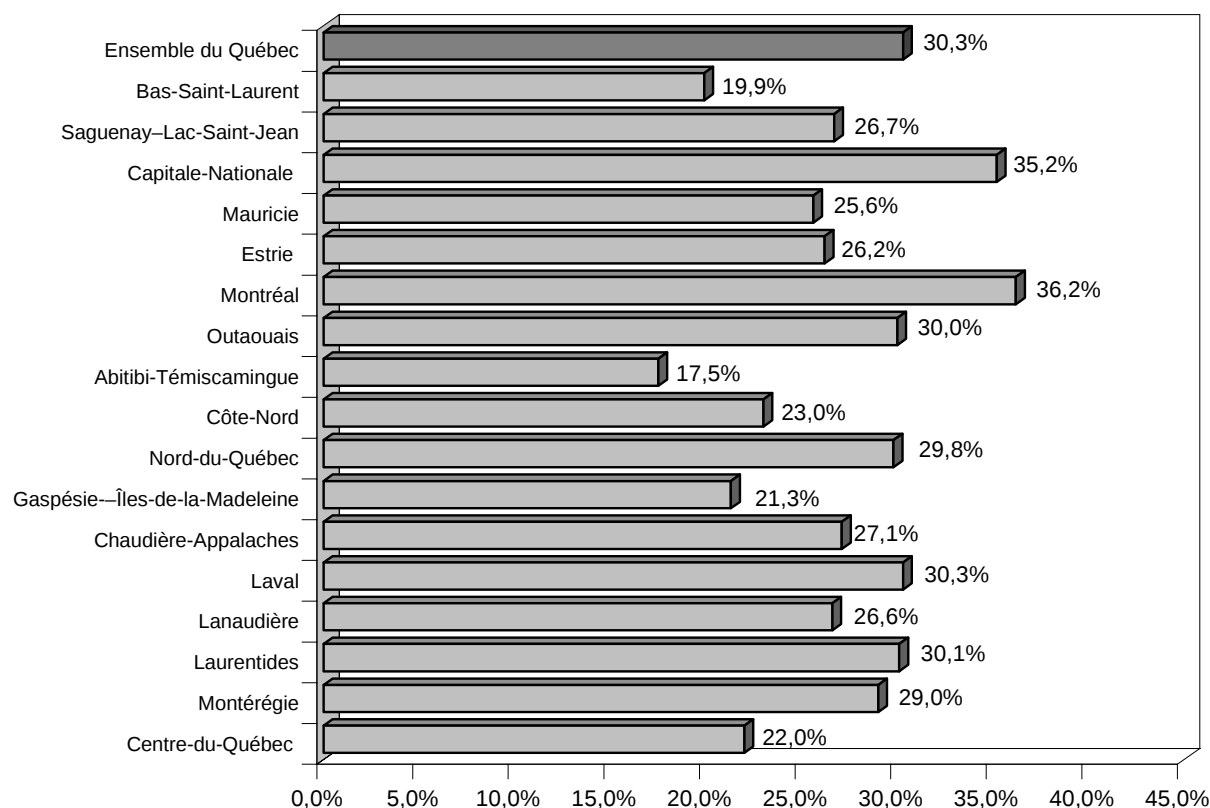
Au Québec, parmi les familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$, on estime à 30,3 % la proportion des familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (figure 3.6).

Les familles de la région de Montréal (36,2 %) et de la Capitale-Nationale (35,2 %) sont plus nombreuses, en proportion, à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente que celles des autres régions, à l'exception de l'Outaouais, du Nord-du-Québec, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie qui ne s'en distinguent pas de façon significative (tableau 3.40). Selon la subdivision des régions administratives, on observe une plus grande proportion estimée des familles dont au moins un enfant est inscrit sur une liste

d'attente dans la zone urbaine du Bas-Saint-Laurent (24,1 %), de la Mauricie (27,8 %), du Nord-du-Québec (30,9 %), de la Chaudière-Appalaches (30,5 %) et du Centre-du-Québec (26,1 %) que dans la zone rurale des mêmes régions (14,9 %, 19,0 %, 20,1 %, 21,6 % et 16,0 % respectivement) (tableau 3.41). Le même phénomène survient dans la zone 2 (39,3 %) par rapport à la zone 1 (26,8 %) de la région de Montréal (tableau 3.41).

Figure 3.6

Proportion des familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, par région administrative



3.3.2 Caractéristiques des familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente

Des parents ont eu de la difficulté à quantifier le nombre de listes d'attente sur lesquelles leur enfant était inscrit. Par exemple, certains indiquaient qu'il n'y avait qu'une seule liste d'attente regroupant plusieurs milieux de garde ou encore que leur enfant était inscrit sur des listes distinctes. Par ailleurs, des parents

d'enfants déjà dans un service de garde à 7 \$ déclaraient avoir omis d'annuler leur nom sur la liste d'attente des autres endroits, même si ce milieu ne les intéressait plus. En tenant compte de ce biais potentiel de surestimation ou de sous-estimation du nombre de listes d'attente pour un service de garde à 7 \$ parmi les familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste, on estime à environ le tiers (35,1 %) les inscriptions sur une seule liste, à environ 16 % sur deux listes (15,6 %), à près de 12 % sur trois listes (11,7 %), à près d'une sur cinq sur quatre à neuf listes (19,5 %), et à environ 18 % sur 10 listes ou plus (18,2 %) (tableau 3.42).

On remarque que c'est dans le Nord-du-Québec que l'on trouve la plus grande proportion de familles ayant inscrit leur enfant sur une seule liste d'attente (84,1 %) (tableau 3.42). Cette proportion estimée dépasse celle de toutes les autres régions qui avoisine les 40 %. L'analyse des différences régionales n'a pas été effectuée pour ce qui est des autres catégories de nombres, puisque la précision de la majorité des estimations était faible ou passable.

L'enquête a permis d'étudier la relation entre diverses caractéristiques des familles et l'inscription d'au moins un enfant sur une liste d'attente. Voyons ce qui résultent des analyses.

3.3.2.1 Zone géographique

Dans l'ensemble du Québec, les familles résidant dans la zone urbaine sont plus nombreuses, en proportion, à inscrire au moins un de leurs enfants sur une liste d'attente que les familles de la zone rurale (32,0 % et 23,3 %) (tableau 3.43).

3.3.2.2 Organisation actuelle de la famille

Pour ce qui est de l'organisation de la famille, les familles monoparentales sont proportionnellement moins nombreuses que les biparentales à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (24,8 % et 31,0 %) (tableau 3.44).

3.3.2.3 Lieu de naissance des conjoints

Par rapport au lieu de naissance des conjoints, les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada sont, en proportion, les plus nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente (40,7 %), comparativement à 28,0 % en ce qui concerne les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec et à 32,2 % quant aux familles dans une autre situation (tableau 3.45).

3.3.2.4 Revenu annuel

Toujours parmi les familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à en utiliser un à 7 \$, on n'observe aucun lien significatif entre les diverses catégories de revenu familial et l'inscription d'au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (tableau 3.46). Une différence a néanmoins été observée en ce qui a trait au revenu personnel de la mère. Les familles où la mère n'affiche aucun revenu sont plus nombreuses en proportion à inscrire au moins un de leurs enfants sur une liste d'attente (36,2 %) que les familles où la mère dispose d'un revenu de 20 000 \$ à 29 999 \$ (tableau 3.47).

3.3.2.5 Principale occupation des conjoints

Les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (23,3 %) sont proportionnellement moins nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente, comparativement aux familles où un seul des deux conjoints travaille ou étudie (44,3 %) et aux familles où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (37,8 %) (tableau 3.48).

De même, pour ce qui regarde la principale occupation de la mère, ce sont les familles où la mère travaille (22,5 %) qui sont, en proportion, moins nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente par rapport aux familles où la mère étudie (34,4 %), est sans emploi ou à la recherche d'un emploi (35,6 %), demeure à la maison avec les enfants par choix (31,3 %), est en congé de maternité ou parental (57,8 %), ou reste à la maison pour une autre raison (39,8 %) (tableau 3.49). Inversement, les familles où la mère est à la maison, en congé de maternité ou parental (57,8 %), sont, en proportion, plus

nombreuses que toutes les autres familles à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente (tableau 3.49).

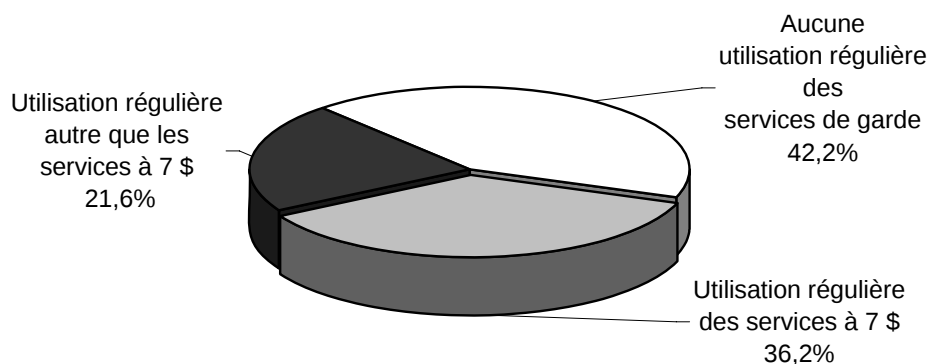
3.3.3 Enfants inscrits sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$

On a vu, à la section 3.3.1 de ce chapitre, qu'environ 30 % des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$ ont au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour ce type de service. La présente section détermine la situation de garde de ces enfants inscrits sur ces listes et indique si des services de garde à 7 \$ sont déjà utilisés pour ces enfants.

Parmi tous les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, environ 42 % ne se font pas garder sur une base régulière (42,2 %), tandis que plus de la moitié le sont en raison du travail, des études, ou en raison d'un autre motif dont environ 35 % en service de garde à 7 \$ (36,2 %) et environ 20 % d'une autre façon que les services à 7 \$ (21,6 %) (figure 3.7).

Figure 3.7

Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon l'utilisation régulière ou non des services de garde à 7 \$



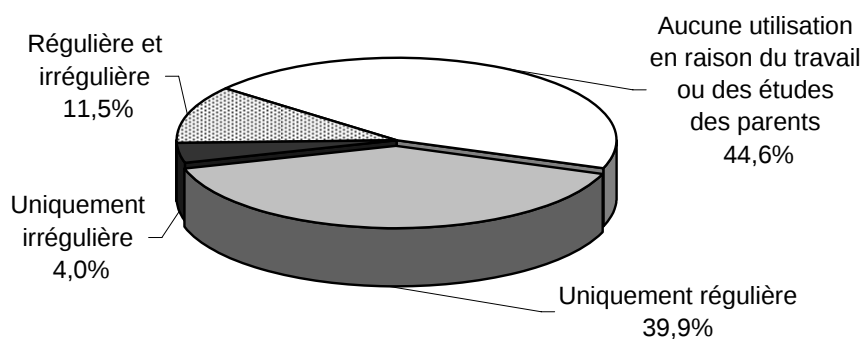
Dans le Nord-du-Québec, la proportion estimée d'enfants chez lesquels il n'y a aucune garde régulière (53,9 %) est plus élevée que celle de la Capitale-Nationale (36,7 %), de la Mauricie (38,1 %), de l'Outaouais (36,8 %), de la Chaudière-Appalaches (39,7 %), de Lanaudière (39,2 %), des Laurentides (38,2 %) et du Centre-du-Québec (38,7 %) (tableau 3.50).

Toujours en ce qui concerne les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, quelque 45 % ne se font pas garder en raison du travail ou des études de leurs parents (44,6 %), et

environ 55 % se font déjà garder pour ce motif (sur une base régulière uniquement : 39,9 %; sur une base à la fois régulière et irrégulière : 11,5 % et sur une base irrégulière uniquement : 4,0 %) (figure 3.8). On ne décèle pas de lien entre la région administrative et ces proportions (tableau 3.51).

Figure 3.8

Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon les types d'utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents



On estime à 91 329 les enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$ (tableau 3.52). Il faut être prudent dans l'interprétation de cette estimation, car elle inclut les enfants qui bénéficient déjà régulièrement des services à 7 \$, mais pour lesquels on souhaite changer de milieu de garde ou qu'on a omis de retirer de la liste des autres services. Lorsqu'on refait l'exercice en excluant les enfants déjà en service de garde à 7 \$, le nombre estimé d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service à 7 \$ s'abaisse du tiers et s'établit alors approximativement à 58 115 (tableau 3.53).

Parmi tous les enfants visés par l'enquête, ceux qui sont inscrits sur au moins une liste d'attente viennent principalement de la région de Montréal (28 210) et de la Montérégie (16 961) (tableau 3.52). Ce sont aussi dans ces régions qu'on estime le plus grand nombre d'enfants inscrits sur au moins une liste d'attente parmi ceux qui ne bénéficiaient pas des services de garde à 7 \$ au moment de l'enquête (Montréal : 19 839 et Montérégie : 10 144) (tableau 3.53).

Le nombre estimé d'enfants inscrits sur une seule ou plusieurs listes d'attente d'un service de garde à 7 \$ diminue avec l'âge de l'enfant, que ce soit parmi tous les enfants visés par l'enquête ou parmi ceux qui ne bénéficient pas déjà des services à 7 \$. En ce qui concerne tous les enfants visés par l'enquête, le nombre est estimé à 31 838 chez les moins de un an, à 23 623 chez les un an, à 17 589 chez les deux ans, à 12 622 chez les trois ans, et à 5 667 chez les quatre ans (tableau 3.54). Dans le même ordre de

présentation, les nombres estimés d'enfants qui ne bénéficient pas des services à 7 \$ sont de 27 016 chez les moins de un an (tableau 3.55), de 14 463 chez les un an (tableau 3.56), de 8 368 chez les deux ans (tableau 3.57), de 6 063 chez les trois ans (tableau 3.58) et de 2 205 chez les quatre ans (tableau 3.59).

On remarque qu'il y a proportionnellement plus d'enfants de moins de un an inscrits sur au moins une liste d'attente dans la région de Montréal (7 471) et de la Montérégie (5 122) que dans les autres régions (tableau 3.55). L'analyse des différences régionales chez les enfants plus âgés (tableaux 3.56 à 3.59), n'a pas été effectuée en raison d'une précision passable ou faible des estimations.

Enfin, en ce qui concerne tous les enfants visés par l'enquête et chez lesquels on connaît le nombre de listes où ils sont inscrits, on estime approximativement à 31 662 le nombre des enfants inscrits sur une liste d'attente, à 14 026 sur deux listes, à 10 383 sur trois listes, à 16 914 sur quatre à neuf listes et à 16 086 sur au moins 10 listes (tableau 3.60).

3.4 En résumé

Utilisation des services de garde à 7 \$

- Dans les familles visées par l'enquête, un peu plus de la moitié recourent à des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus (52,3 %).
- Dans l'ensemble du Québec, on estime à 153 455 le nombre total de familles utilisant des services de garde à 7 \$ pour au moins un de leurs enfants, tous types d'utilisation et tous motifs confondus.
- Caractéristiques des familles utilisatrices des services à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus :
 - environ 8 sur 10 résident dans la zone urbaine de l'ensemble du Québec (80,0 %);
 - environ 7 sur 10 ont un seul enfant de moins de cinq ans (71,1 %);
 - environ 88 % sont biparentales (88,0 %);
 - chez environ les trois quarts les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (76,4 %);
 - chez environ 45 % le plus haut diplôme obtenu des conjoints est universitaire (45,3 %) et chez environ 28 % il est collégial (28,1 %);
 - près de la moitié ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (47,5 %);
 - chez un peu plus des trois quarts, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (76,6 %);

- chez environ 30 % des familles au travail, l'un des conjoints a un horaire non usuel de travail (29,0 %) et chez près de 8 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire non usuel de travail (7,9 %);
- chez environ 13 % des familles au travail, l'un des conjoints travaille à temps partiel (12,7 %) et chez environ 2 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent à temps partiel (2,0 %);
- chez près de 11 % des familles au travail, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un statut atypique d'emploi (10,6 %) et chez près de 28 % l'un des deux conjoints possède ce statut d'emploi (27,5 %);
- Environ la moitié des enfants de moins de cinq ans au Québec sont gardés dans des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus (49,5 %).
- Dans l'ensemble du Québec, on estime à 185 828 le nombre total d'enfants se faisant garder dans les services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus.
- Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, environ 88 % des enfants le sont, sur une base régulière, pour le travail ou les études des parents (88,1 %).
- Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, très peu le sont sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (1,2 %).
- Au Québec, un peu moins des trois quarts des enfants de moins de cinq ans gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, le sont dans des services de garde à 7 \$ (73,2 %).
- Parmi les enfants se faisant garder sur une base régulière tous motifs ou sur une base irrégulière pour le travail ou les études, environ 7 sur 10 sont gardés dans des services de garde à 7 \$ (70,6 %).

Intérêt à utiliser des services de garde à 7 \$

- Les parents seraient enclins à recourir, de façon régulière, à des services de garde à 7 \$ pour leur enfant avant son entrée à l'école :
 - chez environ 63 % des enfants qui ne faisaient pas l'objet d'une garde régulière et ne fréquentant pas la maternelle au moment de l'enquête (63,2 %);
 - chez environ 49 % des enfants qui se faisaient garder sur base régulière dans un autre mode que les services de garde à 7 \$ au moment de l'enquête et ne fréquentant pas la maternelle (48,7 %).

Présence d'un enfant sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$

- Environ 30 % des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$ ont au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (30,3 %), et cette pratique semble plus fréquente dans les familles :

- de la région de Montréal (36,2 %) et de la Capitale-Nationale (35,2 %);
 - de la zone urbaine des régions (32,0 %);
 - biparentales (31,0 %);
 - où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (40,7 %);
 - où l'un des conjoints (ou les deux ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (44,3 % et 37,8 %).
- Parmi tous les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$:
 - environ 55 % sont gardés régulièrement en raison du travail, des études ou pour un autre motif (en service de garde à 7 \$: 36,2 % et en service de garde autre qu'à 7 \$: 21,6 %);
 - environ 42 % ne se font pas garder sur une base régulière (42,2 %).
 - Le nombre d'enfants inscrits sur au moins une liste d'attente est estimé à :
 - 91 329 parmi tous les enfants visés par l'enquête;
 - 58 115 parmi les enfants ne bénéficiant pas des services à 7 \$.
 - Le nombre estimé d'enfants inscrits sur une seule ou plusieurs listes d'attente d'un service de garde à 7 \$ diminue avec l'âge de l'enfant, que ce soit parmi tous les enfants visés par l'enquête ou ceux qui ne bénéficient pas régulièrement des services à 7 \$.

Utilisation régulière des services de garde

Les tableaux se rapportant au chapitre 4 se trouvent à l'annexe 4 du tome II.

Ce chapitre est entièrement consacré à l'utilisation régulière des services de garde. La majeure partie de ce chapitre traite de l'utilisation régulière des services de garde, en raison du travail ou des études des parents alors que la dernière section est réservée à l'utilisation régulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents. Rappelons que l'utilisation régulière des services de garde a lieu de façon prévisible selon une fréquence fixe; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine.

Nous présentons, dans la première section, la proportion des familles, parmi l'ensemble des familles québécoises ayant au moins un enfant de moins de cinq ans, qui utilisent les services de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents. Viennent ensuite à la deuxième section, la proportion et les caractéristiques des familles qui utilisent des services de garde à 7 \$, parmi celles qui recourent aux services de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents. La section 3 aborde la question de l'utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà des besoins des familles, engendrée par l'organisation des services. La quatrième section présente le principal mode de garde utilisé par les enfants sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents, la fréquence et les périodes d'utilisation de ce mode, son coût et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité. La cinquième section est réservée au second mode de garde utilisé de façon régulière, en raison du travail ou des études des parents. Enfin, la dernière et sixième section est circonscrite à l'utilisation régulière des services de garde pour tout autre motif que le travail ou les études des parents.

4.1 Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

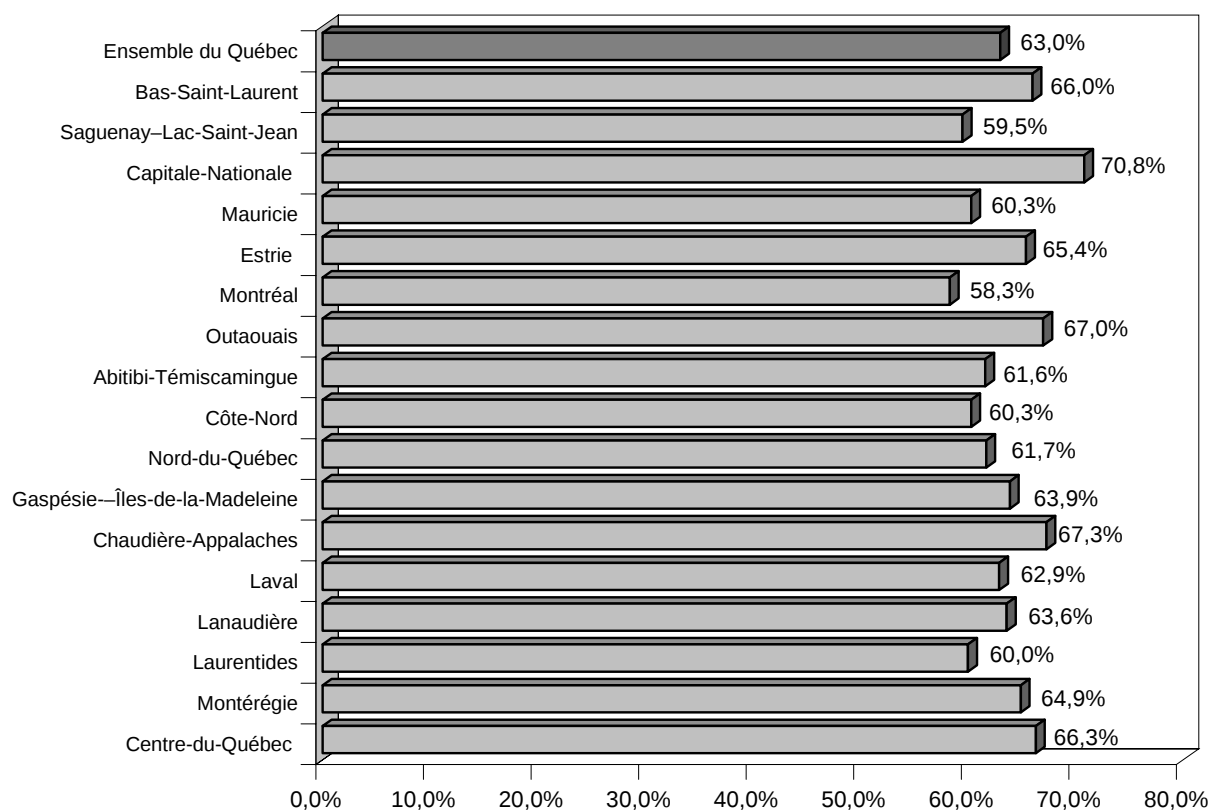
Dans l'ensemble des familles québécoises ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004, plus de 6 familles sur 10 ont recours sur une base régulière aux services de garde en raison du travail ou des études des parents (63,0 %) (figure 4.1). Cette proportion estimée augmente à 7 familles sur 10 dans la Capitale-Nationale (70,8 %) et elle est plus grande que celle de la majorité des

régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Chaudière-Appalaches, de la Montérégie et du Centre-du-Québec qui ne s'en différencient pas de manière significative (tableau 4.1).

Au tableau 4.2, on remarque que la proportion estimée d'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études est supérieure dans la zone urbaine par rapport à la zone rurale dans la Capitale-Nationale (72,4 % et 61,1 %), la Côte-Nord (63,5 % et 53,3 %), la Chaudière-Appalaches (70,8 % et 62,1 %), la Montérégie (67,2 % et 55,6 %) et le Centre-du-Québec (70,1 % et 61,3 %).

Figure 4.1

Proportion des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, par région administrative



4.2 Importance et caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents

Parmi les familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, plus de 7 familles sur 10 recourent à des services de garde à 7 \$ (73,0 %) (tableau 4.3).

Les caractéristiques des familles associées à l'utilisation des services de garde à 7 \$ parmi les familles utilisatrices de la garde régulière en raison du travail ou des études des parents ont été étudiées. Des 19 variables évaluées dans cette enquête (10 sociodémographiques et 9 liées à l'emploi), seulement cinq se sont avérées liées statistiquement à l'utilisation des services de garde à 7 \$, selon les résultats au test statistique présentés aux tableaux 4.3 à 4.21 inclusivement. Les caractéristiques sociodémographiques qui ne sont pas associées à l'utilisation régulière des services de garde à 7 \$ parmi les familles recourant sur une base régulière à des services de garde en raison du travail ou des études des parents sont : la zone géographique (tableau 4.4), l'organisation de la famille (tableau 4.5), le lieu de naissance des conjoints (tableau 4.6), le plus haut diplôme obtenu par les conjoints (tableau 4.7) ou par la mère (tableau 4.8), le revenu familial (tableau 4.9) et le revenu personnel de la mère (tableau 4.10).

Les cinq variables suivantes sont celles qui sont liées statistiquement à l'utilisation des services de garde à 7 \$.

4.2.1 Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille

Les familles ne comptant qu'un seul enfant sont moins nombreuses, en proportion, à utiliser des services de garde à 7 \$ (70,9 %), comparativement aux familles de deux enfants (79,2 %) de moins de cinq ans (tableau 4.3).

4.2.2 Occupation principale des conjoints

Paradoxalement, les familles où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie sont plus nombreuses (87,8 %), en proportion, à recourir aux services de garde à 7 \$, comparativement aux familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) (72,6 %) ou un seul des conjoints (73,8 %) travaillent ou étudient (tableau 4.11). Il faut toutefois faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces résultats car on estime à près de 5 % seulement les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation

monoparentale) ne travaille ni n'étudie (4,8 %) (voir le tableau 3.13). Aussi, il est hasardeux d'analyser la tendance chez les familles où la mère est à la maison, en congé de maternité ou parental, qui semblent proportionnellement plus nombreuses à utiliser les services de garde à 7 \$ que les familles où la mère est à la maison pour demeurer avec les enfants à cause du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 4.12).

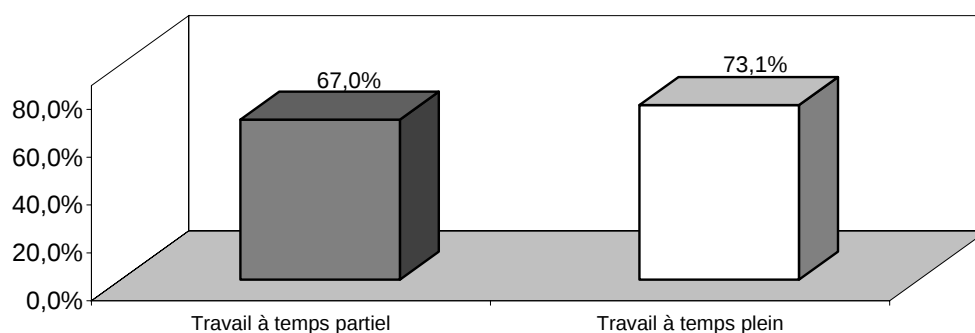
4.2.3 Indicateurs d'atypisme du travail

Des caractéristiques étudiées du travail atypique, le travail à temps partiel de la mère et celui des conjoints sont associés à l'utilisation régulière des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents.

Il est risqué d'analyser les différences pour le travail à temps partiel des conjoints en raison du recoupement des intervalles de confiance (tableau 4.16). Le travail à temps partiel du père (tableau 4.17) n'est pas lié au recours aux services à 7 \$. On remarque à la figure 4.2 qu'environ les deux tiers (67,0 %) des familles, qui utilisent des services de garde pour le travail ou les études des parents et où la mère travaille à temps partiel, recourent à des services de garde à 7 \$, comparativement à approximativement 73 % dans les familles où la mère travaille à temps plein (73,1 %) (tableau 4.18).

Figure 4.2

Proportion des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents, selon le travail à temps partiel ou à temps plein de la mère



L'horaire de travail non usuel des conjoints (tableau 4.13) ou du père (tableau 4.14) ou de la mère (tableau 4.15) ainsi que le statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pigne, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) des conjoints (tableau 4.19) ou du père (tableau 4.20) ou de la

mère (tableau 4.21) ne sont pas associés à l'utilisation régulière des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents.

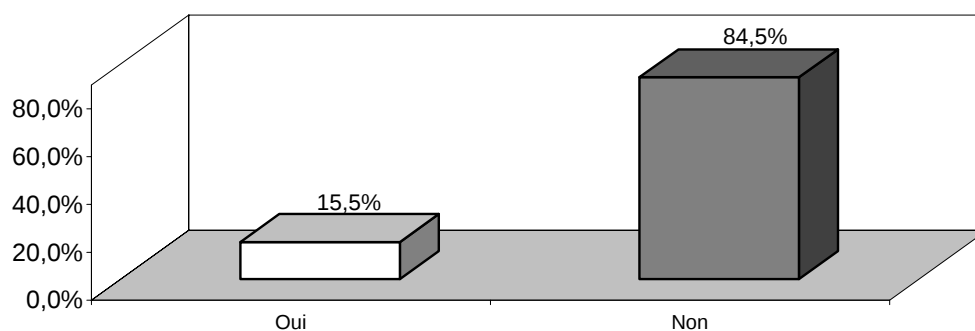
4.3 Utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà des besoins des familles, engendrée par l'organisation des services

Les familles recourant sur une base régulière aux services de garde à 7 \$ comme principal mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, étaient invitées à répondre à la question suivante : « L'organisation du service de garde de votre (vos) enfant(s) vous amène-t-elle à l'inscrire pour un nombre d'heures ou de jours supérieurs à vos besoins? ». Les familles répondant par l'affirmative à cette question ont été identifiées comme celles ayant une utilisation régulière, des services de garde à 7 \$, au-delà de leurs besoins, engendrée par l'organisation des services.

Dans cette enquête, environ 15 % des familles utilisatrices sur une base régulière des services de garde à 7 \$ comme principal mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, déclarent une utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà de leurs besoins, engendrée par l'organisation des services (15,5 %) (figure 4.3 et tableau 4.22).

Figure 4.3

Distribution des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, selon une utilisation au-delà de leurs besoins ou non, engendrée par l'organisation des services de garde



Certaines caractéristiques des familles et de l'emploi des parents ont été étudiées en lien avec la déclaration d'une utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà des besoins réels des familles, engendrée par l'organisation des services. Les variables retenues dans cette analyse sont relatives à la région administrative de résidence des familles, au revenu et aux indicateurs du travail atypique.

La région administrative de résidence des familles (tableau 4.22) de même que le revenu familial (tableau 4.23) ou le revenu personnel de la mère (tableau 4.24) ne sont pas liés à l'utilisation régulière, au-delà des besoins des familles, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services.

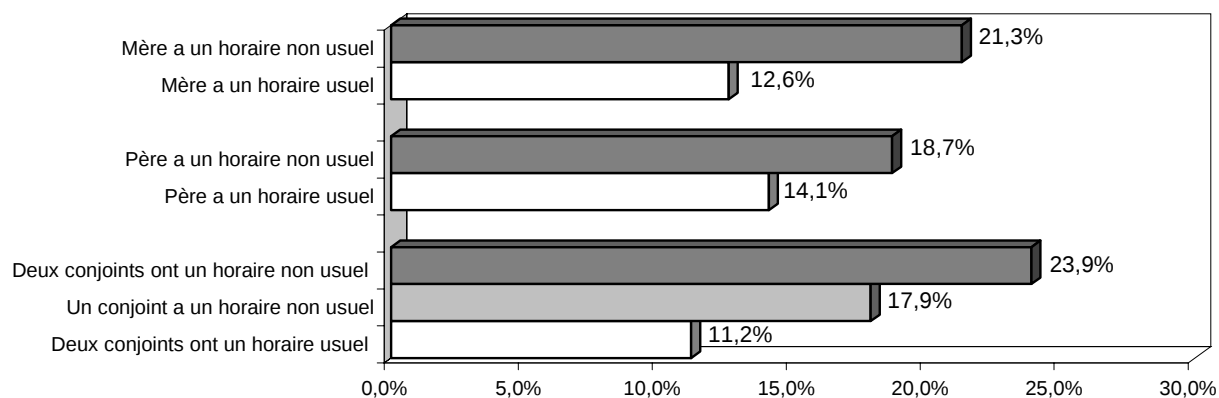
Par contre, les indicateurs du travail atypique par les familles utilisatrices sur une base régulière des services de garde à 7 \$ comme principal mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, sont particulièrement liés à la déclaration d'une utilisation régulière, au-delà des besoins des familles, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services.

Dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ou l'un des deux ont un horaire de travail non usuel, la proportion estimée de l'utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services est de 23,9 % et de 17,9 % respectivement, comparativement à 11,2 % dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire usuel de travail (tableau 4.25). Un horaire non usuel de travail chez le père (tableau 4.26) ou chez la mère (tableau 4.27) conduit au même phénomène. Effectivement, près de 20 % des familles où le père a ce type d'horaire (18,7 %) et quelque 20 % des familles où c'est le cas de la mère (21,3 %) estiment qu'il y a une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services, comparativement à approximativement 14 % dans les familles où le père a un horaire usuel (14,1 %) et à 13 % dans les familles où c'est la mère qui suit un tel horaire (12,6 %) (figure 4.4).

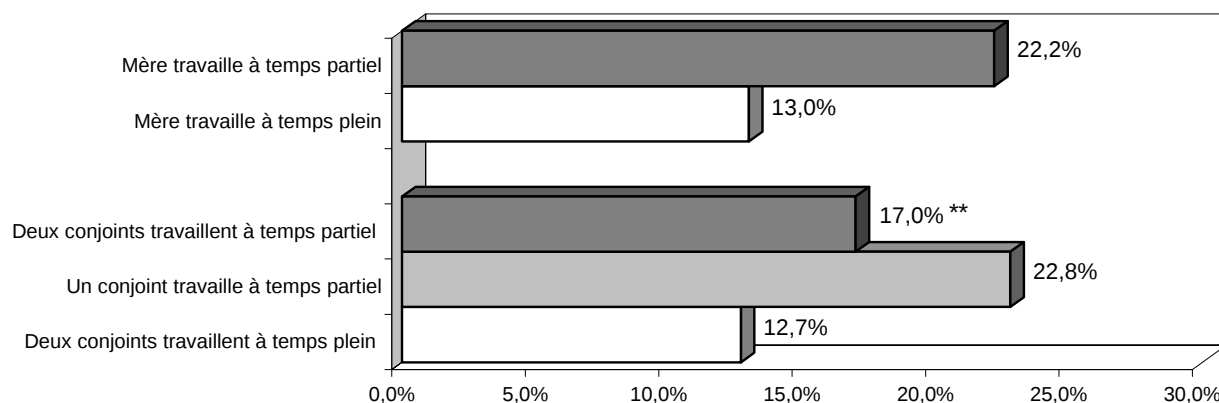
Le travail à temps partiel des conjoints (tableau 4.28), ainsi que celui de la mère (tableau 4.30), s'est aussi révélé lié à une utilisation régulière, au-delà des besoins des familles, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services (figure 4.5). Environ 22 % des familles où l'un des conjoints (22,8 %) ou la mère (22,2 %) travaille moins de 30 heures par semaine mentionnent une utilisation régulière, au-delà des besoins des familles, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services, par rapport à environ 13 % des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) (12,7 %) ou la mère (13,0 %) travaillent à temps plein. L'enquête n'a pas permis de trouver une telle association pour ce qui est du travail à temps partiel du père (tableau 4.29).

Figure 4.4

Proportion des familles déclarant une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, engendrée par l'organisation des services de garde, selon l'horaire usuel ou non de travail des conjoints

**Figure 4.5**

Proportion des familles déclarant une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, engendrée par l'organisation des services de garde, selon le travail à temps partiel ou à temps plein des conjoints



Relativement au statut d'emploi atypique (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois), seul celui qu'occupe la mère (tableau 4.33) est lié à une utilisation régulière, au-delà des besoins des familles, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services; celui des conjoints (tableau 4.31) ou du père (tableau 4.32) ne l'est pas. La proportion estimée de familles déclarant une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$,

engendrée par l'organisation des services lorsque la mère a un statut d'emploi atypique (17,1 %) est supérieure à celle des familles où la mère n'a pas ce statut (13,4 %) (tableau 4.33).

4.4 Enfants gardés sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé

Cette section porte surtout sur le principal mode de garde utilisé régulièrement en raison du travail ou des études des parents. La proportion d'enfants gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents y est présentée de façon générale dans un premier temps, suivie de la répartition des enfants selon le principal mode utilisé. Viennent ensuite les caractéristiques des enfants liées à l'utilisation du principal mode de garde ainsi que les variables inhérentes à sa fréquentation, telles que la fréquence et les périodes d'utilisation, le coût et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité.

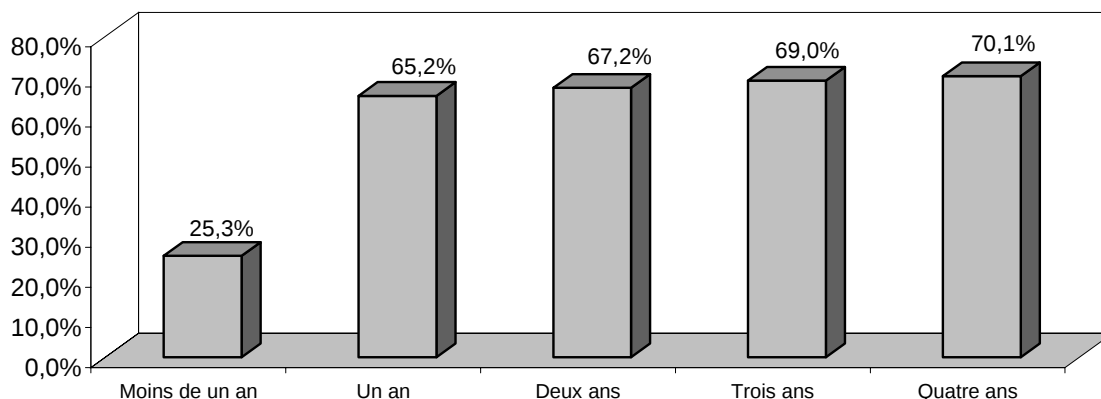
Dans l'ensemble du Québec, environ 60 % des enfants de moins de cinq ans se font garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents (59,5 %) (tableau 4.34). Les enfants de la Capitale-Nationale sont, en proportion, plus nombreux à être gardés régulièrement pour ces raisons (67,1 %) que ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (55,6 %), de la Mauricie (57,4 %), de la région de Montréal (55,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (58,6 %), de la Côte-Nord (57,9 %), du Nord-du-Québec (58,0 %) et des Laurentides (54,9 %) (tableau 4.34).

Sur le plan de la subdivision régionale, la proportion estimée des enfants de moins de cinq ans gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents est plus grande dans la zone urbaine que dans la zone rurale de la Capitale-Nationale (68,6 % et 57,4 %), de la Chaudière-Appalaches (66,8 % et 56,6 %) et de la Montérégie (63,8 % et 53,2 %) (tableau 4.35).

On constate à la figure 4.6 que les enfants de moins de un an sont proportionnellement moins nombreux à se faire garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents que les enfants plus âgés, soit environ le quart comparativement à environ les deux tiers (moins de un an : 25,3 %; un an : 65,2 %; deux ans : 67,2 %; trois ans : 69,0 % et quatre ans : 70,1 %) (tableau 4.36).

Figure 4.6

Proportion d'enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde en raison du travail ou des études des parents, parmi l'ensemble des enfants visés par l'enquête, selon l'âge des enfants



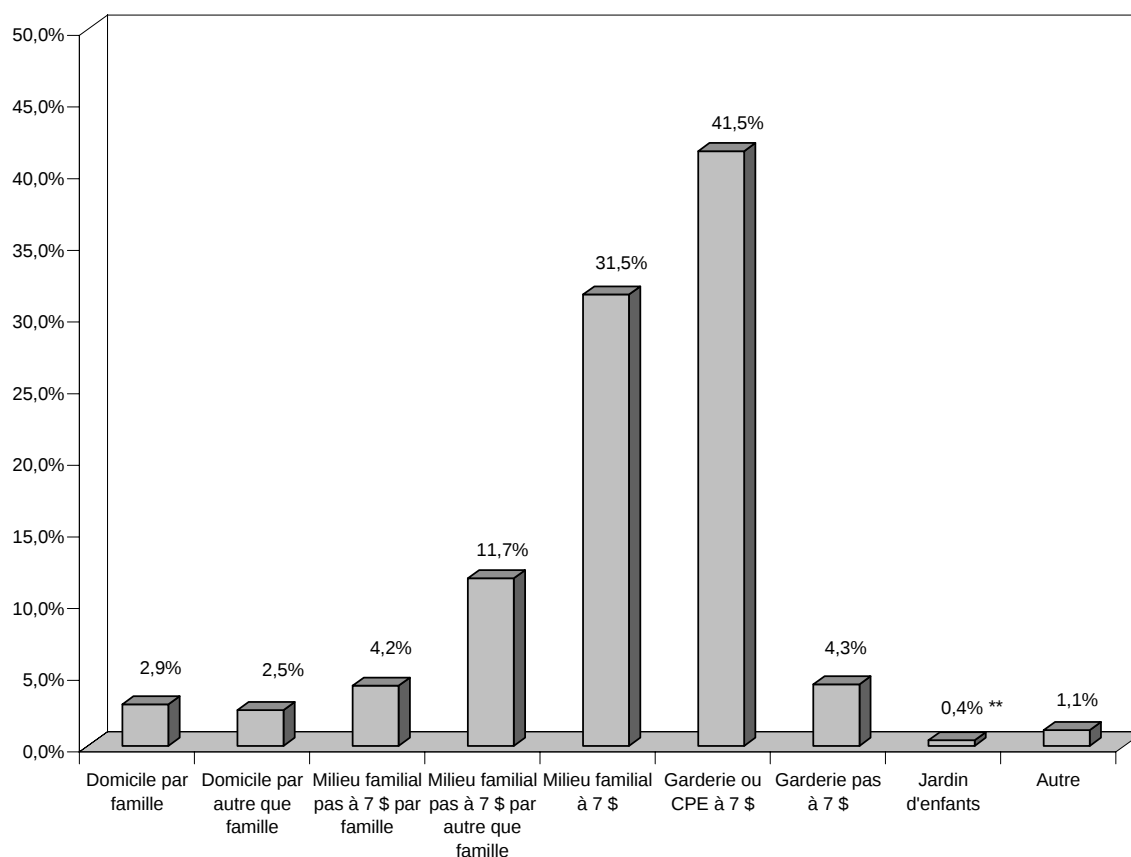
4.4.1 Principal mode de garde utilisé régulièrement en raison du travail ou des études des parents

Parmi les enfants de moins de cinq ans se faisant garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents, environ 70 % sont dans des services de garde à 7 \$, dont environ 40 % en garderie ou en CPE (41,5 %) et un peu plus de 30 % en milieu familial (31,5 %)¹ (figure 4.7 et tableau 4.37). Quelque 15 % des enfants sont gardés en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (par une autre personne que la famille : 11,7 % et par un membre de la famille : 4,2 %) et près de 6 % des enfants sont gardés à domicile (par une autre personne que la famille : 2,5 % et par un membre de la famille : 2,9 %). Environ 4 % des enfants sont en garderie n'offrant pas de services à 7 \$ (4,3 %), moins de 1 % vont au jardin d'enfants (0,4 %**) et environ 1 % fréquentent un autre mode de garde (1,1 %) (tableau 4.37).

1. L'expression «en garderie ou en CPE» désigne les garderies et les installations de CPE alors que l'expression «en milieu familial à 7 \$» désigne le volet milieu familial coordonné par un CPE.

Figure 4.7

Distribution des enfants selon le principal mode de garde utilisé, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents



4.4.1.1 Âge et sexe de l'enfant

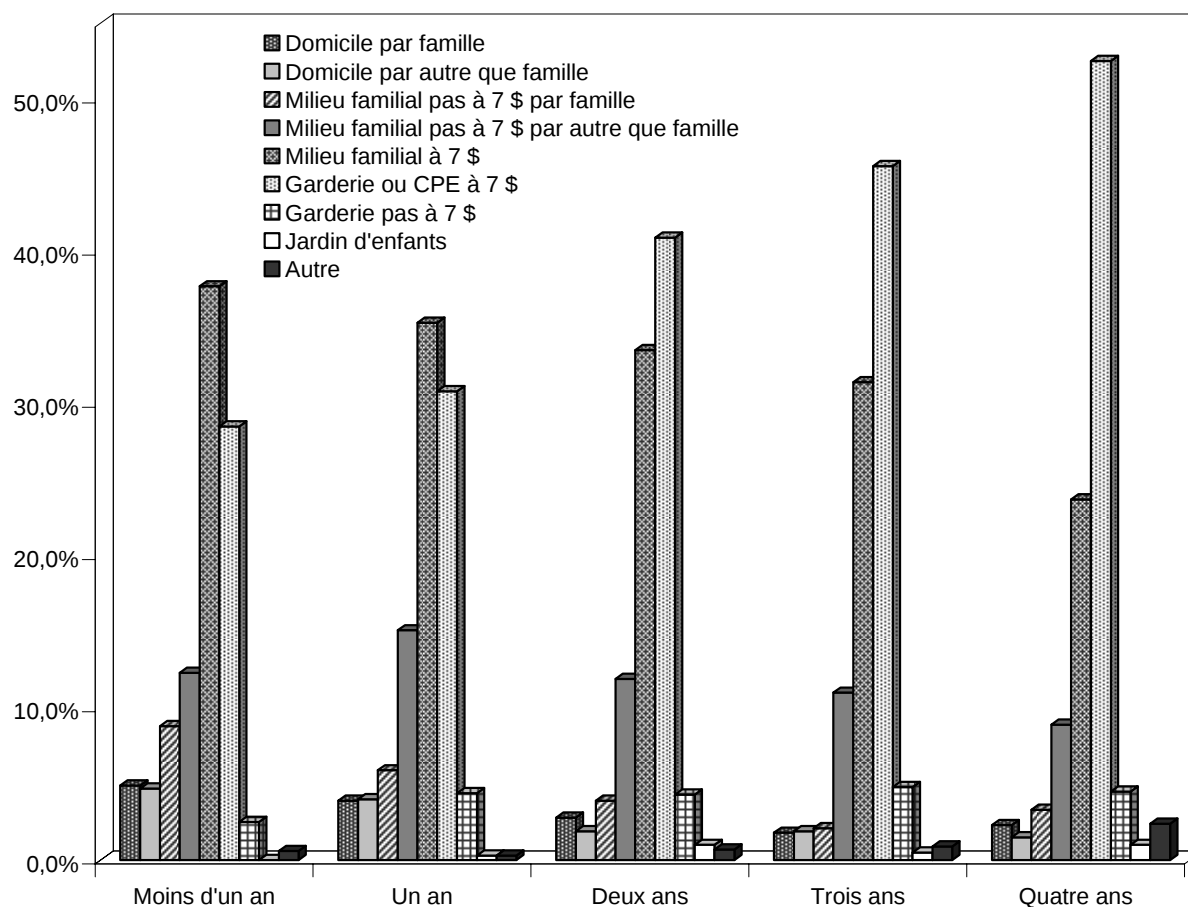
Le principal mode de garde varie en fonction de l'âge des enfants (figure 4.8 et tableau 4.37). Par exemple, chez les moins de un an, la garde en milieu familial par un membre de la famille est plus fréquente que chez la plupart des enfants plus vieux. La proportion estimée des enfants se faisant garder régulièrement en milieu familial par quelqu'un de la famille est de 8,8 % chez les enfants de moins de un an comparativement à 3,9 % chez les enfants de deux ans, 2,1 % chez les enfants de trois ans, à 3,3 %*, chez les enfants de quatre ans.

Se faire garder en milieu familial offrant ou n'offrant pas des services à 7 \$ est aussi plus usuel chez les plus jeunes (tableau 4.37). Les enfants de un an sont plus nombreux en proportion en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ et géré par quelqu'un d'autre que la famille (15,1 %) que les enfants de trois ans (11,0 %) et de quatre ans (8,9 %). En milieu familial offrant des services à 7 \$, près du quart des enfants de quatre ans (23,7 %) s'y trouvent comparativement aux environs du tiers pour ce qui est des

enfants de moins de quatre ans (37,7 % de moins de un an; 35,3 % un an; 33,5 % deux ans; 31,4 % trois ans).

Figure 4.8

Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents selon le principal mode de garde utilisé, par âge



Les garderies ou les CPE à 7 \$ sont plus habituels chez les enfants de deux ans ou plus. De 40 % à 50 % des enfants de ces âges fréquentent la garderie ou le CPE comparativement à environ 30 % des enfants de moins de deux ans (deux ans : 40,9 %; trois ans : 45,6 %; quatre ans : 52,5 % comparativement à moins de un an : 28,5 % et un an : 30,8 %) (tableau 4.37).

Les résultats de l'enquête ne révèlent pas de différence significative entre les garçons et les filles en ce qui concerne l'utilisation du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 4.38).

4.4.1.2 Région administrative et subdivision régionale

Sur le plan régional (tableau 4.39), toujours en ce qui a trait à l'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, les enfants du Nord-du-Québec (24,0 %), de la Chaudière-Appalaches (23,6 %) et du Centre-du-Québec (23,9 %) sont proportionnellement plus nombreux en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ que les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean (12,8 %), de la Mauricie (11,8 %), de la région de Montréal (9,9 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (14,1 %) et de Laval (12,5 %*).

En milieu familial offrant des services à 7 \$, environ la moitié des enfants de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (51,6 %) s'y trouvent et sont plus nombreux, en proportion, que les enfants de la Capitale-Nationale (33,4 %), de la région de Montréal (16,1 %), de l'Outaouais (35,1 %), de la Côte-Nord (40,0 %), de la Chaudière-Appalaches (40,4 %), de Laval (32,0 %), de Lanaudière (39,7 %), des Laurentides (32,8 %), de la Montérégie (31,5 %) et du Centre-du-Québec (39,3 %) (tableau 4.39). En revanche, il y a proportionnellement moins d'enfants de la région de Montréal (16,1 %) dans ce mode de garde, comparativement à l'ensemble des enfants des autres régions (tableau 4.39). En fait, approximativement la moitié des enfants de la région de Montréal se faisant garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents sont en garderie ou en CPE offrant des services à 7 \$ (53,4 %). Cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions, excepté la Capitale-Nationale qui ne se distingue pas significativement de la région de Montréal (tableau 4.39).

Sur le plan de la subdivision régionale (tableau 4.40), on remarque que le milieu familial à 7 \$ est plus courant dans la zone rurale que dans la zone urbaine de la Capitale-Nationale (47,2 % et 31,6 %), de la Mauricie (57,4 % et 41,8 %), de l'Outaouais (46,1 % et 31,6 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (55,3 % et 40,8 %). De même, le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ est plus fréquenté dans la zone rurale que dans la zone urbaine en Estrie (24,6 % et 12,2 %*), et inversement dans la zone urbaine plutôt que rurale dans le Nord-du-Québec (25,6 % et 12,1 %*).

Toujours sur le plan de la subdivision régionale, les garderies ou les CPE à 7 \$ sont plus usuels dans la zone urbaine que dans la zone rurale du Bas-Saint-Laurent (38,8 % et 23,6 %), de la Capitale-Nationale (45,8 % et 27,0 %), de la Mauricie (37,1 % et 24,1 %) et de l'Estrie (40,5 % et 27,2 %). Il en est de même dans la zone 2 (57,3 %) comparativement à la zone 1 (43,3 %) de la région de Montréal. À l'inverse, dans le Nord-du-Québec, c'est dans la zone rurale que la proportion estimée d'utilisation des garderies ou des CPE à 7 \$ est supérieure à celle de la zone urbaine (43,0 % et 27,7 %) (tableau 4.40).

4.4.2 Fréquence et périodes d'utilisation régulière du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents

La garde régulière en raison du travail ou des études des parents est surtout utilisée cinq fois ou plus par semaine et elle est concentrée du lundi au vendredi. Sur une base hebdomadaire, un peu plus des trois quarts des enfants fréquentent régulièrement leur principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents cinq fois ou plus (76,7 %), environ 10 % quatre fois (10,0 %), environ 8 % trois fois (8,3 %), et quelque 5 % deux fois ou moins (5,0 %) (tableau 4.41). Ce sont les enfants de la région de Montréal (84,9 %) et de l'Outaouais (84,5 %) qui sont proportionnellement plus nombreux à aller à leur service de garde cinq fois ou plus par semaine, comparativement aux enfants des autres régions, sauf l'Estrie, Laval et la Montérégie qui ne se différencient pas statistiquement de ces deux régions.

Relativement au jour de la semaine où l'on recourt à la garde régulière en raison du travail ou des études des parents, les journées du dimanche et du samedi sont marginales, soit près de 1 % des enfants gardés le dimanche (0,9 %*) (tableau 4.42) et environ 1 % le samedi (1,2 %) (tableau 4.48). La même proportion estimée est de 90,9 % le lundi (tableau 4.43), de 92,7 % le mardi (tableau 4.44), de 93,7 % le mercredi (tableau 4.45), de 93,8 % le jeudi (tableau 4.46) et de 89,0 % le vendredi (tableau 4.47).

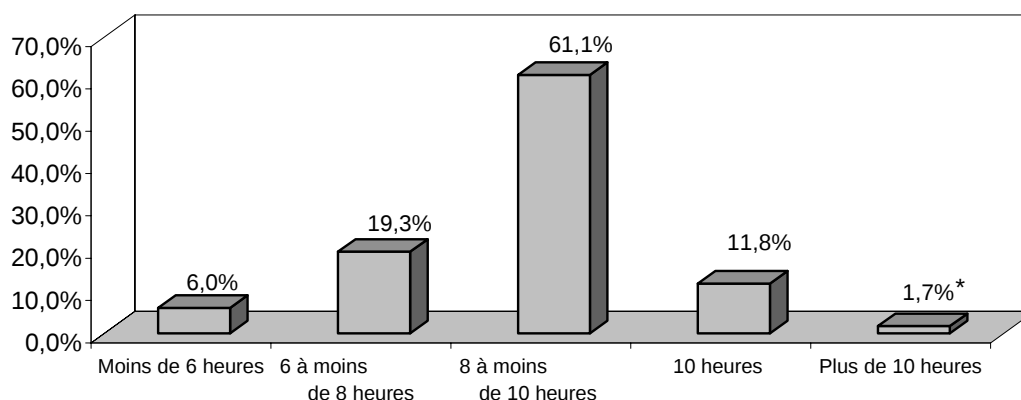
La proportion estimée d'enfants gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents, selon la principale période de la journée où la garde a lieu, est de 92,5 % le jour entier, de 5,0 % la demi-journée seulement, de 1,1 %* la soirée ou la nuit et de 1,5 % pour ce qui est des autres situations (tableau 4.49). Notons cependant que les proportions estimées d'utilisation des services de garde pour la soirée et la nuit risquent d'être sous-estimées, car la question était formulée relativement au principal moment de la journée et non quant à l'ensemble des périodes. La proportion estimée d'enfants pour lesquels la principale période est le jour entier est moindre dans la région de Montréal (89,2 %), comparativement à celle de la Capitale-Nationale (95,3 %), de l'Estrie (94,3 %), de l'Outaouais (96,4 %), de la Chaudière-Appalaches (94,9 %) et du Centre-du-Québec (95,3 %) (tableau 4.49).

Un peu plus de 9 enfants sur 10 se faisant garder régulièrement en raison du travail ou des études le sont principalement pendant la semaine et le jour entier (91,5 %), près de 7 % pendant la semaine et une demi-journée seulement ou une autre période de la journée (6,8 %), et dans une proportion marginale (1,7 %) pendant la fin de semaine seulement ou une partie de la semaine et de la fin de semaine (tableau 4.50). C'est dans l'Outaouais que les enfants sont proportionnellement plus nombreux à se faire garder pendant la semaine et le jour entier (96,6 %), comparativement aux enfants de la région de Montréal (87,1 %), de la Côte-Nord (90,5 %), des Laurentides (90,6 %) et de la Montérégie (91,6 %).

Parmi les enfants se faisant garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents, environ 6 % restent dans leur milieu de garde moins de six heures par jour (6,0 %), environ 19 % de six à moins de huit heures (19,3 %), quelque 61 % de 8 à moins de 10 heures (61,1 %), approximativement 12 % durant 10 heures (11,8 %), et près de 2 % plus de 10 heures (1,7 %*) (figure 4.9 et tableau 4.51).

Figure 4.9

Distribution des enfants selon le nombre quotidien d'heures d'utilisation régulière du service de garde en raison du travail ou des études des parents



Parmi les enfants gardés 10 heures par jour, on constate que ceux de la Montérégie (15,2 %) sont, en proportion, plus nombreux, que ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,3 %*), de l'Estrie (7,5 %*), de l'Abitibi-Témiscamingue (5,7 %*), de la Côte-Nord (3,7 %*), du Nord-du-Québec (6,0 %**) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (5,8 %*) (tableau 4.51). Sur le plan de la subdivision régionale, on a jugé préférable de ne pas faire cette analyse en raison d'une précision des estimations de passable à faible (tableau 4.52).

4.4.3 Coût du principal mode de garde

Le coût du principal mode de garde est de 7 \$ par jour pour quelque 62 % des enfants (61,6 %). Il est de moins de 7 \$ par jour pour quelque 12 % des enfants (12,4 %) et il varie de 7,01 \$ à 10 \$ pour quelque 7 % des enfants (6,6 %). Pour environ 7 % des enfants, le coût par jour varie de 10,01 \$ à 15 \$ (7,7 %) ou de 15,01 \$ à 20 \$ (7,3 %). Enfin, le coût est de 20,01 \$ ou plus par jour pour environ 4 % des enfants (tableau 4.53). Rappelons, par ailleurs, que l'enquête révèle qu'environ 70 % des enfants de moins de cinq ans gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents sont dans des services de garde à 7 \$.

Les enfants de la Capitale-Nationale (72,5 %) sont plus nombreux en proportion à fréquenter un service de garde au coût précis de 7 \$ par jour, comparativement aux enfants de la région de Montréal (52,0 %), de l'Outaouais (55,4 %), du Nord-du-Québec (60,6 %), de la Chaudière-Appalaches (61,8 %), de Laval (54,7 %), de Lanaudière (62,6 %), des Laurentides (63,1 %) et du Centre-du-Québec (60,4 %) (tableau 4.53).

Le coût moyen du principal mode de garde est estimé à 8,95 \$ par jour. Le coût moyen estimé le plus élevé est dans la région de Montréal (9,67 \$). Il est supérieur à celui du Bas-Saint-Laurent (8,05 \$), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,87 \$), de la Mauricie (8,07 \$), de l'Estrie (8,08 \$), de l'Abitibi-Témiscamingue (8,16 \$), de la Côte-Nord (8,27 \$), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (8,20 \$), de Laval (8,37 \$) et de Lanaudière (7,83 \$). À l'opposé, le coût moyen estimé le plus faible est dans Lanaudière (7,83 \$). Il est inférieur à celui de la Capitale-Nationale (9,20 \$), de la région de Montréal (9,67 \$), de l'Outaouais (9,46 \$), de la Chaudière-Appalaches (9,12 \$), des Laurentides (9,23 \$), de la Montérégie (8,91 \$) et du Centre-du-Québec (8,79 \$) (tableau 4.54).

4.4.4 Concordance du mode principal avec le mode souhaité

On a demandé aux parents si le mode de garde utilisé pour chaque enfant correspondait à leur souhait. Dans le cas de près de 9 enfants sur 10, le mode de garde utilisé régulièrement en raison du travail ou des études des parents concorde totalement ou partiellement avec le mode souhaité (totalement : 82,3 % et 6,9 % partiellement) (tableau 4.55).

Ce sont les services à 7 \$ qui correspondent le mieux au mode souhaité. Pour un peu plus de 90 % des enfants gardés régulièrement dans une garderie ou un CPE à 7 \$ (91,9 %), le mode concorde totalement avec le mode souhaité et cette proportion estimée est supérieure à tous les autres modes. Par ailleurs, la proportion estimée d'enfants en milieu familial offrant des services à 7 \$, pour lesquels on observe une concordance totale avec le mode de garde souhaité, est de 86,0 % et elle s'avère plus élevée que celle de tous les autres modes, à l'exception de la garderie ou du CPE à 7 \$ (tableau 4.55).

La proportion estimée d'enfants pour lesquels le mode de garde utilisé coïncide totalement avec le mode souhaité est plus grande en Abitibi-Témiscamingue (90,6 %) que dans le Bas-Saint-Laurent (82,8 %), la région de Montréal (77,3 %), l'Outaouais (79,5 %), la Côte-Nord (83,0 %), le Nord-du-Québec (82,0 %), Laval (78,7 %), Lanaudière (83,2 %), les Laurentides (77,9 %) et la Montérégie (84,4 %) (tableau 4.56). Inversement, c'est dans la région de Montréal que la proportion estimée d'enfants pour lesquels le mode utilisé coïncide globalement avec le mode souhaité (77,3 %) est plus petite que celle du Saguenay–Lac-

Saint-Jean (89,7 %), de la Capitale-Nationale (86,1 %), de la Mauricie (88,0 %), de l'Estrie (87,6 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (90,6 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (86,6 %), de la Chaudière-Appalaches (85,0 %) et du Centre-du-Québec (85,7 %) (tableau 4.56).

Les résultats de l'enquête ne révèlent pas de différence significative entre les garçons et les filles en ce qui concerne la concordance entre le mode de garde utilisé et le mode de garde souhaité (tableau 4.57).

Parmi les enfants pour lesquels le principal mode de garde ne concorde pas, totalement ou partiellement, avec le mode de garde souhaité, la cause invoquée est surtout attribuable au manque de places (58,9 %). Les autres raisons mentionnées sont : les services trop coûteux (8,4 %*), les services trop éloignés (3,1 %*), le besoin d'un service de garde à temps partiel (3,3 %*), le manque de flexibilité des heures d'ouverture du service (11,3 %) ou une autre raison (14,9 %) (tableau 4.58). Ont été rassemblés sous le vocable « services trop éloignés », les services de garde trop éloignés du domicile de l'enfant, du lieu de travail ou des études des parents ainsi que du milieu de garde ou de l'école des frères ou des sœurs. Par ailleurs, les motifs « difficulté à trouver une personne de confiance » et « services non adaptés à l'état de santé ou à la déficience de l'enfant » sont inclus dans « une autre raison ».

4.5 Utilisation régulière d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents

On a interrogé les parents qui utilisaient des services de garde de façon régulière en raison du travail ou des études, s'ils devaient recourir de façon régulière à un second mode de garde en plus du premier, toujours en raison du travail ou des études des parents. Dans l'affirmative, on leur demandait de préciser quel était le mode de garde utilisé, les jours de fréquentation ainsi que la période de la journée.

Cette section du chapitre 4 fournit de l'information sur le second mode de garde en raison du travail ou des études des parents : proportion d'utilisation régulière, caractéristiques des familles qui lui sont associées et facteurs propres à sa fréquentation.

Environ une famille sur 10 des familles utilisant sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études a recours à un second mode de garde de façon régulière (10,6 %) (tableau 4.59). Cette situation est particulièrement présente dans le Nord-du-Québec où près de une famille sur cinq utilise un second mode de garde (19,9 %). Cette proportion estimée est supérieure à celle qu'on observe dans la Capitale-Nationale (11,6 %), la région de Montréal (8,8 %), l'Outaouais (9,0 %), l'Abitibi-

Témiscamingue (11,5 %), la Chaudière-Appalaches (11,7 %), Laval (8,2 %*), les Laurentides (11,8 %), la Montérégie (8,2 %) et le Centre-du-Québec (10,1 %) (tableau 4.59).

4.5.1 Caractéristiques des familles utilisatrices d'un second mode de garde

Les résultats de l'enquête n'ont pas permis de déceler d'association entre le recours à un second mode de garde et les caractéristiques suivantes des familles : le nombre d'enfants dans la famille (tableau 4.60), la zone géographique de résidence de la famille, urbaine ou rurale (tableau 4.61), le plus haut diplôme obtenu par la mère (tableau 4.65) et le travail à temps partiel des conjoints (tableau 4.73) ou du père (tableau 4.74) ou de la mère (tableau 4.75). Malgré un test statistique significatif, les différences selon le plus haut diplôme obtenu par les conjoints seraient hasardeuses à interpréter en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 4.64).

4.5.1.1 Organisation actuelle de la famille

Les familles monoparentales sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser régulièrement un second mode de garde en raison du travail ou des études du parent, 15,6 % comparativement à 9,9 % chez les familles biparentales (tableau 4.62).

4.5.1.2 Lieu de naissance des conjoints

Les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (11,7 %) s'avèrent proportionnellement plus nombreuses à recourir à un second mode de garde que les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (5,2 %*) (tableau 4.63).

4.5.1.3 Revenu familial

On constate des différences entre le revenu familial et l'utilisation d'un second mode de garde. La proportion estimée des familles dont le revenu se situe entre 20 000 \$ et 29 999 \$ est de 15,9 % et elle s'abaisse à 8,9 % dans le cas de celles dont le revenu est de 60 000 \$ à 79 999 \$ ou de 80 000 \$ à 99 999 \$ (tableau 4.66). Quelques différences se manifestent quant au revenu personnel de la mère et le

recours à un second mode de garde. Les proportions estimées du recours sont de 24,4 %* dans les familles où le revenu de la mère est de 80 000 \$ ou plus, comparativement à 8,5 %* pour un revenu de 60 000 \$ à 79 999 \$, à 9,3 % pour un revenu de 30 000 \$ à 39 999 \$, à 10,9 % pour un revenu de 20 000 \$ à 29 999 \$, à 12,7 % pour un revenu de 1 \$ à 19 999 \$, et à 6,4 %** pour aucun revenu (tableau 4.67).

4.5.1.4 Occupation principale des conjoints

Dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient, la proportion estimée du recours à un second mode de garde est supérieure à celle des familles où un seul des deux conjoints travaille ou étudie (11,2 % et 6,5 %*) (tableau 4.68). Quant à l'occupation de la mère et à la relation avec le recours à un second mode de garde, les mères qui travaillent (11,5 %) sont en proportion plus nombreuses à l'utiliser, comparativement aux mères en congé de maternité ou parental (5,0 %*) et aux mères sans emploi ou qui en recherchent un (3,4 %**). Il faut toutefois utiliser ces deux dernières estimations avec prudence en raison d'une précision faible ou passable (tableau 4.69).

4.5.1.5 Indicateurs d'atypisme du travail

L'horaire non usuel de travail des conjoints, du père ou de la mère, est lié au recours à un second mode de garde. Quelque 3 familles sur 10 où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire de travail non usuel utilisent un second mode de garde (31,8 %), comparativement à près de 12 % dans les familles où un seul des deux conjoints a un horaire non usuel (11,8 %) et à environ 8 % dans les familles où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'a ce type d'horaire (8,4 %) (figure 4.10 et tableau 4.70). Les familles où le père (13,5 %) ou la mère (22,7 %) a un horaire de travail non usuel sont également plus nombreuses en proportion à utiliser un second mode de garde que celles pour lesquelles l'horaire de travail du père (8,5 %) ou de la mère (8,9 %) est usuel (figure 4.10, tableaux 4.71 et 4.72).

L'utilisation d'un second mode de garde est aussi associée au statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) (figure 4.11). Près de une famille sur cinq (18,0 %), dont les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont ce statut d'emploi, utilise un second mode de garde, comparativement à une sur 10 (9,6 %) dans les familles où aucun des conjoints n'a ce statut d'emploi (tableau 4.76). Les familles où le père (11,5 %) ou la mère

(17,7 %) possède ce statut s'avèrent aussi proportionnellement plus nombreuses à utiliser un second mode de garde que celles où ce statut n'existe pas pour le père (9,1 %) ou la mère (9,8 %) (figure 4.11, tableaux 4.77 et 4.78).

Figure 4.10

Proportion des familles utilisant un second mode de garde de façon régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'horaire usuel ou non de travail des conjoints

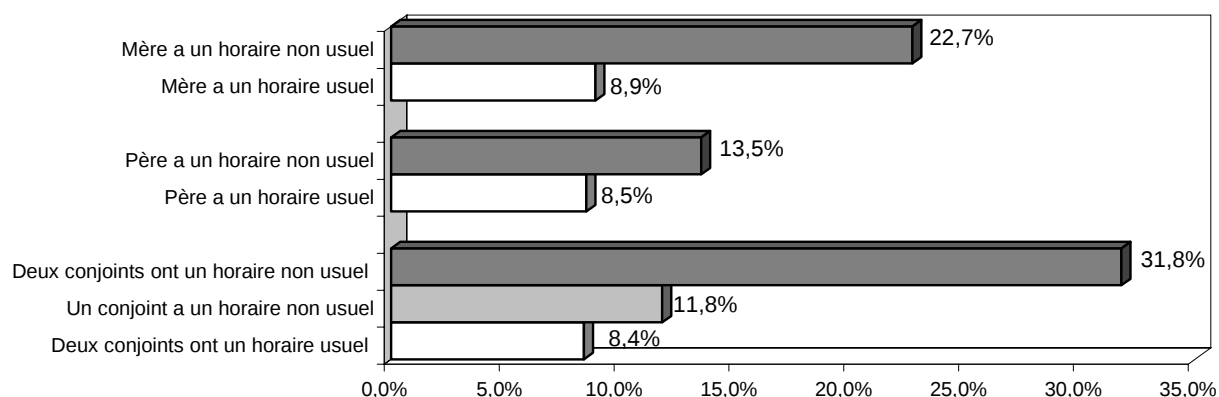
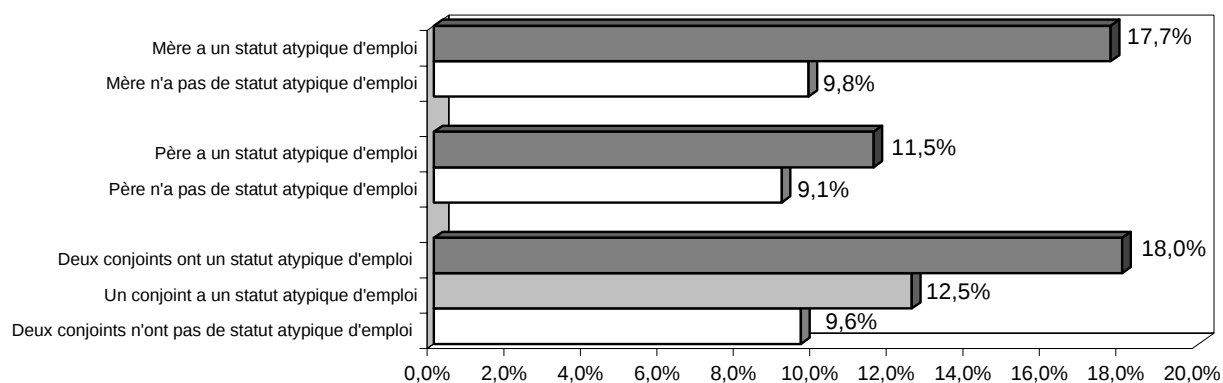


Figure 4.11

Proportion des familles utilisant un second mode de garde de façon régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le statut atypique ou non de l'emploi des conjoints



4.5.2 Enfants gardés, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents et second mode de garde utilisé

Dans cette section se trouve tout d'abord la proportion d'enfants gardés régulièrement dans un second mode de garde, en complément du principal mode, en raison du travail ou des études des parents. Vient ensuite la description du mode utilisé et des périodes d'utilisation de ce second mode.

Parmi tous les enfants gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents, environ un sur 10 se fait garder de façon régulière dans un second mode de garde, en raison du travail ou des études des parents (10,0 %) (tableau 4.79). Dans le Nord-du-Québec, cette proportion estimée s'élève à 18,7 % et elle est supérieure à celle de la Capitale-Nationale (10,8 %), de la région de Montréal (8,2 %*), de l'Outaouais (9,0 %*), de Laval (8,5 %*), de la Montérégie (7,9 %) et du Centre-du-Québec (9,7 %*).

Le recours à un second mode de garde en complément du premier, en raison du travail ou des études des parents, n'est pas lié au principal mode de garde (tableau 4.80) ni à l'âge de l'enfant (tableau 4.81).

4.5.2.1 Modes de garde utilisés comme second mode

Si, en guise de principal mode de garde, les services à 7 \$ sont les plus fréquents, la proportion de leur utilisation à titre de second mode est plutôt infime. En fait, environ la moitié des enfants pour lesquels un second mode de garde est utilisé, en raison du travail ou des études des parents, se font garder à domicile (52,6 %), environ 38 % sont gardés en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (38,2 %), près de 2 % en milieu familial offrant des services à 7 \$ (1,6 %**), près de 3 % en garderie ou en CPE offrant des services à 7 \$ (2,7 %*) et près de 5 % d'une autre façon (4,9 %*) (tableau 4.82).

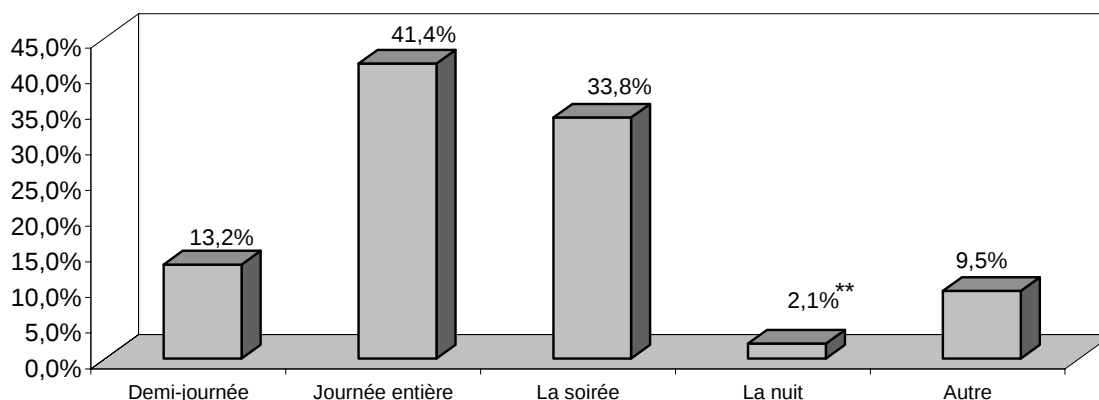
La région administrative n'est pas liée au mode de garde utilisé comme second mode de garde (tableau 4.82).

4.5.2.2 Périodes d'utilisation du second mode de garde

La proportion estimée d'enfants gardés dans un second mode en raison du travail ou des études des parents – selon la principale période de la journée de la garde dans ce mode – est de 41,4 % le jour entier, de 33,8 % la soirée, de 13,2 % la demi-journée, de 2,1 %** la nuit et de 9,5 % dans les autres situations (figure 4.12 et tableau 4.83).

Figure 4.12

Distribution des enfants selon la principale période de la journée de l'utilisation régulière d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents



Environ 3 enfants sur 10 gardés dans un second mode en raison du travail ou des études des parents le sont principalement pendant la semaine et le jour entier (30,5 %), environ 42 % pendant la semaine et une demi-journée seulement ou une autre période de la journée (41,8 %) et, dans près de 28 % des cas, pendant la fin de semaine seulement ou la semaine et la fin de semaine (27,7 %) (tableau 4.84).

La période de la journée (tableau 4.83) ou de la semaine (tableau 4.84) ne sont pas liées au second mode de garde utilisé.

4.6 Utilisation régulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

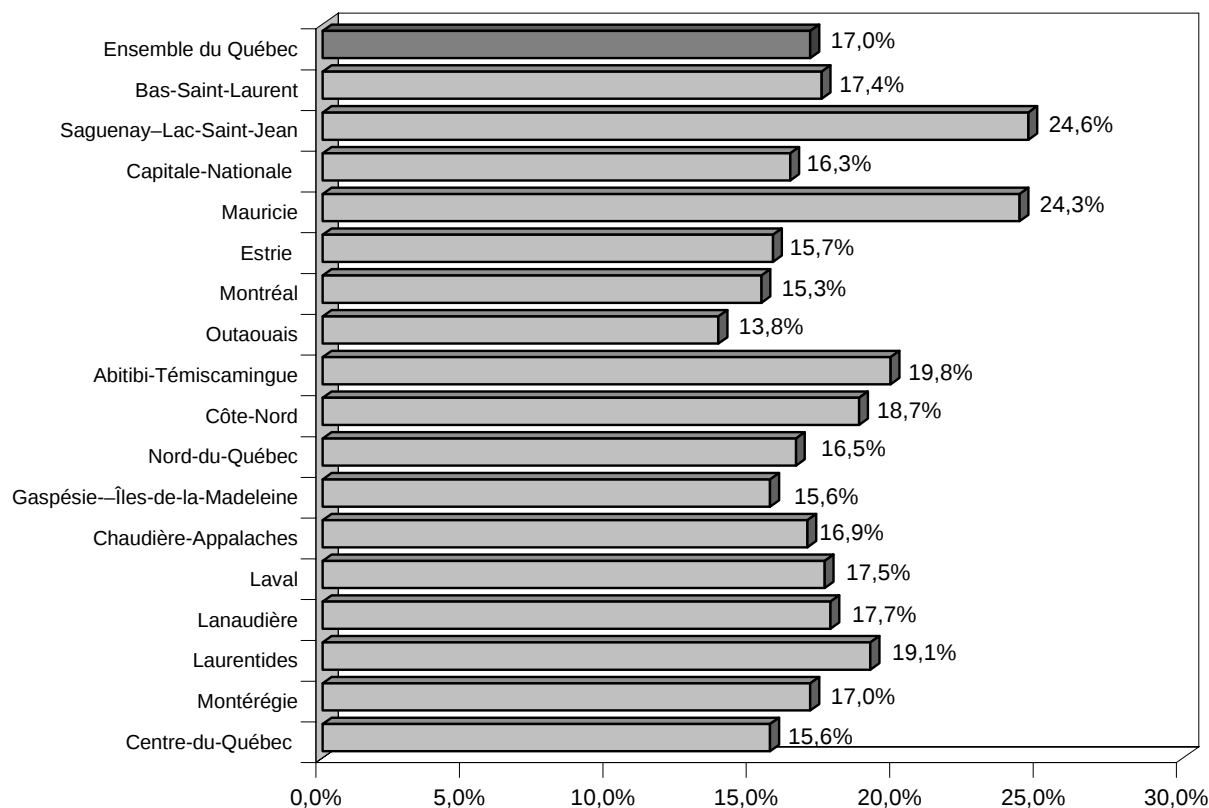
À la section 2.1 on a mentionné qu'environ 12 % des familles visées par l'enquête recourent, sur une base régulière, aux services de garde pour une autre raison que le travail ou les études. Dans cette section du chapitre 4, on décrit la proportion des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière pour un autre motif que le travail ou les études, parmi toutes les familles utilisatrices de garde régulière.

Au Québec, parmi les familles utilisatrices des services de garde de façon régulière, environ 17 % y recourent pour un autre motif que le travail ou les études (17,0 %) (figure 4.13). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean (24,6 %) et en Mauricie (24,3 %), les proportions estimées dépassent celles de la Capitale-Nationale (16,3 %), de l'Estrie (15,7 %), de la région de Montréal (15,3 %), de l'Outaouais (13,8 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (15,6 %) et du Centre-du-Québec (15,6 %) (tableau 4.85). Sur le plan de la

subdivision régionale, les différences – entre la zone rurale et la zone urbaine au sein d'une même région – seraient hasardeuses à interpréter, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 4.86).

Figure 4.13

Proportion des familles utilisatrices des services de garde, de façon régulière, pour tout autre motif que le travail ou les études des parents, par région administrative



4.6.1 Caractéristiques des familles utilisatrices de façon régulière des services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études des parents

L'objectif de cette section est de déterminer les caractéristiques des familles utilisatrices, sur une base régulière, des services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études des parents parmi toutes celles qui recourent régulièrement à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études. L'organisation de la famille, le plus haut diplôme obtenu par les conjoints ou la mère, l'occupation

des conjoints ou de la mère, le revenu familial et le revenu personnel de la mère se sont tous avérés liés au recours régulier des services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études des parents.

4.6.1.1 Organisation actuelle de la famille

Dans l'ensemble du Québec, on estime à environ 59 % les familles qui utilisent sur une base régulière les services de garde à 7 \$ parmi toutes celles qui recourent à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents (59,0 %) (tableau 4.87). Les familles monoparentales sont plus nombreuses en proportion à utiliser ce mode comparativement aux familles biparentales (67,8 % et 57,7 %) (tableau 4.87).

4.6.1.2 Plus haut diplôme obtenu des conjoints

Les familles où le plus haut diplôme d'études obtenu des conjoints est du secondaire (67,2 %) sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser régulièrement des services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études que celles dont le diplôme obtenu est de l'ordre universitaire (53,9 %) (tableau 4.88). L'analyse – selon le plus haut diplôme obtenu par la mère – révèle que les familles où les mères n'ont aucun diplôme (69,9 %) sont aussi plus nombreuses en proportion que celles dont les mères sont titulaires d'un diplôme universitaire (52,0 %) (tableau 4.89).

4.6.1.3 Revenu annuel

L'association entre le recours régulier aux services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études des parents et le revenu familial démontre que les familles à faible revenu sont plus nombreuses à les utiliser. Parmi les familles qui utilisent régulièrement des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents, près de 8 familles sur 10 dont le revenu familial est de moins de 20 000 \$ recourent aux services de garde à 7 \$ (79,9 %) (tableau 4.90). Cette proportion estimée est supérieure à celle des familles dont le revenu se situe de 30 000 \$ à 39 999 \$ (54,1 %), de 40 000 \$ à 49 999 \$ (58,0 %), de 50 000 \$ à 59 999 \$ (60,8 %), de 60 000 \$ à 79 999 \$ (53,3 %), de 80 000 \$ à 99 999 \$ (46,9 %) et de 100 000 \$ ou plus (39,5 %) (tableau 4.91). Notons, cependant, que les familles dont le revenu familial est de moins de 20 000 \$ représentent une proportion d'environ 10 % de l'ensemble des utilisateurs des services à 7 \$, tous motifs confondus (10,0 %) (voir le tableau 3.11).

On observe des différences entre les familles où la mère ne dispose d'aucun revenu personnel (61,4 % des familles ont recours aux services de garde à 7 \$) ou celles où le revenu de la mère varie de 1 \$ à 19 999 \$ (66,8 % des familles ont recours aux services de garde à 7 \$) et les familles où le revenu de la mère est de 60 000 \$ ou plus (27,0 %**). Ces résultats sont toutefois à traiter avec circonspection en raison de la faible précision des estimations (tableau 4.91).

4.6.1.4 Occupation principale des conjoints

Quelque 8 familles sur 10 (81,5 %) où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie ont recours sur une base régulière aux services de garde à 7 \$ pour un autre motif que le travail ou les études, comparativement à 69 % dans les familles où un seul des deux conjoints travaille ou étudie (68,9 %) et à 30 % dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (29,4 %) (tableau 4.92). Les familles où la principale occupation de la mère est le travail ou les études (30,2 %), quant à elles, sont proportionnellement moins nombreuses que les familles où la mère est sans emploi ou à la recherche d'un emploi (85,2 %) ou demeure avec ses enfants (65,3 %) ou est en congé de maternité ou parental (76,1 %) ou a une autre occupation (71,5 %) (tableau 4.93).

4.6.2 Enfants gardés sur une base régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents et principal mode de garde utilisé

Cette section débute avec la description générale de la proportion d'enfants qui se font garder régulièrement en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents parmi tous les enfants se faisant garder sur une base régulière. Elle porte ensuite sur le principal mode de garde utilisé sur une base régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents, ainsi que sur les caractéristiques des enfants liées à l'utilisation du mode de garde et aux variables relatives à la fréquence, aux périodes d'utilisation et au coût du service. Elle se termine avec la présentation des principaux motifs d'utilisation énoncés par les parents.

Environ 16 % des enfants gardés, sur une base régulière, le sont pour un autre motif que le travail ou les études des parents (16,4 %) (tableau 4.94). Cette proportion estimée au Saguenay–Lac-Saint-Jean (24,5 %) et en Mauricie (25,5 %) est supérieure à celle de l'Estrie (14,3 %), de l'Outaouais (13,1 %) et du Centre-du-Québec (14,8 %). Sur le plan de la subdivision régionale, il serait risqué d'analyser les différences – entre la zone rurale et la zone urbaine au sein d'une même région – en raison du

recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 4.95).

Le recours régulier à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents est lié à l'âge de l'enfant (tableau 4.96). La proportion estimée d'enfants pour lesquels on utilise régulièrement des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents est supérieure chez les enfants de moins de un an (22,1 %), comparativement à ceux de un an (9,3 %) et de deux ans (16,2 %). De plus, les enfants de un an (9,3 %) sont, en proportion, moins nombreux à se faire garder pour un autre motif que le travail ou les études des parents, comparativement aux enfants de moins de un an (22,1 %), de deux ans (16,2 %), de trois ans (18,8 %) et de quatre ans (18,1 %).

4.6.2.1 Principal mode de garde utilisé régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents

Comme dans le cas du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents, ce sont les services à 7 \$ qui constituent le mode de garde le plus courant pour un autre motif que le travail ou les études.

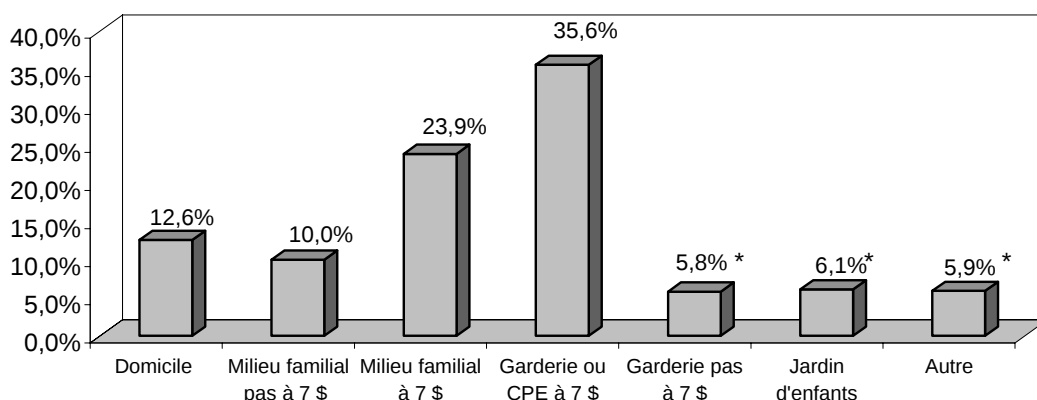
Près de trois enfants sur cinq pour lesquels un mode de garde est utilisé pour un autre motif que le travail ou les études des parents se font garder dans des services de garde à 7 \$, dont environ 35 % en garderie ou en CPE (35,6 %), et près de 24 % en milieu familial (23,9 %), approximativement 10 % sont gardés en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (10,0 %), près de 13 % au domicile de l'enfant (12,6 %) et près de 18 % sont gardés dans un autre mode (en garderie n'offrant pas de services à 7 \$: 5,8 %*; au jardin d'enfants : 6,1 %* et d'une autre façon : 5,9 %*) (figure 4.14). Près de 50 % des enfants de la Mauricie sont gardés en milieu familial offrant des services à 7 \$ (47,1 %*). Ils sont proportionnellement plus nombreux que les enfants de la région de Montréal (15,1 %*) et de la Montérégie (15,5 %*) (tableau 4.97).

L'association entre le mode de garde utilisé régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents et l'âge de l'enfant est significative (tableau 4.98). En ce qui concerne le mode de garde au domicile de l'enfant, les enfants de un an (21,7 %) sont plus nombreux, en proportion, que ceux de deux ans (8,1 %*). Relativement au mode de garde en milieu familial n'offrant pas des services à 7 \$, c'est encore les enfants de un an (20,5 %*) qui sont proportionnellement plus nombreux, mais cette fois-ci comparativement à ceux de trois ans (6,4 %**) et à ceux de quatre ans (3,8 %**). Quant au mode de

garde en milieu familial offrant des services à 7 \$, les enfants de moins de un an (39,8 %) sont proportionnellement plus nombreux à s'y faire garder, comparativement aux enfants de trois ans (20,8 %) et à ceux de quatre ans (14,8 %*). Enfin, en ce qui regarde le mode de garde en garderie ou en CPE offrant des services à 7 \$, on ne détecte pas d'écarts en fonction de l'âge.

Figure 4.14

Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, en raison de tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon le principal mode de garde utilisé



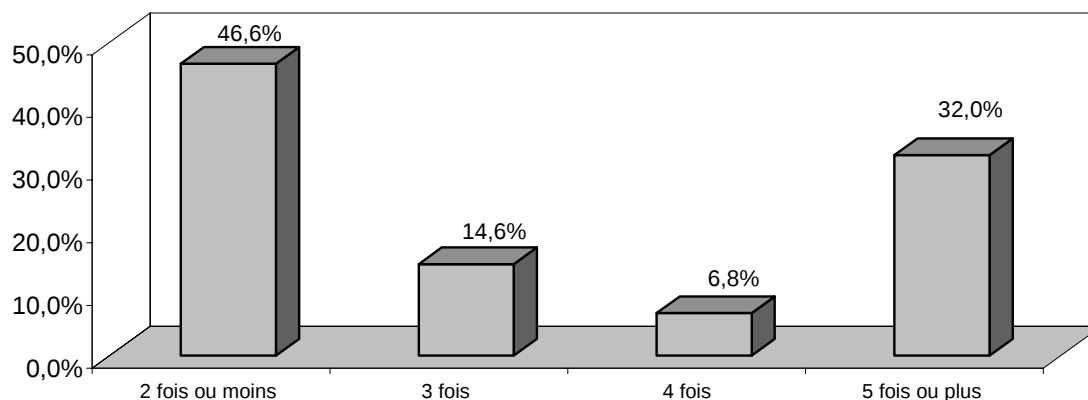
4.6.2.2 Fréquence et périodes d'utilisation régulière du principal mode de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

Près de la moitié des enfants gardés régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents le sont deux fois par semaine ou moins (46,6 %), près de 15 % trois fois par semaine (14,6 %), près de 7 % quatre fois par semaine (6,8 %), et près du tiers le sont cinq fois ou plus par semaine (32,0 %) (figure 4.15 et tableau 4.99).

Approximativement 83 % des enfants du Nord-du-Québec fréquentent un service de garde deux fois par semaine et moins (82,9 %). Cette proportion estimée est plus grande que celle des autres régions sauf le Bas-Saint-Laurent, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec qui ne se différencient pas statistiquement du Nord-du-Québec. Les enfants de la région de Montréal sont, quant à eux, proportionnellement plus nombreux à se faire garder cinq fois ou plus par semaine pour un autre motif que le travail ou les études des parents (51,8 %), comparativement aux autres régions, sauf la Capitale-Nationale, l'Outaouais, la Côte-Nord et Laval qui ne s'en distinguent pas de façon significative (tableau 4.99)

Figure 4.15

Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde en raison de tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon la fréquence hebdomadaire d'utilisation des services



Environ 8 enfants sur 10 gardés sur une base régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents sont gardés pendant le jour, dont un peu plus de 6 sur 10 le jour entier (64,0 %) et environ 2 sur 10 la demi-journée (21,3 %). En soirée, approximativement 12 % des enfants se font garder (12,3 %) et près de 3 % se font garder à d'autres périodes de la journée (2,4 %**) (tableau 4.100). Il serait hasardeux d'interpréter les différences régionales en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations ainsi que d'une précision passable à faible des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 4.100).

Quelque 6 enfants sur 10 gardés régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents le sont principalement pendant la semaine et le jour entier (63,2 %), quelque 30 % pendant la semaine et pour la demi-journée ou une autre période de la journée (31,6 %) et, dans une proportion moindre, quelque 5 % pendant la fin de semaine seulement ou la semaine et la fin de semaine (5,3 %*) (tableau 4.101). On ne décèle pas d'association entre la période de la semaine et de la journée et la région (tableau 4.101).

Parmi les enfants se faisant garder régulièrement pour un autre motif que le travail ou les études des parents, approximativement le tiers restent dans leur milieu de garde moins de six heures (36,0 %), également près du tiers de six à moins de huit heures (33,1 %) et environ le quart de 8 à moins de 10 heures (26,8 %). Dans des proportions considérées comme plus marginales, 2,6 %* des enfants sont

gardés pendant 10 heures et 1,5 %** plus de 10 heures (tableau 4.102). On ne détecte pas d'association entre la durée de la garde journalière et la région (tableau 4.102).

4.6.2.3 Coût du principal mode de garde utilisé pour un autre motif que le travail ou les études des parents

Le coût quotidien du principal mode de garde utilisé pour un autre motif que le travail ou les études des parents est de 7 \$ précisément pour environ la moitié des enfants (50,6 %) (tableau 4.103). Il est de moins de 7 \$ pour plus du quart des enfants (28,7 %) et il est de 15,01 \$ ou plus pour quelque 8 % des enfants (8,4 %). Pour environ 6 % des enfants, le coût par jour varie de 7,01 \$ à 10 \$ (6,7 %) ou entre 10,01 \$ et 15 \$ (5,6 %) (tableau 4.103). Les enfants de la Mauricie (67,6 %) sont plus nombreux en proportion à fréquenter un service de garde au coût précis de 7 \$ par jour, comparativement aux enfants des régions de Montréal (39,0 %) et de la Montérégie (40,6 %). Le coût moyen estimé par jour est de 7,34 \$ et il n'est pas associé aux régions (tableau 4.104).

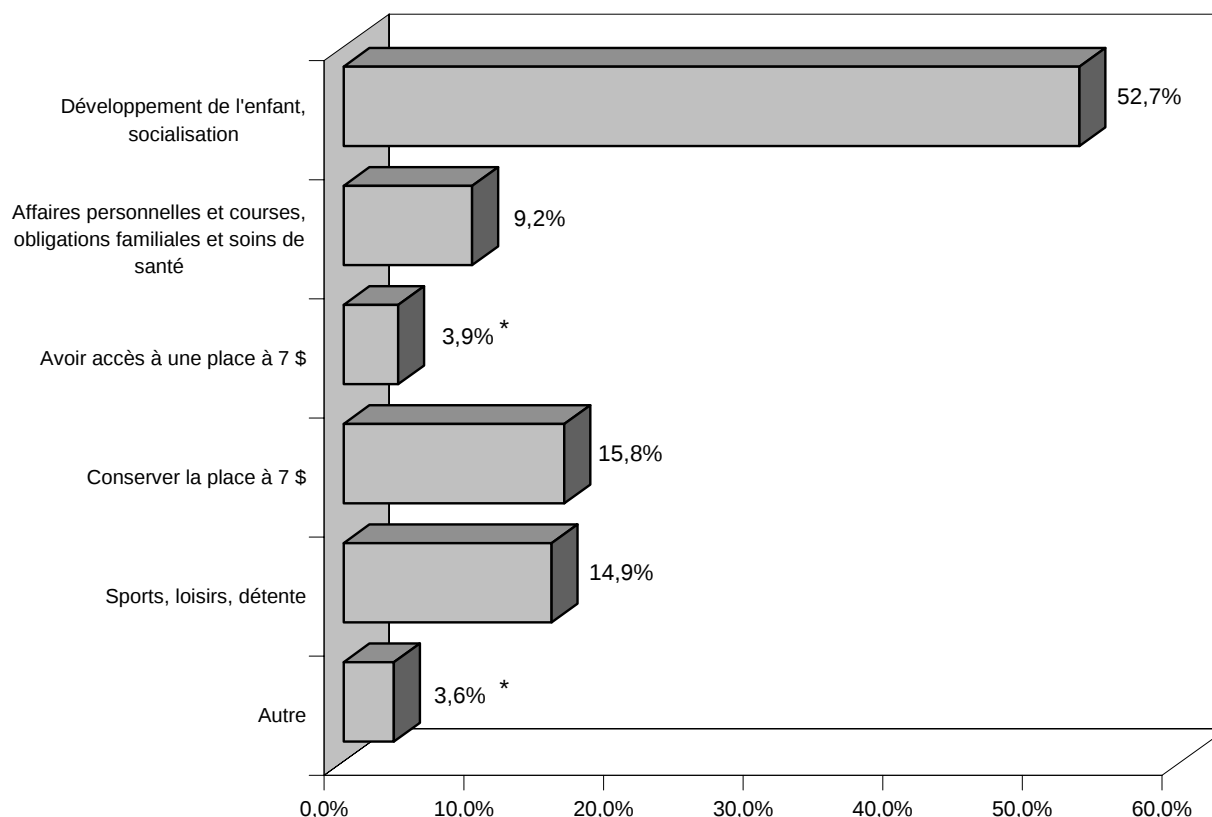
4.6.2.4 Motifs d'utilisation régulière des services de garde pour une autre raison que le travail ou les études des parents

Parmi tous les enfants gardés de façon régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents, la majorité, soit environ la moitié (52,7 %), l'est pour le développement de l'enfant ou sa socialisation, environ 16 % pour préserver une place dans un service de garde à 7 \$ (15,8 %), environ 15 % aussi pour la pratique d'une activité sportive, de loisir ou de détente des parents (14,9 %), environ 9 % pour des affaires personnelles, courses, obligations familiales et soins de santé (9,2 %), environ 4 % pour accéder à une place dans des services à 7 \$ (3,9 %*) et environ 4 % pour un autre motif (3,6 %*) (figure 4.16 et tableau 4.105).

Dans Lanaudière, près des deux tiers (65,0 %) des enfants sont gardés en raison du développement de l'enfant ou de sa socialisation, et ils sont proportionnellement plus nombreux à se faire garder pour ce motif que les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean (43,1 %), de la Capitale-Nationale (42,4 %), de l'Estrie (43,9 %), du Nord-du-Québec (39,9 %*) et de la Chaudière-Appalaches (43,1 %) (tableau 4.105).

Figure 4.16

Distribution des enfants gardés, sur une base régulière, dans des services de garde pour tout autre raison que le travail ou les études des parents, selon le motif de l'utilisation



4.7 En résumé

Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Dans l'ensemble des familles québécoises ayant au moins un enfant de moins de cinq ans, plus de 6 familles sur 10 ont recours sur une base régulière aux services de garde en raison du travail ou des études (63,0 %).
- Parmi toutes les familles utilisant sur une base régulière les services de garde pour le travail ou les études, plus de 7 sur 10 recourent à des services de garde à 7 \$ (73,0 %).

Importance et caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents

- Le recours à des services de garde à 7 \$ est plus fréquent dans les familles :
 - comptant deux enfants de moins de cinq ans (79,2 %), comparativement aux familles qui n'en comprennent qu'un seul (70,9 %);
 - dont la mère travaille à temps plein (73,1 %), comparativement aux familles où la mère travaille à temps partiel (67,0 %).

Utilisation régulière des services de garde à 7 \$, au-delà des besoins des familles, engendrée par l'organisation des services

- Environ 15 % des familles utilisatrices sur une base régulière des services de garde à 7 \$ comme principal mode de garde, en raison du travail ou des études des parents, déclarent une utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services (15,5 %).
- La déclaration de l'utilisation régulière, au-delà de leurs besoins, des services de garde à 7 \$, engendrée par l'organisation des services semble plus fréquente dans les familles :
 - où l'un des deux conjoints (17,9 %) ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) (23,9 %) ont un horaire de travail non usuel;
 - où l'un des deux conjoints (22,8 %) ou la mère (22,2 %) travaillent à temps partiel;
 - où la mère a un statut atypique d'emploi (17,1 %).

Enfants gardés, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé

- Environ 60 % des enfants de moins de cinq ans se font garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents (59,5 %).
- Environ le quart des enfants de moins de un an se font garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents, comparativement à approximativement les deux tiers des enfants plus âgés (moins de un an : 25,3 %; un an : 65,2 %; deux ans : 67,2 %; trois ans : 69,0 % et quatre ans : 70,1 %).

- Parmi les enfants de moins de cinq ans se faisant garder régulièrement pour le travail ou les études des parents :
 - environ 70 % sont dans des services de garde à 7 \$ (en garderie ou en CPE : 41,5 % et en milieu familial : 31,5 %);
 - quelque 15 % sont en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (par une autre personne que la famille : 11,7 % et par un membre de la famille : 4,2 %);
 - approximativement 5 % des enfants sont gardés à domicile (par une autre personne que la famille : 2,5 % et par un membre de la famille : 2,9 %);
 - quelque 4 % des enfants sont en garderie n'offrant pas de services à 7 \$ (4,3 %).
- Parmi les enfants se faisant garder régulièrement en raison du travail ou des études des parents :
 - plus des trois quarts fréquentent régulièrement leur principal mode de garde cinq fois ou plus par semaine (76,7 %);
 - environ 90 % fréquentent leur principal mode de garde du lundi au vendredi, comparativement à près de 1 % le samedi ou le dimanche;
 - environ 93 % demeurent à leur principal mode de garde la journée entière (92,5 %);
 - environ trois sur cinq restent dans leur principal mode de garde de 8 à moins de 10 heures (61,1 %).
- Dans le cas de près de 9 enfants sur 10, le mode de garde utilisé régulièrement pour le travail ou les études des parents concorde totalement ou partiellement avec le mode souhaité (totalement : 82,3 % et partiellement : 6,9 %).
- Parmi les enfants pour lesquels le principal mode de garde ne concorde pas, totalement ou partiellement, avec le mode de garde souhaité, la raison invoquée est surtout le manque de places (58,9 %).

Utilisation régulière d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents

- Environ une famille sur 10, utilisant sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études, a recours à un second mode de garde de façon régulière en plus du premier (10,6 %) et cette utilisation est plus usuelle dans les familles :
 - monoparentales (15,6 %);
 - où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (11,7 %);
 - où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (11,2 %);
 - où il y a un horaire de travail non usuel pour les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) (31,8 %), ou pour le père (13,5 %) ou pour la mère (22,7 %);

- où il y a un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) pour les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) (18,0 %), ou pour le père (11,5 %) ou pour la mère (17,7 %).
- Environ la moitié des enfants pour lesquels un second mode de garde est utilisé en raison du travail ou des études des parents se font garder à domicile (52,6 %) et environ 38 % (38,2 %) sont gardés en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.
- Environ 3 enfants sur 10, pour lesquels un second mode de garde est utilisé en raison du travail ou des études des parents, sont principalement gardés pendant la semaine et la journée entière (30,5 %), tandis que cette même proportion est d'un peu plus de 9 enfants sur 10 pour ce qui est du mode de garde principal (91,5 %).

Utilisation régulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

- Environ 17 % des familles utilisatrices de garde régulière y recourent pour un autre motif que le travail ou les études (17,0 %), dont 59 % utilisent sur une base régulière les services de garde à 7 \$ (59,0 %).
- Parmi tous les enfants se faisant garder de façon régulière :
 - environ 16 % des enfants se font garder pour un autre motif que le travail ou les études des parents (16,4 %);
 - les enfants de moins de un an (22,1 %) sont proportionnellement plus nombreux à se faire garder pour un autre motif que le travail ou les études des parents que les enfants de un an (9,3 %) et de deux ans (16,2 %).
- Parmi tous les enfants se faisant garder de façon régulière pour un autre motif que le travail ou les études des parents :
 - près de trois enfants sur cinq se font garder dans des services de garde à 7 \$, dont environ 35 % en garderie ou en CPE (35,6 %) et environ 24 % en milieu familial (23,9 %);
 - environ la moitié (52,7 %) sont gardés pour le développement de l'enfant ou sa socialisation, environ 16 % pour préserver une place dans un service de garde à 7 \$ (15,8 %), environ 15 % pour la pratique d'une activité sportive, de loisir ou de détente des parents (14,9 %);
 - quelque 6 enfants sur 10 le sont principalement pendant la semaine et la journée entière (63,2 %);
 - approximativement le tiers des enfants restent dans leur milieu de garde moins de six heures par jour (36,0 %), près du tiers aussi de six à moins de huit heures (33,1 %) et approximativement le quart de 8 à moins de 10 heures (26,8 %).

Chapitre 5

Utilisation irrégulière des services de garde

Les tableaux se rapportant au chapitre 5 se trouvent à l'annexe 5 du tome II.

Ce chapitre concerne l'utilisation irrégulière des services de garde, c'est-à-dire celle qui a lieu de façon imprévisible et selon une fréquence indéterminée, en raison du travail ou des études des parents ou pour d'autres motifs.

Comme dans le chapitre précédent, nous verrons en premier lieu l'utilisation irrégulière en raison du travail ou des études et, en deuxième lieu, l'utilisation pour tout autre motif. Nous décrivons les proportions d'utilisation, les caractéristiques des familles utilisatrices ainsi que celles des enfants de moins de cinq ans gardés de façon irrégulière. Nous présentons également certaines particularités d'utilisation telles que le principal mode de garde utilisé, le moment de la semaine et la fréquence d'utilisation.

Précisons que les renseignements relatifs à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études ont été recueillis uniquement auprès d'un sous-groupe des familles ciblées par l'enquête. Il s'agit des familles où l'un ou les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) font des heures supplémentaires, travaillent ou étudient selon un horaire irrégulier, et qu'une telle situation oblige à faire garder les enfants de façon irrégulière. Enfin, les questions sur l'utilisation irrégulière des services de garde pour tout autre motif que le travail ou les études ont été posées à l'ensemble des familles ciblées par l'enquête.

Nous avons d'abord jugé pertinent de présenter quelques caractéristiques des familles susceptibles d'utiliser de façon irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents avant de présenter les résultats inhérents à ce type d'utilisation.

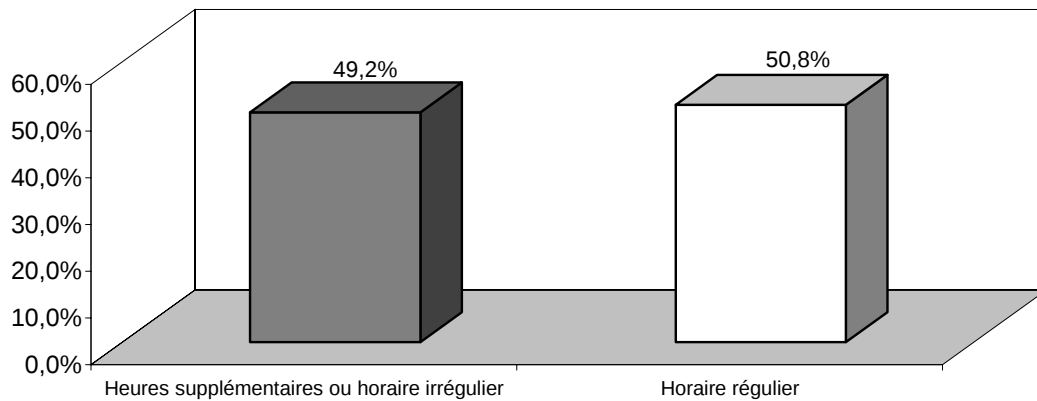
5.1 Importance et caractéristiques des familles faisant à l'occasion des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études

Au Québec, dans près de une famille sur deux, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) font occasionnellement des heures supplémentaires ou travaillent ou étudient selon un

horaire irrégulier (49,2 %) (figure 5.1 et tableau 5.1). L'horaire irrégulier fait ici référence à des situations imprévisibles comme le travail sur appel, le travail à la pigue, des horaires de cours variables, etc.

Figure 5.1

Distribution des familles ayant des enfants de moins de cinq ans selon que les parents font ou non à l'occasion des heures supplémentaires ou travaillent ou étudient selon un horaire irrégulier



5.1.1 Régions et subdivision régionale

Il n'y a pas de différence significative entre les régions en ce qui concerne les proportions de familles faisant occasionnellement des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études (tableau 5.1). Peu d'écarts sont observés sur le plan de la subdivision régionale; seules les familles de la zone 1 (59,1 %) de la région de Montréal sont plus nombreuses, en proportion, à se trouver dans cette situation que les familles de la zone 2 (48,0 %) et de la zone 3 (37,7 %) de la région de Montréal (tableau 5.2).

5.1.2 Organisation actuelle de la famille

Les familles biparentales sont, en proportion, plus nombreuses à faire occasionnellement des heures supplémentaires ou à travailler ou à étudier selon un horaire irrégulier comparativement aux familles monoparentales (51,9 % et 27,1 %) (tableau 5.3).

5.1.3 Lieu de naissance des conjoints

Les heures supplémentaires occasionnelles ou l'horaire irrégulier de travail ou d'études sont plus fréquents dans les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec, comparativement aux familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (49,8 % et 40,4 %) (tableau 5.4). Quant aux autres familles, elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à effectuer des heures supplémentaires ou à présenter un horaire irrégulier de travail ou d'études (56,0 %) que les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (49,8 %) et où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (40,4 %) (tableau 5.4).

5.1.4 Revenu annuel

Les familles où le revenu familial est de 100 000 \$ ou plus sont plus nombreuses, en proportion, à faire occasionnellement des heures supplémentaires ou à travailler ou à étudier selon un horaire irrégulier (62,7 %), en comparaison des familles où le revenu est inférieur, sauf celles où le revenu varie entre 40 000 \$ et 49 999 \$ ou entre 80 000 \$ et 99 999 \$ qui ne se distinguent pas de manière significative de celles dont le revenu est le plus élevé (tableau 5.5).

Faire des heures supplémentaires ou travailler ou étudier selon un horaire irrégulier prédomine aussi dans les familles où le revenu personnel de la mère est égal ou supérieur à 60 000 \$ (de 60 000 \$ à 79 999 \$: 64,2 % et 80 000 \$ ou plus : 70,9 %), comparativement aux familles où le revenu de la mère est moindre, sauf celles où le revenu de la mère varie entre 40 000 \$ et 49 999 \$ (tableau 5.6).

5.1.5 Occupation principale des conjoints

Les familles où aucun des conjoints (ou la parent en situation monoparentale) n'a comme principale occupation le travail ou les études sont moins nombreuses, en proportion, à travailler ou à étudier selon un horaire irrégulier ou à faire occasionnellement des heures supplémentaires (11,8 %) que les familles où les deux conjoints (ou la parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (52,0 %) et que les familles où un seul des deux conjoints le fait (52,7 %) (tableau 5.7).

Les familles où la principale occupation de la mère est d'être sans emploi ou à la recherche d'un emploi sont aussi proportionnellement moins nombreuses à faire des heures supplémentaires à l'occasion ou à être soumises à un horaire irrégulier (30,0 %), en comparaison des familles où la mère travaille (52,6 %),

étudie (43,3 %), demeure à la maison avec les enfants (43,3 %), est en congé de maternité ou parental (53,0 %) ou a une autre occupation principale (44,6 %) (tableau 5.8).

5.2 Importance et caractéristiques des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents

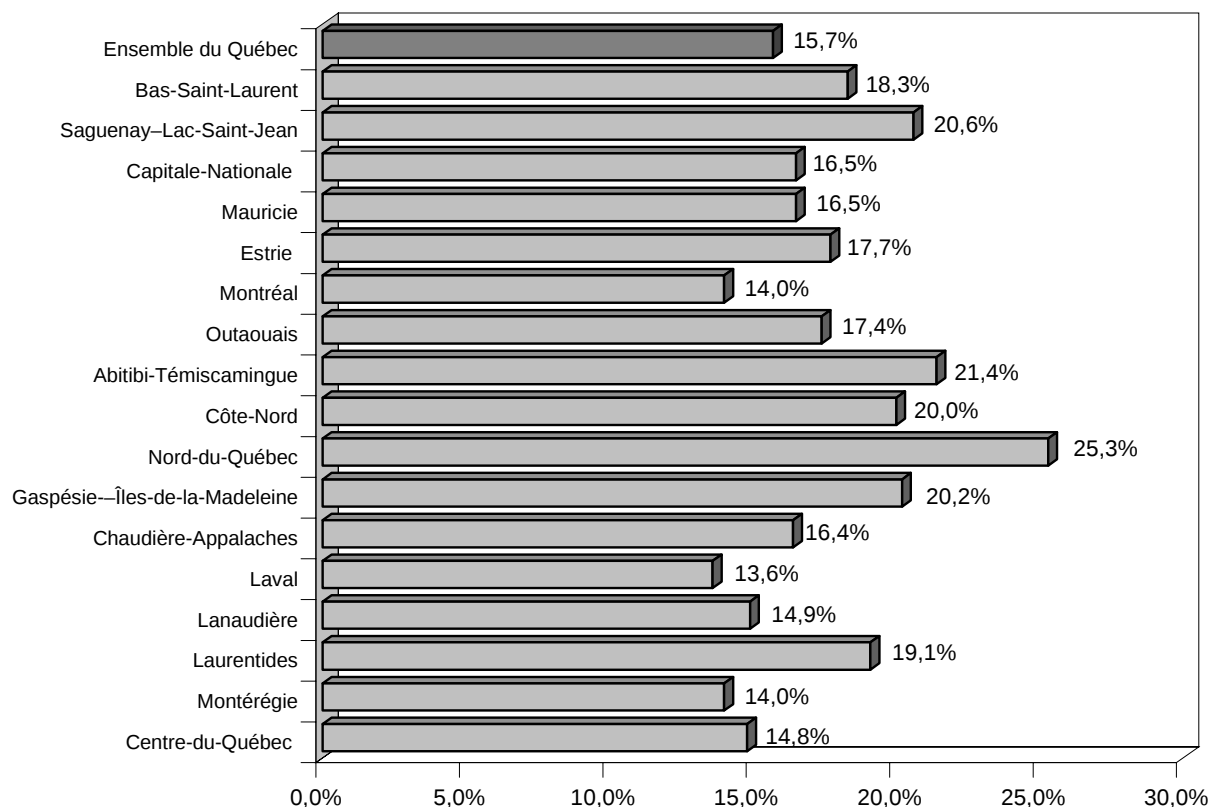
Nous verrons tout d'abord, dans cette partie, les proportions et les caractéristiques des familles utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents. Par la suite, la présentation des proportions et des caractéristiques sera restreinte aux familles utilisatrices des services à 7 \$.

5.2.1 Proportion des familles utilisatrices des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents

Au Québec, environ 16 % des familles visées par l'enquête utilisent sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (15,7 %) (figure 5.2). Cette proportion estimée augmente à environ le quart des familles dans le Nord-du-Québec (25,3 %) et elle s'avère plus grande que celle de la plupart des autres régions, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et des Laurentides, qui ne s'en différencient pas statistiquement (tableau 5.9). Sur le plan de la subdivision régionale, il serait hasardeux d'interpréter les différences – entre la zone rurale et la zone urbaine au sein d'une même région – en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 5.10).

Figure 5.2

Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, par région administrative



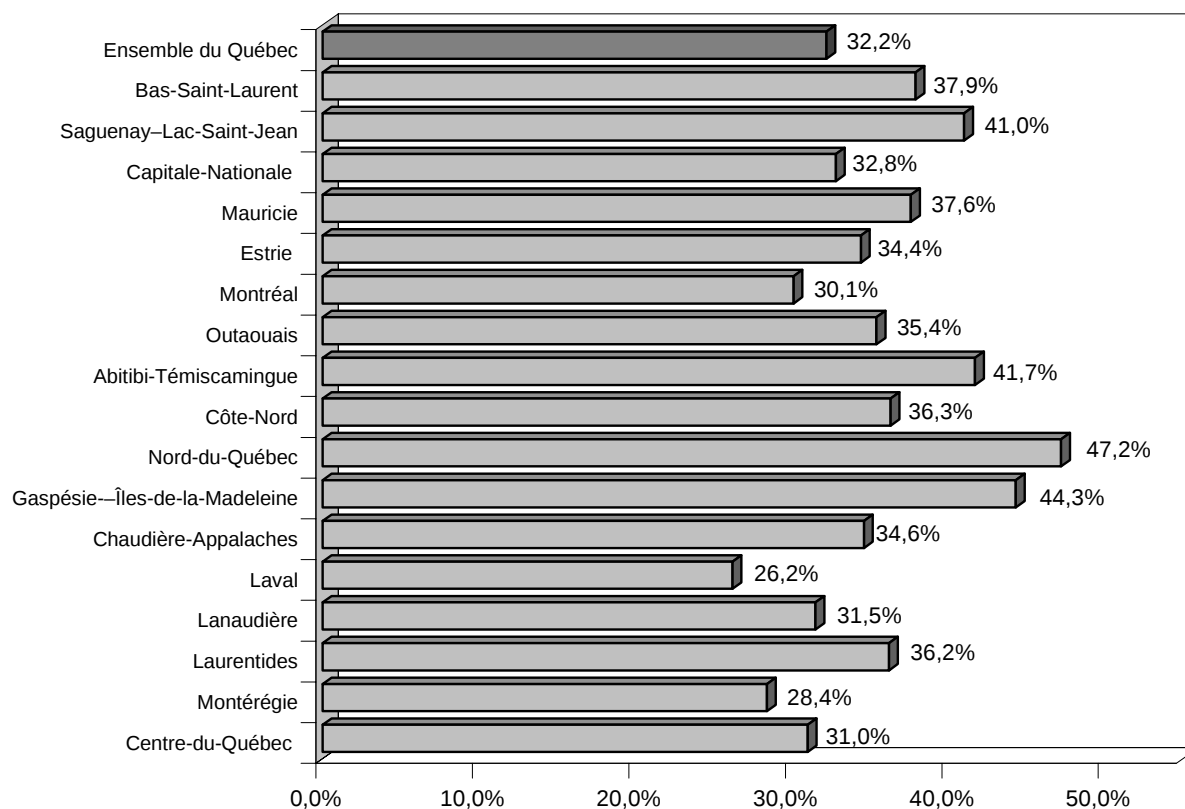
5.2.2 Caractéristiques des familles faisant occasionnellement des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études et utilisatrices des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents

Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, les renseignements relatifs à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études concernent les familles où il y a un horaire irrégulier de travail ou d'études. Rappelons que ces dernières représentent près de la moitié (49,2 %) des familles visées par l'enquête (tableau 5.1).

Parmi les familles où l'un des conjoints effectue occasionnellement des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier, environ le tiers recourent sur une base irrégulière à des services de garde en raison du travail ou des études des parents (32,2 %) (figure 5.3 et tableau 5.11).

Figure 5.3

Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents, parmi les familles faisant à l'occasion des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier, par région administrative



Avant de décrire les caractéristiques des familles liées à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, soulignons que, parmi les familles étudiées, le lieu de naissance des conjoints (tableau 5.14) et le revenu familial (tableau 5.15) ne sont pas associés à cette utilisation.

5.2.2.1 Régions et subdivision régionale

Il y a proportionnellement plus de familles utilisatrices de services de garde sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents dans le Nord-du-Québec (47,2 %), comparativement à la

plupart des autres régions, à l'exception du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, qui ne s'en différencient pas de façon significative (tableau 5.11). À l'inverse, les familles de Laval sont, en proportion, moins nombreuses à recourir aux services de garde (26,2 %) en comparaison des familles du Bas-Saint-Laurent (37,9 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (41,0 %), de la Mauricie (37,6 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (41,7 %), du Nord-du-Québec (47,2 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (44,3 %).

Sur le plan de la subdivision régionale, malgré un test statistique significatif, il serait risqué d'interpréter les écarts entre la zone rurale et la zone urbaine au sein d'une même région, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 5.12).

5.2.2.2 Organisation actuelle de la famille

Toujours parmi les familles où l'un des conjoints fait occasionnellement des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier, environ 6 familles monoparentales sur 10 (62,9 %), en comparaison de 3 familles biparentales sur 10 (30,3 %), utilisent sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 5.13).

5.2.2.3 Revenu personnel de la mère

Les familles où la mère n'a pas de revenu personnel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (13,1 %) que toutes celles où la mère déclare un revenu personnel (tableau 5.16).

5.2.3 Caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Très peu de familles, approximativement 4 %, recourent aux services de garde à 7 \$ parmi les familles utilisant irrégulièrement les services de garde en raison du travail ou des études des parents (4,1 %) (tableau 5.17).

Des analyses ont été effectuées afin de déterminer les caractéristiques des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sur une base irrégulière en raison du travail ou des études. Bien que les résultats des tests statistiques démontrent une association entre l'utilisation de la garde irrégulière en service de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents et certaines variables – plus haut diplôme obtenu par les conjoints (tableau 5.21) ou la mère (tableau 5.22), horaire de travail non usuel des conjoints (tableau 5.27) et le travail à temps partiel des conjoints (tableau 5.30) –, il serait hasardeux de procéder à la description détaillée de ces associations en raison d'une précision passable ou faible des estimations et du recoupement des intervalles de confiance. Cette situation est occasionnée par la faible proportion des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents. Par ailleurs, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser les services de garde à 7 \$ (5,6 %*) que les familles où la mère a un horaire de travail usuel (3,1 %*) (tableau 5.29). Il faut traiter ces derniers résultats avec circonspection car la précision des estimations est passable.

Les résultats des tests statistiques ne démontrent pas d'association entre l'utilisation de la garde irrégulière en service de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents et les variables suivantes : le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille (tableau 5.17), la zone géographique (tableau 5.18), l'organisation de la famille (tableau 5.19), le lieu de naissance des conjoints (tableau 5.20), le revenu familial (tableau 5.23) ou le revenu personnel de la mère (tableau 5.24), la principale occupation des conjoints ou de la mère (tableaux 5.25 et 5.26), l'horaire de travail non usuel du père (tableau 5.28), le travail à temps partiel du père (tableau 5.31) ou de la mère (tableau 5.32), le statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pigne, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) des conjoints (tableau 5.33) ou du père (tableau 5.34) ou de la mère (tableau 5.35).

5.3 Enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé

Dans cette section, on analyse les proportions et les caractéristiques des enfants gardés, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents ainsi que les variables descriptives du principal mode de garde, telles que la concordance du mode utilisé avec le mode souhaité, la fréquence d'utilisation et les périodes d'utilisation.

5.3.1 Proportion des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Au Québec, environ 15 % des enfants de moins de cinq ans sont gardés sur une base irrégulière ou occasionnelle en raison des heures supplémentaires effectuées occasionnellement ou de l'horaire irrégulier du travail ou des études des parents (14,7 %) (tableau 5.36).

Dans le Nord-du-Québec, cette proportion (25,7 %) est supérieure à la majorité des autres régions, hormis le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et les Laurentides, qui ne s'en différencient pas de manière significative (tableau 5.36). Sur le plan de la subdivision régionale, il serait hasardeux de commenter les différences – entre la zone rurale et la zone urbaine au sein d'une même région – en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 5.37).

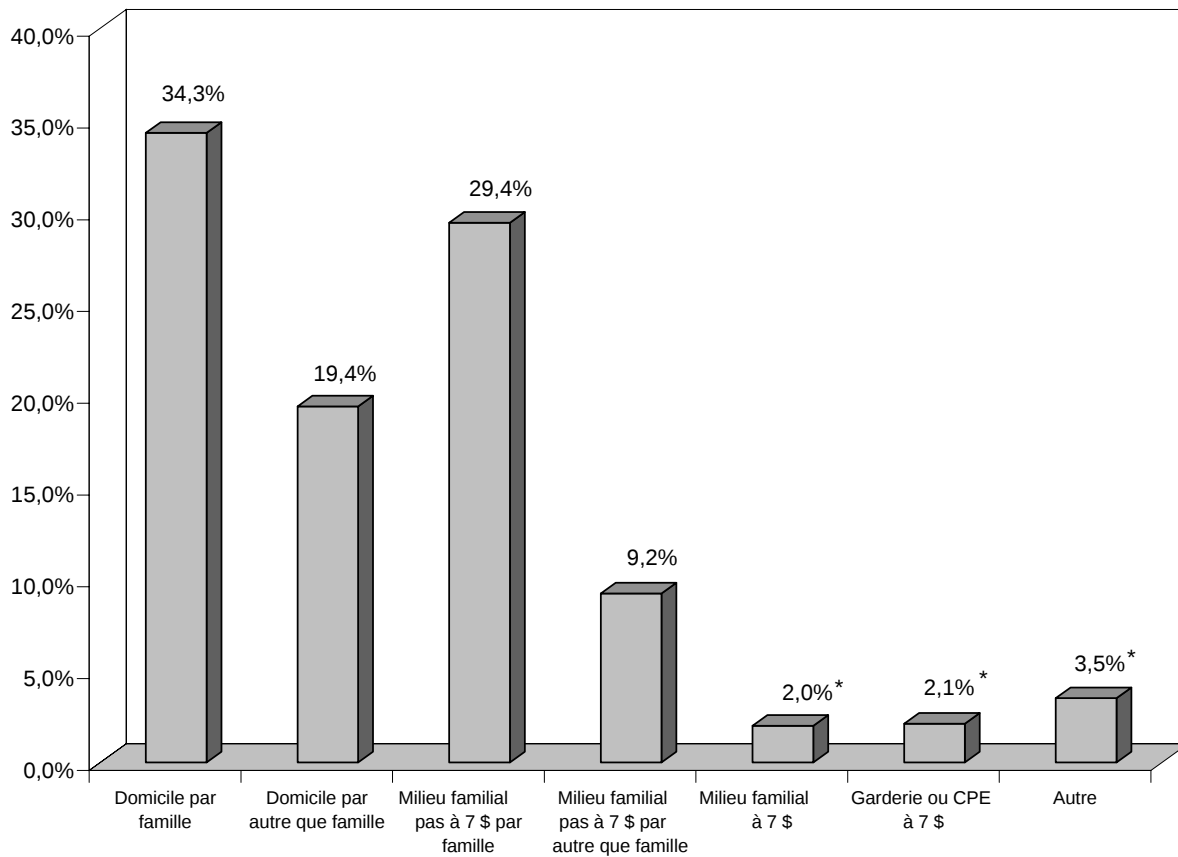
L'utilisation irrégulière ou occasionnelle des services de garde en raison des heures supplémentaires effectuées occasionnellement ou de l'horaire irrégulier du travail ou des études des parents est liée à l'âge de l'enfant. La proportion estimée d'utilisation pour les enfants de moins de un an (9,3 %) est moindre que celle des enfants plus âgés (tableau 5.38).

5.3.2 Principal mode de garde utilisé sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Comme nous l'avons signalé précédemment, peu de familles recourent aux services de garde à 7 \$ pour l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents. Il n'est donc pas surprenant de constater que, parmi les modes de garde utilisés pour les enfants gardés de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents, les services de garde à 7 \$ soient peu fréquents (figure 5.4). Près de 5 % des enfants sont en service de garde à 7 \$ (en milieu familial : 2,0 %* et en garderie ou en CPE : 2,1 %*) et environ 4 % sont dans un autre mode de garde, y compris la garderie n'offrant pas de services à 7 \$ et la halte-garderie ou la halte-répét (3,5 %*). À peu près un enfant sur trois est gardé au domicile par la famille (34,3 %), un peu moins de un sur trois est gardé en milieu familial – n'offrant pas de services à 7 \$ – par la famille (29,4 %), près de un sur cinq est gardé par une autre personne qu'un membre de la famille au domicile (19,4 %) et environ 9 % des enfants sont gardés en milieu familial – n'offrant pas des services à 7 \$ – par une personne qui ne fait pas partie de la famille (9,2 %) (tableau 5.39).

Figure 5.4

Distribution des enfants gardés, sur une base irrégulière, dans des services de garde en raison du travail ou des études des parents, selon le principal mode de garde utilisé



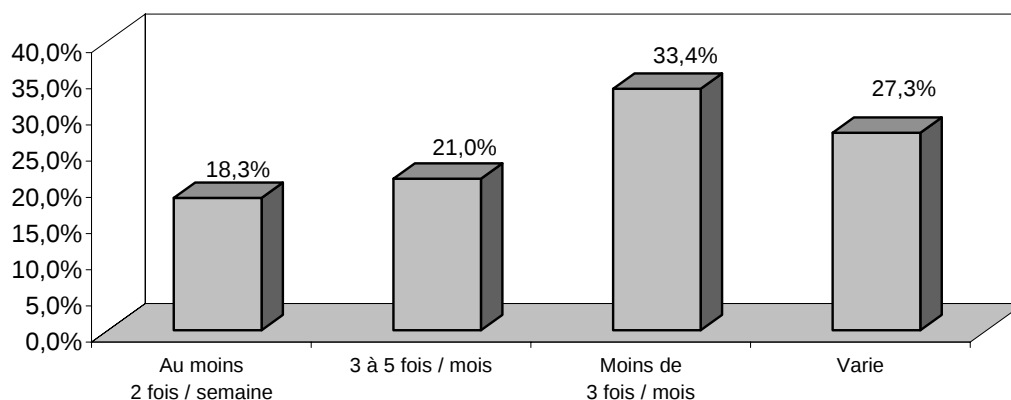
Le principal mode de garde utilisé pour les enfants se faisant garder de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents n'est pas associé à la région administrative (tableau 5.39) ni à l'âge de l'enfant (tableau 5.40).

5.3.3 Fréquence et périodes d'utilisation du principal mode de garde utilisé

Parmi les enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, quelque 18 % des enfants sont gardés au moins deux fois par semaine de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents (18,3 %), environ 21 % le sont de trois à cinq fois par mois (21,0 %), approximativement le tiers le sont trois fois par mois (33,4 %) et, enfin, dans le cas de près de 3 enfants sur 10, les parents ne pouvaient établir une fréquence en raison de la fréquence d'utilisation très variable (27,3 %) (figure 5.5 et tableau 5.41).

Figure 5.5

Distribution des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, selon la fréquence d'utilisation des services de garde

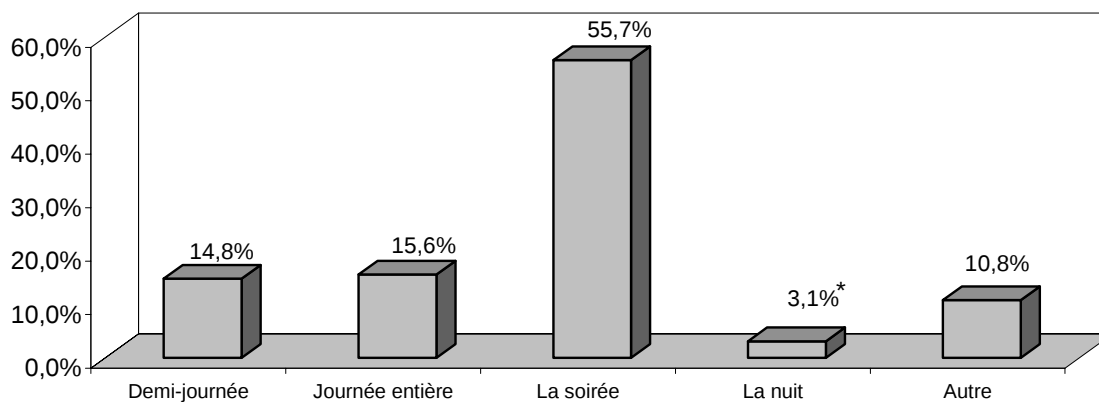


Quelque trois quarts des enfants sont gardés principalement pendant la semaine (77,4 %) et le quart, la fin de semaine (22,6 %) (tableau 5.42).

Plus de la moitié des enfants se faisant garder de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents le sont principalement en soirée (55,7 %). Les autres enfants se distribuent à peu près ainsi : 15,6 % pour la journée entière, 14,8 % pour la demi-journée, 3,1 %* pour la nuit et 10,8 % pour une autre période de la journée (figure 5.6 et tableau 5.43).

Figure 5.6

Distribution des enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, selon la principale période de la journée



Il n'y pas de lien entre la région administrative et la fréquence (tableau 5.41), le moment de la semaine (tableau 5.42) et la période de la journée (tableau 5.43) d'utilisation irrégulière du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents.

5.3.4 Concordance du mode principal avec le mode souhaité

Tout comme dans l'utilisation régulière du principal mode de garde en raison du travail ou des études des parents, on a demandé aux parents si le mode de garde utilisé sur une base irrégulière correspondait au mode de garde qu'ils souhaitaient. De façon générale, le mode de garde utilisé correspond au mode souhaité par le parent pour environ 85 % des enfants gardés de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents (totalement : 75,5 % et partiellement : 9,6 %) (tableau 5.44). Il n'y a pas d'association entre la concordance du mode utilisé et le mode souhaité et la région administrative.

Même s'ils sont peu retenus pour l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, la garderie ou le CPE offrant des services à 7 \$ concordent totalement avec le mode souhaité pour quelque 90 % des enfants (90,4 %) (tableau 5.45). Cette proportion estimée est d'ailleurs supérieure à celle de la garde au domicile par une autre personne qu'un membre de la famille (71,5 %) et à celle du milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui ne fait pas partie de la famille (52,9 %) (tableau 5.45). Les autres proportions estimées pour une concordance complète entre le mode utilisé et le mode souhaité sont de 80,2 % au domicile par la famille, de 79,5 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par la famille, de 79,9 % en milieu familial offrant des services à 7 \$ et à 66,3 % dans un autre mode (tableau 5.45).

Parmi les enfants pour lesquels le mode de garde utilisé ne correspond que partiellement ou pas du tout au mode souhaité dans le recours irrégulier des services de garde en raison du travail ou des études des parents, deux raisons majeures émergent : l'absence de places dans le service de garde pour des besoins ponctuels ou irréguliers pour à peu près un enfant sur deux (51,1 %) et le manque de flexibilité des heures d'ouverture pour environ un enfant sur trois (27,8 %) (tableau 5.46). Les services trop coûteux (4,4 %*) ou trop éloignés du domicile, du lieu de travail ou de l'école (3,1 %**), ainsi que les autres raisons – y compris la difficulté de trouver une personne de confiance et des services non adaptés à l'état de santé ou à la déficience de l'enfant – (13,6 %*), représentent une proportion moindre d'enfants. Quoique les résultats du test statistique démontrent une association entre les raisons invoquées et la région administrative, il serait risqué d'analyser les écarts en détail en raison de la précision passable ou faible des estimations (tableau 5.46).

5.4 Utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

Le lecteur trouvera dans cette section la proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études, le principal mode de garde utilisé et les différents motifs invoqués pour avoir retenu ce type d'utilisation.

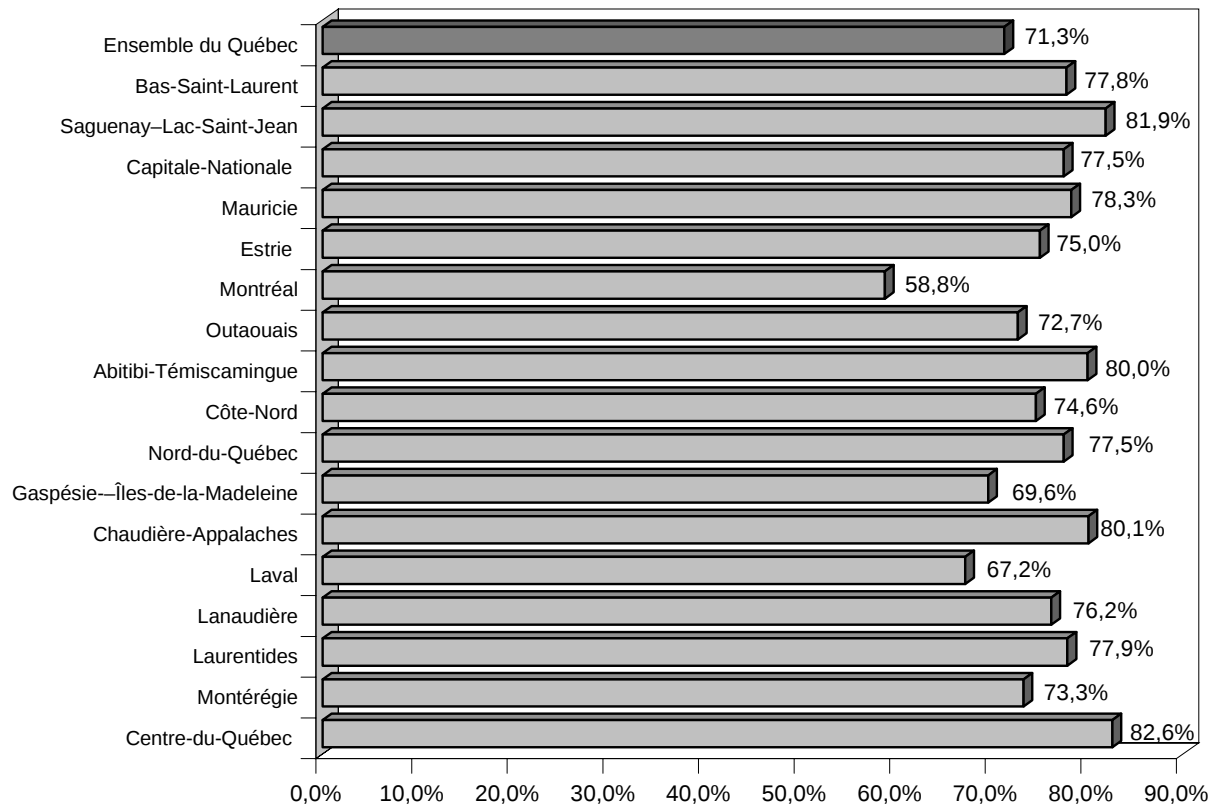
Pour mesurer l'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études, les parents ont répondu pour l'ensemble des enfants de moins de cinq ans de la famille et non séparément pour chacun des enfants. Aussi, afin de s'assurer que les parents pensent à tous les motifs de garde autres que le travail ou les études, des exemples tels que la garde par la voisine pour les sorties au cinéma ou la garde à la halte-garderie du centre commercial leur étaient mentionnés pendant l'entrevue téléphonique.

Parmi les familles visées par l'enquête, plus de 7 sur 10 recourent sur une base irrégulière à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études (71,3 %) (figure 5.7 et tableau 5.47). Les familles du Centre-du-Québec sont proportionnellement plus nombreuses à y recourir (82,6 %) que les familles de l'Estrie (75,0 %), de Montréal (58,8 %), de l'Outaouais (72,7 %), de la Côte-Nord (74,6 %), de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (69,6 %), de Laval (67,2 %), de Lanaudière (76,2 %) et de la Montérégie (73,3 %). À l'opposé, les familles de Montréal sont plus nombreuses en proportion à ne pas les utiliser (41,2 %), en comparaison des familles de toutes les autres régions (tableau 5.47).

Sur le plan de la subdivision régionale, on constate quelques écarts quant à la proportion estimée des familles recourant, sur une base irrégulière, à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études. Dans le Nord-du-Québec, les familles de la zone rurale (63,7 %) sont moins nombreuses en proportion à les utiliser que celles de la zone urbaine (79,2 %) (tableau 5.48). En outre, les familles de la zone 3 (48,9 %) sont moins nombreuses à les utiliser que les familles de la zone 1 (62,0 %) et de la zone 2 (62,1 %) de la région de Montréal.

Figure 5.7

Proportion des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents, par région administrative

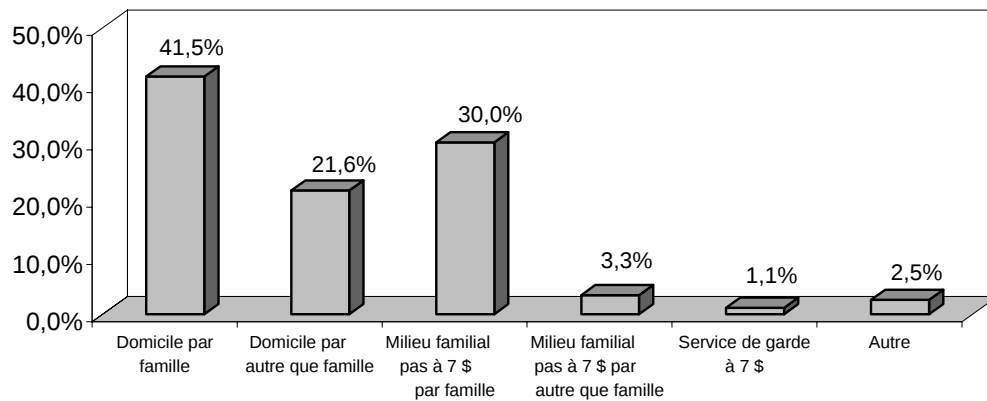


5.4.1 Principal mode de garde utilisé en raison d'un motif autre que le travail ou les études des parents

Parmi les familles recourant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études, un peu plus de 7 sur 10 privilégient un membre de la famille (au domicile de l'enfant : 41,5 % et en milieu familial : 30,0 %) et un peu plus de une sur cinq favorise le mode de garde à domicile par une autre personne qu'un membre de la famille (21,6 %) (figure 5.8). Les autres modes s'avèrent très peu fréquents : environ 3 % pour le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une autre personne qu'un membre de la famille (3,3 %), environ 1 % pour les services de garde à 7 \$ (en milieu familial ou en garderie ou en CPE) (1,1 %) et environ 3 % pour les autres services de garde –, y compris la garderie n'offrant pas de services à 7 \$ –, la halte-garderie ou la halte-répit (2,5 %) (tableau 5.49).

Figure 5.8

Distribution des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde pour tout autre motif que le travail ou les études des parents, selon le principal mode de garde utilisé



On remarque que les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à faire garder à domicile par un membre de la famille (29,1 %) que celles des autres régions, excepté le Bas-Saint-Laurent qui ne s'en démarque pas statistiquement (tableau 5.49). À l'inverse, les familles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (46,6 %) sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser ce mode de garde que les familles du Bas-Saint-Laurent (36,5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (37,9 %), de l'Estrie (37,8 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (37,6 %), du Nord-du-Québec (29,1 %), de la Chaudière-Appalaches (37,9 %) et du Centre-du-Québec (38,5 %).

Les familles du Nord-du-Québec sont plus nombreuses, en proportion, à faire garder à domicile par une personne qui ne fait pas partie de la famille (35,7 %) que celles des autres régions, sauf le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ne s'en distinguent pas de façon significative (tableau 5.49).

Les familles des Laurentides sont proportionnellement plus nombreuses à recourir au milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille (33,9 %) que les familles du Bas-Saint-Laurent (25,5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (24,9 %) et du Nord-du-Québec (23,5 %) (tableau 5.49).

L'enquête n'a pas permis de déceler d'association entre le principal mode de garde utilisé, sur une base irrégulière, pour tout autre motif que le travail ou les études et l'organisation actuelle de la famille (tableau 5.50).

Le revenu familial et le revenu personnel de la mère sont liés au principal mode de garde utilisé, sur une base irrégulière, en raison d'un autre motif que le travail ou les études. Les familles où le revenu familial

est de 100 000 \$ ou plus, par rapport aux familles où le revenu familial est moindre, sont proportionnellement plus nombreuses à recourir, sur une base irrégulière, à un mode de garde à domicile par une autre personne qu'un membre de la famille (35,9 %) et moins nombreuses à utiliser le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne de la famille (19,1 %) (tableau 5.51).

Les familles où le revenu personnel de la mère est d'au moins 50 000 \$ (50 000 \$ à 59 999 \$: 30,9 % et 60 000 \$ ou plus : 35,2 %) sont, en proportion, plus nombreuses à choisir des services de garde à domicile par une autre personne qu'un membre de la famille, comparativement à celles dont le revenu personnel de la mère est moindre (1 \$ à 19 999 \$: 19,1 %; 20 000 \$ à 29 999 \$: 19,8 % et 30 000 \$ à 39 999 \$: 19,6 %) ou nul (16,8 %) (tableau 5.52).

5.4.2 Motifs d'utilisation irrégulière des services de garde pour une autre raison que le travail ou les études des parents

Au sein des familles déclarant recourir à des services de garde de façon irrégulière pour une raison autre que le travail ou les études, le motif regroupant les sports, les loisirs et la détente vient en premier lieu car près de 65 % des familles l'ont mentionné (64,4 %). Il est suivi de loin par le motif des affaires personnelles et des courses pour un peu plus d'une famille sur cinq (22,9 %) et par le motif des obligations familiales et des soins de santé pour environ une famille sur 10 (10,0 %). Enfin, les motifs de développement ou de socialisation de l'enfant (2,6 %) et tout autre motif (0,2 %**) ont été mentionnés par approximativement 3 % des familles (tableau 5.53).

C'est dans la Capitale-Nationale que le motif regroupant les sports, les loisirs et la détente est invoqué le plus souvent, soit par près des trois quarts des familles (74,0 %). Cette proportion est supérieure à presque toutes celles des autres régions, sauf la Mauricie, l'Estrie, Lanaudière, la Montérégie et le Centre-du-Québec, qui ne s'en différencient pas statistiquement.

Les familles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont, en proportion, plus nombreuses à recourir aux services de garde sur une base irrégulière pour les motifs d'affaires personnelles et de courses (31,7 %) que les familles de la Capitale-Nationale (18,0 %), de la Mauricie (22,3 %), de l'Estrie (21,1 %), de la Côte-Nord (23,5 %), de Lanaudière (22,3 %), des Laurentides (23,2 %), de la Montérégie (19,5 %) et du Centre-du-Québec (19,2 %).

5.5 En résumé

Proportion des familles faisant à l'occasion des heures supplémentaires ou ayant un horaire irrégulier de travail ou d'études

- Au Québec, dans près de une famille sur deux, l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) font occasionnellement des heures supplémentaires ou travaillent ou étudient selon un horaire irrégulier (49,2 %).

Importance et caractéristiques des familles utilisatrices, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Au Québec, environ 16 % des familles visées par l'enquête utilisent sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (15,7 %).
- Parmi les familles où l'un des conjoints ou les deux (ou le parent en situation monoparentale) font occasionnellement des heures supplémentaires ou travaillent ou étudient selon un horaire irrégulier :
 - environ le tiers des familles utilisent sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (32,2 %);
 - environ 6 familles monoparentales sur 10 (62,9 %) en comparaison de 3 familles biparentales sur 10 (30,3 %) utilisent sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents;
 - les familles où la mère n'a aucun revenu sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (13,1 %) que toutes celles où la mère déclare un revenu personnel.
- Très peu de familles utilisant irrégulièrement les services de garde en raison du travail ou des études des parents, approximativement 4 %, recourent aux services de garde à 7 \$ (4,1 %).

Enfants gardés sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents et principal mode de garde utilisé

- Au Québec, environ 15 % des enfants de moins de cinq ans sont gardés sur une base irrégulière ou occasionnelle en raison des heures supplémentaires effectuées occasionnellement ou de l'horaire irrégulier du travail ou des études des parents.
- La proportion estimée d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de moins de un an (9,3 %) est moindre que celle des enfants plus âgés.

- Les proportions estimées d'enfants gardés de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents, selon le mode, sont de :
 - 34,3 % au domicile par la famille;
 - 19,4 % au domicile par une personne qui n'est pas de la famille;
 - 29,4 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par la famille;
 - 9,2 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille;
 - 2,0 %* en milieu familial à 7 \$;
 - 2,1 %* en garderie ou en CPE à 7 \$;
 - 3,5 %* dans un autre mode de garde.
- Parmi les enfants se faisant garder de façon irrégulière en raison du travail ou des études des parents :
 - environ le tiers le sont trois fois par mois (33,4 %);
 - environ les trois quarts le sont principalement pendant la semaine (77,4 %);
 - plus de la moitié le sont principalement en soirée (55,7 %).
- Dans le cas d'environ 85 % des enfants, le mode de garde utilisé concorde totalement ou partiellement avec le mode souhaité (totalement : 75,5 % et partiellement : 9,6 %).
- Parmi les enfants pour lesquels le principal mode de garde ne concorde pas totalement avec le mode de garde souhaité, les principales raisons invoquées sont l'absence de places dans le service de garde pour des besoins ponctuels ou irréguliers (51,1 %) et le manque de flexibilité des heures d'ouverture du service de garde (27,8 %).

Utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

- Parmi les familles visées par l'enquête, plus de 7 sur 10 recourent sur une base irrégulière à des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études (71,3 %).
- Parmi les familles recourant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études :
 - un peu plus de 7 sur 10 privilégient un membre de la famille (41,5 % au domicile de l'enfant et 30,0 % en milieu familial) et un peu plus d'une sur cinq favorise la garde au domicile par une autre personne qu'un membre de la famille (21,6 %);
 - près de 65 % des familles mentionnent le motif regroupant les sports, les loisirs et la détente comme raison d'utilisation irrégulière (64,4 %).

Chapitre 6

Préférences des familles en matière de services de garde

Les tableaux se rapportant au chapitre 6 se trouvent à l'annexe 6 du tome II.

Ce chapitre porte sur les préférences du mode de garde des familles en matière d'utilisation régulière et irrégulière des services de garde. Les familles devaient exprimer leur préférence en supposant qu'elles avaient un enfant dans chaque catégorie d'âge qu'elles devaient faire garder (moins de un an, un an, deux ans, trois ans et quatre ans). En ce qui concerne l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, les familles indiquaient le mode de garde qu'elles privilégieraient ainsi que son emplacement. Nous présentons d'abord, dans la première section, les préférences des familles visées par l'enquête et décrivons ensuite dans quelles proportions les familles utilisatrices des services de garde en raison du travail ou des études des parents ont recours à leur mode de garde préféré.

Quant aux préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents ou en raison d'un autre motif, les familles visées par l'enquête précisaient seulement le mode. Les résultats quant aux préférences liées à l'utilisation irrégulière des services de garde sont présentés dans les deux dernières sections.

6.1 Préférences en matière d'utilisation régulière des services de garde

6.1.1 Préférences des familles visées par l'enquête

Les résultats des préférences en matière d'utilisation régulière du service de garde, tous motifs confondus, selon le mode et l'emplacement pour chaque groupe d'âge des enfants sont présentés dans cette section.

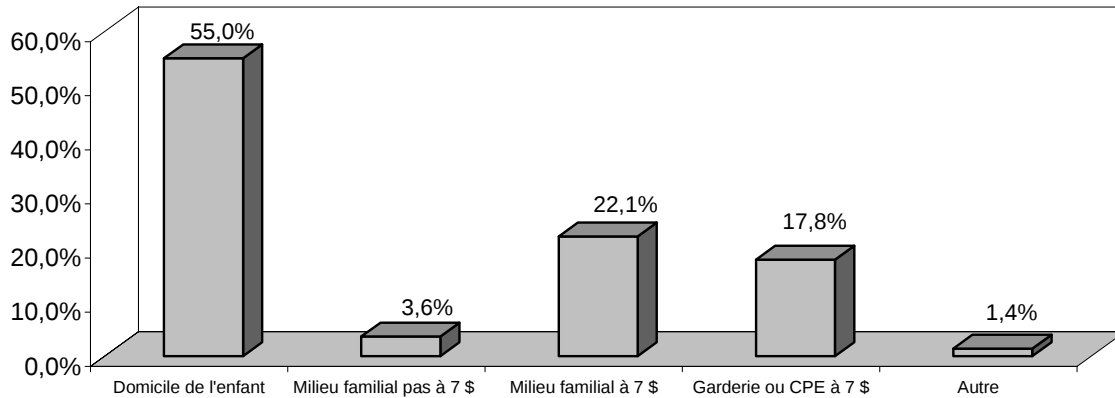
6.1.1.1 Enfants de moins de un an

Concernant les enfants de moins de un an, plus de la moitié des familles optent pour un service de garde à domicile (55,0 %) (figure 6.1). Les préférences vont ensuite au milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonné par un CPE, soit un peu plus d'une famille sur cinq (22,1 %) et un peu moins d'une

famille sur cinq qui opte pour la garderie ou le CPE¹ offrant des services à 7 \$ (17,8 %). Les milieux n'offrant pas de services à 7 \$ obtiennent rarement la faveur des familles, c'est-à-dire approximativement 5 % des familles (en milieu familial : 3,6 % et dans un autre mode : 1,4 %) (figure 6.1 et tableau 6.1).

Figure 6.1

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)



Quant aux disparités régionales (tableau 6.1), on remarque que les familles de Lanaudière sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant (60,1 %), comparativement à celles de l'Outaouais (46,9 %), de la Côte-Nord (44,5 %), du Nord-du-Québec (51,0 %), de la Chaudière-Appalaches (50,6 %) et du Centre-du-Québec (51,5 %). À l'inverse, les familles de la Côte-Nord (44,5 %) sont, en proportion, moins nombreuses que celles des autres régions, hormis l'Outaouais, le Nord-du-Québec et la Chaudière-Appalaches qui ne s'en distinguent pas de façon significative.

Quant au milieu familial offrant des services à 7 \$, les familles de la Côte-Nord (31,2 %) sont proportionnellement plus nombreuses à le choisir, en comparaison des familles de la Capitale-Nationale (23,5 %), de la Mauricie (22,1 %), de la région de Montréal (17,6 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (24,7 %), de Laval (20,8 %), de Lanaudière (21,4 %), des Laurentides (23,1 %) et de la Montérégie (20,7 %) (tableau 6.1). Inversement, les familles de la région de Montréal sont, en proportion, moins nombreuses à le sélectionner (17,6 %), comparativement aux autres régions, à l'exception de la Mauricie, de Laval, de Lanaudière et de la Montérégie.

1. Rappelons que l'expression « en garderie ou en CPE » désigne les garderies et les installations de CPE.

Les familles de la région de Montréal sont, en proportion, plus nombreuses à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$ (23,8 %), comparativement à celles des autres régions sauf la Mauricie, l'Outaouais et la Côte-Nord qui ne s'en différencient pas statistiquement (tableau 6.1).

On observe peu d'écarts relativement à la subdivision des régions administratives (tableau 6.2). On note des proportions estimées plus fortes pour les familles : (1) de la zone rurale par rapport à la zone urbaine de l'Estrie à sélectionner le milieu familial offrant des services à 7 \$ (31,2 % et 22,1 %); (2) de la zone 2 par rapport à la zone 3 de la région de Montréal à choisir le domicile de l'enfant (58,0 % et 46,8 %); (3) de la zone 3 par rapport à la zone 1 et à la zone 2 de la région de Montréal à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$ (32,2 %, 21,6 % et 21,0 %).

Les familles ayant opté pour un mode de garde à l'extérieur du domicile de l'enfant comme service de garde privilégié pour les enfants de moins de un an – approximativement 45 % des familles – se répartissent ainsi en ce qui a trait à la préférence de l'emplacement du service : environ 70 % pour près du domicile (70,0 %); environ 13 % sur ou près du lieu de travail ou d'études (12,6 %), environ 16 % n'ont pas de préférence (16,2 %) et moins de 2 % choisissent un autre emplacement (1,2 %*) (figure 6.6 et tableau 6.3).

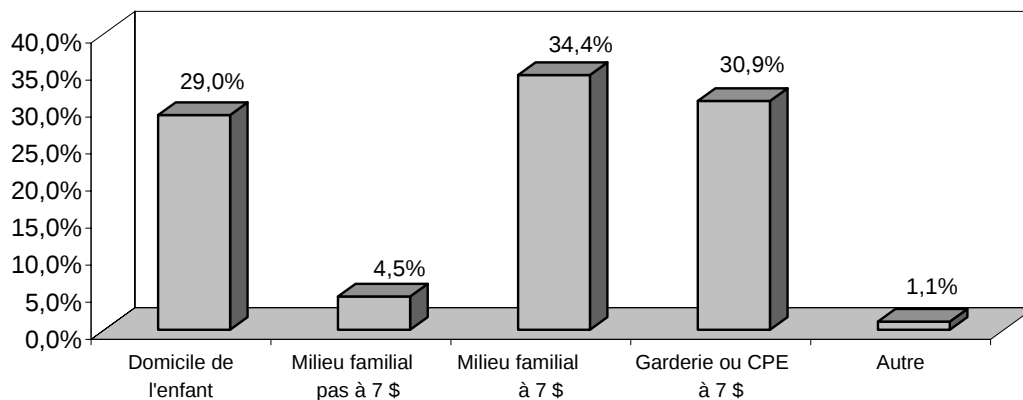
Les familles de la région de Montréal sont plus nombreuses, en proportion, à opter pour l'emplacement du service de garde près du domicile (76,6 %), comparativement aux familles de la plupart des autres régions à l'exception de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, qui ne s'en différencient pas de façon significative (tableau 6.3). À l'opposé, les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à sélectionner cet emplacement (43,1 %) par rapport aux autres régions, hormis l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

En ce qui concerne l'emplacement du service de garde près du lieu de travail ou d'études, les familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont, en proportion, plus nombreuses à choisir cette option (20,1 %), comparativement aux familles de la région de Montréal (11,2 %), de la Chaudière-Appalaches (12,0 %), des Laurentides (10,9 %*) et de la Montérégie (10,5 %) (tableau 6.3). Par ailleurs, environ 43 % des familles du Nord-du-Québec n'ont pas de préférence relativement à l'emplacement du service de garde (43,2 %) et cette proportion est supérieure à celle des autres régions.

6.1.1.2 Enfants de un an

Un peu plus du tiers (34,4 %) des familles préfèrent le milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonné par un CPE en matière d'utilisation régulière des services de garde pour les enfants de un an (figure 6.2). Viennent ensuite, dans des proportions estimées de l'ordre de 30 %, la garderie ou le CPE à 7 \$ (30,9 %) et le domicile de l'enfant (29,0 %). Suivent de loin les modes n'offrant pas de services à 7 \$, dans une proportion estimée à 4,5 % pour le milieu familial et à 1,1 % pour d'autres modes de garde (tableau 6.4).

Figure 6.2
Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)



Seulement le quart des familles de la région de Montréal choisissent le milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonné par un CPE (25,7 %), en comparaison d'approximativement le tiers ou plus des familles des autres régions hormis celles de Laval qui ne s'en différencie pas statistiquement (tableau 6.4). En contrepartie, les familles de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à opter pour la garderie ou le CPE à 7 \$ (38,7 %), comparativement aux familles des autres régions. Quant aux écarts relatifs au choix du domicile de l'enfant comme mode de garde de prédilection, on observe que les familles de Laval sont, en proportion, plus nombreuses à le mentionner (33,2 %) que celles de la Capitale-Nationale (24,3 %), de l'Outaouais (22,2 %), de la Côte-Nord (23,3 %) et de la Chaudière-Appalaches (24,4 %).

Relativement à la subdivision des régions administratives, on observe une seule différence quant au milieu familial à 7 \$ et coordonné par un CPE : les familles de la zone urbaine de la Côte-Nord sont proportionnellement plus nombreuses à le préférer que celles de la zone rurale (46,8 % et 33,7 %) (tableau 6.5).

Les familles ayant privilégié un mode de garde à l'extérieur du domicile pour les enfants de un an – environ 70 % des familles – présentent à peu près la même distribution des emplacements favorisés qu'en ce qui a trait aux enfants de moins de un an : environ 70 % pour près du domicile (70,1 %), environ 13 % sur ou près du lieu de travail ou d'études (13,0 %), environ 16 % n'ont pas de préférence (16,3 %) et moins de 1 % préfèrent un autre emplacement (0,5 %*) (figure 6.6 et tableau 6.6).

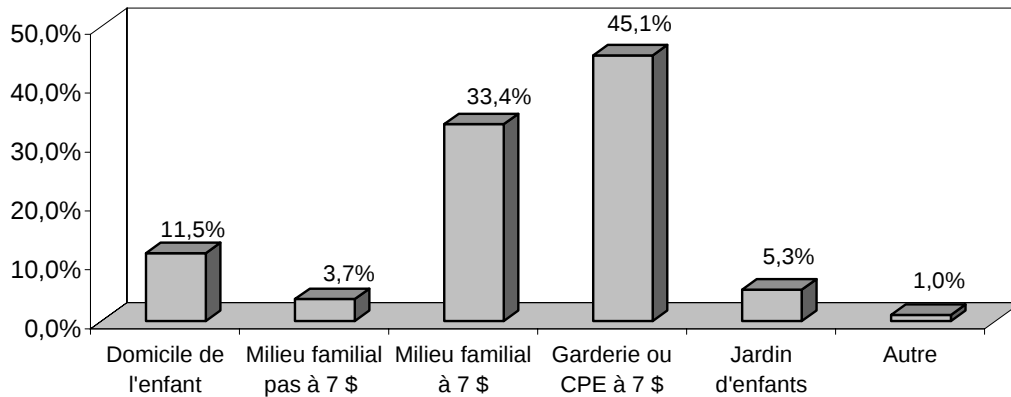
Les différences régionales relativement à l'emplacement du service de garde pour les enfants de un an s'apparentent aussi à celles qu'on observe pour les enfants de moins de un an. Les familles de la région de Montréal sont, en proportion, plus nombreuses à opter pour l'emplacement près du domicile (75,8 %), comparativement aux familles de la plupart des autres régions, à l'exception de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie, qui ne s'en démarquent pas de manière significative (tableau 6.6). À l'inverse, les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à choisir cet emplacement (44,3 %), en comparaison des autres régions à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

Quant à l'emplacement du service de garde près du lieu de travail ou d'études, les familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement plus nombreuses à choisir cette option (19,5 %), comparativement à celles de la Capitale-Nationale (12,3 %), de Montréal (12,1 %), de la Chaudière-Appalaches (12,4 %), de Lanaudière (11,5 %), des Laurentides (12,2 %) et de la Montérégie (11,5 %). Par ailleurs, environ 4 familles sur 10 du Nord-du-Québec n'ont pas de préférence relativement à l'emplacement du service de garde (42,4 %) et cette proportion est supérieure à celle des autres régions.

6.1.1.3 Enfants de deux ans

Pour ce qui est de près de 8 familles sur 10, les préférences en matière d'utilisation régulière des services de garde pour les enfants de deux ans vont aux services de garde à 7 \$ (en garderie ou en CPE : 45,1 %; en milieu familial : 33,4 %) (figure 6.3). Environ 12 % des familles favorisent le domicile de l'enfant (11,5 %), environ 5 %, le jardin d'enfants (5,3 %), environ 4 %, le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (3,7%) et environ 1 %, un autre mode (1,0 %) (tableau 6.7).

Figure 6.3
Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



Il y a plus de familles dans la région de Montréal, en proportion, à privilégier la garderie ou le CPE à 7 \$ pour les enfants de deux ans (57,0 %), comparativement à toutes les autres régions excepté Laval qui ne s'en distingue pas statistiquement (tableau 6.7). En contrepartie, les familles de la région de Montréal sont proportionnellement moins nombreuses à choisir le milieu familial à 7 \$ (20,8 %) par rapport à toutes les autres régions.

On remarque, sur le plan de la subdivision régionale, des différences dans la Capitale-Nationale. Par exemple, en ce qui concerne les services à 7 \$, les familles de la zone rurale sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la zone urbaine à opter pour le milieu familial (46,4 % et 35,2 %) et moins nombreuses à sélectionner la garderie ou le CPE (35,4 % et 47,1 %) (tableau 6.8). Les familles de la zone urbaine de la Côte-Nord sont, en proportion, plus nombreuses à favoriser le milieu familial à 7 \$ que celles de la zone rurale (46,7 % et 35,2 %).

Les familles qui privilégient l'extérieur du domicile – environ 88 % – comme mode de garde pour les enfants de deux ans préfèrent, en majorité, un emplacement près du domicile. Ainsi, les proportions estimées des familles quant à la préférence de l'emplacement du service sont de 69,6 % pour près du domicile, de 13,5 % sur ou près du lieu de travail ou d'études, de 16,4 % pour peu importe l'emplacement et de 0,5 %* pour un autre emplacement (figure 6.6 et tableau 6.9).

Tout comme dans le cas des différences régionales relativement à l'emplacement du service de garde pour les enfants de un an, environ 43 % des familles du Nord-du-Québec n'ont pas de préférence

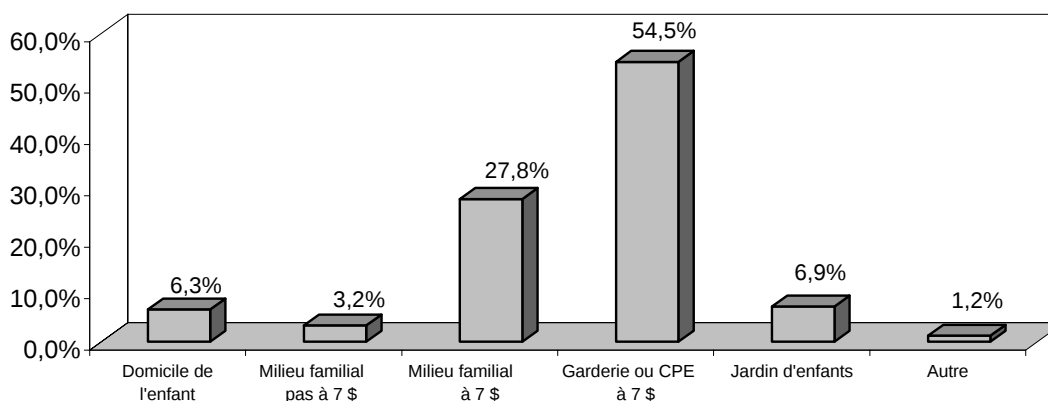
(43,4 %) et cette proportion est supérieure à celle des autres régions. Concernant l'emplacement près du lieu de travail ou d'études, les familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement plus nombreuses à choisir cette option (18,4 %), comparativement aux familles de Lanaudière (11,5 %), des Laurentides (12,8 %) et de la Montérégie (11,3 %).

Les familles de Lanaudière (74,2 %) et de la Montérégie (73,3 %) sont plus nombreuses, en proportion, à opter pour l'emplacement près du domicile, comparativement aux familles de la plupart des autres régions, à l'exception de la Capitale-Nationale, de la région de Montréal, de la Chaudière-Appalaches, de Laval et des Laurentides, qui ne s'en différencient pas de façon significative (tableau 6.9). Inversement, les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à sélectionner cet emplacement (42,3 %) que les familles des autres régions hormis la Côte-Nord.

6.1.1.4 Enfants de trois ans

Les services à 7 \$ sont les favoris concernant les enfants de trois ans chez un peu plus de 80 % des familles dont plus de la moitié préfèrent la garderie ou le CPE (54,5 %) et environ 28 % le milieu familial (27,8 %) (figure 6.4). Les autres proportions estimées sont en deçà de 8 % : au domicile de l'enfant (6,3 %), en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (3,2 %), au jardin d'enfants (6,9 %) et dans un autre mode (1,2 %) (tableau 6.10).

Figure 6.4
Distribution des familles selon le mode de garde préféré concernant les enfants de trois ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



Les familles de la région de Montréal se distinguent de celles des autres régions. Quant à la sélection du mode en garderie ou en CPE à 7 \$ (68,0 %), elles sont proportionnellement plus nombreuses que celles des autres régions et, relativement à l'option du milieu familial à 7 \$ (14,5 %), c'est l'inverse qui se produit (tableau 6.10).

Sur le plan de la subdivision des régions administratives, on constate des écarts dans la sélection du mode en milieu familial à 7 \$. Il y a davantage de familles de la zone urbaine, en proportion, à choisir ce mode, comparativement à celles de la zone rurale de la Côte-Nord (42,1 % et 31,0 %) et du Nord-du-Québec (39,3 % et 28,1%) (tableau 6.11). Le contraire se produit dans la Capitale-Nationale (28,9 % et 39,1 %). Au regard des préférences pour la garderie ou le CPE à 7 \$, la proportion estimée est plus élevée dans la zone urbaine que dans la zone rurale du Bas-Saint-Laurent (47,3 % et 37,2 %), de la Capitale-Nationale (58,3 % et 47,4 %) et de la Montérégie (54,0 % et 44,7 %).

On observe la même répartition des familles ayant opté pour un mode de garde à l'extérieur du domicile quant aux emplacements favorisés pour les enfants de trois ans que pour les plus jeunes. Environ 70 % des familles préfèrent près du domicile (70,0 %), environ 13 % sélectionnent sur ou près du lieu de travail ou d'études (13,2 %), environ 16 % n'ont pas de préférence (16,4 %) et moins de 1 % choisissent un autre emplacement (0,4 %*) (figure 6.6 et tableau 6.12).

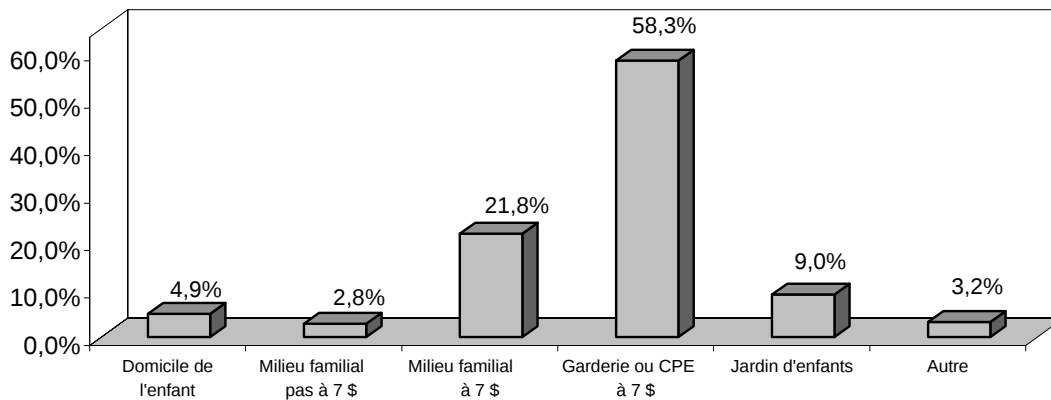
Les familles de la région de Montréal (73,6 %), de Lanaudière (75,3 %) et de la Montérégie (73,0 %) sont plus nombreuses en proportion à opter pour l'emplacement près du domicile, comparativement aux familles de la plupart des autres régions, à l'exception de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de Laval et des Laurentides, qui ne s'en démarquent pas statistiquement (tableau 6.12). À l'inverse, les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à faire ce choix (43,0 %), en comparaison des autres régions sauf la Côte-Nord qui ne s'en distingue pas statistiquement.

Pour ce qui est de l'emplacement sur ou près du lieu de travail ou d'études, les familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement plus nombreuses à choisir cette option (18,4 %), comparativement à celles de la Capitale-Nationale (12,5 %), de la Chaudière-Appalaches (12,4 %), de Lanaudière (10,4 %), des Laurentides (13,1 %) et de la Montérégie (10,8 %). Par ailleurs, environ 43 % des familles du Nord-du-Québec n'ont pas de préférence relativement à l'emplacement du service de garde (43,8 %), et cette proportion est supérieure à celle des autres régions.

6.1.1.5 Enfants de quatre ans

Même si la plus forte proportion estimée des familles qui privilégient le jardin d'enfants se trouve dans la catégorie d'âge de quatre ans (9,0 %), ce sont encore les services de garde à 7 \$ qui dominent les préférences des familles dans cette catégorie d'âge, soit approximativement les quatre cinquièmes des familles (en garderie ou en CPE : 58,3 % et en milieu familial : 21,8 %) (figure 6.5). Les autres choix favorisés sont sélectionnés par une infime proportion de familles (au domicile de l'enfant : 4,9 %; en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 2,8 % et un autre mode : 3,2 %) (tableau 6.13).

Figure 6.5
Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



Sur le plan des écarts régionaux, on observe presque toujours la même tendance des familles de la région de Montréal qui sont, en proportion, moins nombreuses à opter pour le milieu familial à 7 \$ (9,8 %) et plus nombreuses à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$ (69,4 %) que les autres régions, à l'exception, dans le dernier cas, de Laval qui ne s'en distingue pas statistiquement (tableau 6.13).

Il y a davantage de familles, en proportion, dans la zone rurale que dans la zone urbaine de la Capitale-Nationale à favoriser le milieu familial offrant des services à 7 \$ (32,6 % et 21,5 %) (tableau 6.14). À l'opposé, les familles de la zone urbaine de la Côte-Nord sont proportionnellement plus nombreuses à le sélectionner que celles de la zone rurale (35,3 % et 24,3 %).

Il y a plus de familles dans la zone urbaine que dans la zone rurale à privilégier la garderie ou le CPE à 7 \$ dans le Bas-Saint-Laurent (53,5 % et 39,3 %), la Capitale-Nationale (63,8 % et 51,4 %) et le Centre-du-Québec (51,5 % et 41,6 %). Les familles des zones 2 et 3 de la région de Montréal (70,7 % et 71,3 %)

sont également plus nombreuses, en proportion, à préférer ce mode de garde que celles de la zone 1 (61,1 %) (tableau 6.14). On compte cependant davantage de familles, en proportion, dans la zone 1 de la région de Montréal (18,2 %) qui préfèrent le jardin d'enfants comparativement à celles de la zone 2 (9,4 %).

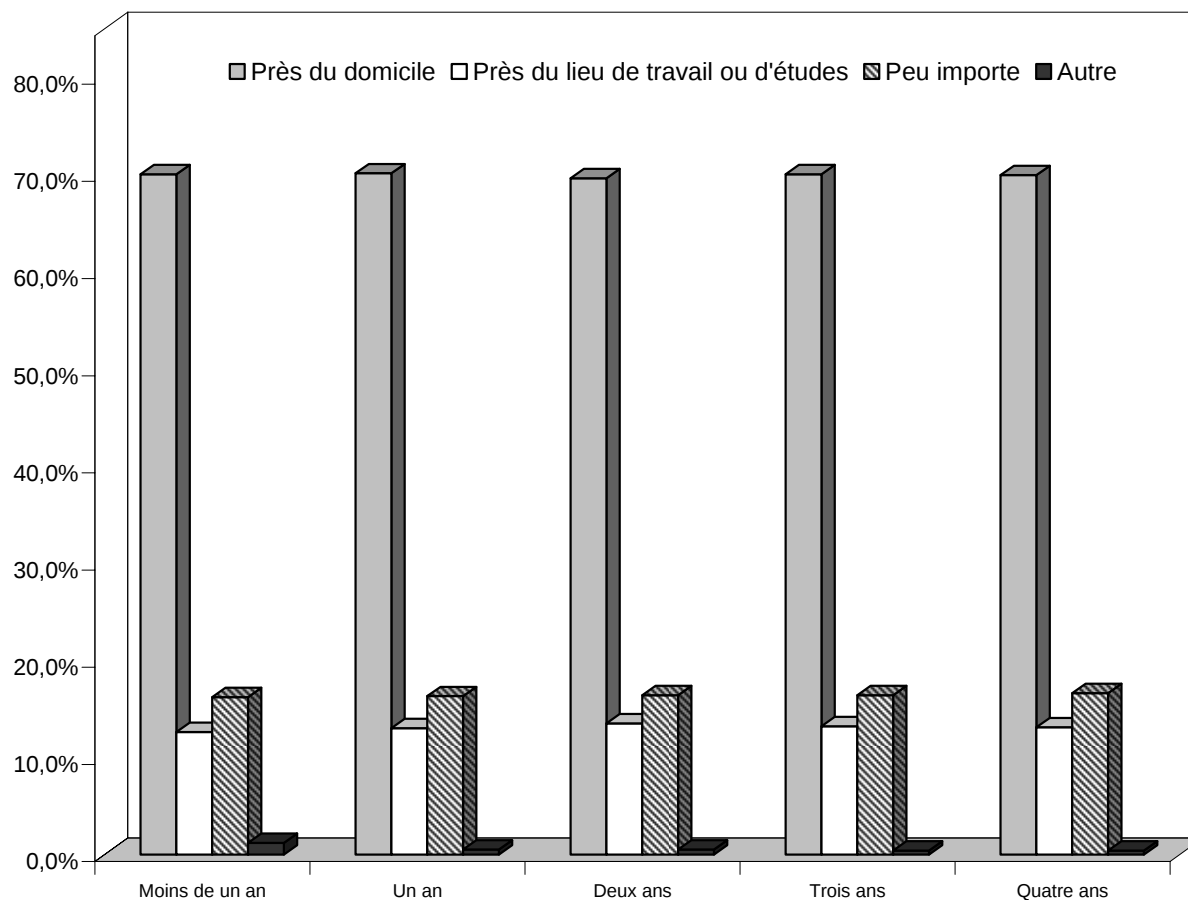
La répartition des familles ayant opté pour un mode de garde à l'extérieur du domicile, relativement à l'emplacement privilégié du service de garde pour les enfants de quatre ans, est quasi identique à celle des autres catégories d'âge des enfants (figure 6.6). Près du domicile demeure toujours l'emplacement privilégié avec environ 70 % des familles (69,9 %), suivi d'environ 17 % qui n'ont pas de préférence (16,6 %) et d'environ 13 % qui préfèrent sur ou près du lieu de travail ou d'études (13,1 %), et moins de 1 % qui choisissent un autre emplacement (0,4 %*) (figure 6.6 et tableau 6.15).

Les familles de Lanaudière sont plus nombreuses en proportion à opter pour l'emplacement près du domicile (76,0 %), comparativement aux familles de la plupart des autres régions à l'exception de la Capitale-Nationale, de Montréal, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie, qui ne s'en démarquent pas statistiquement (tableau 6.15). À l'inverse, les familles du Nord-du-Québec sont proportionnellement moins nombreuses à choisir l'emplacement près du domicile (43,1 %) en comparaison des autres régions, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

En ce qui concerne l'emplacement sur ou près du lieu de travail ou d'études, les familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement plus nombreuses à choisir cette option (18,3 %), comparativement à celles de la Capitale-Nationale (12,7 %), de la Chaudière-Appalaches (12,1 %), de Lanaudière (9,7 %), des Laurentides (13,1 %) et de la Montérégie (10,9 %). Par ailleurs, environ 43 % des familles du Nord-du-Québec n'ont pas de préférence relativement à l'emplacement du service de garde (43,8 %), et cette proportion est supérieure à celle des autres régions.

Figure 6.6

Distribution des familles préférant un mode de garde à l'extérieur du domicile selon l'emplacement privilégié du service de garde et selon l'âge des enfants (utilisation régulière tous motifs confondus)



6.1.2 Proportion des familles utilisatrices de leur mode de garde préféré

Dans cette section, nous décrivons les proportions des familles ayant un enfant de l'âge concerné, gardé sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents qui ont recours à leur mode de garde préféré en matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, selon l'âge des enfants.

6.1.2.1 Enfants de moins de un an

Parmi les familles utilisant des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour un enfant de moins de un an, la plus grande proportion de familles utilisatrices de leur mode de garde préféré se trouve chez celles qui retiennent le domicile de l'enfant comme mode de garde (77,7 %) (tableau 6.16). Viennent ensuite le milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonné par un CPE qui est le mode préféré de près de la moitié des parents (47,4 %), et la garderie ou le CPE à 7 \$, soit environ 45 % des familles qui recourent à leur mode de prédilection (44,4 %).

6.1.2.2 Enfants de un an

C'est dans les milieux de garde offrant des services à 7 \$ que se situent la majorité des familles utilisatrices de leur mode favori pour les enfants de un an. Les proportions estimées sont de 67,1 % quant au milieu familial et de 62,0 % relativement à la garderie ou au CPE (tableau 6.17). On observe des proportions estimées de 44,5 % pour ce qui est du domicile de l'enfant et de 15,2 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (tableau 6.17).

6.1.2.3 Enfants de deux ans

Pour ce qui est des enfants de deux ans, tout comme les enfants de un an, ce sont encore les milieux à 7 \$ qui récoltent les plus grandes proportions estimées des familles, dont le mode utilisé est le préféré. En effet, près de 9 familles sur 10 utilisatrices (88,0 %) de la garderie ou du CPE à 7, \$ et environ 7 familles sur 10 utilisatrices (71,0 %) du milieu familial à 7 \$ et coordonné par un CPE utilisent leur mode privilégié (tableau 6.18). Environ 3 familles sur 10 faisant garder au domicile de l'enfant (31,4 %*) et environ 15 % des familles utilisant le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (15,3 %) obtiennent également leur mode favori.

6.1.2.4 Enfants de trois ans

Si l'on note sensiblement les mêmes proportions estimées quant au mode utilisé et, en même temps, le préféré des familles pour les enfants de trois ans que pour les enfants de deux ans concernant la garderie ou le CPE à 7 \$ (88,3 %) et le milieu familial à 7 \$ coordonné par un CPE (69,7 %), cette proportion

relativement au milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ semble légèrement supérieure dans le groupe d'âge des trois ans (26,3 %) que dans celui des deux ans (tableau 6.19).

Toujours pour ce qui concerne les enfants de trois ans, la proportion estimée, présentée à titre indicatif seulement, des familles dont le mode utilisé constitue le favori est de 31,0 %** relativement au domicile de l'enfant (tableau 6.19).

6.1.2.5 Enfants de quatre ans

Les services de garde à 7 \$ obtiennent aussi les plus fortes proportions estimées des familles utilisatrices de leur mode préféré pour les enfants de quatre ans (en milieu familial : 62,3 %; en garderie ou en CPE : 89,6 %) (tableau 6.20). Les autres proportions estimées doivent être interprétées avec prudence en raison d'une précision passable ou faible des estimations; elles sont de 27,8 %** relativement au domicile de l'enfant et de 18,8 %* quant au milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.

6.2 Préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

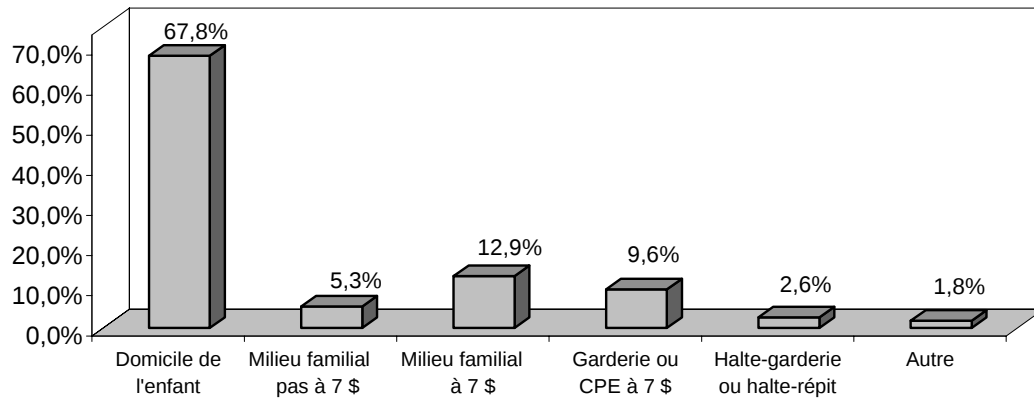
Les résultats de cette section circonscrivent les préférences des familles visées par l'enquête quant au mode de garde préféré en matière d'utilisation irrégulière en raison du travail ou des études. Tout comme aux sections précédentes, les familles devaient exprimer leur préférence en supposant qu'elles avaient un enfant dans chacune des catégories d'âge (moins de un an, un an, deux ans, trois ans et quatre ans) et qu'elles devaient le faire garder de façon irrégulière.

6.2.1 Enfants de moins de un an

Les familles québécoises ont une nette préférence pour le mode de garde au domicile de l'enfant, car près de 7 familles sur 10 le choisissent pour les enfants de moins de un an (67,8 %) (figure 6.7). Les autres modes de garde obtiennent la faveur des familles dans des proportions estimées entre 1,8 % et 12,9 % (en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 5,3 %; en milieu familial à 7 \$: 12,9 %; en garderie ou en CPE à 7 \$: 9,6 %; à la halte-garderie ou à la halte-répét : 2,6 % et dans un autre mode : 1,8 %) (tableau 6.21).

Figure 6.7

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



En ce qui concerne le domicile de l'enfant comme mode de garde préféré, les familles de la région de Montréal sont moins nombreuses, en proportion, à le privilégier (64,7 %) que celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (71,8 %) et de la Capitale-Nationale (71,9 %) (tableau 6.21). De même, pour ce qui est du milieu familial offrant des services à 7 \$, les familles de Lanaudière (11,5 %) et de la Montérégie (10,9 %) sont proportionnellement moins nombreuses à le préférer que celles du Bas-Saint-Laurent (16,2 %) et du Centre-du-Québec (16,8 %).

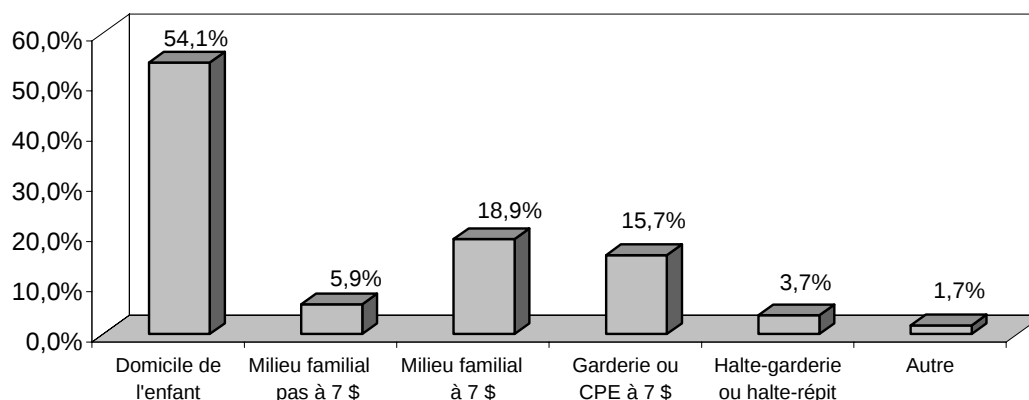
Sur le plan de la subdivision régionale, on observe que les familles de la zone 3 de la région de Montréal sont, en proportion, moins nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant comme mode de garde favori que celles de la zone 1 (58,4 % et 69,4 %) (tableau 6.22).

6.2.2 Enfants de un an

En ce qui concerne les enfants de un an, le domicile de l'enfant domine toujours les préférences des familles en matière d'utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents, mais dans une moins forte proportion que pour ce qui est des enfants de moins de un an, soit un peu plus de la moitié des familles (54,1 %) (figure 6.8). Les milieux de garde à 7 \$ couvrent les choix favoris d'environ 33 % des familles (en milieu familial : 18,9 % et en garderie ou en CPE : 15,7 %). Les autres modes représentent les préférences de quelque 10 % des familles (en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 5,9 %; à la halte-garderie ou à la halte-répît : 3,7 % et dans un autre mode : 1,7 %) (tableau 6.23).

Figure 6.8

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Sur le plan régional, les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont proportionnellement plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant comme mode favori (58,7 %) que celles du Bas-Saint-Laurent (50,7 %) et de la Côte-Nord (50,9 %) (tableau 6.23). Pour ce qui est du milieu familial offrant des services à 7 \$, ce sont les familles du Bas-Saint-Laurent (25,2 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (25,7 %) qui sont, en proportion, plus nombreuses à le préférer que celles de la Capitale-Nationale (19,0 %), de la région de Montréal (16,9 %), de Laval (15,9 %), de Lanaudière (17,5 %) et de la Montérégie (16,8 %). Quant à la garderie ou au CPE à 7 \$, c'est dans la région de Montréal qu'on trouve la plus grande proportion estimée de familles privilégiant ce mode (19,7 %), comparativement aux autres régions à l'exception de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de la Côte-Nord et de Laval.

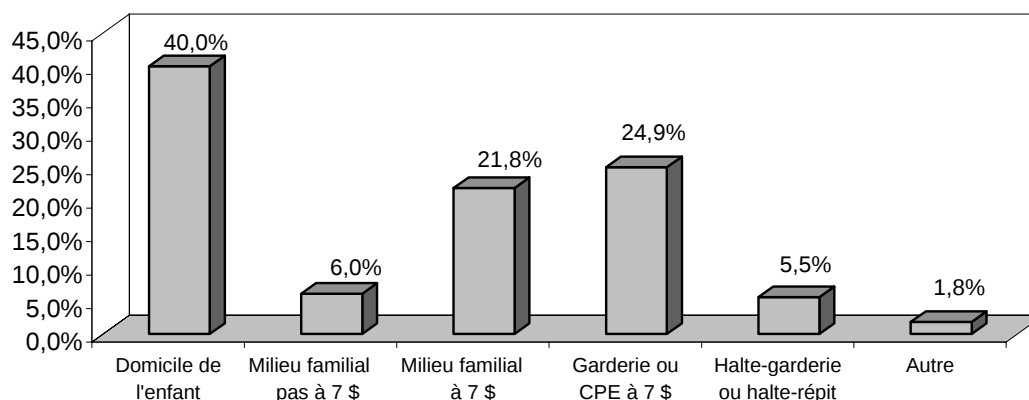
Relativement à la subdivision régionale, on remarque que les familles de la zone 1 de Montréal sont, en proportion, plus nombreuses à préférer le domicile de l'enfant que celles de la zone 3 (60,3 % et 47,0 %) (tableau 6.24). Relativement au mode en garderie ou en CPE à 7 \$, les familles de la zone urbaine, en comparaison de la zone rurale de la Capitale-Nationale (18,9 % et 11,4 %) et de la Mauricie (17,3 % et 10,2 %), sont proportionnellement plus nombreuses à le retenir.

6.2.3 Enfants de deux ans

Les préférences des familles en matière d'utilisation irrégulière d'un mode de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans vont en premier lieu au domicile de l'enfant (40,0 %); viennent ensuite les modes à 7 \$ (en milieu familial : 21,8 %; en garderie ou en CPE : 24,9 %), et suivent, loin derrière, le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (6,0 %), la halte-garderie ou la halte-répét (5,5 %) et un autre mode (1,8 %) (figure 6.9 et tableau 6.25).

Figure 6.9

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Parmi les disparités régionales, on note que les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (46,1 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la région de Montréal (36,1 %) et de Lanaudière (38,9 %) à préférer le domicile de l'enfant (tableau 6.25). Quant au milieu familial offrant des services à 7 \$, les familles du Nord-du-Québec sont, en proportion, plus nombreuses à l'apprécier (30,6 %) que celles de la Capitale-Nationale (21,4 %), de la Mauricie (23,7 %), de la région de Montréal (18,0 %), de Laval (19,1 %), de Lanaudière (21,2 %), des Laurentides (22,7 %) et de la Montérégie (21,0 %) (tableau 6.25). Les familles de la région de Montréal (32,8 %) sont, quant à elles, proportionnellement plus nombreuses à préférer le mode en garderie ou en CPE à 7 \$ que les autres régions, hormis Laval qui ne s'en distingue pas statistiquement.

On remarque quelques écarts sur le plan de la subdivision régionale quant aux modes offrant des services à 7 \$. Les familles de la zone rurale de la Capitale-Nationale sont plus nombreuses à sélectionner le milieu familial à 7 \$ que celles de la zone urbaine (30,3 % et 20,1 %). Les familles de la zone urbaine par rapport à la zone rurale du Bas-Saint-Laurent (20,7 % et 13,2 %), de la Capitale-Nationale (27,4 % et 16,9 %) et de la Mauricie (26,8 % et 17,9 %) sont, en proportion, plus nombreuses à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$ (tableau 6.26).

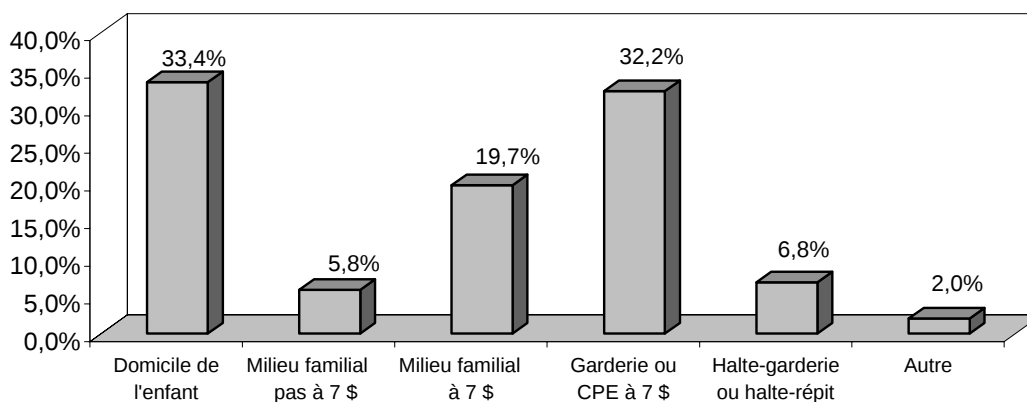
Quant au domicile de l'enfant, on observe que les familles de la zone 1 de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à le choisir (45,6 %) que les familles de la zone 2 (34,5 %) et de la zone 3 (34,3 %).

6.2.4 Enfants de trois ans

En ce qui concerne les enfants de trois ans, les préférences des familles en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents se partagent principalement entre le domicile de l'enfant (33,4 %), le milieu familial à 7 \$ (19,7 %) et la garderie ou le CPE offrant des services à 7 \$ (32,2 %) (figure 6.10). Les autres modes présentent des proportions inférieures à 8 % chacun (en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 5,8 %; à la halte-garderie ou à la halte-répit : 6,8 % et dans un autre mode : 2,0 %) (tableau 6.27).

Figure 6.10

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Comme pour ce qui est des enfants plus jeunes, les familles de la région de Montréal (40,6 %) sont, en proportion, plus nombreuses que celles des autres régions à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$, à l'exception de Laval qui ne s'en différencie pas statistiquement. Les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (39,3 %) sont proportionnellement plus nombreuses à opter pour le domicile de l'enfant en comparaison des familles de la région de Montréal (29,2 %), de Laval (29,1 %) et de Lanaudière (32,2 %) (tableau 6.27). Quant au milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonné par un CPE, les familles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont plus nombreuses, en proportion, à le privilégier (30,6 %) que celles de la Capitale-Nationale (19,5 %), de la Mauricie (20,8 %), de la région de Montréal (14,5 %), de l'Outaouais (22,5 %), de la Chaudière-Appalaches (24,3 %), de Laval (16,9 %), de Lanaudière (20,0 %), des Laurentides (20,5 %) et de la Montérégie (19,7 %).

On constate quelques différences sur le plan de la subdivision régionale (tableau 6.28). À titre d'exemple, les familles de la zone 3 de la région de Montréal sont moins nombreuses, en proportion, à sélectionner le domicile de l'enfant comme mode favori que celles de la zone 1 (25,8 % et 37,8 %). Les familles de la

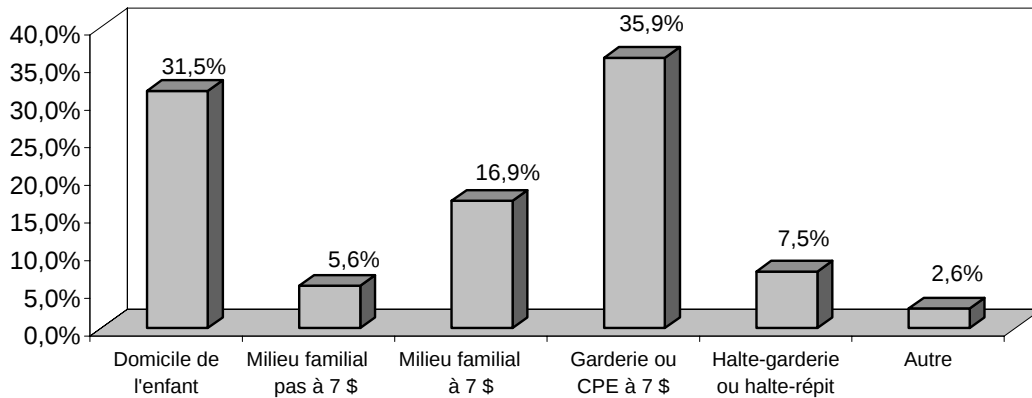
zone urbaine de la Capitale-Nationale sont proportionnellement moins nombreuses que celles de la zone rurale à choisir le milieu familial à 7 \$ (18,2 % et 28,4 %), mais plus nombreuses à privilégier la garderie ou le CPE à 7 \$ (34,9 % et 24,7 %). On remarque également que les familles de la zone urbaine par rapport à la zone rurale du Bas-Saint-Laurent sont, en proportion, plus nombreuses à opter pour la garderie ou le CPE à 7 \$ (28,6 % et 19,8 %).

6.2.5 Enfants de quatre ans

Relativement aux enfants de quatre ans, plus de 3 familles sur 10 sélectionnent le mode en garderie ou en CPE à 7 \$ (35,9 %) ou le domicile de l'enfant (31,5 %) comme mode de garde de prédilection en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études (figure 6.11). Les autres modes atteignent des proportions estimées s'échelonnant de 2,6 % à 16,9 % (en milieu familial offrant des services à 7 \$: 16,9 %; à la halte-garderie ou à la halte-répît : 7,5 %; en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 5,6 % et dans un autre mode : 2,6 %) (tableau 6.29).

Figure 6.11

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (37,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (37,0 %) sont plus nombreuses, en proportion, à sélectionner le domicile comme mode de garde préféré en comparaison de la région de Montréal (26,3 %), de Laval (28,0 %) et de Lanaudière (29,8 %) (tableau 6.29). Les familles de la région de Montréal (45,5 %) sont encore les plus nombreuses, toutes proportions gardées, à préférer la garderie ou le CPE à 7 \$, comparativement aux autres régions, à l'exception de Laval qui ne s'en différencie pas de façon significative. Quant aux familles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (29,1 %), elles sont proportionnellement plus nombreuses à privilégier le milieu familial à 7 \$ par rapport

aux autres régions, hormis le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec qui ne s'en distinguent pas statistiquement (tableau 6.29).

Relativement aux écarts de la subdivision régionale, on note que les familles de la zone 1 de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la zone 3 à préférer le domicile de l'enfant (33,8 % et 23,7 %) (tableau 6.30). Les familles de la zone rurale de la Capitale-Nationale sont aussi, en proportion, plus nombreuses que celles de la zone urbaine à désigner le milieu familial offrant des services à 7 \$ comme mode favori (24,8 % et 15,7 %). Enfin, les familles de la zone rurale du Bas-Saint-Laurent sont proportionnellement moins nombreuses que celles de la zone urbaine à privilégier la garderie ou le CPE à 7 \$ (20,4 % et 32,0 %)

6.3 Préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

Cette section s'apparente à la précédente sauf en ce qui concerne la raison de l'utilisation irrégulière des services de garde qui est ici présentée pour tout autre motif que le travail ou les études.

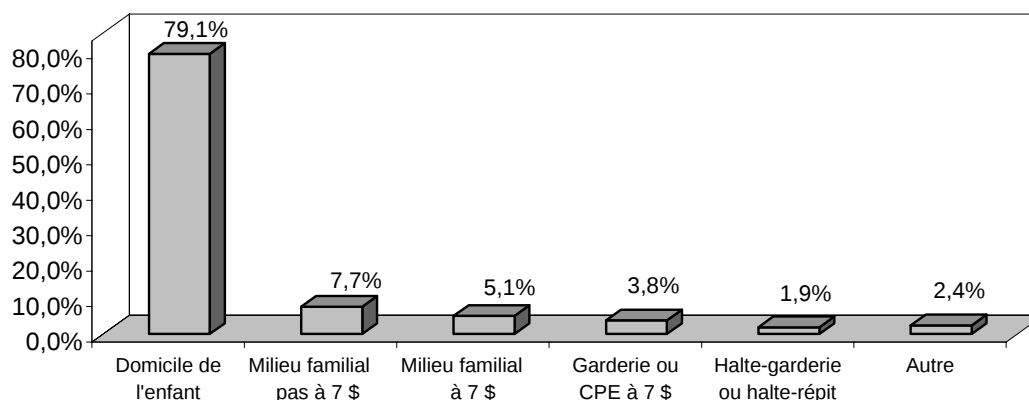
6.3.1 Enfants de moins de un an

Dans l'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études, près de 80 % des familles québécoises optent pour le domicile de l'enfant comme mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (79,1 %) (figure 6.12). Les 20 % restants se répartissent ainsi selon les proportions estimées : 7,7 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$; 5,1 % en milieu familial à 7 \$; 3,8 % en garderie ou en CPE à 7 \$; 1,9 % à la halte-garderie ou à la halte-répét et 2,4 % dans un autre mode (tableau 6.31).

Les familles de la région de Montréal sont moins nombreuses à choisir le domicile de l'enfant (73,6 %), comparativement aux autres régions, à l'exception de la Mauricie, de l'Outaouais, du Nord-du-Québec et de Laval qui ne s'en différencient pas statistiquement (tableau 6.31). À l'opposé, les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (86,5 %) sont, en proportion, plus nombreuses à le privilégier, comparativement aux autres régions, sauf le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière et le Centre-du-Québec, qui ne s'en dissocient pas statistiquement.

Figure 6.12

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)

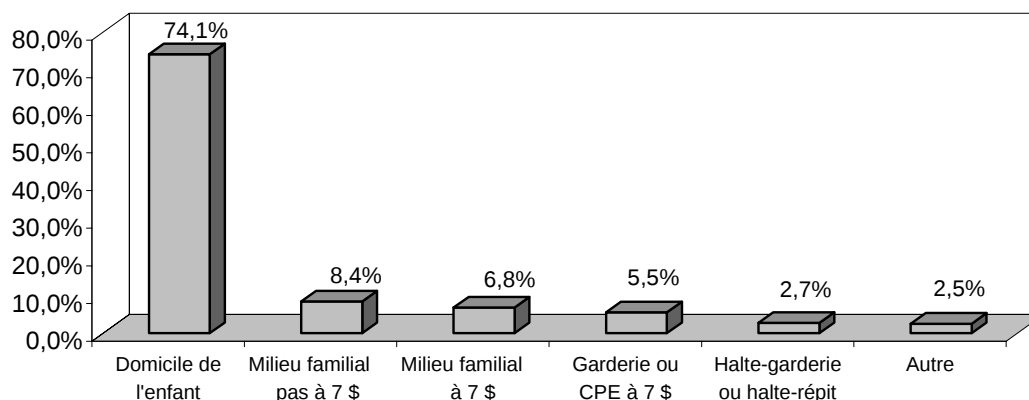


6.3.2 Enfants de un an

Quant au mode de garde préféré pour les enfants de un an en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études, le domicile de l'enfant prédomine encore, car approximativement les trois quarts des familles le sélectionnent (74,1 %) (figure 6.13). Chacun des autres modes choisis compte pour moins de 10 % des familles : 8,4 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$; 6,8 % en milieu familial à 7 \$; 5,5 % en garderie ou en CPE à 7 \$; 2,7 % à la halte-garderie ou à la halte-répît; 2,5 % dans un autre mode (tableau 6.32).

Figure 6.13

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)

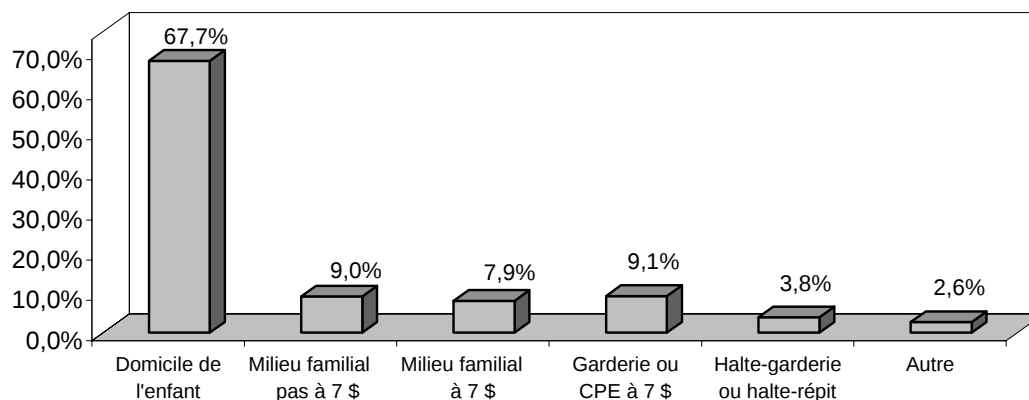


Les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont proportionnellement plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant comme mode de garde favori (82,6 %), en comparaison de celles des autres régions, hormis le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, l'Estrie, Lanaudière et la Montérégie, qui ne s'en distinguent pas de manière significative (tableau 6.32). Inversement, les familles de la région de Montréal sont, en proportion, moins nombreuses à le choisir (67,2 %), comparativement aux autres régions, sauf la Mauricie, l'Outaouais et Laval qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

6.3.3 Enfants de deux ans

En ce qui concerne les enfants de deux ans, approximativement les deux tiers des familles désignent aussi le domicile de l'enfant comme mode de garde favori (67,7 %) en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études (figure 6.14). Un peu moins de 20 % optent pour des services à 7 \$ (en milieu familial : 7,9 % et en garderie ou CPE : 9,1 %), et quelque 15 % préfèrent un milieu autre que le domicile de l'enfant et n'offrant pas de services à 7 \$ (en milieu familial : 9,0 %; à la halte-garderie ou à la halte-répît : 3,8 % et dans un autre mode : 2,6 %) (tableau 6.33).

Figure 6.14
Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)



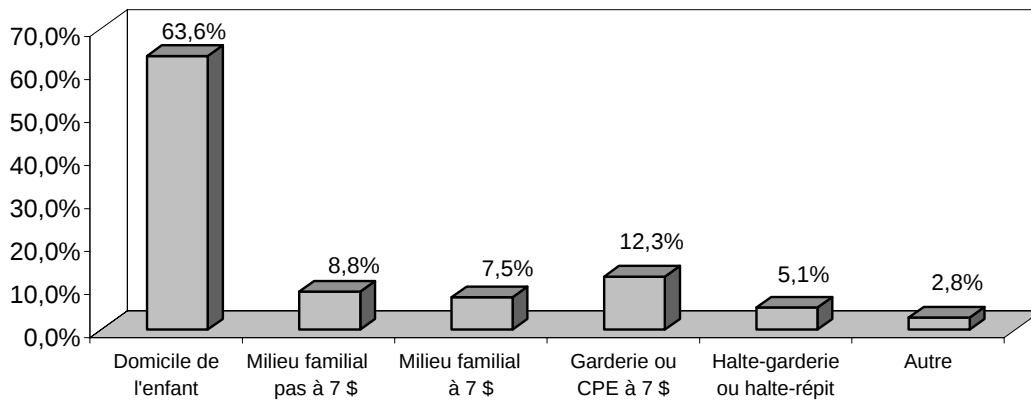
Les familles de la région de Montréal sont moins nombreuses, en proportion, à préférer le domicile de l'enfant (59,3 %) que celles des autres régions, à l'exception de Laval qui ne s'en démarque pas statistiquement (tableau 6.33).

6.3.4 Enfants de trois ans

Le domicile de l'enfant reste l'option privilégiée par plus de 6 familles sur 10 en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents (63,6 %) (figure 6.15). Environ une famille sur cinq préfère des services à 7 \$ (en milieu familial : 7,5 %; en garderie ou en CPE : 12,3 %), et quelque 15 % choisissent un milieu autre que le domicile de l'enfant qui n'offre pas de services à 7 \$ (en milieu familial : 8,8 %; à la halte-garderie ou à la halte-répit : 5,1 % et dans un autre mode : 2,8 %) (tableau 6.34).

Figure 6.15

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)



Comme pour ce qui est des enfants de deux ans, les familles de la région de Montréal sont proportionnellement moins nombreuses à opter pour le domicile pour les enfants de trois ans (54,0 %) que celles des autres régions, hormis Laval qui ne s'en différencie pas de façon significative (tableau 6.34). À l'opposé, les familles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (73,9 %) sont, en proportion, plus nombreuses à le privilégier que celles des autres régions, sauf le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, l'Abitibi-Témiscamingue, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec, qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

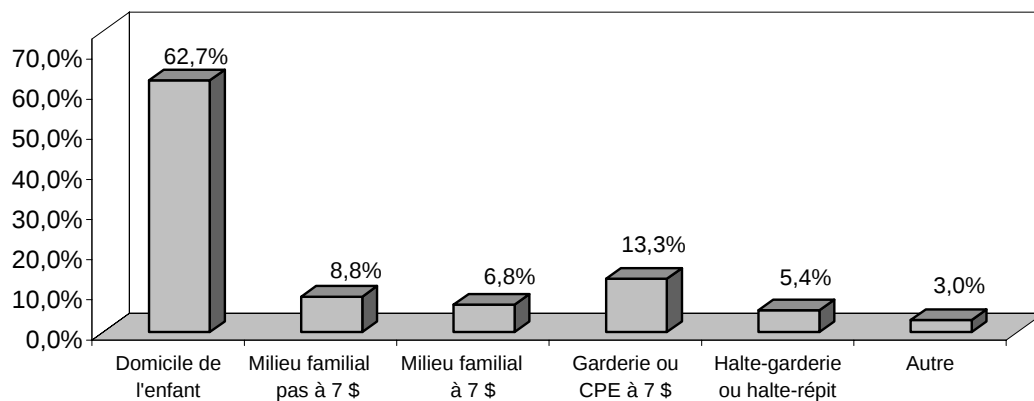
Les familles de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreuses à choisir la garderie ou le CPE à 7 \$ (20,2 %) en comparaison des autres régions, à l'exception de Laval qui ne s'en démarque pas de façon significative (tableau 6.34)

6.3.5 Enfants de quatre ans

Le domicile de l'enfant remporte également la palme quant à la sélection du mode de garde favori en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents dans un peu plus de 60 % des familles (62,7 %) (figure 6.16). La répartition des familles dans la sélection des autres modes est à peu près la même que pour celle des enfants plus jeunes : environ 20 % choisissent des services à 7 \$ (en milieu familial : 6,8 % et en garderie ou en CPE : 13,3 %), et environ 15 %, un milieu autre que le domicile de l'enfant et n'offrant pas de services à 7 \$ (en milieu familial : 8,8 %; à la halte-garderie ou à la halte-répit : 5,4 % et dans un autre mode : 3,0 %) (tableau 6.35).

Figure 6.16

Distribution des familles selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière pour tout autre motif que le travail ou les études des parents)



Les familles de la région de Montréal se démarquent des autres régions (à l'exception de Laval qui ne s'en différencie pas statistiquement) en étant proportionnellement moins nombreuses à opter pour le domicile de l'enfant (52,7 %) et, inversement, plus nombreuses en proportion à privilégier la garderie ou le CPE à 7 \$ (21,3 %) (tableau 6.35).

6.4 En résumé

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus

- En général, trois principaux modes dominent les préférences des familles : le domicile de l'enfant, le milieu familial à 7 \$ et la garderie ou le CPE à 7 \$.
- Le domicile de l'enfant est le mode de prédilection pour les plus jeunes, tandis que la garderie ou le CPE à 7 \$ recueille la préférence des familles, à mesure que l'âge de l'enfant s'accroît.

Les principaux résultats selon l'âge des enfants sont les suivants :

- Enfants de moins de un an (proportion estimée des familles)
 - 55,0 % : au domicile de l'enfant;
 - 22,1 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 17,8 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de un an (proportion estimée des familles)
 - 29,0 % : au domicile de l'enfant;
 - 34,4 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 30,9 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de deux ans (proportion estimée des familles)
 - 11,5 % : au domicile de l'enfant;
 - 33,4 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 45,1 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de trois ans (proportion estimée des familles)
 - 6,3 % : au domicile de l'enfant;
 - 27,8 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 54,5 % en garderie ou en CPE à 7 \$
 - 6,9 % : au jardin d'enfants.
- Enfants de quatre ans (proportion estimée des familles)
 - 4,9 % : au domicile de l'enfant;
 - 21,8 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 58,3 % : en garderie ou en CPE à 7 \$;
 - 9,0 % : au jardin d'enfants.
- Environ 7 familles sur 10 ayant opté pour un mode de garde à l'extérieur du domicile préfèrent qu'il soit près du domicile, peu importe l'âge de l'enfant.

Proportion des familles utilisatrices de leur mode de garde préférentiel pour leur enfant parmi les familles utilisant sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Chez les familles avec enfants de un an ou plus, la majorité des parents dont les enfants fréquentent un service de garde à 7 \$ recourent à un mode de garde qui correspond à leur préférence.

Les principaux résultats selon l'âge des enfants sont les suivants :

- Enfants de moins de un an (proportion estimée des familles)
 - 77,7 % : au domicile de l'enfant;
 - 47,4 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 44,4 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de un an (proportion estimée des familles)
 - 44,5 % : au domicile de l'enfant;
 - 67,1 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 62,0 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de deux ans (proportion estimée des familles)
 - 71,0 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 88,0 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de trois ans (proportion estimée des familles)
 - 69,7 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 88,3 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de quatre ans (proportion estimée des familles)
 - 62,3 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 89,6 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Peu importe l'âge de l'enfant, les trois mêmes choix recueillent la préférence des familles, le domicile de l'enfant présentant toujours la plus forte proportion estimée, à l'exception des préférences exprimées pour les enfants de quatre ans.

Les principaux résultats selon l'âge des enfants sont les suivants :

- Enfants de moins de un an (proportion estimée des familles)
 - 67,8 % : au domicile de l'enfant;
 - 12,9 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 9,6 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.

- Enfants de un an (proportion estimée des familles)
 - 54,1 % : au domicile de l'enfant;
 - 18,9 % : en milieu familial à 7 \$.
 - 15,7 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de deux ans (proportion estimée des familles)
 - 40,0 % : au domicile de l'enfant;
 - 21,8 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 24,9 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de trois ans (proportion estimée des familles)
 - 33,4 % : au domicile de l'enfant;
 - 19,7 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 32,2 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.
- Enfants de quatre ans (proportion estimée des familles)
 - 31,5 % : au domicile de l'enfant;
 - 16,9 % : en milieu familial à 7 \$;
 - 35,9 % : en garderie ou en CPE à 7 \$.

Préférences des familles visées par l'enquête en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour un autre motif que le travail ou les études des parents

- Peu importe l'âge des enfants, au moins 60 % des familles choisissent le domicile comme mode de garde de prédilection.

Les proportions estimées des familles choisissant ce mode pour chaque âge des enfants sont les suivantes:

- pour les enfants de moins de un an : 79,1 %;
- pour les enfants de un an : 74,1 %;
- pour les enfants de deux ans : 67,7 %;
- pour les enfants de trois ans : 63,6 %;
- pour les enfants de quatre ans : 62,7 %.

Chapitre 7

Services de garde et travail atypique

Les tableaux se rapportant au chapitre 7 se trouvent à l'annexe 7 du tome II.

La présente enquête avait comme thème principal l'utilisation des services de garde au sein des familles ayant des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004. L'utilisation de ces services est fortement liée à l'activité professionnelle des parents et elle l'est peut-être encore plus dans le cas des parents dont le travail est atypique. Il est donc apparu important de vérifier plus particulièrement les besoins et les préférences des familles où ce type de travail est présent. Trois indicateurs d'atypisme du travail des parents – l'horaire de travail non usuel, le travail à temps partiel et le statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) – sont particulièrement traités dans ce chapitre. La composition de ces indicateurs a déjà été documentée à la section 1.3.

Nous analysons ici spécifiquement les besoins et les préférences des familles, où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, en fonction des trois indicateurs d'atypisme lorsqu'ils sont présents chez la mère¹. Comme nous l'avons souligné au chapitre 1, environ 20 % des mères ont un horaire non usuel de travail, environ 16 % des mères travaillent à temps partiel et près de 25 % présentent un statut atypique d'emploi dans la population visée par l'enquête.

Nous décrivons dans ce chapitre, pour chaque âge des enfants (moins de un an, un an, deux ans, trois ans et quatre ans), l'utilisation régulière et irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, ainsi que le mode de garde utilisé et la concordance de ce mode avec le mode souhaité en fonction des trois indicateurs d'atypisme.

Nous présentons aussi, pour chaque âge des enfants, les modes de garde préférés des familles relativement à l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, ainsi qu'en matière

1. Dans une analyse antérieure, à partir des données de l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec, l'atypisme du travail de la mère, exprimé en termes d'horaires, a été constaté comme étant déterminant en matière d'organisation de la garde des enfants. Les données utilisées concernaient cependant les seuls enfants âgés d'environ 29 mois. Rochette M. et J. Deslauriers (2003). «L'horaire de travail des parents typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants» dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol.2, no.10.

d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, et ce, en fonction des trois indicateurs d'atypisme du travail.

En plus des situations de travail non traditionnelles de la mère, nous faisons un survol de l'utilisation des services de garde des familles où l'on observe un travail saisonnier, pour l'un des conjoints ou les deux, au cours des 12 derniers mois.

7.1 Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

Dans cette section, nous voyons, pour chaque âge des enfants, l'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents décrite en fonction des trois indicateurs d'atypisme du travail (voir les résumés aux figures 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 7.5).

7.1.1 Enfants de moins de un an

Les résultats de cette section concernent uniquement les familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et qui ont un enfant de moins de un an. Parmi ces familles, environ 8 sur 10 utilisent des services de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents pour les enfants² de moins de un an (79,0 %) (tableau 7.1). La proportion estimée concernant le principal mode de garde utilisé pour un enfant de moins de un an est de 10,4 %* au domicile de l'enfant, 23,4 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, 40,0 % en milieu familial à 7 \$, 22,8 % en garderie ou en CPE à 7 \$, et 3,3 %** dans un autre mode de garde (tableau 7.2). Dans le cas d'environ 87 % des familles qui travaillent et qui utilisent régulièrement des services de garde pour un enfant de moins de un an, le mode utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 78,6 % et partiellement : 8,3 %) (tableau 7.3).

2. Dans les familles ayant plus d'un enfant du même âge, seules les familles ayant utilisé le même mode de garde pour chacun des enfants ont été conservées dans le traitement des données. En pratique, le nombre de familles ayant utilisé des modes de garde différents pour chacun des enfants du même âge est négligeable.

7.1.1.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser sur une base régulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (69,8 %), en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (83,3 %) (tableau 7.4).

Le mode de garde utilisé (tableau 7.5) et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.6) ne varient pas entre les familles où la mère présente cet indicateur d'atypisme et celles qui ne sont pas dans cette situation.

7.1.1.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

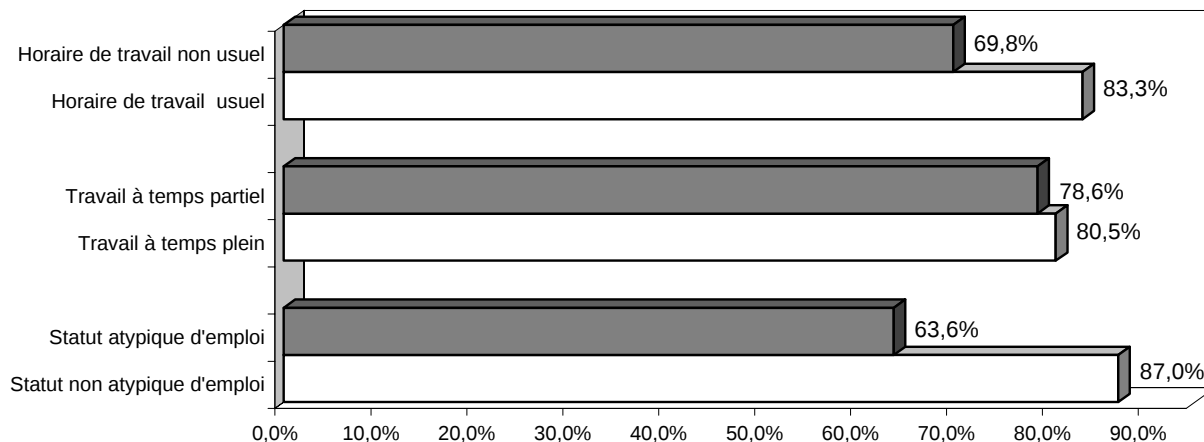
Chez les enfants de moins de un an, l'indicateur d'atypisme 2, soit le travail à temps partiel de la mère, n'est pas associé à l'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 7.7), ainsi qu'à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.9). Même si le résultat au test statistique est significatif relativement au lien entre le travail à temps partiel et le mode de garde utilisé, il serait hasardeux de faire état de différences, compte tenu du recouvrement des intervalles de confiance ou de la faible précision des estimations (tableau 7.8).

7.1.1.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère présente un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser les services de garde pour les enfants de moins de un an (63,6 %) que les familles où la mère n'a pas ce statut (87,0 %) (tableau 7.10). Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à utiliser le domicile de l'enfant comme principal mode de garde (23,2 %* et 6,3 %*) (tableau 7.11). Le statut atypique d'emploi de la mère n'est pas associé à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.12).

Figure 7.1

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de moins de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.1.2 Enfants de un an

Les résultats de cette section sont relatifs aux familles ayant des enfants de un an. Parmi les familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, environ 90 % utilisent des services de garde sur une base régulière en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (91,3 %) (tableau 7.13). Quelque 65 % de ces familles utilisent des services de garde à 7 \$ (en milieu familial : 34,7 % et en garderie ou en CPE : 31,5 %), près de 8 % font garder au domicile de l'enfant (7,5 %), environ 20 % recourent au milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (21,7 %), et près de 5 % utilisent un autre mode (4,6 %*) (tableau 7.14). Dans le cas de près de 90 % des familles qui travaillent et qui utilisent régulièrement des services de garde pour un enfant de un an, le mode utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 78,1 % et partiellement : 8,9 %) (tableau 7.15).

7.1.2.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Tout comme en ce qui concerne les enfants de moins de un an, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser sur une base régulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (81,1 %), en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (93,9 %) (tableau 7.16).

Le mode de garde utilisé (tableau 7.17) et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.18) ne varient pas entre les familles où la mère a cet indicateur d'atypisme et celles où il est absent.

7.1.2.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel comparativement aux familles où elle travaille à temps plein sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (73,3 % et 95,1 %) (tableau 7.19).

Le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé au mode de garde utilisé (tableau 7.20), ni à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.21) pour les enfants de un an.

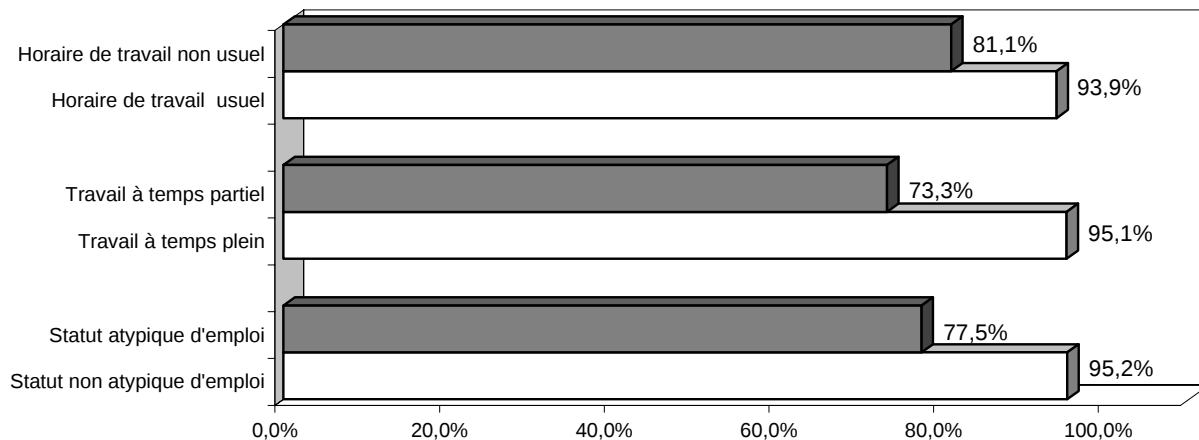
7.1.2.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi, en comparaison des familles où ce n'est pas le cas, sont proportionnellement moins nombreuses à recourir sur une base régulière à des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (77,5 % et 95,2 %) (tableau 7.22).

Malgré un test statistique significatif, il serait hasardeux d'interpréter les différences entre les modes de garde utilisés, selon le statut d'emploi de la mère, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 7.23). Il n'y a pas de lien entre le statut atypique d'emploi de la mère et la concordance entre le mode de garde utilisé et le mode souhaité pour les enfants de un an (tableau 7.24).

Figure 7.2

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.1.3 Enfants de deux ans

Dans cette section, on présente les résultats des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et qui ont des enfants de deux ans. De ces familles, environ 91 % utilisent régulièrement des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans (91,3 %) (tableau 7.25). Toujours en ce qui a trait aux enfants de deux ans, près des trois quarts de ces familles recourent à des services de garde à 7 \$ (en milieu familial : 30,9 % et en garderie ou CPE : 41,5 %), un peu plus de 15 % utilisent le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (17,7 %), et environ 5 % recourent au domicile de l'enfant (5,4 %*) ou à un autre mode (4,6 %*) (tableau 7.26). Pour environ 9 familles sur 10, le mode de garde utilisé coïncide totalement ou partiellement avec le mode souhaité (totalement : 83,3 % et partiellement : 6,7 %) (tableau 7.27).

7.1.3.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Comme pour ce qui est des enfants plus jeunes, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser sur une base régulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans (80,7 %), en comparaison des familles où elle a un horaire de travail usuel (94,6 %) (tableau 7.28).

Malgré des résultats significatifs quant au mode utilisé selon l'horaire de travail de la mère, il serait risqué de dégager des tendances en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 7.29).

La concordance entre le mode de garde utilisé et le mode souhaité n'est pas associée à l'horaire de travail non usuel de la mère dans les familles utilisant des services de garde pour les enfants de deux ans (tableau 7.30).

7.1.3.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel comparativement aux familles où elle travaille à temps plein sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans (81,4 % et 93,6 %) (tableau 7.31).

En dépit d'un test statistique significatif, il serait risqué de dégager des différences quant au mode utilisé selon le travail à temps partiel de la mère en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 7.32). La concordance entre le mode de garde utilisé et le mode souhaité n'est pas liée au travail à temps partiel de la mère dans les familles utilisant des services de garde pour les enfants de deux ans (tableau 7.33).

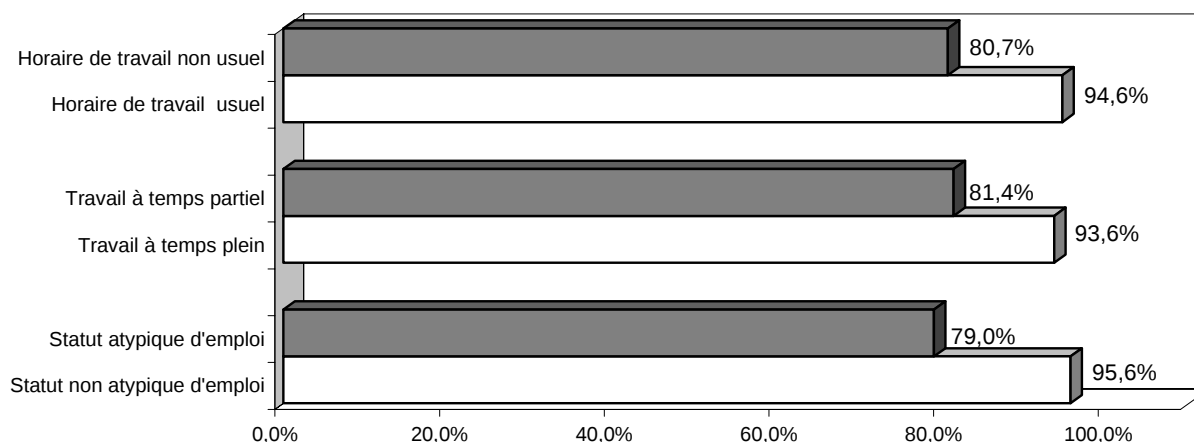
7.1.3.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi comparativement aux familles où elle ne l'a pas sont, en proportion, moins nombreuses à recourir régulièrement à des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans (79,0 % et 95,6 %) (tableau 7.34).

Le statut atypique d'emploi de la mère n'est pas associé au mode de garde utilisé (tableau 7.35), ni à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité pour les enfants de deux ans (tableau 7.36).

Figure 7.3

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de deux ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.1.4 Enfants de trois ans

On décrit, dans cette section, les résultats des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et ont des enfants de trois ans. Parmi ces familles, un peu plus de 90 % utilisent régulièrement des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de trois ans (93,1 %) (tableau 7.37). Comme dans le cas des familles ayant des enfants de deux ans, approximativement les trois quarts des familles recourent à des services de garde à 7 \$ pour leurs enfants de trois ans (en milieu familial : 31,0 % et en garderie ou en CPE : 45,2 %), environ 4 % font garder au domicile de l'enfant (3,6 %*), approximativement 14 % utilisent le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (14,0 %), et environ 6 % recourent à un autre mode (6,2 %*) (tableau 7.38). Pour environ 90 % des familles, le mode de garde utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 84,6 % et partiellement; 5,9 %) (tableau 7.39).

7.1.4.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Relativement à l'horaire non usuel de la mère, le même modèle d'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents s'applique aux enfants de trois ans comme dans le cas des enfants plus jeunes. En effet, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser les services de garde (88,1 %), comparativement aux familles où la mère a un horaire de travail usuel (94,6 %) (tableau 7.40).

Le mode de garde utilisé (tableau 7.41) et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.42) pour les enfants de trois ans ne sont pas liés à l'horaire de travail non usuel de la mère.

7.1.4.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel (87,4 %) sont moins nombreuses, en proportion, à recourir aux services de garde que celles où la mère travaille à temps plein (94,7 %) (tableau 7.43). Par ailleurs, le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé au mode de garde utilisé (tableau 7.44), ni à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.45).

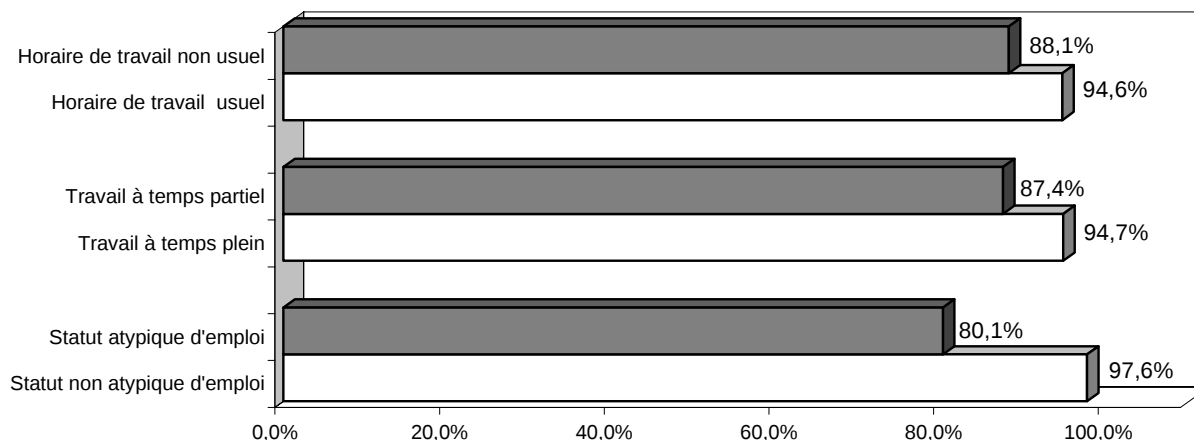
7.1.4.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Plus de 95 % des familles où la mère n'a pas de statut atypique d'emploi utilisent les services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de trois ans (97,6 %), tandis que cette proportion estimée est inférieure dans le cas des familles où la mère a ce statut d'emploi (80,1 %) (tableau 7.46).

Le mode de garde utilisé (tableau 7.47) et la concordance entre le mode de garde utilisé et le mode souhaité (tableau 7.48) ne sont pas liés au statut atypique d'emploi de la mère.

Figure 7.4

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de trois ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.1.5 Enfants de quatre ans

Les résultats de cette section sont circonscrits aux familles où les conjoints travaillent et qui ont des enfants de quatre ans. Plus de 90 % de ces familles recourent à des services de garde (92,1 %) (tableau 7.49). La majorité des familles utilisatrices recourent à la garderie ou au CPE à 7 \$ en matière d'utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (52,6 %) (tableau 7.50). Les proportions estimées quant aux autres modes utilisés sont : 4,2 %* au domicile de l'enfant, 13,1 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, 23,4 % en milieu familial offrant des services à 7 \$ et 6,8 % dans un autre mode (tableau 7.50). Comme dans le cas des familles ayant des enfants plus jeunes, pour environ 90 % des familles, le mode de garde utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 86,6 % et partiellement : 5,2 %*) (tableau 7.51)

7.1.5.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser, sur une base régulière, les services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de quatre ans (83,1 %), tout comme pour les plus jeunes enfants, en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (94,3 %) (tableau 7.52).

Malgré des résultats significatifs quant à l'association entre l'horaire de travail non usuel de la mère et d'une part le mode de garde utilisé (tableau 7.53) et, d'autre part, la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.54), il serait laborieux de dégager des tendances en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations et de la précision, de faible à passable, des estimations.

7.1.5.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel comparativement aux familles où elle travaille à temps plein sont moins nombreuses, en proportion, à utiliser sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de quatre ans (85,1 % et 93,9 %) (tableau 7.55).

Le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé au mode de garde utilisé (tableau 7.56), ni à la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité pour les enfants de quatre ans (tableau 7.57).

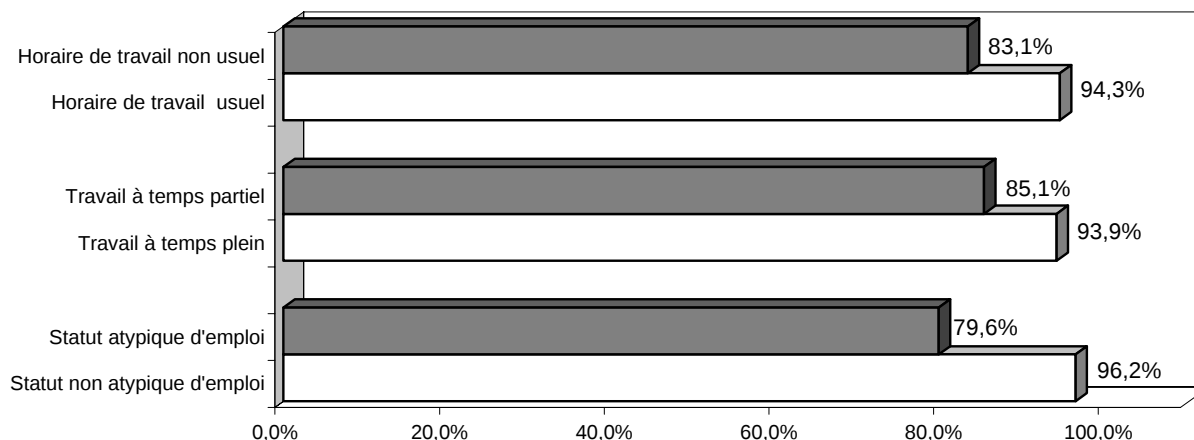
7.1.5.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère présente un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser les services de garde pour les enfants de quatre ans (79,6 %) que les familles où la mère n'a pas ce statut (96,2 %) (tableau 7.58).

Le statut atypique d'emploi de la mère n'est pas lié au mode de garde utilisé (tableau 7.59), ni à la concordance entre le mode de garde utilisé et le mode de garde de prédilection (tableau 7.60).

Figure 7.5

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de quatre ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.2 Utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

Dans cette section, nous décrivons, relativement à chacun des âges des enfants, l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents selon les trois indicateurs d'atypisme du travail (voir les résumés aux figures 7.6, 7.7, 7.8, 7.9 et 7.10).

Précisons cependant que, pour chaque âge des enfants, peu de liens ont été décelés entre les indicateurs d'atypisme et le mode de garde utilisé ainsi qu'avec la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité. En fait, seuls deux résultats au test statistique ont démontré des associations : (1) entre le travail à temps partiel de la mère pour les enfants de trois ans et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité (tableau 7.105), et (2) entre le travail à temps partiel de la mère pour les enfants de quatre ans et le mode de garde utilisé (tableau 7.116). Malgré cela, il serait hasardeux de tirer des conclusions de ces associations en raison du recoupement des intervalles de confiance au tableau 7.105 et d'une faible précision des estimations au tableau 7.116. Le lecteur intéressé trouvera les résultats des autres tests d'association entre les indicateurs d'atypisme et le mode de garde utilisé ou la concordance du mode utilisé au mode souhaité aux tableaux 7.61 à 7.120 inclusivement.

7.2.1 Enfants de moins de un an

Les résultats de cette section concernent les familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et qui ont un enfant de moins de un an. Parmi ces familles, environ une sur cinq utilise, sur une base irrégulière, des services de garde pour les enfants de moins de un an en raison du travail ou des études des parents (20,4 %) (tableau 7.61). Les proportions estimées concernant le principal mode de garde utilisé pour un enfant de moins de un an sont : 31,2 % au domicile de l'enfant par une personne de la famille, 21,7 %* au domicile de l'enfant par une autre personne qu'un membre de la famille, 37,0 % en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne de la famille, 3,9 %** en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui ne fait pas partie de la famille, 6,3 %** dans un autre mode de garde (tableau 7.62). Quant à environ 80 % des familles qui travaillent et qui utilisent irrégulièrement des services de garde pour un enfant âgé de moins de un an, le mode de garde utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 70,0 % et partiellement : 9,2 %**) (tableau 7.63).

7.2.1.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

On constate que les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (38,3 %), en comparaison des familles où elle a un horaire de travail usuel (14,0 %) (tableau 7.64).

7.2.1.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

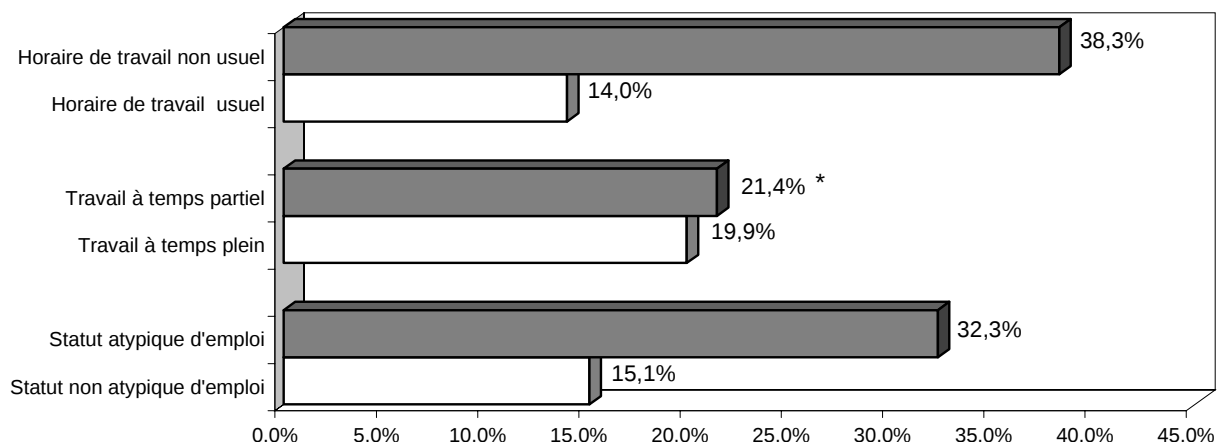
Concernant les enfants de moins de un an, le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 7.67)

7.2.1.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Dans le cas des enfants de moins de un an, les familles où la mère présente un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser les services de garde (32,3 %) que les familles où ce statut n'existe pas (15,1 %) (tableau 7.70).

Figure 7.6

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de moins de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.2.2 Enfants de un an

Les résultats de cette sous-section sont relatifs aux familles ayant des enfants de un an et dont le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent. Approximativement une famille sur cinq utilise des services de garde sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (21,8 %) (tableau 7.73). Approximativement la moitié de ces familles font garder leur enfant à domicile (par la famille : 36,0 % et par une personne qui ne fait pas partie de la famille : 17,6 %), près de 40 % le font garder en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (par la famille : 29,8 % et par une personne autre qu'un membre de la famille : 9,8 %*), et près de 7 % utilisent un autre mode (6,9 %*) (tableau 7.74). Quant à environ 86 % des familles qui travaillent et qui utilisent irrégulièrement des services de garde pour un enfant âgé de un an, le mode utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 77,9 % et partiellement : 8,5 %*) (tableau 7.75).

7.2.2.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Pour ce qui est des enfants de un an, tout comme dans le cas des enfants de moins de un an, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (37,7 %), en comparaison des familles où elle a un horaire de travail usuel (17,9 %) (tableau 7.76).

7.2.2.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

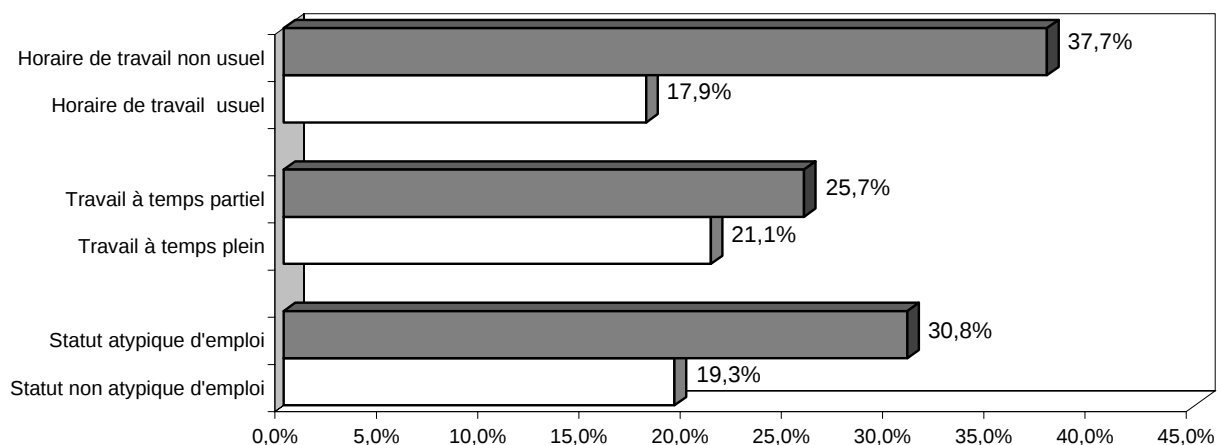
Les familles où la mère travaille à temps partiel ne se distinguent pas, de façon significative, des familles où la mère travaille à temps plein quant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (tableau 7.79).

7.2.2.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi en comparaison des familles où tel n'est pas le cas sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de un an (30,8 % et 19,3 %) (tableau 7.82).

Figure 7.7

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de un an, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.2.3 Enfants de deux ans

Des familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et ont des enfants de deux ans, environ une sur cinq utilise irrégulièrement des services de garde en raison du travail ou des études des parents (21,2 %) (tableau 7.85). Approximativement 50 % de ces familles font garder leur enfant à domicile (par la famille : 29,0 % et par une personne qui ne fait pas partie de la famille : 22,1 %), environ 40 % utilisent le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (par la famille : 27,6 % et par une autre personne qu'un membre de la famille : 10,7 %*), et environ 11 % recourent à un autre mode

(10,7 %*) (tableau 7.86). Pour quelque 7 familles sur 10, le mode de garde utilisé coïncide totalement avec le mode souhaité (72,0 %) et, pour près de une famille sur 10, il concorde partiellement (9,7 %*) (tableau 7.87).

7.2.3.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

En ce qui regarde les enfants de deux ans comme les enfants plus jeunes, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents (34,6 %), en comparaison des familles où elle a un horaire de travail usuel (17,3 %) (tableau 7.88).

7.1.3.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

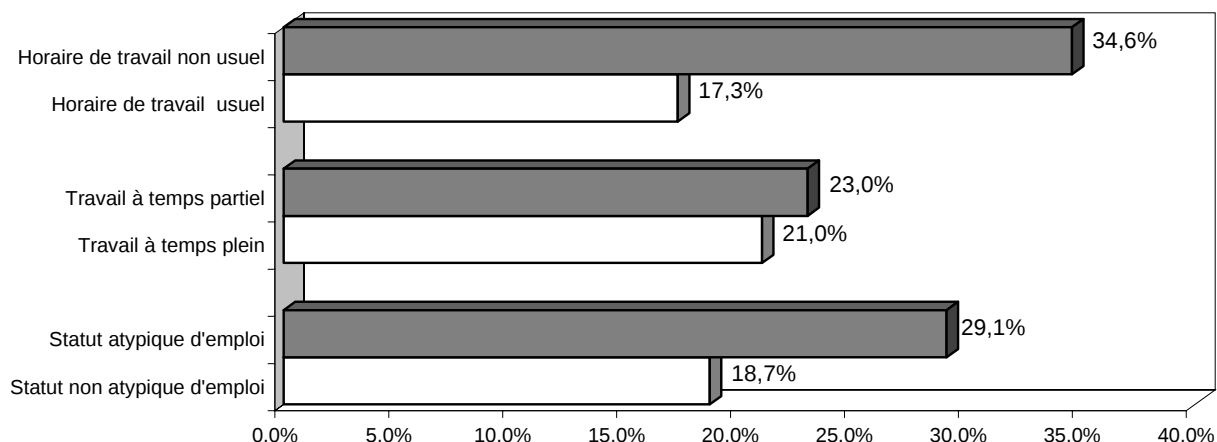
Quant aux enfants de deux ans, tout comme ceux de moins de un an et de un an, le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 7.91)

7.1.3.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi comparativement aux familles où la mère n'a pas ce statut sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans (29,1 % et 18,7 %) (tableau 7.94).

Figure 7.8

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de deux ans, selon les indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.2.4 Enfants de trois ans

Parmi les familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent et qui ont des enfants de trois ans, environ 20 % utilisent, sur une base irrégulière, des services de garde en raison du travail ou des études des parents (21,6 %) (tableau 7.97). Environ 60 % de ces familles font garder leur enfant à domicile dont 42,9 % par un membre de la famille et 17,6 % par une personne qui ne fait pas partie de la famille, environ 35 % utilisent le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (par un membre de la famille : 24,7 % et par une personne qui ne fait pas partie de la famille : 9,8 %*), et environ 5 % recourent à un autre mode de garde (5,0 %*) (tableau 7.98). Pour environ 8 familles sur 10, le mode de garde utilisé concorde totalement avec le mode souhaité (80,8 %) et, dans environ 7 % des cas, il concorde partiellement (6,9 %**) (tableau 7.99).

7.2.4.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Relativement aux enfants de trois ans, les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à utiliser les services de garde sur une base irrégulière (35,7 %), comparativement aux familles où elle a un horaire de travail usuel (18,3 %) (tableau 7.100).

7.2.4.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

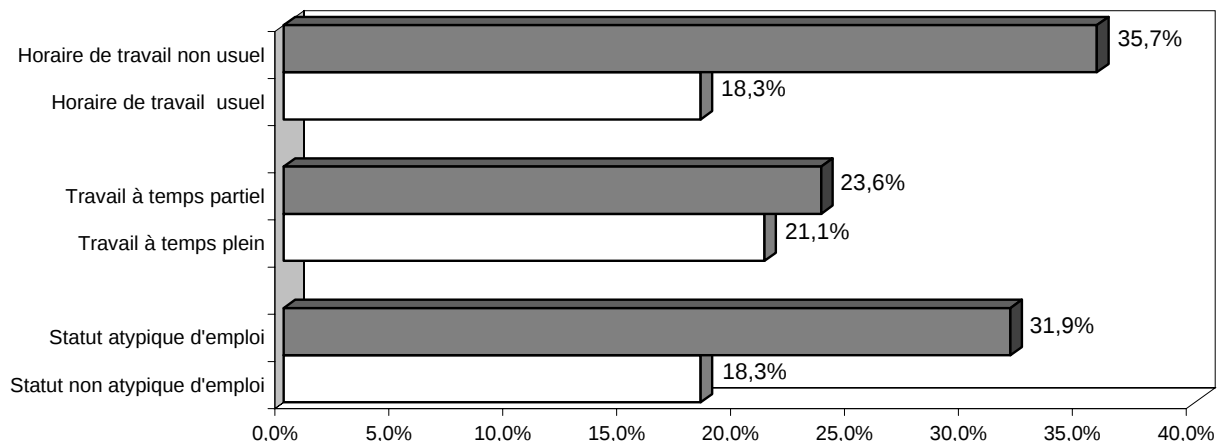
Tout comme dans le cas des enfants plus jeunes, en ce qui a trait aux enfants de trois ans, le travail à temps partiel de la mère n'est pas lié à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents (tableau 7.103).

7.2.4.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

La proportion estimée des familles utilisatrices de façon irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents dans les familles où la mère a un statut atypique d'emploi (31,9 %) est supérieure à celle des familles où elle ne l'a pas (18,3 %) (tableau 7.106).

Figure 7.9

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de trois ans, en fonction des indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.2.5 Enfants de quatre ans

Les résultats de cette section sont circonscrits aux familles où les conjoints travaillent et qui ont des enfants de quatre ans. Environ le cinquième de ces familles recourent à des services de garde sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (20,6 %) (tableau 7.109). Les proportions estimées en fonction des modes utilisés sont : 34,7 % au domicile de l'enfant par la famille, 20,7 % au domicile de l'enfant par une personne qui ne fait pas partie de la famille, 30,8 % en milieu familial n'offrant

pas de services à 7 \$ par un membre de la famille, 7,4 %* en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui ne fait pas partie de la famille et 6,4 %* dans un autre mode de garde (tableau 7.110). Pour environ 89 % des familles, le mode de garde utilisé concorde avec le mode souhaité (totalement : 75,6 % et partiellement : 13,0 %*) (tableau 7.111).

7.2.5.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser sur une base irrégulière les services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de quatre ans (36,9 %), tout comme pour les plus jeunes enfants, en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (17,1 %) (tableau 7.112).

7.2.5.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

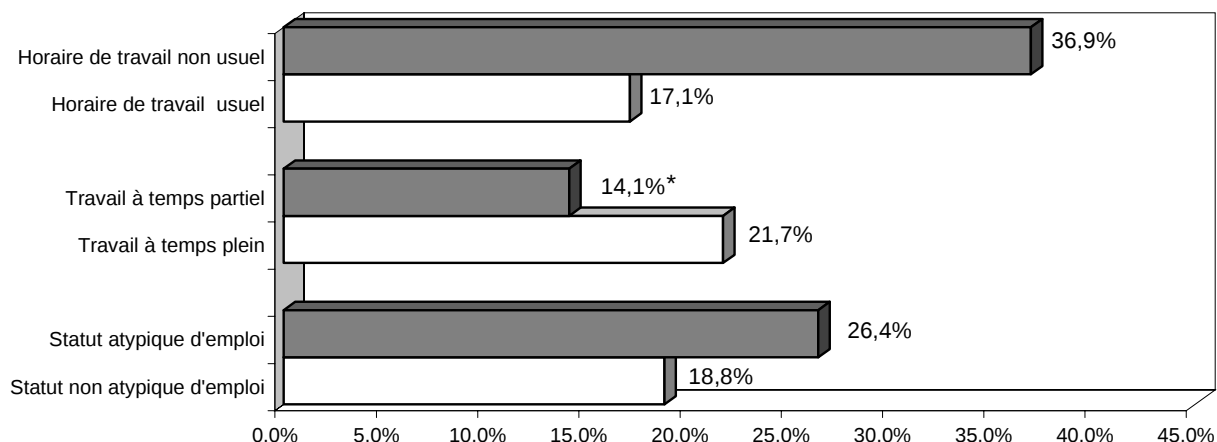
Les familles où la mère a un travail à temps partiel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser les services de garde sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (14,1 %*) que les familles où la mère travaille à temps plein (21,7 %) (tableau 7.115). Ces résultats doivent être utilisés avec prudence en raison d'une précision passable des estimations.

7.2.5.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses (26,4 %) à recourir aux services de garde en raison du travail ou des études des parents, de façon irrégulière, que les familles où la mère n'a pas ce statut (18,8 %) (tableau 7.118).

Figure 7.10

Proportion des familles qui travaillent, utilisatrices sur une base irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents, pour les enfants de quatre ans, en fonction des indicateurs d'atypisme du travail de la mère



7.3 Préférences quant à l'utilisation régulière des services de garde tous motifs confondus

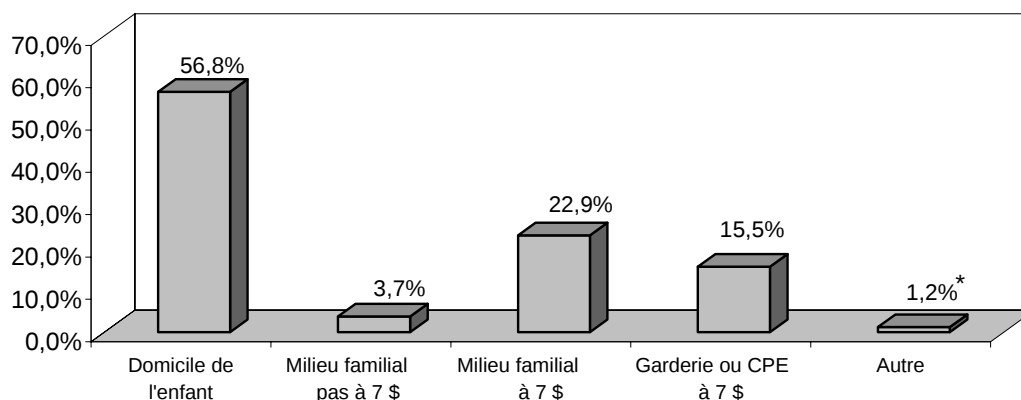
Cette section présente les préférences quant à l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, des familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent. Les résultats sont décrits, pour chaque âge des enfants, en fonction des trois indicateurs d'atypisme du travail. Précisons que, contrairement aux sections précédentes de ce chapitre, les familles n'ont pas nécessairement un enfant de l'âge en question. Elles ont cependant exprimé leur préférence en supposant qu'elles en avaient un et qu'elles devaient le faire garder.

7.3.1 Enfants de moins de un an

En ce qui concerne les enfants de moins de un an, plus de 55 % des familles qui travaillent optent pour des services de garde à domicile (56,8 %) (figure 7.11). Les autres préférences vont ensuite au milieu familial offrant des services à 7 \$, soit un peu plus d'une famille sur cinq (22,9 %), et environ 16 % en garderie ou en CPE offrant des services à 7 \$ (15,5 %). Le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, pour approximativement 4 % des familles (3,7 %), et les autres modes, pour environ 1 % des familles (1,2 %*), obtiennent rarement la faveur des familles qui travaillent (tableau 7.121).

Figure 7.11

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)



7.3.1.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, moins nombreuses à préférer le milieu familial à 7 \$, pour une utilisation régulière des services tous motifs confondus, pour les enfants de moins de un an (18,5 %), en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (23,7 %) (tableau 7.122).

7.3.1.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

En ce qui regarde les enfants de moins de un an, les familles où la mère travaille à temps partiel sont, en proportion, plus nombreuses à opter pour le domicile de l'enfant comme mode de garde, pour une utilisation régulière tous motifs confondus (62,9 %), que les familles où elle travaille à temps plein (56,1 %) (tableau 7.123).

7.3.1.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

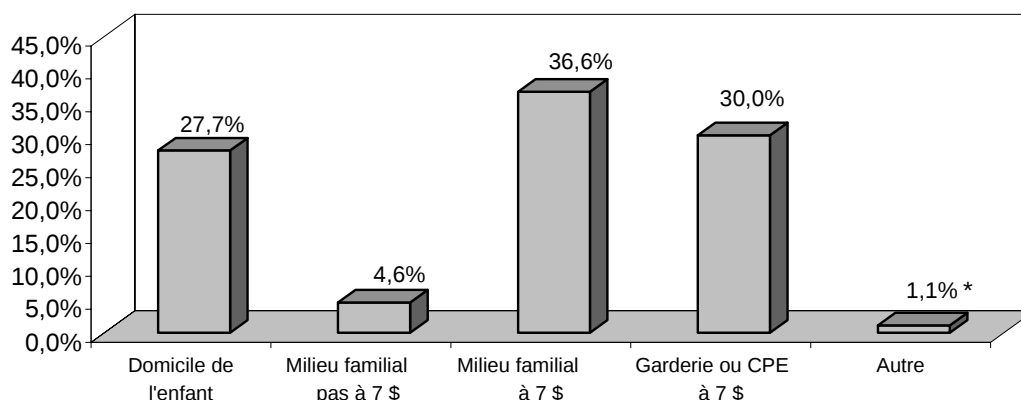
Le statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) des mères n'est pas lié aux préférences du mode de garde des familles qui travaillent (tableau 7.124).

7.3.2 Enfants de un an

Un peu moins de 30 % des familles qui travaillent préfèrent le domicile de l'enfant, en matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, pour ce qui est des enfants de un an (27,7 %), plus du tiers (36,6 %) des familles préfèrent le milieu familial offrant des services à 7 \$ et environ 30 % des familles choisissent la garderie ou le CPE à 7 \$ (30,0 %) (figure 7.12). Suivent de loin le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, soit une proportion estimée à 4,6 %, et les autres modes regroupent 1,1 %* des familles (tableau 7.125).

Figure 7.12

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation régulière tous motifs confondus)



7.3.2.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant (33,2 %) que les familles où la mère n'a pas ce type d'horaire (26,4 %) (tableau 7.126). Inversement, elles sont proportionnellement moins nombreuses à opter pour le milieu familial à 7 \$ (31,6 %) que les familles où la mère a un horaire de travail usuel (38,0 %) (tableau 7.126).

7.3.2.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Quand il s'agit d'enfants de un an, les familles où la mère travaille à temps partiel sont, en proportion, plus nombreuses à choisir le domicile de l'enfant (37,0 %) que les familles où la mère travaille à temps plein (26,1 %) (tableau 7.127). En revanche, elles sont proportionnellement moins nombreuses à sélectionner

la garderie ou le CPE à 7 \$ (24,6 %) que les familles où la mère travaille à temps plein (30,8 %) (tableau 7.127).

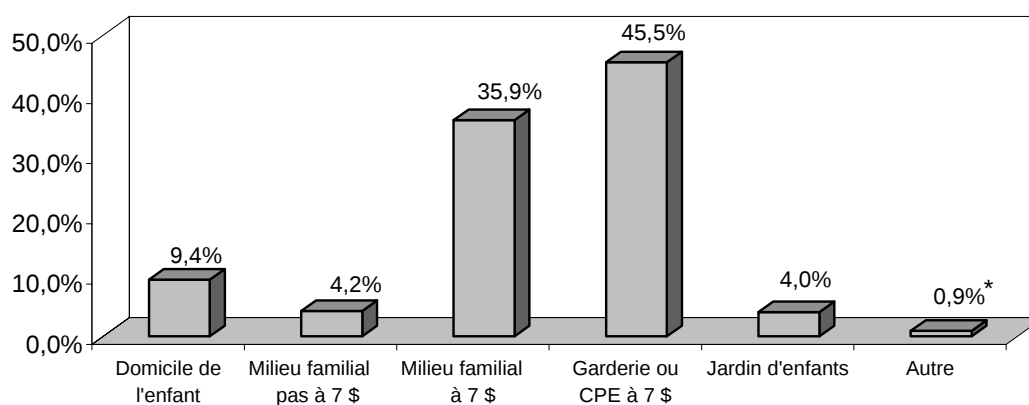
7.3.2.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi comparativement aux familles où elle ne l'a pas sont, en proportion, plus nombreuses à choisir le domicile de l'enfant (32,0 % et 26,5 %), et elles sont proportionnellement moins nombreuses à sélectionner la garderie ou le CPE à 7 \$ (25,5 % et 31,3 %) (tableau 7.128).

7.3.3 Enfants de deux ans

Pour approximativement 8 familles sur 10, les préférences en matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, pour les enfants de deux ans, vont aux services de garde à 7 \$ (en garderie ou en CPE : 45,5 % et en milieu familial : 35,9 %) (figure 7.13). Environ 9 % des familles favorisent le domicile de l'enfant (9,4 %), environ 4 %, le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (4,2 %), environ 4 %, le jardin d'enfants (4,0 %), et environ 1 %, un autre mode (0,9 %*) (tableau 7.129).

Figure 7.13
Distribution des familles qui travaillent, selon le mode de garde préféré, pour les enfants de deux ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



7.3.3.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement plus nombreuses à favoriser le domicile de l'enfant comme mode de garde (12,7 %), en comparaison des familles où la mère a un horaire de travail usuel (8,5 %) (tableau 7.130).

7.3.3.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel, comparativement aux familles où la mère travaille à temps plein, sont proportionnellement plus nombreuses à choisir le domicile de l'enfant comme mode de garde (15,8 % et 8,1 %) et moins nombreuses à opter pour la garderie ou le CPE à 7 \$ (36,9 % et 47,1 %) (tableau 7.131).

7.3.3.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

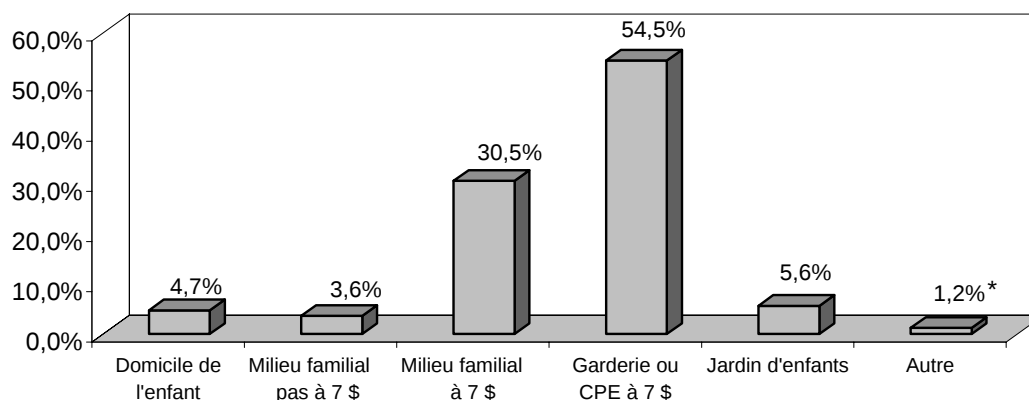
Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi comparativement aux familles où la mère n'a pas ce statut sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant comme mode de garde (12,1 % et 8,5 %) et moins nombreuses à favoriser la garderie ou le CPE à 7 \$ (38,6 % et 47,7 %) (tableau 7.132).

7.3.4 Enfants de trois ans

En matière d'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, les services à 7 \$ sont encore les favoris pour les enfants de trois ans. Quelque 85 % des familles qui travaillent optent pour ce type de services, soit environ 55 % pour la garderie ou le CPE (54,5 %) et environ 30 % pour le milieu familial (30,5 %) (figure 7.14). Les autres proportions estimées sont en deçà de 7 % : au domicile de l'enfant (4,7 %), en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (3,6 %), au jardin d'enfants (5,6 %) et dans un autre mode de garde (1,2 %*) (tableau 7.133).

Figure 7.14

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



7.3.4.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont, en proportion, plus nombreuses à favoriser le domicile de l'enfant (6,6 %), comparativement aux familles où la mère a un horaire de travail usuel (4,0 %) (tableau 7.134).

7.3.4.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel, en comparaison des familles où la mère travaille à temps plein, sont, proportionnellement, plus nombreuses à opter pour le domicile de l'enfant (6,6 % et 4,2 %) ou pour le jardin d'enfants comme mode de garde (8,5 %* et 4,9 %), et moins nombreuses à choisir la garderie ou le CPE à 7 \$ (49,5 % et 55,5 %) (tableau 7.135).

7.3.4.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

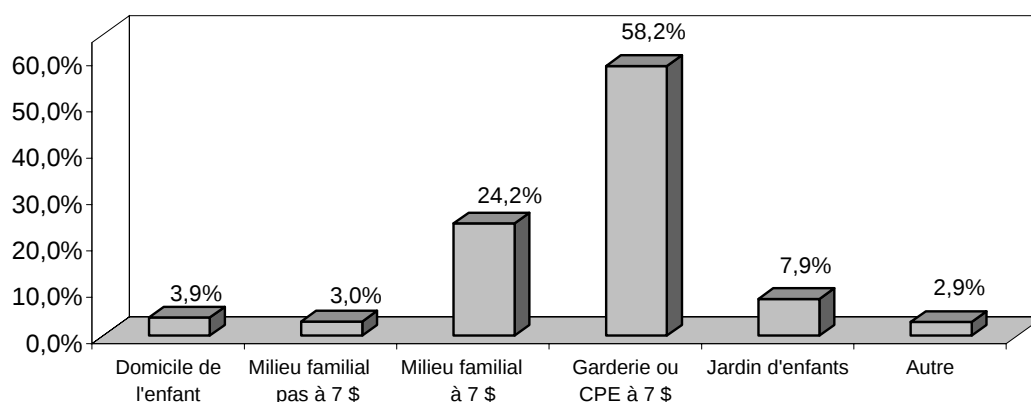
Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi comparativement aux familles où la mère n'a pas ce statut sont, en proportion, plus nombreuses à préférer le domicile de l'enfant (6,5 % et 3,9 %) et moins nombreuses à sélectionner la garderie ou le CPE à 7 \$ (47,7 % et 56,7 %) (tableau 7.136).

7.3.5 Enfants de quatre ans

Quant aux enfants de cet âge, ce sont encore les services de garde à 7 \$ qui dominent les préférences des familles : environ les quatre cinquièmes des familles les ont choisis pour une utilisation régulière, tous motifs confondus (en garderie ou en CPE : 58,2 % et en milieu familial : 24,2 %) (figure 7.15). Le jardin d'enfants est privilégié par environ 8 % des familles (7,9 %). Les autres choix sont sélectionnés par une infime proportion de familles (au domicile de l'enfant : 3,9 %; en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 3,0 % et dans un autre mode : 2,9 %) (tableau 7.137).

Figure 7.15

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation régulière tous motifs confondus)



7.3.5.1 Indicateur d'atypisme 1 : horaire de travail non usuel

Sur le plan de l'indicateur d'atypisme 1, il est laborieux d'interpréter les différences quant au mode de garde préféré, pour les enfants de quatre ans, entre la présence ou non d'un horaire de travail non usuel de la mère, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 7.138).

7.3.5.2 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Les familles où la mère travaille à temps partiel sont plus nombreuses, en proportion, à opter pour le domicile de l'enfant, comparativement aux familles où la mère travaille à temps plein (6,5 %* et 3,3 %) (tableau 7.139). Ce résultat doit être utilisé avec prudence en raison d'une précision passable des estimations.

7.3.5.3 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Les familles où la mère présente un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile de l'enfant (5,9 % et 3,1 %) et moins nombreuses à favoriser la garderie ou le CPE à 7 \$ que les familles où la mère n'a pas ce statut (53,3 % et 59,8 %) (tableau 7.140).

7.4 Préférences quant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

Cette section ressemble à la précédente sauf que, dans celle-ci, le lecteur trouve le mode de garde préféré des familles en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents. Les résultats y sont présentés par âge des enfants, et les liens entre les préférences des familles et les trois indicateurs d'atypisme font objet d'analyse.

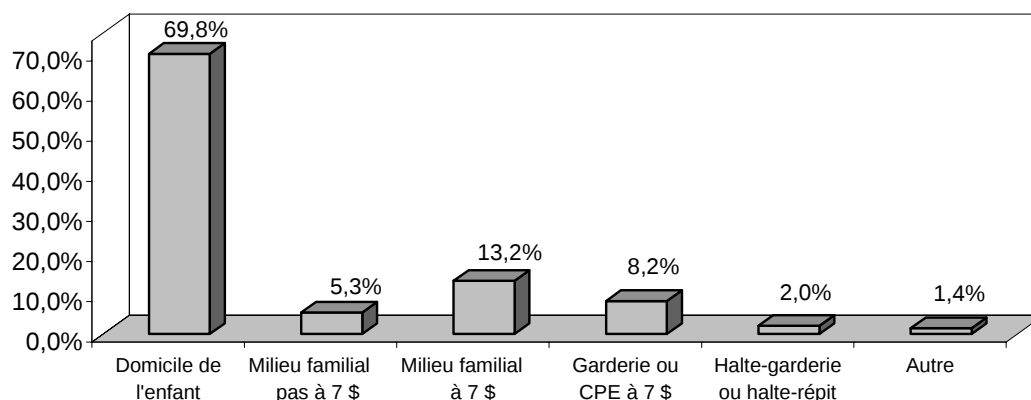
7.4.1 Enfants de moins de un an

Les familles où le père et la mère (ou le parent en situation monoparentale) travaillent privilégient principalement le domicile de l'enfant en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de moins de un an, soit près de 70 % des familles qui optent pour ce mode (69,8 %) (figure 7.16). Les proportions estimées quant aux autres préférences sont de 5,3 % pour le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, de 13,2 % pour le milieu familial offrant des services à 7 \$, de 8,2 % pour la garderie ou le CPE offrant des services à 7 \$, de 2,0 % pour la halte-garderie ou la halte-répét, et de 1,4 % pour un autre mode de garde (tableau 7.141).

En ce qui regarde les enfants de moins de un an, malgré un test statistique significatif, il serait risqué d'interpréter les écarts quant aux préférences du mode de garde entre les familles où la mère a un horaire de travail non usuel et celles où la mère n'est pas dans cette situation, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 7.142). Les préférences des familles ne sont pas associées au travail à temps partiel de la mère (tableau 7.143). Par contre, les familles où la mère a un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) privilégient, dans une plus grande proportion, la halte-garderie ou la halte-répét (3,5 %*), comparativement aux familles où la mère n'a pas ce statut (1,6 %) (tableau 7.144). Ce dernier résultat doit cependant être utilisé avec circonspection en raison de la précision des estimations qui est passable.

Figure 7.16

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de moins de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)

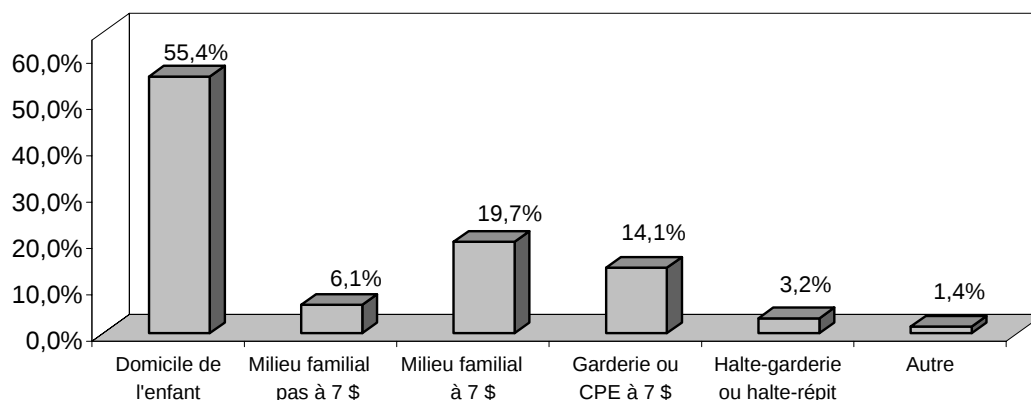


7.4.2 Enfants de un an

Plus de la moitié des familles qui travaillent sélectionnent le domicile de l'enfant en matière d'utilisation irrégulière des services de garde pour les enfants de un an (55,4 %), environ le cinquième des familles privilégient le milieu familial offrant des services à 7 \$ (19,7 %), et approximativement 14 % des familles choisissent la garderie ou le CPE à 7 \$ (14,1 %) (figure 7.17). Suivent de loin le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$, dans une proportion estimée à 6,1 %, la halte-garderie ou la halte-répît, à 3,2 %, et les autres modes de garde, à 1,4 % (tableau 7.145).

Figure 7.17

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de un an (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



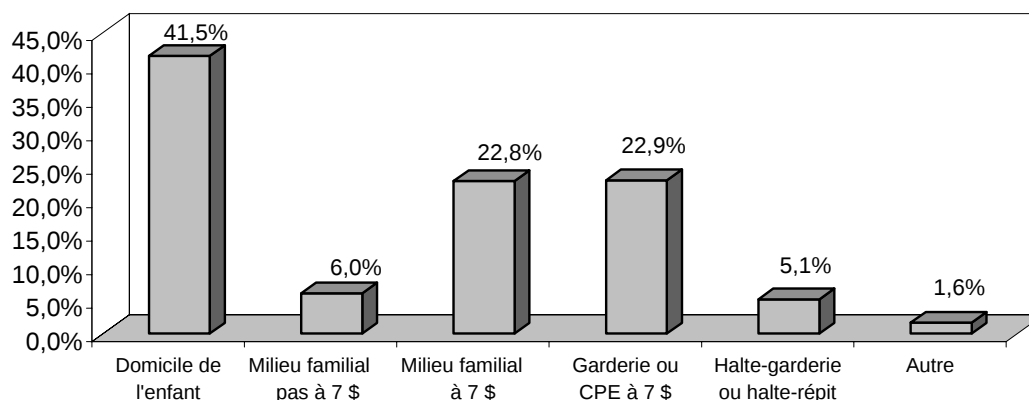
L'existence chez la mère d'un horaire de travail non usuel (tableau 7.146) ou d'un travail à temps partiel (tableau 7.147) ou d'un statut atypique d'emploi (tableau 7.148) n'est pas liée aux préférences des familles.

7.4.3 Enfants de deux ans

Dans le cas d'environ 4 familles sur 10, les préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de deux ans vont au domicile de l'enfant (41,5 %), et un peu plus de 20 % des familles optent pour le milieu familial offrant des services à 7 \$ (22,8 %), ou pour la garderie ou le CPE à 7 \$ (22,9 %) (figure 7.18). Les autres modes de garde sont privilégiés par peu de familles (en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: 6,0 %; à la halte-garderie ou à la halte-répét : 5,1 % et dans un autre mode : 1,6 %) (tableau 7.149).

Figure 7.18

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de deux ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Les préférences des familles pour les enfants de deux ans ne sont associées à aucun des trois indicateurs d'atypisme du travail de la mère (tableaux 7.150, 7.151 et 7.152).

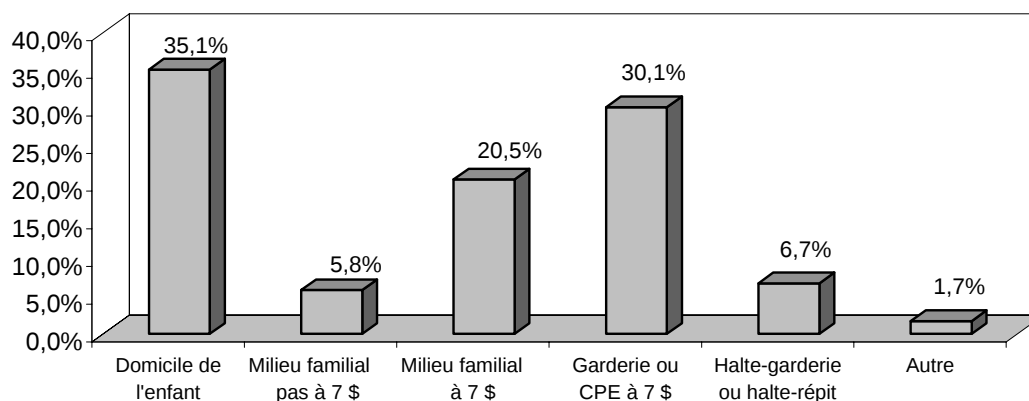
7.4.4 Enfants de trois ans

Quant aux préférences exprimées en matière d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents pour les enfants de trois ans, les services à 7 \$ sont les favoris de quelque 50 % des familles qui travaillent (en milieu familial : 20,5 % et en garderie ou en CPE : 30,1 %) (figure 7.19). Plus du tiers des familles privilégient le domicile de l'enfant (35,1 %), près de 6 %, le milieu

familial n'offrant pas de services à 7 \$ (5,8 %), près de 7 % la halte-garderie ou la halte-répît (6,7 %) et près de 2 %, un autre mode de garde (1,7 %) (tableau 7.153).

Figure 7.19

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de trois ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



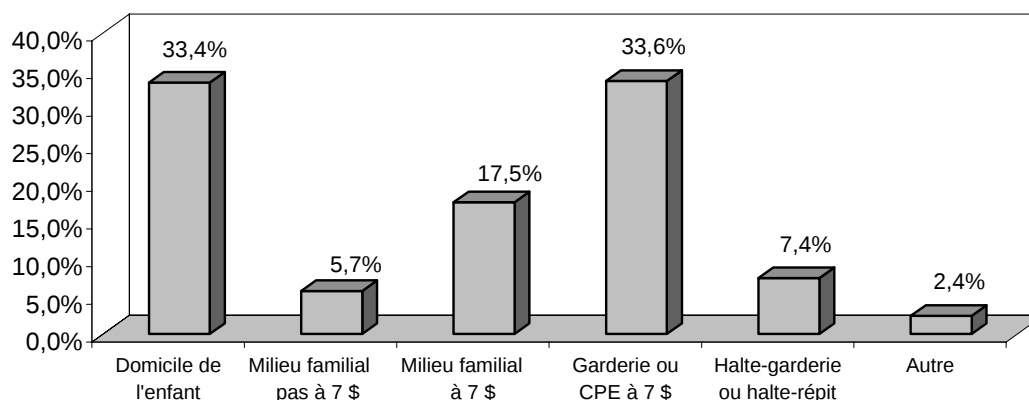
L'horaire de travail non usuel de la mère n'est pas lié aux préférences des familles pour les enfants de trois ans (tableau 7.154). Les familles où la mère travaille à temps partiel en comparaison des familles où la mère travaille à temps plein sont, proportionnellement, plus nombreuses à opter pour la halte-garderie ou la halte-répît (10,0 %* et 6,0 %) (tableau 7.155). Il faut néanmoins rester prudent dans l'interprétation de ce résultat en raison d'une précision passable des estimations. Quant au troisième indicateur, soit le statut atypique d'emploi, il serait hasardeux d'interpréter les différences entre les préférences en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations, et ce, en dépit d'un test statistique significatif (tableau 7.156).

7.4.5 Enfants de quatre ans

Les préférences des familles qui travaillent, exprimées pour les enfants de quatre ans, sont sensiblement les mêmes que pour les enfants de trois ans. Les services à 7 \$ sont les préférés d'environ la moitié des familles (le milieu familial : 17,5 % et la garderie ou le CPE : 33,6 %) (figure 7.20). Approximativement le tiers des familles optent pour le domicile de l'enfant (33,4 %), près de 6 % pour le milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ (5,7 %), environ 7 % pour la halte-garderie ou la halte-répît (7,4 %), et environ 2 % pour un autre mode (2,4 %) (tableau 7.157).

Figure 7.20

Distribution des familles qui travaillent selon le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans (utilisation irrégulière en raison du travail ou des études des parents)



Il n'y a pas d'association entre le mode de garde préféré pour les enfants de quatre ans et l'existence chez la mère d'un horaire de travail non usuel (tableau 7.158) et d'un statut atypique d'emploi (tableau 7.160). En ce qui concerne le travail à temps partiel de la mère, malgré un test statistique significatif, il serait risqué d'interpréter les écarts quant aux préférences entre les familles où la mère travaille à temps partiel et celles où la mère travaille à temps plein en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations (tableau 7.159).

7.5 Utilisation des services de garde en raison du travail saisonnier

Au Québec, on estime que, dans environ 7 % des familles visées par l'enquête, au moins un des deux conjoints a occupé un travail saisonnier au cours des 12 derniers mois. Parmi ces familles, 6 sur 10 ont utilisé des services de garde pendant la période du travail saisonnier (60,0 %) (7.161). Les familles du Nord-du-Québec (76,3 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (72,0 %) étaient proportionnellement plus nombreuses à y recourir que les familles de Montréal (45,8 %*) et de la Montérégie (50,0 %) (tableau 7.161). On ne constate pas de différence significative en matière d'utilisation des services de garde, en raison du travail ou des études des parents, selon la subdivision régionale (tableau 7.162).

7.6 En résumé

Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Parmi les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, celles où l'on observe un indicateur d'atypisme du travail de la mère (horaire non usuel, temps partiel ou statut atypique d'emploi) sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser régulièrement des services de garde, peu importe l'âge de l'enfant (sauf en ce qui concerne les enfants de moins de un an où le travail à temps partiel de la mère n'est pas associé à l'utilisation).
- Quelques liens significatifs ont été établis entre certaines formes d'atypisme du travail de la mère et, d'une part, les modes de garde utilisés ainsi que, d'autre part, la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité. Les résultats de l'enquête ne permettent cependant pas d'en dégager clairement les associations.

Utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- Parmi les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, celles où la mère a un horaire non usuel et celles où la mère a un statut atypique d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses à utiliser, sur une base irrégulière, des services de garde, peu importe l'âge de l'enfant.
- Le travail à temps partiel de la mère n'est lié à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents que pour les enfants de quatre ans. Pour ces enfants, les familles où la mère a un travail à temps partiel sont, en proportion, moins nombreuses à utiliser des services de garde sur une base irrégulière que les familles où la mère travaille à temps plein.
- Le mode de garde utilisé et la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité ne sont généralement pas associés aux indicateurs d'atypisme du travail de la mère. On observe toutefois une association significative entre le travail à temps partiel de la mère et, d'une part, le mode de garde utilisé pour les enfants de quatre ans et, d'autre part, la concordance entre le mode utilisé et le mode souhaité pour les enfants de trois ans. La faible précision des estimations pour l'une et le recoupement des intervalles de confiance, pour l'autre, en rendent l'interprétation risquée.

Préférences quant à l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus

- Les familles où la mère a un horaire de travail non usuel sont proportionnellement plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde préféré que celles où la mère n'a pas cet horaire, sauf en ce qui concerne les enfants de moins de un an.

- Les familles où la mère travaille à temps partiel sont, en proportion, plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde que celles où la mère travaille à temps plein, peu importe l'âge de l'enfant.
- Les familles où la mère a un statut atypique d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses à sélectionner le domicile comme mode de garde que celles où la mère n'est pas dans cette situation, sauf pour ce qui est des enfants de moins de un an.

Préférences quant à l'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

- L'horaire de travail non usuel de la mère n'est généralement pas associé au mode de garde de prédilection. On remarque toutefois un test statistique significatif qui concerne les enfants de moins de un an. Il serait toutefois risqué d'interpréter les différences entre les familles où la mère a un horaire de travail non usuel et celles où la mère ne l'a pas, en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations.
- Quant aux enfants de deux ans ou moins, le travail à temps partiel de la mère n'est pas lié au mode de garde préféré. En ce qui regarde les enfants de trois ans et de quatre ans, malgré des tests statistiques significatifs, il serait hasardeux de tirer des conclusions quant aux préférences entre les familles où la mère travaille à temps partiel et celles où la mère travaille à temps plein, en raison du recoupement des intervalles de confiance ou de la précision passable des estimations.
- Le statut atypique d'emploi de la mère n'est pas associé au mode de garde de prédilection, sauf en ce qui concerne les enfants de moins de un an et les enfants de trois ans. En dépit des tests statistiques significatifs, pour ces âges, il serait risqué de dégager des différences entre les familles où la mère a ce statut d'emploi et celles où la mère n'est pas dans cette situation, à cause du recoupement des intervalles de confiance ou de la précision passable des estimations.

Utilisation des services de garde en raison du travail saisonnier

- Parmi les quelque 7 % des familles où l'un ou l'autre des conjoints a eu un travail saisonnier au cours des 12 derniers mois, environ 60 % ont utilisé des services de garde durant la période de travail saisonnier.

Chapitre 8

Améliorations souhaitées des services de garde en 2004

Ce chapitre traite des améliorations que les familles souhaitent voir apporter aux services de garde offerts au moment de la collecte de données de l'enquête (septembre et octobre 2004). Les données présentées sont non pondérées et n'indiquent que l'opinion des familles qui ont répondu à la question suivante : « En fonction de vos besoins, quelles améliorations pourraient être apportées aux services de garde actuellement existants ? »

À partir de l'ensemble des besoins exprimés, on a constitué 26 catégories de commentaires qui sont présentées au tableau 8.1 apparaissant à la page suivante. On constate, en premier lieu, que le cinquième des répondants ne souhaitaient aucune amélioration (21,9 %) et qu'environ 16 % des répondants n'avaient pas de commentaires (13,0 %) ou ne savaient pas quoi mentionner au moment de l'entrevue (2,9 %).

Un plus grand nombre de places à 7 \$ (22,9 %), plus de flexibilité quant aux heures d'ouverture et de fermeture (17,1 %), des services de garde offerts en dehors des heures habituelles d'ouverture (10,8 %) ainsi que des services de garde à temps partiel (7,1 %) semblent être les besoins les plus criants des familles ayant participé à l'enquête 2004.

Tableau 8.1**Nombre et proportion¹ des familles enquêtées selon les améliorations souhaitées aux services de garde offerts au moment de l'enquête (septembre et octobre 2004)**

Amélioration	Proportion	
	n	%
Aucune amélioration souhaitée	3 152	21,9
Aucun commentaire	1 876	13,0
Ne sait pas	413	2,9
Augmentation du nombre de places à 7 \$	3 292	22,9
Plus de flexibilité dans les heures d'ouverture et de fermeture	2 459	17,1
Offrir des services de garde en dehors des heures habituelles d'ouverture	1 561	10,8
Offrir des services à temps partiel	1 020	7,1
Plus de contrôle de la part des gouvernements et des responsables des milieux de garde, hygiène/ratio/nourriture/responsable des services de garde	778	5,4
Liste d'attente trop longue, lacunes dans la gestion des listes, places disponibles seulement en septembre	551	3,8
Diminuer les coûts/en fonction des revenus/préserver coût à 7 \$	480	3,3
Augmentation du nombre de garderies, d'installations, haltes et en milieu de travail	430	3,0
Ne pas avoir de contraintes liées à une perte de place si les parents désirent garder l'enfant à la maison durant une certaine période de temps	405	2,8
Subventions aux parents/Baisse d'impôts/Responsable des services de garde payée pour ses enfants	353	2,5
Augmenter les activités avec les enfants (extérieur, intérieur, cour)	323	2,2
Plus d'éducateurs pour les enfants/salaire/conditions/roulement du personnel	234	1,6
Donner une priorité aux parents qui travaillent plutôt qu'à ceux qui ne travaillent pas	216	1,5
Ne pas payer pour les journées non utilisées ou fériées	212	1,5
Plus de places pour les pousins	209	1,5
Prévoir une remplaçante pour le milieu familial lorsque la responsable est malade	170	1,2
Offrir des services pour l'utilisation imprévue ou occasionnelle (rendez-vous médical)	137	1,0
Meilleure formation des éducateurs	140	1,0
Offrir plus de subventions pour les haltes-garderies/garderies, etc.	67	0,5
Regrouper les enfants de la même famille	65	0,5
Plus de services spécialisés (enfants handicapés, problème de comportement)	63	0,4
Prendre soin des enfants malades, ne pas les retourner à la maison	31	0,2
Autres	1 025	7,1

1. Une famille pouvait émettre plus d'un commentaire.

Chapitre 9

Analyse des facteurs explicatifs de l'utilisation des services de garde

Les analyses décrites dans les chapitres précédents ont permis de repérer des associations entre, d'une part, différents aspects de l'utilisation des services de garde des enfants de moins de cinq ans par les familles et, d'autre part, certaines caractéristiques de ces familles. Citons par exemple l'organisation de la famille et le revenu personnel de la mère pour lesquels un lien significatif a été décelé avec l'un ou l'autre des aspects de l'utilisation des services de garde étudiés.

De tels liens ont également été trouvés en ce qui concerne l'atypisme du travail de la mère (ou du père). Rappelons ici que trois indicateurs d'atypisme ont été considérés dans les analyses précédentes, à savoir l'horaire non usuel de travail, le travail à temps partiel et le statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible et cumul d'emplois).

Les résultats présentés jusqu'ici étaient basés sur des analyses bivariées, c'est-à-dire croisant une variable qui décrit l'utilisation des services de garde et une caractéristique des enfants ou de leurs familles. Dans ce chapitre-ci, on présente les résultats d'analyses multivariées pour lesquelles plusieurs caractéristiques des enfants ou de leurs familles sont considérées simultanément. Plus particulièrement, l'analyse multivariée a pour but de repérer les facteurs liés à différents aspects de l'utilisation des services de garde des enfants de moins de cinq ans. Il s'agit de déterminer, parmi un ensemble de facteurs potentiels (variables explicatives), lesquels sont les plus importants pour expliquer l'utilisation des services de garde (variable dépendante). Contrairement à l'analyse bivariée, l'analyse multivariée permet de considérer simultanément plusieurs variables explicatives qui peuvent être corrélées entre elles. Il est ainsi possible d'étudier la relation entre l'utilisation des services de garde et une variable explicative en enlevant l'effet d'une ou de plusieurs autres variables explicatives sur cette relation.

Comme on l'a constaté aux chapitres précédents, l'utilisation des services de garde peut varier chez les enfants d'une même famille, en particulier en fonction de leur âge. En conséquence, l'unité de base retenue pour toutes les analyses multivariées est l'enfant. Dans ce chapitre-ci, puisque l'analyse porte sur l'univers des enfants, le terme « utilisateurs » sert à désigner les enfants qui ont recours aux services de garde et non leurs familles.

9.1 Objectifs

L'analyse multivariée comporte plusieurs objectifs pour lesquels la population visée diffère. Ces objectifs sont les suivants :

1. Parmi les enfants de moins de cinq ans des familles concernées par l'enquête, comparer le profil des utilisateurs et des non-utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus ;
2. Parmi les enfants de moins de cinq ans utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus, comparer le profil des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$;
3. Parmi les enfants de moins de cinq ans utilisateurs de la garde régulière en raison du travail ou des études des parents, comparer le profil des utilisateurs et des non-utilisateurs d'un second mode de garde régulière en raison du travail ou des études des parents ;
4. Parmi les enfants de moins de cinq ans dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier, comparer le profil des utilisateurs et des non-utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents ;
5. Parmi les enfants de moins de cinq ans dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier et qui sont utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents, comparer le profil des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$.

9.2 Variables explicatives considérées

Pour procéder aux analyses multivariées, certaines modifications doivent être appliquées aux caractéristiques familiales considérées dans les analyses bivariées. En premier lieu, dans le but de réduire la complexité des modèles d'analyse et d'examiner de façon plus globale l'atypisme du travail des parents, un seul indicateur d'atypisme a été retenu pour les analyses multivariées. Ce nouvel indicateur d'atypisme (indicateur d'atypisme 4) a été créé en regroupant les trois indicateurs d'atypisme du travail.

Selon ce nouvel indicateur, le parent ayant un travail atypique est celui qui répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Il travaille selon un horaire non usuel (indicateur d'atypisme 1)
- Il travaille à temps partiel (indicateur d'atypisme 2)
- Il a un statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pique, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) (indicateur d'atypisme 3)

Le tableau 9.1 présente la proportion d'atypisme (indicateur 4) chez les mères et les pères qui travaillent. Selon ce tableau, un peu moins de la moitié des mères et des pères dont le travail est la principale occupation font face à l'atypisme au travail.

Tableau 9.1
Proportion d'atypisme (indicateur 4) chez les parents dont le travail est la principale occupation

	Proportion d'atypisme
	%
Mères	41,8
Pères	44,5

Les tableaux 9.2 et 9.3 présentent les proportions pondérées, parmi les mères et les pères ayant un travail atypique (indicateur 4), de celles et de ceux ayant un horaire non usuel, travaillant à temps partiel et ayant un statut atypique d'emploi. Selon ces tableaux, on estime que 38,4 % des mères et 3,9 % des pères travaillent à temps partiel, que 48,7 % des mères et 64,3 % des pères ont un horaire non usuel et que 56,9 % des mères et 64,2 % des pères présentent un statut atypique d'emploi. Le travail à temps partiel est donc la forme la moins fréquente des trois formes d'atypisme, tant chez les mères que chez les pères. Toujours parmi les mères et les pères ayant un travail atypique (indicateur 4), les mères et les pères pour lesquels l'atypisme est défini uniquement par un horaire non usuel représentent 20,8 % de la population des mères et 34,4 % des pères. L'atypisme n'est défini uniquement par le travail à temps partiel que pour 16,1 % des mères et 0,9 %* des pères alors que 26,0 % des mères et 33,7 % présentent uniquement un statut atypique d'emploi.

Tableau 9.2

Répartition des mères ayant un travail atypique (indicateur 4) selon la présence d'une ou plusieurs formes d'atypisme

Horaire non usuel	Temps partiel	Statut atypique	Proportion %
√	√	√	6,7
√	√		6,3
√		√	14,9
√			20,8
	√	√	9,3
	√		16,1
		√	26,0

√ Présence de la forme d'atypisme

Tableau 9.3

Répartition des pères ayant un travail atypique (indicateur 4) selon la présence d'une ou plusieurs formes d'atypisme

Horaire non usuel	Temps partiel	Statut atypique	Proportion %
√	√	√	1,2 [*]
√	√		0,6 ^{**}
√		√	28,1
√			34,4
	√	√	1,2 [*]
	√		0,9 [*]
		√	33,7

√ Présence de la forme d'atypisme

Un second aspect des variables explicatives qu'il faut considérer est lié au fait que certaines d'entre celles qu'on utilise pour les analyses bivariées portent sur une sous-population. Par exemple, l'indicateur d'atypisme du travail de la mère ne s'applique qu'à la sous-population des mères qui travaillent. Une ou plusieurs catégories additionnelles ont été créées pour ces variables, afin de représenter les autres cas et de conserver ainsi le plus grand nombre possible d'enfants dans l'analyse multivariée.

Par ailleurs, certaines variables explicatives sont liées entre elles à cause de leur définition même. En effet, l'occupation de la mère (ou du père) et l'indicateur d'atypisme de la mère (ou du père) sont fortement corrélés, parce que l'atypisme ne porte que sur les parents qui travaillent. De même, on ne dispose d'aucune information sur l'occupation du parent absent dans les familles monoparentales. Puisqu'au sein des familles monoparentales la mère est le plus souvent le parent qui a la garde de l'enfant, la variable d'occupation du père ne s'applique alors pour ainsi dire qu'aux familles biparentales. Afin de remédier à ces situations, deux nouvelles variables ont été créées; elles combinent, d'une part, l'occupation et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère et, d'autre part, l'organisation de la famille, l'occupation et l'indicateur d'atypisme 4 du père.

La première de ces variables permet de subdiviser la population à l'étude en sept catégories d'enfants, à savoir ceux dont :

- 1 = la mère travaille selon un horaire non usuel ou à temps partiel ou a un statut atypique d'emploi;
- 2 = la mère travaille selon un horaire usuel, à temps plein et sans statut atypique d'emploi;
- 3 = la mère est aux études;
- 4 = la mère est à la maison, sans emploi ou à la recherche d'un emploi;
- 5 = la mère est à la maison pour demeurer avec ses enfants;
- 6 = la mère est en congé de maternité ou parental;
- 7 = la mère a une autre occupation ou le père est monoparental.

La deuxième variable porte sur l'organisation de la famille, l'occupation du père et l'indicateur d'atypisme 4, et elle permet d'étudier les catégories d'enfants suivantes, à savoir ceux :

- 1 = de famille monoparentale;
- 2 = de famille biparentale où le père travaille selon un horaire non usuel ou à temps partiel ou a un statut atypique d'emploi;
- 3 = de famille biparentale où le père travaille selon un horaire usuel, à temps plein et sans statut atypique d'emploi;
- 4 = de famille biparentale où le père étudie;
- 5 = de famille biparentale où le père ne travaille ni n'étudie.

Les tableaux 9.4 à 9.6 décrivent la répartition des enfants de moins de cinq ans entre les catégories ainsi définies.

Tableau 9.4
Répartition des enfants selon la principale occupation de la mère

	%
Travail atypique	22,9
Travail non atypique	30,7
Études	4,8
À la maison, sans emploi ou à la recherche d'un emploi	5,0
À la maison pour demeurer avec ses enfants	18,3
En congé de maternité ou parental	16,1
Autre, dont père monoparental	2,3

Tableau 9.5
Répartition des enfants selon l'organisation de la famille et la principale occupation du père dans les familles biparentales

	%
Famille monoparentale	10,2
Famille biparentale – travail atypique	37,9
Famille biparentale – travail non atypique	42,8
Famille biparentale – études	2,3
Famille biparentale – ni travail ni études	6,8

Enfin, la variable de zone géographique (zone urbaine ou zone rurale, dans l'ensemble du Québec) a été subdivisée afin de tenir compte du fait que, dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, la proportion d'enfants en attente d'une place en service de garde à 7 \$ est plus élevée que dans les autres régions. En effet, il est vraisemblable que l'utilisation des services de garde puisse être modulée en fonction de leur disponibilité. La répartition de la nouvelle variable ainsi créée est présentée au tableau 9.7.

Tableau 9.6

Répartition des enfants selon la principale occupation de la mère, l'organisation de la famille et la principale occupation du père dans les familles biparentales

%	Monoparentale	Biparentale père – travail atypique	Biparentale père – travail non atypique	Biparentale père ne travaille pas
Mère – travail atypique	2,0	10,2	9,2	1,5
Mère – travail non atypique	2,6	10,4	15,8	1,9
Mère aux études	0,9	1,2	1,8	0,8*
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	1,3	1,2	1,2	1,3
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	1,7	8,0	6,6	2,0
Mère en congé de maternité ou parental	0,7*	6,2	7,7	1,5
Autre ¹	1,1	0,5*	0,6	0,1**

Tableau 9.7

Répartition des enfants selon la zone géographique

	%
Urbaine – Région de Montréal	25,9
Urbaine – Capitale-Nationale	6,6
Urbaine – Autre	47,0
Rurale – Capitale-Nationale	1,1
Rurale – Autre	19,5

Les variables explicatives considérées dans l'analyse multivariée sont les suivantes² :

- le groupe d'âge de l'enfant;
- le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille;
- le lieu de naissance des conjoints;
- la zone géographique;
- l'organisation actuelle de la famille, la principale occupation du père et l'indicateur d'atypisme 4 du père;

1. Lorsque la principale occupation de la mère est croisée avec l'organisation de la famille et la principale occupation du père, les enfants de père monoparental se situent dans la catégorie « autre » de la variable de principale occupation de la mère. Puisque les enfants de père monoparental sont de surcroît peu nombreux, ils n'apparaissent pas de façon distincte dans ce tableau.

- le plus haut diplôme des conjoints³;
- le plus haut diplôme de la mère⁴;
- le revenu familial brut annuel;
- le revenu personnel annuel de la mère⁵;
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère.

9.3 Modélisation

Toutes les analyses multivariées ont été effectuées à l'aide de modèles de régression logistique. De tels modèles permettent de déterminer quelles sont les caractéristiques des enfants ou de leurs familles selon lesquelles varie la proportion d'utilisateurs des services de garde⁶. On y parvient en modélisant la probabilité d'utilisation des services en fonction de variables explicatives. À l'aide de ces modèles, il est alors possible de statuer, de façon qualitative, quant aux probabilités relatives d'utilisation des services de garde des sous-populations étudiées les unes par rapport aux autres.

9.3.1 Analyse exploratoire

Normalement, les relations entre l'utilisation des services de garde et les variables explicatives peuvent se modifier en fonction de l'âge de l'enfant. On a décidé de construire un modèle unique pour l'ensemble des enfants de tous âges, tout en vérifiant s'il existe des interactions significatives entre l'âge et chacune des variables explicatives. On obtient ainsi plus de puissance pour les tests statistiques portant sur les variables explicatives autres que l'âge de l'enfant, comparativement à une modélisation par groupe d'âge. Lorsque le groupe d'âge n'interagit avec aucune variable explicative, l'interprétation s'en trouve simplifiée, puisqu'il suffit d'un modèle, peu importe l'âge de l'enfant, pour décrire la relation entre l'utilisation des services de garde et les variables explicatives.

Une analyse exploratoire a d'abord été faite afin d'étudier quelles sont les variables susceptibles d'interagir avec l'âge de l'enfant. Ainsi, pour chacune des variables, un modèle a été construit avec, comme variables explicatives, l'âge de l'enfant, le facteur considéré ainsi que l'interaction entre ce dernier et l'âge de l'enfant. Par la suite, les interactions pour lesquelles le seuil observé était inférieur à 0,20 ont été retenues pour la modélisation multivariée considérant l'ensemble des facteurs.

2. À moins d'indication contraire, les variables explicatives considérées sont les mêmes que dans les analyses bivariées.

3. Lorsqu'un des parents se classait dans la catégorie « autre », le diplôme du conjoint a été retenu.

4. Ajout d'une catégorie « autre » incluant les enfants de père monoparental.

5. Ajout d'une catégorie « autre » pour les enfants de père monoparental.

6. Le lecteur intéressé obtiendra plus d'information sur ce type de modèle dans le chapitre méthodologique du présent rapport (p.262).

9.3.2 Analyse multivariée

Le modèle multivarié a été ajusté à l'aide d'une procédure par étapes. Ont d'abord été incluses dans le modèle toutes les variables explicatives considérées, en sélectionnant tour à tour, d'une part, soit le revenu familial, soit le revenu personnel de la mère et, d'autre part, soit le plus haut diplôme de la mère, soit le plus haut diplôme des conjoints. Le modèle selon lequel ces variables étaient liées le plus fortement à l'utilisation des services de garde a été retenu comme point de départ. Les interactions avec l'âge repérées d'après l'analyse exploratoire ont également été incluses dans le modèle initial.

De manière à obtenir le modèle le plus parcimonieux possible, les interactions non significatives, au seuil 0,01, ont d'abord été retranchées une à une. Par la suite, les variables prises individuellement ont été rejetées une à une lorsque le seuil observé pour le test global sur l'ensemble des paramètres associés à cette variable était supérieur à 0,05⁷. Le seuil de signification retenu pour l'inclusion d'une interaction dans le modèle est plus faible que celui qui a été retenu pour un « effet simple », puisqu'on ne souhaite retenir une interaction dans le modèle que si elle est importante, afin de simplifier l'interprétation, si possible. À cette fin, une analyse graphique a permis de constater que, bien que significatives, certaines interactions dont le seuil était supérieur à 0,01 ne permettaient de démontrer que de faibles écarts entre les différents âges des enfants. Notons que, lorsque les variables d'occupation du père et de la mère étaient incluses dans le modèle, l'interaction entre ces deux variables a également été testée. Certaines autres interactions doubles ont également été testées, cas par cas, aucune ne s'étant toutefois révélée significative.

Lorsqu'un test global indiquait un lien significatif, des comparaisons deux à deux ont par la suite été faites à l'aide de tests sur des contrastes. Seuls les écarts significatifs, au seuil 0,05, sont interprétés dans le présent rapport.

Un modèle a été construit pour chacun des objectifs énoncés précédemment. Chaque modèle présentant ses particularités, certaines précisions seront apportées, le cas échéant, à la section 9.4. Pour chacun des modèles, les tests statistiques ainsi que les paramètres estimés sont présentés à l'annexe B.

7. Les variables explicatives faisant partie d'une interaction significative sont également demeurrées dans le modèle sous forme d'« effet simple ».

9.4 Résultats

9.4.1 Modèle 1 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus

9.4.1.1 Population visée et variables retenues

La population touchée par cette comparaison est composée de tous les enfants de moins de cinq ans des familles visées par l'enquête⁸.

Les variables et interactions retenues dans le modèle final sont les suivantes :

- le groupe d'âge de l'enfant ;
- la zone géographique;
- l'organisation actuelle de la famille, la principale occupation du père et l'indicateur d'atypisme 4 du père;
- le revenu familial (huit catégories originales considérées sous forme continue);
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère;
- l'interaction entre le groupe d'âge de l'enfant et la zone géographique;
- l'interaction entre le groupe d'âge de l'enfant et la principale occupation de la mère (y compris atypisme);
- l'interaction entre la variable d'organisation de la famille et principale occupation du père et la variable de principale occupation de la mère (y compris atypisme).

Les enfants de deux ans à quatre ans ont été réunis en un seul groupe seulement après que la sélection des variables incluses dans le modèle final a été faite. Puisque la relation entre les variables explicatives interagissant avec l'âge ne différaient pas significativement d'un âge à l'autre quant aux enfants de deux ans ou plus, ces âges ont été réunis de manière à simplifier l'interprétation du modèle.

8. L'échantillon compte 17 612 enfants, dont 877 ont été exclus de l'ajustement du modèle final en raison de la non-réponse partielle (5,0 %).

9.4.1.2 Interprétation des résultats

Un premier résultat tiré du modèle retenu révèle qu'un revenu familial plus élevé est associé à une probabilité plus grande d'utilisation régulière des services de garde, une fois les autres facteurs pris en compte⁹.

L'interaction entre l'âge de l'enfant et la zone géographique indique que, en ce qui concerne les enfants de moins de un an et de deux ans à quatre ans, il n'y a pas de différence significative entre la zone urbaine et la zone rurale, si ce n'est que les enfants de la zone urbaine de la Capitale-Nationale ont une probabilité d'utilisation régulière des services de garde supérieure aux autres enfants (tableau 9.8). Pour ce qui est du groupe intermédiaire des enfants de un an, on observe que ceux de la région de Montréal ont une probabilité d'utilisation inférieure à celle des autres enfants, les autres groupes ne différant pas significativement entre eux.

Tableau 9.8¹⁰

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la zone géographique, par groupe d'âge

	Moins de un an	Un an	De deux ans à quatre ans
Urbaine – Région de Montréal	-	-	-
Urbaine – Autre		+	
Rurale – Capitale-Nationale			
Rurale – Autre			
Urbaine – Capitale-Nationale	+		+

Le texte qui suit présente l'interprétation détaillée des interrelations entre la probabilité d'utilisation régulière des services de garde, l'âge de l'enfant, la principale occupation du père et la principale

9. Afin de simplifier le modèle et son interprétation, le revenu familial a été considéré sous forme d'une variable continue, après un examen graphique indiquant une tendance linéaire de la transformation « logit » des proportions observées au sein des différentes catégories de revenu.

10. Les symboles exprimés dans ce type de tableau indiquent une gradation des probabilités d'utilisation des services de garde (de – à +). Chaque colonne présente les résultats des comparaisons deux à deux. Deux catégories affichant un même symbole ne se distinguent pas de façon significative l'une de l'autre quant à la probabilité d'utilisation des services de garde. Parfois, plus d'un symbole est utilisé pour exprimer cette probabilité pour une catégorie donnée. Dans un tel cas, on ne peut dire si la probabilité relative d'utilisation des services de garde de cette catégorie d'enfants est inférieure ou supérieure aux catégories représentées par l'un ou l'autre de ces symboles. Le lecteur est invité à consulter le chapitre méthodologique pour plus d'information sur la façon d'interpréter ces probabilités relatives (p.264).

occupation de la mère. L'interprétation est faite par groupe d'âge de l'enfant, puis par sous-groupe d'organisation de la famille et d'occupation du père.

Enfants de moins de un an

Comme l'indique le tableau 9.9, chez les enfants de moins de un an de **mère monoparentale**, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée lorsque la principale occupation de celle-ci est le travail (travail atypique ou non) ou les études que lorsqu'elle reste à la maison. Dans ce dernier cas, on observe une probabilité d'utilisation plus élevée lorsque la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants.

En ce qui concerne les enfants de **famille biparentale où le père travaille (travail atypique ou non)**, la probabilité d'utilisation est également plus élevée lorsque la mère travaille aussi ou encore étudie que lorsqu'elle reste à la maison; elle l'est par ailleurs davantage lorsque la mère a un travail non atypique que lorsqu'elle a un travail atypique (indicateur 4). Lorsque la mère reste à la maison, la probabilité d'utilisation est plus élevée lorsqu'elle est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle demeure à la maison pour être avec ses enfants.

Lorsque le **père d'une famille biparentale est aux études**, on observe une probabilité d'utilisation régulière des services de garde plus élevée pour ce qui est des enfants dont la mère a un travail atypique que lorsqu'elle reste à la maison. Lorsque la mère étudie ou a un travail non atypique, la probabilité d'utilisation est plus élevée que lorsqu'elle est en congé de maternité ou qu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants.

Enfin, lorsque le **père ne travaille ni n'étudie**, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que lorsqu'elle a un travail non atypique ou lorsqu'elle reste à la maison. De plus, on observe une probabilité plus élevée lorsque la mère est aux études ou a un travail non atypique que lorsqu'elle est en congé de maternité ou qu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants. On note également une probabilité plus élevée lorsque la mère est à la maison parce que sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants.

Tableau 9.9
Enfants de moins de un an

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père

	Monoparentale mère ¹¹		Biparentale père travail atypique		Biparentale père travail non atypique		Biparentale père aux études		Biparentale père ni travail ni études	
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	-		--		--		-		--	
Mère en congé de maternité ou parental	-	+	--	-	--	-	-		--	-
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi		+		-		-	-	+	+	-
Mère – travail atypique	++		+		+		++			++
Mère aux études	++		+	++	+	++	++	+	+	++
Mère – travail non atypique	++			++		++	++	+	+	

Enfants de un an à moins de deux ans

Comme l'illustre le tableau 9.10, chez les enfants de un an à moins de deux ans, les enfants de **mère monoparentale** ont une probabilité d'utilisation régulière des services de garde plus élevée lorsque la principale occupation de celle-ci est le travail ou les études que lorsqu'elle reste à la maison. Dans ce dernier cas, la probabilité est plus élevée lorsqu'elle est en congé de maternité ou à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants.

11. Lorsque la principale occupation de la mère est croisée avec l'organisation de la famille et la principale occupation du père, les enfants de père monoparental se situent dans la catégorie « autre, dont père monoparental » de la variable de principale occupation de la mère. Puisque les enfants de père monoparental sont de surcroît peu nombreux, ils n'apparaissent pas dans ce tableau.

Les enfants de **famille biparentale où le père travaille (travail atypique ou non)** ont également une probabilité d'utilisation plus élevée lorsque la mère travaille ou étudie que lorsqu'elle reste à la maison. Cette probabilité est par ailleurs plus élevée lorsque la mère a un travail non atypique que lorsqu'elle a un travail atypique (indicateur 4). Lorsque la mère reste à la maison, la situation est la même que dans les familles de mère monoparentale.

Dans le cas des **familles biparentales où le père étudie**, on observe une probabilité d'utilisation plus élevée lorsque la mère possède un travail atypique que lorsqu'elle reste à la maison. Cette probabilité est par ailleurs plus faible lorsque la mère reste à la maison pour être avec ses enfants que lorsqu'elle est en congé de maternité, aux études ou lorsqu'elle travaille.

Enfin, chez les enfants dont le **père ne travaille ni n'étudie**, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que lorsqu'elle est en congé de maternité ou qu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants. Cette probabilité est plus faible lorsque la mère reste à la maison pour être avec ses enfants que dans toutes les autres situations.

Tableau 9.10
Enfants de un an à moins de deux ans

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père

	Monoparentale mère ¹²	Biparentale père travail atypique	Biparentale père travail non atypique	Biparentale père aux études	Biparentale père ni travail ni études
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	-	--	--	-	-
Mère en congé de maternité ou parental	+	-	-	+	+
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	+	-	-	-	+
Mère – travail atypique	++	+	+	++	++
Mère aux études	++	+	+	++	++
Mère – travail non atypique	++			++	++

Enfants de deux ans à quatre ans

Comme l'indique le tableau 9.11, chez les enfants de deux ans à quatre ans de **mère monoparentale ou de famille biparentale où le père travaille**, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée lorsque la principale occupation de la mère est le travail non atypique (indicateur 4) ou les études que dans les autres situations. En second lieu, on observe une probabilité plus élevée pour ce qui est des enfants dont la mère a un travail atypique. Viennent ensuite les enfants dont la mère est en congé de maternité ou à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi. La probabilité la plus faible est observée chez les enfants dont la mère reste à la maison pour être avec ses enfants.

12. Lorsque la principale occupation de la mère est croisée avec l'organisation de la famille et la principale occupation du père, les enfants de père monoparental se situent dans la catégorie « autre, dont père monoparental » de la variable de principale occupation de la mère. Puisque les enfants de père monoparental sont de surcroît peu nombreux, ils n'apparaissent pas dans ce tableau.

Chez les enfants de **famille biparentale où le père étudie**, la probabilité d'utilisation est plus élevée lorsque la mère possède un travail atypique ou est aux études que lorsqu'elle reste à la maison. Elle est également plus élevée lorsque la mère a un travail non atypique ou qu'elle est en congé de maternité que lorsqu'elle reste à la maison pour être avec ses enfants.

Enfin, lorsque le **père ne travaille ni n'étudie**, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée lorsque la mère a un travail atypique ou étudie que lorsqu'elle est en congé de maternité; cette probabilité est plus faible lorsque la mère reste à la maison pour être avec ses enfants que dans tous les autres cas.

Tableau 9.11
Enfants de deux ans à quatre ans

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère, par catégorie d'organisation de la famille et de la principale occupation du père

	Monoparentale mère ¹³	Biparentale père travail atypique	Biparentale père travail non atypique	Biparentale père aux études		Biparentale père ni travail ni études	
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	--	--	--	-		-	
Mère en congé de maternité ou parental	-	-	-		+	+	
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	-	-	-	-	+	+	++
Mère – travail atypique	+	+	+	++			++
Mère – travail non atypique	++	++	++	++	+	+	++
Mère aux études	++	++	++	++			++

13. Lorsque la principale occupation de la mère est croisée avec l'organisation de la famille et la principale occupation du père, les enfants de père monoparental se situent dans la catégorie « autre, dont père monoparental » de la variable de principale occupation de la mère. Puisque les enfants de père monoparental sont de surcroît peu nombreux, ils n'apparaissent pas dans ce tableau.

9.4.1.3 Conclusion modèle 1¹⁴

Lorsqu'on tient compte de l'ensemble des facteurs considérés pour expliquer l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, on note qu'au sein des **familles de mère monoparentale** ainsi que des **familles biparentales où le père travaille** :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus élevée lorsque la principale occupation de la mère est le travail ou les études que dans tous les autres cas, et ce, peu importe l'âge de l'enfant.
- Cette probabilité est supérieure, dans presque tous les cas, lorsque la mère a un travail non atypique que lorsqu'elle a un travail atypique (indicateur 4).
- La probabilité d'utilisation est plus élevée dans tous les cas lorsque la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle demeure à la maison pour être avec ses enfants.

Au sein des **familles biparentales où le père est aux études** :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que lorsqu'elle ne travaille ni n'étudie, et ce, peu importe l'âge de l'enfant.
- Aucune différence n'a été détectée quant à la probabilité d'utilisation régulière des services de garde selon que la mère a un travail atypique ou non, ou encore qu'elle étudie.

Pour ce qui est des **familles biparentales où le père ne travaille ni n'étudie** :

- Peu importe leur âge, les enfants dont la mère a un travail atypique ont une probabilité d'utilisation régulière des services de garde supérieure à ceux dont la mère est en congé de maternité ou demeure à la maison pour être avec ses enfants.
- Les enfants de moins de un an dont la mère a un travail atypique ont une probabilité d'utilisation de la garde régulière supérieure à ceux dont la mère a un travail non atypique.

Dans l'**ensemble de la population visée** :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus faible lorsque la principale occupation de la mère est de demeurer à la maison pour être avec ses enfants que lorsqu'elle travaille ou étudie.

14. Étant donné la complexité du modèle 1, les conclusions qui en sont tirées sont d'abord présentées dans cette section-ci; elles seront répétées à la section 9.5 résumant les conclusions de chacun des cinq modèles.

- Les probabilités d'utilisation régulière les plus faibles sont en général observées lorsque la mère demeure à la maison pour être avec ses enfants.
- Les probabilités d'utilisation régulière les plus élevées sont observées lorsque la mère travaille ou étudie.
- Quel que soit l'âge de l'enfant, on n'a pu détecter de différences significatives quant à la probabilité d'utilisation des services de garde, entre les enfants dont la mère a un travail non atypique et ceux dont la mère est aux études.
- Pour ce qui concerne les enfants de moins de deux ans, on n'a pu non plus détecter d'écart entre les enfants dont la mère a un travail atypique et ceux dont la mère étudie.
- Aucun écart significatif n'a été détecté entre les enfants dont la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi et ceux dont la mère est en congé de maternité, et ce, peu importe leur âge.
- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde croît avec le revenu familial.
- On n'observe pas de différences claires entre les zones urbaines et rurales, si ce n'est que chez les enfants de moins de un an ou de deux ans ou plus, la probabilité d'utilisation régulière des services de garde est plus élevée dans la zone urbaine de la Capitale-Nationale qu'ailleurs, tandis que chez les enfants de un an, elle est plus faible dans la région de Montréal qu'ailleurs.

9.4.2 Modèle 2 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus

9.4.2.1 Population visée et variables retenues

La population visée par cette comparaison est composée de tous les enfants de moins de cinq ans utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus¹⁵.

Les variables retenues dans le modèle final sont les suivantes :

- l'âge de l'enfant;
- la zone géographique;
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4.

15. On compte 11 597 enfants de cette population au sein de l'échantillon. Parmi ceux-ci, 39 enfants ont été exclus de l'ajustement du modèle final en raison de la non-réponse partielle (0,3 %).

Aucune interaction significative n'a été détectée entre l'âge et les variables considérées pour la modélisation. La variable combinant l'organisation de la famille et l'occupation principale du père n'est pas significativement liée à l'utilisation des services de garde à 7 \$. L'interaction de cette variable explicative avec la principale occupation de la mère n'est pas non plus significative au seuil 0,01.

Lorsque le revenu familial et le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille sont inclus simultanément dans le modèle, ces variables présentent un lien significatif avec la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière. Dans ce cas, on observe une probabilité d'utilisation plus faible pour ce qui est des enfants qui sont seuls à avoir moins de cinq ans au sein de la famille, comparativement aux enfants qui ont une fratrie de moins de cinq ans. Toutefois, bien que le revenu familial (variable catégorique) présente un lien significatif, cette variable n'a pas été retenue dans le modèle, puisque le seuil observé ($p = 0,04$) était près du seuil de signification et que les paramètres estimés présentaient des fluctuations qui ne suggéraient aucune interprétation logique (aucun ordre apparent). Le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille n'a pas non plus été conservé dans le modèle final parce que non significatif lorsque le revenu familial n'est pas considéré ($p = 0,06$). Notons que le fait d'inclure la variable du nombre d'enfants de moins de cinq ans, une fois le revenu familial retiré du modèle, ne modifie les autres paramètres du modèle que de façon négligeable.

9.4.2.2 Interprétation des résultats

Un premier résultat tiré du modèle retenu révèle que, parmi les utilisateurs de la garde régulière, lorsqu'on tient compte de l'ensemble des facteurs considérés, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus élevée chez les enfants de deux ans à quatre ans que chez les plus jeunes (tableau 9.12).

Tableau 9.12
Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon l'âge de l'enfant

Moins de un an	-
Un an	
Deux ans	+
Trois ans	
Quatre ans	

Par ailleurs, on note un lien significatif entre la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ et la zone géographique, mais cet effet n'est dû qu'à la probabilité plus faible d'utilisation dans la région de Montréal comparativement à toutes les autres catégories, comme le montre le tableau 9.13. On ne détecte en effet aucun écart significatif en ce sens entre les quatre autres sous-groupes.

Tableau 9.13

Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la zone géographique

Urbaine – Région de Montréal	-
Urbaine – Capitale-Nationale	+
Urbaine – Autre	
Rurale – Capitale-Nationale	
Rurale – Autre	

Relativement à tous les autres enfants, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus faible en ce qui concerne le sous-groupe des enfants dont la mère a un travail atypique ou reste à la maison pour être avec ses enfants (tableau 9.14). La probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus élevée pour ce qui est des enfants dont la mère a un travail non atypique ou est aux études ou en congé de maternité ou parental comparativement aux enfants dont la mère a un travail atypique ou reste à la maison pour être avec ses enfants. Un dernier sous-groupe présente une probabilité d'utilisation significativement plus élevée que tous les autres, soit celui des enfants dont la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi. Rappelons toutefois que les familles où la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi ne représentent que 4,4 % de l'ensemble des familles utilisant les services de garde à 7 \$ (voir chapitre 3, p.76).

Tableau 9.14

Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base régulière, tous motifs confondus, selon la principale occupation de la mère

Mère – travail atypique	-
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	
Mère – travail non atypique	+
Mère aux études	
Mère en congé de maternité ou parental	
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	++

9.4.3 Modèle 3 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents

9.4.3.1 Population visée et variables retenues

La population visée par cette comparaison est composée de tous les enfants de moins de cinq ans utilisateurs de la garde régulière en raison du travail ou des études des parents¹⁶.

Les variables retenues dans le modèle final sont les suivantes :

- le lieu de naissance des conjoints;
- l'organisation actuelle de la famille, la principale occupation du père et l'indicateur d'atypisme 4 du père;
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère.

Aucun lien significatif n'a été détecté entre l'âge de l'enfant et la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde régulière en raison du travail ou des études. En ce qui a trait à l'occupation des parents, aucune interaction n'a non plus été détectée entre l'occupation du père et de la mère.

Le revenu familial, lorsque ajouté au modèle décrit précédemment, présente également un lien significatif ($p = 0,03$) avec l'utilisation d'un second mode de garde régulière en raison du travail ou des études. L'inclusion de cette variable dans le modèle modifie par ailleurs légèrement les paramètres associés à la principale occupation de la mère. Toutefois, ces modifications sont causées en bonne partie par la non-réponse partielle observée en matière de revenu familial (4,1 % au sein de la population étudiée relativement au modèle 3). En effet, même en l'absence du revenu dans le modèle, les paramètres sont modifiés lorsqu'on retranche les enfants pour lesquels le revenu familial n'est pas connu. Pour cette raison, il demeure préférable d'interpréter le lien entre l'utilisation d'un second mode de garde et l'occupation de la mère d'après le modèle excluant le revenu familial, d'autant plus que l'interprétation des paramètres liés au revenu n'est pas concluante, aucune gradation logique n'étant observée. Rappelons que les enfants considérés dans cette analyse sont ceux qui ont déjà recours à un mode de garde régulière.

16. L'échantillon compte 10 216 enfants parmi cette population; 50 de ceux-ci ont été exclus de l'ajustement du modèle final en raison de la non-réponse partielle (0,5 %). Notons que, parmi les 10 166 unités d'analyse, deux enfants pour lesquels l'utilisation d'un second mode de garde en raison du travail ou des études ne s'appliquait pas ont été considérés comme non-utilisateurs.

9.4.3.2 Interprétation des résultats

Un premier résultat tiré du modèle retenu révèle que, lorsqu'on tient compte de l'ensemble des variables incluses dans le modèle, la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études, est plus faible chez les enfants dont les deux conjoints ou le parent monoparental sont nés à l'extérieur du Canada que chez les autres enfants (tableau 9.15).

Tableau 9.15

Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le lieu de naissance des conjoints

Deux conjoints ou parent monoparental nés à l'extérieur du Canada	-
Deux conjoints ou parent monoparental nés au Québec	+
Autres possibilités	

On note par ailleurs, comme l'illustre le tableau 9.16, que la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde est plus élevée lorsque la principale occupation de la mère est le travail atypique que dans toutes les autres situations, sauf lorsqu'elle demeure à la maison pour être avec ses enfants (écart non significatif dans ce cas)¹⁷. À l'opposé, on observe une probabilité d'utilisation significativement plus faible chez les enfants dont la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que chez ceux dont la mère travaille ou demeure à la maison pour être avec ses enfants. Cette probabilité est également plus faible lorsque la mère est en congé de maternité que lorsqu'elle travaille.

Une fois l'ensemble des facteurs pris en compte, on observe que la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études, est plus élevée en ce qui concerne les enfants de famille monoparentale ou de famille biparentale où le père est aux études que pour le reste (tableau 9.17). Quant aux autres enfants de famille biparentale, cette probabilité est plus élevée lorsque le père a un travail atypique que lorsqu'il a un travail non atypique.

17. Notons que les enfants dont la mère reste à la maison pour être avec ses enfants ne représentent qu'environ 2 % de la population des enfants de moins de cinq ans utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus.

Tableau 9.16¹⁸

Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon la principale occupation de la mère

Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	-		
Mère en congé de maternité ou parental	-		=
Mère aux études	-	+	
Mère – travail non atypique		+	
Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	++	+	=
Mère – travail atypique	++		

Tableau 9.17

Probabilité relative d'utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'organisation actuelle de la famille et la principale occupation du père

Biparentale – père travail non atypique	-	
Biparentale – père ni travail ni études	-	+
Biparentale – père travail atypique		+
Monoparentale – mère ou père	++	
Biparentale – père aux études		

9.4.4 Modèle 4 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents

9.4.4.1 Population visée

La population visée par cette comparaison est composée de tous les enfants de moins de cinq ans dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier.

Le modèle a été bâti en deux étapes, étant donné la non-réponse partielle importante observée relativement à la variable de revenu personnel de la mère.

18. La probabilité d'utilisation des services de garde ne varie pas significativement ($p = 0,07$) entre les enfants dont la mère est en congé de maternité ou parental et ceux dont la mère est à la maison pour rester avec ses enfants, bien que les paramètres estimés pour ces deux groupes diffèrent passablement. Cette apparente incohérence est due au nombre relativement petit de mères qui restent à la maison pour être avec leurs enfants au sein de l'échantillon d'analyse. Le symbole = a été utilisé pour cette situation.

9.4.4.2 Modèle préliminaire

L'échantillon compte 8 809 enfants faisant partie de la population visée. En raison de la non-réponse partielle observée relativement à la variable de revenu personnel de la mère (15,6 %) ¹⁹, 1 377 enfants ont été exclus de l'ajustement du modèle préliminaire ²⁰.

Les variables et interactions retenues dans le modèle préliminaire sont les suivantes :

- le groupe d'âge de l'enfant;
- le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille;
- le lieu de naissance des parents;
- le revenu personnel de la mère;
- l'organisation actuelle de la famille, la principale occupation du père et l'indicateur d'atypisme 4 du père;
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère;
- l'interaction entre l'âge de l'enfant et le lieu de naissance des parents ²¹.

En raison d'une non-réponse partielle importante, nous avons examiné les possibilités de biais dans les estimations obtenues. La non-réponse provient, dans ce cas-ci, presque en totalité de la variable de revenu personnel de la mère, la variable originale présentant elle-même un taux pondéré de non-réponse partielle de 18,8 % dans l'ensemble de la population visée. Dès lors, on peut se demander si la perte d'unités d'analyse causée par l'inclusion de cette variable dans le modèle a entraîné des biais dans l'estimation de la relation entre la probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde et les facteurs considérés. Il s'agit d'examiner si les unités d'analyse possèdent des caractéristiques d'intérêt qui diffèrent de celles des unités faisant partie de la population visée et pour lesquelles on ne connaît pas le revenu de la mère.

Pour répondre à cette question, un modèle de régression logistique a d'abord été ajusté pour la population des enfants de moins de cinq ans dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier. La variable dépendante indique si l'enfant a fait partie ou non des unités d'analyse pour l'ajustement du modèle préliminaire. Les variables

19. Notons que la question portant sur le revenu personnel de la mère ne s'adressait qu'à la personne répondante et que pour 14,1 % des cas, la personne répondante était le père (voir le chapitre sur les aspects méthodologiques de l'enquête, p. 268)

20. Pour 21 des 5 950 enfants considérés comme non-utilisateurs de la garde irrégulière pour l'analyse, l'utilisation irrégulière des services de garde ne s'applique pas.

21. Bien que le seuil observé soit légèrement supérieur à 0,01 ($p = 0,011$), cette interaction a été incluse dans le modèle préliminaire.

explicatives étudiées sont les mêmes que pour le modèle retenu, exception faite du revenu personnel de la mère. Il en ressort que la non-réponse partielle est plus élevée chez les familles biparentales (les familles où le père ne travaille pas présentant les probabilités de non-réponse prédites les plus élevées) que chez les familles monoparentales. La probabilité de non-réponse est par ailleurs plus élevée lorsque les deux parents ou le parent monoparental sont nés à l'extérieur du Canada que dans les autres situations, de même que lorsque la mère n'est pas en congé de maternité (les probabilités prédites étant les plus élevées lorsque la mère travaille ou étudie).

Puisque les unités d'analyse diffèrent des unités qui ont été exclues de l'ajustement du modèle, on a décidé d'ajouter une catégorie supplémentaire à la variable de revenu de la mère pour représenter les unités non répondantes. De la sorte, les enfants pour lesquels le revenu de la mère n'est pas connu peuvent participer à l'ajustement du modèle, en particulier à l'estimation des paramètres des autres variables explicatives. Le réajustement du modèle préliminaire a permis de constater que la non-réponse partielle observée pour le revenu personnel de la mère avait une incidence non négligeable sur l'estimation des paramètres du modèle. Ce nouveau modèle a par conséquent été retenu pour l'interprétation des résultats. Notons que la non-réponse partielle observée pour les autres variables explicatives étant négligeable, les quelques unités en cause n'ont pas été considérées pour l'ajustement du modèle final.

9.4.4.3 Modèle final

Pour l'ajustement du modèle final, on n'exclut plus que 39 enfants en raison de la non-réponse partielle (0,4 %). C'est dire qu'hormis le cas du revenu personnel de la mère, les paramètres des variables incluses dans le modèle sont estimés sur la base de 8 770 unités d'analyse au lieu de 7 432.

Les variables retenues au sein du modèle final sont les suivantes :

- le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille;
- le revenu personnel de la mère;
- l'organisation actuelle de la famille, la principale occupation du père et l'indicateur d'atypisme du père;
- la principale occupation de la mère et l'indicateur d'atypisme 4 de la mère.

Les variables d'âge de l'enfant, du lieu de naissance des parents ainsi que leur interaction ne sont plus significatives, une fois tous les enfants considérés pour l'ajustement.

Rappelons que les enfants considérés dans cette analyse sont ceux dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier.

9.4.4.4 Interprétation des résultats

Un premier résultat tiré du modèle retenu révèle qu'au sein des familles où au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier, la probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études est plus élevée lorsqu'il n'y a qu'un enfant de moins de cinq ans dans la famille que dans le cas contraire (tableau 9.18).

Tableau 9.18

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille

Trois enfants ou plus	-
Deux enfants	
Un enfant	+

Une fois toutes les variables prises en compte, il appert que les enfants de mère monoparentale ont une probabilité plus élevée d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études que les enfants de famille biparentale²² (tableau 9.19). Cette probabilité est également plus élevée au sein des familles biparentales où l'occupation principale du père se caractérise par un travail atypique plutôt que non atypique.

22. L'interprétation ne porte ici que sur les mères monoparentales et non les pères. En effet, étant donné le petit nombre de pères monoparentaux au sein de l'échantillon, nous n'avons pas différencié les deux types de familles monoparentales pour former la variable d'organisation de la famille. Or, les variables de revenu personnel et d'occupation de la mère comptent une catégorie additionnelle regroupant les pères monoparentaux. Pour ce modèle-ci, les paramètres estimés sont tels que l'effet de l'organisation de la famille ne peut être généralisé à l'ensemble des familles monoparentales. Puisque le modèle n'a pas été élaboré pour différencier les mères et pères monoparentaux, l'interprétation ne porte ici que sur les mères qui représentent la grande majorité des familles monoparentales.

Tableau 9.19

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon l'organisation actuelle de la famille et la principale occupation du père

Biparentale – père travail non atypique	-	
Biparentale – père ni travail ni études	-	+
Biparentale – père aux études	-	+
Biparentale – père travail atypique		+
Monoparentale – mère	++	

Une fois les autres variables prises en compte, le tableau 9.20 indique que les enfants dont la mère ne bénéficie d'aucun revenu ont une probabilité plus faible d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études que les autres enfants²³. Cette probabilité croît de façon plus ou moins régulière en fonction du revenu.²⁴

Tableau 9.20

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le revenu personnel de la mère²⁵

Aucun revenu	-
De 1 \$ à 19 999 \$	+
De 20 000 \$ à 29 999 \$	
De 30 000 \$ à 39 999 \$	
De 40 000 \$ à 59 999 \$	
60 000 \$ ou plus	

23. Le seuil observé pour la comparaison avec le sous-groupe des enfants dont la mère bénéficie d'un revenu de 30 000 \$ à 39 999 \$ est de 0,052, tandis que ce seuil est inférieur à 0,05 dans tous les autres cas.

24. Le modèle ne tient pas compte du fait que les mères n'ayant aucun revenu proviennent uniquement de familles biparentales. Étant donné que les enfants de famille monoparentale ne représentent qu'environ 10 % de la population visée, l'impact sur l'estimation des paramètres de revenu peut être ici négligé.

25. Le seuil observé est égal à 0,052 pour la comparaison des catégories « aucun revenu » et « de 30 000 \$ à 39 999 \$ » et égal à 0,03 pour la comparaison des catégories « de 30 000 \$ à 39 999 \$ » et « 60 000 \$ ou plus ».

Enfin, comme l'illustre le tableau 9.21, on observe une probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que dans les autres situations. À l'opposé, cette probabilité est la plus faible lorsque la mère est en congé de maternité ou demeure à la maison pour être avec ses enfants. La probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde se situe entre ces deux extrêmes, tout en différant significativement de ceux-ci, dans le cas des enfants dont la mère étudie ou a un travail non atypique, de même que lorsqu'elle est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi.

Tableau 9.21

Probabilité relative d'utilisation des services de garde, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon la principale occupation de la mère

Mère à la maison pour demeurer avec ses enfants	-
Mère en congé de maternité ou parental	
Mère – travail non atypique	+
Mère aux études	
Mère sans emploi ou à la recherche d'un emploi	
Mère – travail atypique	++

9.4.5 Modèle 5 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents

9.4.5.1 Population visée et variables retenues

La population visée par cette comparaison est composée de tous les enfants de moins de cinq ans dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier et qui sont utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents (excluant les enfants de pères monoparentaux²⁶⁾²⁷.

26. Étant donné le petit nombre d'enfants de pères monoparentaux parmi les unités d'analyse, ces derniers ont dû être exclus de la population visée pour obtenir des estimations fiables relativement aux paramètres du modèle.

27. On compte 2 830 enfants de cette population au sein de l'échantillon; 101 d'entre eux ont été exclus de l'ajustement du modèle final en raison de la non-réponse partielle (3,6 %).

Étant donné la taille d'échantillon relativement petite pour ce qui est de la population étudiée et la faible proportion d'enfants utilisateurs des services de garde à 7 \$ parmi les utilisateurs de la garde irrégulière, des regroupements de catégories ont été effectués pour certaines variables explicatives. Ces regroupements devaient aider à obtenir des estimations plus stables, et permettre les tests d'interaction avec le groupe d'âge de l'enfant.

Les variables ayant subi des regroupements sont les suivantes :

- le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille
 - 1 = « un enfant »;
 - 2 = « deux enfants ou plus »;
- le lieu de naissance des conjoints
 - 1 = « deux conjoints ou parent monoparental nés au Québec »;
 - 2 = « autres possibilités »;
- la zone géographique
 - 1 = « urbaine – région de Montréal ou de la Capitale-Nationale »;
 - 2 = « urbaine – autre »;
 - 3 = « rurale »;
- le revenu familial
 - 1 = « moins de 30 000 \$ »;
 - 2 = « de 30 000 \$ à 49 999 \$ »;
 - 3 = « de 50 000 \$ à 79 999 \$ »;
 - 4 = « 80 000 \$ ou plus »;
- le revenu personnel de la mère
 - 1 = « moins de 20 000 \$ »;
 - 2 = « de 20 000 \$ à 39 999 \$ »;
 - 3 = « 40 000 \$ ou plus »;
- le plus haut diplôme des conjoints
 - 1 = « aucun diplôme ou diplôme secondaire »;
 - 2 = « diplôme collégial »;
 - 3 = « diplôme universitaire ».

Les variables retenues au sein du modèle final sont les suivantes :

- le plus haut diplôme de la mère;
- le revenu familial (quatre catégories).

Aucune interaction n'a pu être détectée entre le groupe d'âge de l'enfant et les variables explicatives considérées. L'interaction entre l'occupation du père et de la mère n'est pas non plus significative. Il va sans dire que le petit nombre d'utilisateurs irréguliers des services de garde à 7 \$ au sein de l'échantillon limite la puissance des tests statistiques effectués. Une plus grande taille d'échantillon aurait favorisé la détection de liens, le cas échéant, entre la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ et les autres variables explicatives.

9.4.5.2 Interprétation des résultats

Un premier résultat tiré du modèle retenu indique que, parmi les enfants dont au moins un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier et qui sont utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus faible lorsque la mère est titulaire d'un diplôme universitaire que lorsqu'elle ne l'est pas, avec un revenu familial brut comparable (tableau 9.22).

Tableau 9.22

Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le plus haut diplôme de la mère

Aucun diplôme	+
Diplôme secondaire	
Diplôme collégial	
Diplôme universitaire	-

Comme l'illustre le tableau 9.23, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est également plus faible lorsque le revenu familial brut est inférieur à 30 000 \$ que dans le cas contraire, une fois le plus haut diplôme de la mère pris en compte.

Tableau 9.23

Probabilité relative d'utilisation des services de garde à 7 \$, sur une base irrégulière, en raison du travail ou des études des parents, selon le revenu familial

Moins de 30 000 \$	-
De 30 000 \$ à 49 999 \$	+
De 50 000 \$ à 79 999 \$	
80 000 \$ ou plus	

9.5 En résumé

Le tableau 9.24 illustre la composition des modèles retenus pour répondre aux différents objectifs fixés. On remarque que la principale occupation de la mère (y compris l'indicateur d'atypisme 4) a été retenue comme variable explicative dans quatre des cinq modèles portant sur l'utilisation des services de garde. Seul le cinquième modèle ne considère pas cette variable comme significative, bien que le seuil observé pour cette dernière soit relativement petit ($p = 0,10$); la puissance statistique de cette analyse demeure toutefois plus limitée que pour ce qui est des autres modèles en raison du petit nombre d'unités d'analyse. De même, la variable d'organisation de la famille et de principale occupation du père (y compris l'indicateur d'atypisme 4) a été retenue pour trois de ces mêmes modèles. Les modèles pour lesquels cette variable explicative n'a pas été retenue sont ceux qui portent sur l'utilisation des services de garde à 7 \$. Par ailleurs, l'une ou l'autre des variables de revenu (revenu familial ou revenu de la mère) a été retenue dans trois des modèles. Le groupe d'âge de l'enfant n'a été retenu que dans le cas des modèles 1 et 2.

En ce qui concerne le premier modèle, plusieurs interactions entre les variables explicatives ont été détectées, ce qui rend son interprétation plus complexe. Lorsque considérées séparément, les variables étudiées sont toutes liées significativement au fait d'avoir recours ou non à la garde régulière. De plus, puisque l'analyse porte sur l'ensemble de l'échantillon, la puissance statistique est plus élevée que pour ce qui est des autres modèles; on est ainsi en mesure de détecter de plus faibles écarts.

Tableau 9.24
Modèles finaux et variables retenues

Variable explicative considérée	Modèle				
	1	2	3	4	5
Groupe d'âge de l'enfant	√	√			
Nombre d'enfants de moins de cinq ans				√	
Lieu de naissance des conjoints			√		
Zone géographique	√	√			
Plus haut diplôme des conjoints					
Plus haut diplôme de la mère					√
Revenu familial	√				√
Revenu personnel de la mère				√	
Organisation de la famille, principale occupation du père et indicateur d'atypisme 4 du père	√		√	√	
Principale occupation de la mère et indicateur d'atypisme 4 de la mère	√	√	√	√	
Interaction					
Âge de l'enfant <u>et</u> zone géographique	√				
Âge de l'enfant <u>et</u> principale occupation de la mère	√				
Principale occupation de la mère <u>et</u> principale occupation du père	√				

√ Variables retenues relativement à chacun des modèles

Modèle 1 : Utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus

Lorsqu'on tient compte de l'ensemble des facteurs considérés pour expliquer l'utilisation régulière des services de garde, tous motifs confondus, on note qu'au sein des familles de mère monoparentale ainsi que des familles biparentales où le père travaille :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus élevée lorsque la principale occupation de la mère est le travail ou les études que dans tous les autres cas, et ce, peu importe l'âge de l'enfant.
- Cette probabilité est supérieure, dans presque tous les cas, lorsque la mère a un travail non atypique que lorsqu'elle a un travail atypique (indicateur 4).

- La probabilité d'utilisation est plus élevée dans tous les cas lorsque la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi que lorsqu'elle demeure à la maison pour être avec ses enfants.

Au sein des familles biparentales où le père est aux études :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que lorsqu'elle ne travaille ni n'étudie, et ce, peu importe l'âge de l'enfant.
- Aucune différence n'a été détectée quant à la probabilité d'utilisation régulière des services de garde selon que la mère a un travail atypique ou non, ou encore qu'elle étudie.

Pour ce qui est des familles biparentales où le père ne travaille ni n'étudie :

- Peu importe leur âge, les enfants dont la mère a un travail atypique ont une probabilité d'utilisation régulière des services de garde supérieure à ceux dont la mère est en congé de maternité ou demeure à la maison pour être avec ses enfants.
- Les enfants de moins de un an dont la mère a un travail atypique ont une probabilité d'utilisation de la garde régulière supérieure à ceux dont la mère a un travail non atypique.

Dans l'ensemble de la population visée :

- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde est significativement plus faible lorsque la principale occupation de la mère est de demeurer à la maison pour être avec ses enfants que lorsqu'elle travaille ou étudie.
- Les probabilités d'utilisation régulière les plus faibles sont en général observées lorsque la mère demeure à la maison pour être avec ses enfants.
- Les probabilités d'utilisation régulière les plus élevées sont observées lorsque la mère travaille ou étudie.
- Quel que soit l'âge de l'enfant, on n'a pu détecter de différences significatives quant à la probabilité d'utilisation des services de garde, entre les enfants dont la mère a un travail non atypique et ceux dont la mère est aux études.
- Pour ce qui concerne les enfants de moins de deux ans, on n'a pu non plus détecter d'écart entre les enfants dont la mère a un travail atypique et ceux dont la mère étudie.
- Aucun écart significatif n'a été détecté entre les enfants dont la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi et ceux dont la mère est en congé de maternité, et ce, peu importe leur âge.
- La probabilité d'utilisation régulière des services de garde croît avec le revenu familial.
- On n'observe pas de différences claires entre les zones urbaines et rurales, si ce n'est que chez les enfants de moins de un an ou de deux ans ou plus, la probabilité d'utilisation régulière des services

de garde est plus élevée dans la zone urbaine de la Capitale-Nationale qu'ailleurs, tandis que chez les enfants de un an, elle est plus faible dans la région de Montréal qu'ailleurs.

Modèle 2 : Utilisation des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde régulière pour tous motifs

Parmi les enfants utilisateurs de la garde régulière pour tous motifs :

- Relativement à tous les autres enfants, la probabilité d'utilisation des services de garde à 7 \$ est plus faible en ce qui concerne le sous-groupe des enfants dont la mère a un travail atypique ou reste à la maison pour être avec ses enfants; comparativement à ce premier sous-groupe, la probabilité d'utilisation des services à 7 \$ croît pour ce qui est des enfants dont la mère a un travail non atypique ou est aux études ou en congé de maternité; un dernier sous-groupe présente une probabilité d'utilisation significativement plus élevée que tous les autres, soit celui des enfants dont la mère est à la maison sans emploi ou à la recherche d'un emploi.
- La probabilité d'utilisation est plus élevée chez les enfants de deux ans à quatre ans que chez les plus jeunes.
- La probabilité d'utilisation est plus faible chez les enfants vivant dans la région de Montréal qu'ailleurs.

Modèle 3 : Utilisation d'un second mode de garde, sur une base régulière, en raison du travail ou des études des parents

Parmi les enfants utilisateurs de la garde régulière en raison du travail ou des études des parents :

- En général, la probabilité d'utilisation d'un second mode de garde en raison du travail ou des études des parents est plus élevée lorsque la principale occupation de la mère est le travail atypique.
- La probabilité d'utilisation est supérieure au sein des familles monoparentales et des familles biparentales où le père est aux études comparativement aux autres types de familles.
- Chez les familles biparentales, la probabilité d'utilisation est plus élevée lorsque le père a un travail atypique que lorsqu'il a un travail non atypique.
- La probabilité d'utilisation est plus élevée lorsque au moins un parent est né au Canada que dans les autres cas.

Modèle 4 : Utilisation irrégulière des services de garde, en raison du travail ou des études des parents

Parmi les enfants dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier :

- La probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents est plus élevée lorsque la mère a un travail atypique que dans les autres situations.
- Cette probabilité est plus élevée lorsque la mère bénéficie d'un revenu, et elle a, en outre, tendance à croître en fonction de ce revenu.
- La probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde est plus élevée au sein des familles de mère monoparentale qu'au sein des familles biparentales.
- La probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde est plus élevée lorsque la principale occupation du père de famille biparentale est le travail atypique plutôt que non atypique.
- La probabilité d'utilisation irrégulière des services de garde est plus élevée lorsque la famille ne compte qu'un enfant de moins de cinq ans que dans le cas contraire.

Modèle 5 : Utilisation des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Parmi les enfants de famille biparentale dont au moins l'un des parents fait à l'occasion des heures supplémentaires ou travaille ou étudie selon un horaire irrégulier et qui sont utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents :

- La probabilité d'utilisation des services à 7 \$ est plus élevée lorsque le revenu familial est d'au moins 30 000 \$ que lorsqu'il est moindre.
- Cette probabilité est plus élevée lorsque la mère possède au plus un diplôme collégial que lorsqu'elle possède un diplôme universitaire.

Chapitre 10

Aspects méthodologiques de l'enquête

10.1 Plan de sondage

10.1.1 Population visée et base de sondage

La population visée par la présente enquête est constituée des familles d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et résidant au Québec à l'exclusion :

- des familles vivant dans les régions sociosanitaires 17 (Nunavik) et 18 (Terres-Cries-de-la-Baie-James);
- des familles vivant dans les territoires non organisés (régions sans organisation municipale, administrées directement par la province ou par la circonscription électorale, caractérisées par la faible densité de leur population et l'étendue de leur territoire);
- des familles vivant dans les réserves amérindiennes.

Ces exclusions correspondent à environ 1 % des familles québécoises.

La base de sondage a été conçue à partir du fichier des bénéficiaires de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), dont la mise à jour est régulière. Ce fichier permet de cibler les familles dont au moins un de leurs enfants à moins de cinq ans, tout en fournissant l'information suivante : nombre d'enfants de moins de cinq ans, âge de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans, sexe de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans, âge de la mère, âge du père, nom des parents, prénom des parents, adresse des parents¹, langue de correspondance et, dans certains cas, numéros de téléphone à domicile et au travail des parents. La base de sondage utilisée pour l'enquête correspond à la liste des familles ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et dont les renseignements sur la famille apparaissent dans le fichier de la RAMQ en date du 23 août 2004, à l'exclusion des familles ayant un seul enfant de moins de un an. Les renseignements sur ces dernières familles proviennent du fichier de la RAMQ en date du 6 octobre 2004, afin de prendre en compte les inscriptions des enfants après le 23 août 2004. Le tableau 10.1 présente la répartition des familles visées par l'enquête selon la région administrative et la zone géographique (urbaine ou rurale²).

1. Lorsque connue, l'adresse de la mère est utilisée.

2. Le découpage de la zone géographique est expliqué à la section 10.1.2.

Tableau 10.1**Répartition des familles visées par l'enquête selon la région administrative et la zone urbaine ou rurale**

Région administrative	Zone géographique				Total	
	Urbaine		Rurale			
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent (01)	3 618	1,5	3 186	5,5	6 804	2,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	6 825	2,9	2 955	5,1	9 780	3,3
Capitale-Nationale (03) ³	19 432	8,3	3 004	5,2	22 436	7,6
Mauricie (04)	5 771	2,5	1 923	3,3	7 694	2,6
Estrie (05)	6 751	2,9	4 711	8,1	11 462	3,9
Montréal (06)	78 084	33,2	0	0,0	78 084	26,6
Outaouais (07)	10 307	4,4	3 562	6,1	13 869	4,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 747	1,2	2 880	5,0	5 627	1,9
Côte-Nord (09)	2 274	1,0	1 028	1,8	3 302	1,1
Nord-du-Québec (10)	627	0,3	82	0,1	709	0,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	741	0,3	2 170	3,7	2 911	1,0
Chaudière-Appalaches (12)	9 260	3,9	6 111	10,5	15 371	5,2
Laval (13)	15 313	6,5	0	0,0	15 313	5,2
Lanaudière (14)	11 260	4,8	4 680	8,1	15 940	5,4
Laurentides (15)	13 922	5,9	7 222	12,5	21 144	7,2
Montréal (16)	43 440	18,5	10 792	18,6	54 232	18,5
Centre-du-Québec (17)	4 993	2,1	3 648	6,3	8 641	2,9
Total	235 365	100,0	57 954	100,0	293 319	100,0

Source : Fichier des bénéficiaires de la Régie de l'assurance maladie du Québec, 11 novembre 2004.

Ce tableau indique que l'on compte 293 319 familles, dans l'ensemble du Québec, ayant des enfants de moins de cinq ans, inscrites au fichier des bénéficiaires de la RAMQ. La plupart de ces familles habitent en zone urbaine (235 365 en zone urbaine et 57 954 en zone rurale). La moitié des familles de la zone urbaine viennent de deux régions : celle de Montréal compte le tiers des familles (33,2 %) et celle de la Montérégie, 18,5 % des familles. La répartition des familles vivant en zone rurale est mieux distribuée entre les 15 régions qui en comportent une (Montréal et Laval n'en ont pas). On remarque cependant qu'un peu plus de 40 % des familles de la zone rurale résident en Montérégie (18,6 %), dans les Laurentides (12,5 %) ou dans la Chaudière-Appalaches (10,5 %). Il pourrait manquer un nombre infime de familles dans le tableau, soit celles qui ont eu un premier enfant avant le 30 septembre 2004 et pour lesquelles la RAMQ n'avait pas encore saisi la naissance du nouveau-né dans ses fichiers au moment de la compilation. Le tableau 10.2 présente la répartition des enfants visés par l'enquête selon la région administrative et la zone géographique (urbaine ou rurale).

3. La zone urbaine de la région de la Capitale-Nationale comprend la Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ) et les régions urbaines hors CUQ.

Tableau 10.2

Répartition des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 selon la région administrative et la zone urbaine ou rurale

Région administrative	Zone géographique				Total	
	Urbaine		Rurale			
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent (01)	4 442	1,5	4 065	5,5	8 507	2,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	8 491	2,9	3 727	5,1	12 218	3,4
Capitale-Nationale (03) ⁴	23 881	8,2	3 710	5,0	27 591	7,6
Mauricie (04)	7 126	2,5	2 420	3,3	9 546	2,6
Estrie (05)	8 521	2,9	6 110	8,3	14 631	4,0
Montréal (06)	95 103	32,8	0	0,0	95 103	26,1
Outaouais (07)	12 480	4,3	4 408	6,0	16 888	4,6
Abitibi-Témiscamingue (08)	3 409	1,2	3 660	5,0	7 069	1,9
Côte-Nord (09)	2 754	0,9	1 267	1,7	4 021	1,1
Nord-du-Québec (10)	799	0,3	100	0,1	899	0,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	869	0,3	2 574	3,5	3 443	0,9
Chaudière-Appalaches (12)	11 624	4,0	7 940	10,8	19 564	5,4
Laval (13)	18 832	6,5	0	0,0	18 832	5,2
Lanaudière (14)	13 929	4,8	5 913	8,0	19 842	5,5
Laurentides (15)	17 463	6,0	9 060	12,3	26 523	7,3
Montréal (16)	54 280	18,7	13 846	18,8	68 126	18,7
Centre-du-Québec (17)	6 308	2,2	4 731	6,4	11 039	3,0
Total	290 311	100,0	73 531	100,0	363 842	100,0

Source : Fichier des bénéficiaires de la Régie de l'assurance maladie du Québec, 11 novembre 2004.

Ce tableau indique que la répartition des 363 842 enfants selon la zone géographique suit le même modèle que celle des familles. Il y a plus d'enfants qui vivent en zone urbaine qu'en zone rurale (290 311 et 73 531). C'est dans les régions de Montréal et de la Montérégie que la moitié des enfants en zone urbaine ont leur domicile. En outre, un peu plus de 40 % des enfants en zone rurale habitent la Montérégie (18,8 %), les Laurentides (12,3 %) ou la Chaudière-Appalaches (10,8 %). Notons que ces données sont légèrement sous-estimées, car elles ne tiennent pas compte des enfants non inscrits dans le fichier des bénéficiaires au moment de l'extraction. De plus, les données agrégées de la RAMQ ne permettent pas d'établir de distinction entre les familles ayant trois enfants et les familles comptant plus de trois enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004.

10.1.2 Plan de sondage et stratification

Le plan de sondage de l'enquête est un plan stratifié non proportionnel à deux degrés. Le premier degré consiste en un échantillon stratifié non proportionnel de familles et le deuxième degré comprend tous les

4. La zone urbaine de la région de la Capitale-Nationale comprend la Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ) et les régions urbaines hors CUQ.

enfants de moins de cinq ans des familles échantillonnées. Les variables de stratification utilisées sont au nombre de trois :

1. La subdivision de la région administrative de la résidence des familles :

- Bas-Saint-Laurent (01) – zone urbaine;
- Bas-Saint-Laurent (01) – zone rurale;
- Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) – zone urbaine;
- Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) – zone rurale;
- Capitale-Nationale (03) à l'exclusion de la Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ)⁵ – zone urbaine;
- Capitale-Nationale (03) à l'exclusion de la Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ)⁵ zone rurale;
- Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ)⁵;
- Mauricie (04) – zone urbaine;
- Mauricie (04) – zone rurale;
- Estrie (05) – zone urbaine;
- Estrie (05) – zone rurale;
- Montréal (06) – zone 1;
- Montréal (06) – zone 2;
- Montréal (06) – zone 3;
- Outaouais (07) – zone urbaine;
- Outaouais (07) – zone rurale;
- Abitibi-Témiscamingue (08) – zone urbaine;
- Abitibi-Témiscamingue (08) – zone rurale;
- Côte-Nord (09) – zone urbaine;
- Côte-Nord (09) – zone rurale;
- Nord-du-Québec (10) – zone urbaine;
- Nord-du-Québec (10) – zone rurale;
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) – zone urbaine;
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) – zone rurale;
- Chaudière-Appalaches (12) – zone urbaine;
- Chaudière-Appalaches (12) – zone rurale;
- Laval (13);
- Lanaudière (14) – zone urbaine;
- Lanaudière (14) – zone rurale;

5 . Comme défini géographiquement au moment de l'enquête de 2000-2001.

- Laurentides (15) – zone urbaine;
- Laurentides (15) – zone rurale;
- Montérégie (16) à l'exclusion de la municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain⁶ – zone urbaine;
- Montérégie (16) à l'exclusion de la municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain⁶ – zone rurale;
- Municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain⁶;
- Centre-du-Québec (17) – zone urbaine;
- Centre-du-Québec (17) – zone rurale.

2. Le nombre d'enfants de moins de cinq ans :

- un enfant;
- deux enfants;
- trois enfants ou plus.

3. L'âge de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans :

- moins de un an;
- de un an à moins de deux ans;
- de deux ans à moins de trois ans;
- de trois ans à moins de quatre ans;
- de quatre ans à moins de cinq ans.

Le découpage du Québec selon les 36 subdivisions des régions administratives de résidence décrites précédemment est plus détaillé que celui dont on s'est servi pour les enquêtes de 1998⁷ et de 2000-2001⁸. La nécessité d'obtenir des données relatives à des régions géographiques plus désagrégées a justifié ce nouveau découpage. Ainsi, les régions administratives ont été divisées en deux selon la zone géographique, soit urbaine ou rurale (à l'exception de Laval et Montréal qui ne comportent pas de zone rurale selon la méthode utilisée ici). Les régions administratives de la Capitale-Nationale, de Montréal et de la Montérégie ont, quant à elles, été subdivisées en trois. Le découpage géographique effectué lors des enquêtes précédentes (par taille de municipalité) a tout de même été reconstitué afin de s'assurer

6. Comme défini géographiquement au moment de l'enquête de 2000-2001

7. Bureau de la statistique du Québec (1999). Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde. Rapport d'analyse descriptive, mars, 312 p.

8. Institut de la statistique du Québec (2001). Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde. Rapport d'analyse descriptive, septembre, 473 p.

que les résultats de l'application du modèle – permettant d'estimer les places à contribution réduite requises en service de garde – soient comparables d'une enquête à l'autre.

Le découpage des régions administratives selon la zone urbaine ou rurale a été effectué sur la base des codes postaux et à partir des municipalités. Ainsi, le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) produit par Statistique Canada, en collaboration avec la Société canadienne des postes, a été utilisé pour établir le lien entre le code postal, le secteur de dénombrement (plus petite unité géographique pour laquelle existent des données et qui est définie aux fins de collecte des données du recensement) et la zone urbaine ou rurale de chaque famille.

Code postal → Secteur de dénombrement → Zone urbaine/rurale

Ainsi, dans un premier temps, on a utilisé le FCCP basé sur la géographie du Recensement de 1996, avec la mise à jour des codes postaux en 2001. Ensuite, pour tenir compte de l'apparition de nouveaux codes postaux, on s'est servi du fichier basé sur la géographie du Recensement de 2001, avec la mise à jour des codes postaux en juin 2003. Pour ce qui est des codes postaux apparus entre juin 2003 et juillet 2004 (moment du tirage de l'échantillon), on a dû procéder, en raison de l'absence de la zone géographique, à l'imputation de la zone urbaine ou rurale selon certaines hypothèses.

Le choix de cette approche appelle quelques réserves. Ainsi, il peut arriver qu'un code postal soit rattaché à plus d'un secteur de dénombrement (c'est ce dernier qui est considéré comme urbain ou rural). On conserve alors dans le fichier le meilleur appariement entre ces deux variables. Dans d'autres cas, le code postal du fichier de la RAMQ ne correspond pas au lieu de résidence des familles sélectionnées. En effet, celles-ci peuvent utiliser une boîte ou un casier postal pour recevoir leur courrier. Toutefois, cette distinction ne devrait pas causer trop d'incohérence en matière d'attribution d'une zone géographique, puisqu'il est fort probable que la boîte ou le casier postal se situe dans la même zone. De plus, au Québec, très peu de codes postaux chevauchent deux régions administratives. Lorsque cela se produit, on retient le lien le plus probable (c'est-à-dire la région administrative pour laquelle le code postal compte le plus de population).

Afin de s'assurer que les résultats de l'application du modèle permettant d'estimer les places à 7 \$ requises en service de garde soient comparables d'une enquête à l'autre, il fallait conserver la même géographie qu'au moment de l'enquête de 2000-2001, ce qui explique notamment la création de la

subdivision Communauté-Urbaine-de-Québec (CUQ) dans la Capitale-Nationale et de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain dans la Montérégie.

La région administrative de Montréal a été subdivisée en trois zones distinctes. La délimitation de ces zones a été réalisée à partir du classement des territoires de CLSC, selon l'indice croissant de défavorisation produit par le Conseil scolaire de l'Île-de-Montréal; les caractéristiques socioéconomiques des familles habitant sur les territoires de CLSC de la région ont été utilisées pour délimiter les trois zones.

Établie par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et mise à jour en avril 2004, la relation entre le code postal et le territoire de CLSC réclame aussi une réserve. Ainsi, le code postal peut parfois apparaître dans deux territoires de CLSC. Dans ce cas, on a attribué au code postal le CLSC qui dessert la population la plus importante.

On a pris en compte les deux autres variables de stratification (nombre d'enfants de moins de cinq ans et âge de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans), car elles sont potentiellement liées au choix du mode de garde. La base de sondage utilisée permet de tenir compte des trois variables de stratification.

L'annexe C présente la répartition de la population et de l'échantillon entre les 319 strates créées par le croisement des trois variables de stratification.

De façon détaillée, voici la composition des trois zones de Montréal selon les territoires de CLSC :

Zone 1 Indice de défavorisation le plus bas	Zone 2 Zone intermédiaire	Zone 3 Indice de défavorisation le plus élevé
Lac-Saint-Louis	Plateau Mont-Royal	Côte-Saint-Paul
Mont-Royal	Pointe-aux-Trembles	Côte-des-Neiges
Dollard-des-Ormeaux	Côte-Saint-Luc	Montréal-Nord
Pierrefonds	Rivière-des-Prairies	Snowdon
	Métro	Hochelaga-Maisonneuve
	Vieux-Lachine	Saint-Michel
	Mercier-Est	Montréal/Centre-Sud
	LaSalle	Parc Extension
	Verdun	Pointe Saint-Charles
	Anjou	Saint-Henri
	Ahuntsic	
	Montréal/Centre-Ville	
	Saint-Louis-du-Parc	
	Notre-Dame-de-Grâce/ Montréal-Ouest	
	Mercier-Ouest	
	Rosemont	
	Saint-Léonard	
	Saint-Laurent	
	La Petite Patrie	
	Villeray	
	Bordeaux/Cartierville	

10.1.3 Détermination de la taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée de façon à obtenir une marge d'erreur maximale de 1 % quant aux proportions des préférences des familles pour chaque groupe d'âge, dans tout le Québec, et d'environ 5 % pour ce qui est de chacune des subdivisions des régions administratives. La détermination de la taille de l'échantillon dépend du taux de réponse anticipé de 65 %⁹ et d'un effet de plan attribuable à la non-proportionnalité de la répartition de l'échantillon.

Ces objectifs de précision étaient suffisants pour s'assurer d'obtenir un minimum de 600 familles échantillonnées par taille de municipalité¹⁰, ce qui était essentiel pour répondre aux exigences du modèle élaboré par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF).

Ainsi, on a privilégié une stratification non proportionnelle relativement aux subdivisions des régions administratives de résidence. L'évaluation de l'effet du plan de sondage permet d'estimer l'impact de la non-proportionnalité, afin d'évaluer la taille de l'échantillon nécessaire pour obtenir la précision souhaitée. L'effet de plan illustre donc l'efficacité d'une taille d'échantillon au regard de la précision des résultats. À titre d'exemple, un effet de plan égal à deux veut dire que la même précision pourrait être obtenue avec un échantillon aléatoire simple deux fois moins grand. L'effet de plan attribuable à cette non-proportionnalité dans la présente enquête est estimé à 2,1 quant aux estimations faites sur la base de l'ensemble des familles ayant au moins un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre 2004.

Par contre, on a favorisé une stratification proportionnelle en ce qui regarde l'âge de l'aîné, afin que les enfants de familles échantillonnées appartiennent, en nombre relativement équivalent, aux cinq groupes d'âge mentionnés précédemment.

En conséquence, la taille initiale de l'échantillon a été fixée à 20 594 familles.

9. Aux fins de calcul, le taux de 65 % a été utilisé comme hypothèse pour l'ensemble des strates.

10. Découpage géographique utilisé lors des enquêtes précédentes.

10.2 Questionnaire et résultats de la collecte

10.2.1 Questionnaire et prétest

Le questionnaire utilisé pour la présente enquête s'inspire fortement de celui qui a servi à l'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs de 2000-2001. La version du questionnaire prétesté a été élaborée par les représentants du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF), en étroite collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'annexe A présente la version française et la version anglaise du questionnaire.

Le questionnaire comporte les huit sections suivantes :

Section A Information générale sur la garde des enfants

Section B Utilisation régulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

Section C Utilisation régulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents

Section D Utilisation irrégulière des services de garde en raison du travail ou des études des parents

Section E Utilisation irrégulière des services de garde en raison d'un autre motif que le travail ou les études des parents

Section F Amélioration des services de garde

Section G Préférences des parents en matière de services de garde

Section H Caractéristiques sociodémographiques

Le prétest a été effectué du 25 mai au 4 juin 2004 inclusivement. Un échantillon constitué de 200 familles d'enfants âgés de moins de cinq ans au 31 mai 2004 a été sélectionné aléatoirement dans quelques régions du Québec (Montréal, Outaouais et Chaudière-Appalaches) à partir du fichier des bénéficiaires de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

L'objectif fondamental du prétest consistait à évaluer les aspects suivants :

- la clarté des questions et leur compréhension;
- les taux de réponse et de collaboration susceptibles d'être atteints lors de l'enquête;
- la durée de l'entrevue téléphonique.

Les entrevues téléphoniques ont été réalisées à l'aide d'un logiciel ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur). Préalablement à la collecte téléphonique, les répondants avaient été prévenus par une lettre. Trois lettres différentes ont été préparées en fonction des renseignements disponibles pour joindre le répondant sélectionné. Dans le cas du prétest, les répondants sélectionnés pour l'enquête ont tous reçu une première lettre expliquant les objectifs de l'enquête et les prévenant qu'ils seraient contactés par téléphone dans les jours suivants. Dans le cas des familles dont on ignorait le numéro de téléphone, une lettre leur a été expédiée une semaine plus tard pour les inciter à prendre contact avec l'ISQ pour remplir le questionnaire. Enfin, cinq jours avant la fin des activités de collecte, une lettre de rappel a été envoyée pour les inciter, une deuxième fois, à prendre contact avec l'ISQ. Les lettres servant à établir un premier contact avec les répondants étaient cosignées par la sous-ministre adjointe à la direction générale des politiques familiales du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF) et du directeur général de l'ISQ.

En ce qui a trait au prétest, il est important de noter que le fichier de la RAMQ ne contenait aucun numéro de téléphone. Une recherche a donc été effectuée à partir des coordonnées postales de la mère et du père (ou de l'un des deux) pour trouver les numéros de téléphone. Ainsi, les recherches ont permis d'obtenir 80 % des numéros de téléphone dont 5 % se sont révélés faux.

Au total, 123 questionnaires ont été remplis lors du prétest. Le taux de réponse se situe à 61,8 %, tandis que le taux de collaboration atteint 94,6 %. La durée moyenne d'une entrevue complète est d'environ 24 minutes; celle-ci varie en fonction du nombre d'enfants dans la famille, du type de services de garde utilisés et de la région de résidence de la famille. Le temps moyen d'entrevue à Montréal a été d'environ deux minutes de plus, compte tenu de la moins bonne maîtrise de la langue française ou anglaise d'un certain nombre de répondants. Une moyenne de 5 appels a été faite par dossier complet, le maximum de tentatives étant de 21. Le prétest a démontré que la collecte téléphonique, précédée d'une lettre de présentation pour décrire les objectifs du mandat, se prêtait très bien à l'enquête.

Dans l'ensemble, le questionnaire s'administre bien; toutefois, quelques modifications y ont été apportées et quelques questions retirées. Des exemples ou des précisions ont été ajoutés à certaines questions afin

de les clarifier. De même, l'enchaînement des questions de la section G sur les préférences des parents en matière de services de garde a été modifié, afin d'accélérer l'administration du questionnaire et de réduire l'impatience causée par le caractère répétitif des questions.

10.2.2 Déroulement de la collecte

La collecte s'est déroulée du 14 septembre au 12 novembre 2004. Les lettres décrites précédemment dans la sous-section portant sur le questionnaire et le prétest ont également été utilisées pour l'enquête. Ces lettres apparaissent à l'annexe A.

Les entrevues téléphoniques ont été réalisées à l'aide d'un logiciel ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur) et effectuées tous les jours de la semaine, tant le jour que le soir, entre 8 h 30 et 21 h la semaine, et entre 9 h 30 et 17 h la fin de semaine. Au total, 4,2 tentatives, en moyenne, ont été effectuées pour joindre la personne sélectionnée au sein du ménage pour mener l'entrevue.

Tout comme lors du prétest, l'échantillon utilisé pour la collecte provenait du fichier des bénéficiaires de la RAMQ. Par contre, les numéros de téléphone des parents apparaissaient, lorsque disponibles, dans le fichier. Ainsi, au départ, de l'information sur le numéro de téléphone de l'un ou des deux parents était accessible relativement à environ 81 % des familles. Une recherche a donc été effectuée dans le cas de 19 % des familles ainsi que pour celles dont le numéro de téléphone s'est avéré erroné en cours d'enquête.

Bien que les entrevues se soient bien déroulées, des explications ont dû être fournies aux répondants pour les accompagner tout au long du questionnaire, les aider à bien saisir les nuances entre la garde régulière et la garde irrégulière ainsi qu'entre les motifs de garde. Quelques expressions comme « enclins à » ou « prévisible » se sont avérées un peu plus difficiles à saisir pour les parents moins scolarisés ou ceux dont la langue première n'est pas le français ou l'anglais.

10.2.3 Résultats de la collecte

Pour mener cette enquête, on a constitué un échantillon de 20 594 familles comptant un ou plusieurs enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et résidant au Québec. Au total, 14 389

questionnaires ont été remplis. Le taux de réponse global¹¹ à la collecte s'établit à 70,1 %. Ce taux découle du ratio du nombre total d'entrevues complètes par rapport à l'échantillon admissible. Quant au taux de collaboration, il est de 94 %. Il correspond au rapport entre les entrevues complètes et le nombre de familles avec lesquelles un contact a été établi. Le tableau 10.3 présente les résultats de la collecte.

Tableau 10.3
Résultats globaux de la collecte

	Total
Échantillon initial (1)	20 594
Familles non admissibles	76
Pas d'enfants de moins de cinq ans ou enfants à la maternelle	19
Hors Québec	52
Autres	5
Échantillon admissible (2)	20 518
Entrevues complètes (3)	14 389
Refus (4)	925
Taux de réponse (3) / (2)	70,1 %
Taux de collaboration (3) / ((3) + (4))	94,0 %

Les modifications apportées à la façon de poser les questions de la section G portant sur les préférences des parents en matière de services de garde, ainsi que l'habileté et l'expérience acquises par les intervieweurs, ont permis de faire ramener à 17,55 minutes le temps moyen nécessaire pour conduire une entrevue, comparativement aux 24 minutes du prétest.

10.3 Pondération

La pondération a pour but d'associer à une famille répondante le nombre d'unités (le poids) qu'elle représente dans la population, ce qui permet de rapporter les données des répondants à la population visée.

11. Il s'agit du taux non pondéré de réponse. Le taux pondéré de réponse, qui tient compte de la probabilité d'être sélectionné dans l'échantillon et de l'ajustement pour la non-réponse, est présenté dans la section sur la pondération.

L'enquête comporte trois étapes de pondération : le calcul des poids initiaux correspondant à l'inverse de la probabilité de sélection d'une famille dans sa strate, l'ajustement des poids pour tenir compte de la non-réponse et la poststratification.

10.3.1 Probabilité de sélection

Comme l'étude repose sur un échantillon probabiliste, elle permet d'évaluer, pour chaque famille de la population, la probabilité de faire partie de l'échantillon. L'inverse de la probabilité de sélection est utilisé comme pondération initiale. Cette première étape de pondération permet de tenir compte de la non-proportionnalité de l'échantillon de l'étude par rapport à la distribution de la population.

La probabilité de sélection d'une famille appartenant à la strate i, j, k est donnée par :

$$\pi(ijk) = \frac{n_{ijk}}{N_{ijk}}$$

où

i = la région de résidence (1 à 36);

j = le nombre d'enfants de moins de cinq ans (1 à 3);

k = l'âge de l'aîné parmi les enfants de moins de cinq ans (1 à 5);

n_{ijk} = le nombre de familles échantillonnées de la strate i, j, k ;

N_{ijk} = le nombre de familles dans la population de la strate i, j, k .

Ainsi, la pondération initiale est donnée par l'inverse de la probabilité de sélection :

$$P_{0f}(ijk) = \frac{1}{\pi(ijk)}, \forall i, j, k.$$

Étant donné que tous les enfants de moins de cinq ans participaient à l'enquête par l'intermédiaire de leurs familles, la pondération initiale des enfants est identique à celle des familles :

$$P_{0e}(ijk) = P_{0f}(ijk), \forall i, j, k$$

10.3.2 Non-réponse

Le taux de réponse est un élément important quant à la qualité des résultats d'une enquête, car il indique la présence potentielle de biais dans les résultats. En effet, dans toute enquête, il est possible que les non-répondants possèdent des caractéristiques différentes de celles des répondants. Ainsi, plus la non-réponse est élevée, plus considérables sont les risques que des biais soient introduits dans les estimations inférées à l'ensemble de la population à partir des réponses reçues.

L'ajustement pour la non-réponse consiste à redresser l'échantillon des répondants par une modification de la pondération afin de le rendre, dans la mesure du possible, semblable à l'échantillon tiré initialement. Cette technique nécessite de l'information complémentaire sur les répondants et les non-répondants. Pour que l'ajustement effectué soit efficace, il est important que l'information auxiliaire dont on dispose soit liée aux variables mesurées par l'enquête, à défaut de quoi l'incidence de l'ajustement sera négligeable sur la réduction d'un biais potentiel.

Ainsi, l'ajustement s'appuie sur la création de groupes homogènes à l'aide de variables provenant du fichier des bénéficiaires de la RAMQ. Ces variables, dites « administratives », sont l'âge de la mère, la langue de correspondance et la taille de la municipalité. Le processus d'ajustement a conduit à la formation de 13 groupes homogènes dans tout l'échantillon. Le tableau 10.4 illustre la variation du taux de réponse en fonction des variables en question.

L'ajustement pour la non-réponse chez les familles s'exprime par un facteur de pondération, obtenu par l'inverse du taux de réponse T_g pour chaque groupe homogène de pondération g .

Tableau 10.4**Taux de réponse pondéré des trois variables administratives et taux de réponse pondéré global**

Variable	Catégorie	Taux de réponse %
Taille de la municipalité	Île de Montréal – zone 1	63,1
	Île de Montréal – zone 2	66,7
	Île de Montréal – zone 3	60,2
	Rive-Sud de Montréal (MRC de Champlain)	68,7
	Laval-Île Jésus	69,7
	Communauté-urbaine-de-Québec (CUQ)	68,2
	Très petites municipalités	70,7
	Petites municipalités	70,8
	Moyennes municipalités	71,4
	Grandes municipalités	71,1
	Très grandes municipalités	69,3
Âge de la mère	Moins de 20 ans	54,8
	20 ans ≤ âge < 25 ans	56,3
	25 ans ≤ âge < 30 ans	67,7
	30 ans ≤ âge < 35 ans	71,2
	35 ans ≤ âge < 40 ans	71,9
	40 ans ou plus	72,7
Langue de correspondance	Français	70,4
	Anglais	60,1
Taux de réponse pondéré globale		68,9

Le taux de réponse T_g est défini par la somme pondérée des unités répondantes sur la somme pondérée des unités admissibles :

$$T_g = \frac{\sum_{i,j,k \in g} P_{0f}(ijk) \cdot R(ijk)}{\sum_{i,j,k \in g} P_{0f}(ijk) \cdot A(ijk)}$$

$$R(ijk) = \begin{cases} 1 & \text{si l'unité est répondante} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

où

$$A(ijk) = \begin{cases} 1 & \text{si l'unité est admissible} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Ainsi, chaque famille répondante, de la strate i, j, k , et du groupe g , se voit attribuer un poids P_{1f} égal à :

$$P_{1f}(ijk) = \frac{P_{0f}(ijk)}{T_g}.$$

L'ajustement pour la non-réponse chez les enfants est identique à celui des familles :

$$P_{1e}(ijk) = P_{1f}(ijk).$$

10.3.3 Poststratification

La poststratification consiste à redresser l'échantillon des répondants en modifiant la pondération, afin de le rendre similaire à la population visée. Ainsi, on découpe la population en groupes (aussi appelés « poststrates ») dans lesquels les réponses au questionnaire sont homogènes. Tout comme la stratification, la poststratification augmente la précision des estimations; elle contribue simultanément à diminuer le biais de la non-réponse et à corriger pour la sous-couverture.

La variable qui a servi à l'ajustement est celle qui donne la distribution du nombre de familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et l'âge de l'aîné des enfants de moins de cinq ans. Les données utilisées proviennent d'une compilation spéciale effectuée par la RAMQ à partir du fichier des bénéficiaires. Cette compilation a été effectuée le 11 novembre 2004.

La correction pour la poststratification est donc appliquée aux familles ayant des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 selon le facteur de correction suivant :

$$T_t = \frac{W(t)}{\sum_{i,j,k,g \in t} P_{1f}(ijk)}$$

où

$W(t)$ représente la taille de la population visée pour la poststrate t ;

$\sum_{i,j,k,g \in t} P_{1f}(ijk)$ représente la somme pondérée des unités répondantes sur chaque poststrate

suite à l'ajustement pour la non - réponse.

Le poids ajusté pour les familles devient donc :

$$P_{2f} = P_{1f}(ijk) \cdot T_t, \forall i, j, k, g \in t$$

La correction pour la poststratification chez les enfants est basée sur celle qui a été effectuée pour les familles; elle est appliquée à tous les enfants d'un même ménage.

Le poids ajusté pour les enfants devient donc :

$$P_{2e} = P_{1e}(ijk g) \cdot T_t, \forall i, j, k, g \in t$$

10.4 Types d'estimations réalisées

Comme le questionnaire portait en grande partie sur des données qualitatives, les estimations se font majoritairement au niveau des proportions. Ainsi, la proportion de familles (ou d'enfants) possédant une caractéristique est estimée en attribuant à chaque répondant (parent ou enfant) la valeur 1 s'il possède la caractéristique mesurée, ou 0 dans le cas contraire. La proportion est donc un ratio de deux sommes pondérées : le numérateur est la somme pondérée des répondants ayant la caractéristique et le dénominateur est la somme pondérée de tous les répondants. Dans le cas de certaines questions ciblées, on a procédé à l'estimation d'un total ou d'une moyenne. Le total est donc une somme pondérée des valeurs fournies par les répondants, tandis que la moyenne est un ratio de deux sommes pondérées : le numérateur est une somme pondérée des valeurs fournies par le répondant et le dénominateur est la somme pondérée de tous les répondants.

10.4.1 Présentation des estimations

Au cours de cette enquête, on a procédé à deux types d'analyses : des analyses bivariées et des analyses multivariées.

10.4.1.1 Analyses bivariées

Les analyses bivariées sont celles où chaque question est mise en relation avec un seul facteur d'intérêt à la fois. Plusieurs variables de croisement ont été utilisées pour produire les tableaux : l'âge des enfants, le sexe des enfants, la région administrative, la subdivision des régions administratives (pour les besoins de ces analyses, la CUQ a été réunie à la zone urbaine de la Capitale-Nationale et la MRC de Champlain a été amalgamée à la zone urbaine de la Montérégie) et quelques variables sociodémographiques (le

revenu, l'organisation de la famille, le lieu de naissance, la principale occupation, le diplôme, la zone géographique et l'atypisme de l'emploi). Les catégories des variables de croisement peuvent être adaptées en raison de critères de confidentialité.

Les estimations produites pour le présent rapport sont présentées sous forme de tableaux croisés dans lesquels les colonnes représentent les modalités d'une variable d'analyse et les lignes montrent la répartition de cette question selon un facteur d'intérêt (par exemple, l'âge des enfants ou la région administrative). Les marges d'erreur (voir la section sur les erreurs dues à l'échantillonnage) ont été calculées, selon le plan de sondage, à l'aide des logiciels SAS et SUDAAN. Pour tous les tableaux croisés, on a effectué un test du Chi-carré avec l'ajustement de Satterthwaite. Cet ajustement tient compte de la corrélation entre les unités. Le seuil de signification statistique a été fixé à 5 % pour tous les tests. Dans chacun des tableaux, la population de référence visée est identifiée par l'énoncé « Base » sous le titre du tableau. Le tableau 10.5 illustre le gabarit utilisé.

La colonne « Total » contient les renseignements relatifs à l'ensemble des modalités de la variable d'analyse. Les autres colonnes font référence à chaque modalité que prend cette variable. Chacune d'entre elles est subdivisée en cinq autres colonnes et a comme signification :

- % : la proportion estimée dans la population qui possède une certaine caractéristique;
- BI : la borne inférieure de l'intervalle de confiance associée à l'estimation de la proportion;
- BS : la borne supérieure de l'intervalle de confiance associée à l'estimation de la proportion;
- n : le nombre de répondants associé à l'estimation de la proportion;
- ct : la cote de précision associée à l'estimation de la proportion. Sous le tableau apparaît une légende de la cote de précision associée à la proportion estimée.

La ligne « Ensemble du Québec » représente l'ensemble de la population, toutes les modalités de la variable de croisement confondues. Les autres lignes font référence à chaque modalité que prend la variable de croisement.

Tableau 10.5
EXEMPLE : Extrait du tableau 1.1

QUESTION 9

QUELLE SITUATION CORRESPOND LE MIEUX À L'ORGANISATION ACTUELLE DE VOTRE FAMILLE ?

(BASE : TOUTES LES FAMILLES)

	Famille monoparentale					Couple avec enf. union actuelle						Total				
	%	BI	BS	n	ct	%	BI	BS	N	ct		%	BI	BS	n	ct
RÉGIONS ADMINISTRATIVES																
Ensemble du Québec	11.2	10.4	12.0	1403	A	80.3	79.3	81.2	11613	A	...	100.0	0.0	.	14358	A
Bas-Saint-Laurent (01)	6.5	4.9	8.4	50	C	85.2	82.8	87.5	702	A	...	100.0	0.0	.	823	A
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	8.4	6.4	10.7	63	C	84.1	81.5	86.8	707	A	...	100.0	0.0	.	836	A
Capitale-Nationale (03)	10.1	7.7	12.4	92	C	82.1	79.2	85.0	1309	A	...	100.0	0.0	.	1230	A
Mauricie (04)	17.4	14.4	20.3	116	B	69.6	65.7	73.4	613	A	...	100.0	0.0	.	823	A
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:
Nord-du-Québec (10)	8.2	6.1	10.8	27	C	81.2	77.6	84.4	282	A	...	100.0	0.0	.	345	A
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine (11)	13.4	10.8	16.0	90	B	78.2	75.1	81.3	542	A	...	100.0	0.0	.	689	A
Chaudière-Appalaches (12)	8.1	6.4	10.2	65	C	84.4	82.0	86.9	758	A	...	100.0	0.0	.	893	A
: : :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	...	:	:	:	:	:

LE SEUIL OBSERVÉ DU CROISEMENT (CHI-CARRÉ DE SATTERTHWAITE) EST: 0.00
***** CE CROISEMENT PRÉSENTE UN LIEN SIGNIFICATIF *****

COTES: A: EXCELLENTE PRÉCISION (CV <=5%) B: TRÈS BONNE PRÉCISION (5% < CV <=10%) C: BONNE PRÉCISION (10% < CV <=15%)
D: PRÉCISION PASSABLE (15% < CV <=25%) E: FAIBLE PRÉCISION, À UTILISER AVEC CIRCONSPÉCTION (CV >25%)
BORNES: BI: BORNE INFÉRIEURE BS: BORNE SUPÉRIEURE

Plusieurs données ont été recueillies pour chacun des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 au sein de la famille. Les données de l'enquête permettent donc de fournir de l'information en se référant à l'univers des familles ou à celui des enfants.

Les estimations effectuées pour cette enquête atteignent pleinement les objectifs de précision fixés initialement. En effet, la précision sur les erreurs maximales en ce qui a trait aux préférences des familles pour chaque classe d'âge (0 à moins d'un 1 an, 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans) et pour chacune des subdivisions des régions administratives sont d'environ 1 % et 5 % respectivement.

10.4.1.2 Rapport d'analyse descriptive bivariée

La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce rapport d'analyse descriptive bivariée est la suivante : généralement, les résultats de chacune des questions sont présentés pour l'ensemble de la population.

Par la suite, si le résultat du test du Chi-carré dénote une association entre la variable d'analyse et la variable de croisement, les résultats sont examinés plus attentivement. Pour les modalités d'intérêt de la variable d'analyse, on dégage ensuite les modalités de la variable de croisement qui se démarquent (par une incidence plus forte ou plus faible) des autres modalités en comparant les intervalles de confiance. Pour une caractéristique d'une variable d'analyse donnée, une différence est exprimée entre deux modalités de la variable de croisement si les intervalles de confiance respectifs à chacune des modalités comparées sont disjoints.

Ainsi, il est possible que le résultat d'une variable de croisement avec une variable d'intérêt ne soit pas discuté. En effet, il se peut que le test ne présente pas de lien significatif, que la précision des estimations soit passable ou faible, que l'information soit sans intérêt pour l'analyse ou que, bien que le test présente un lien significatif entre la variable de croisement et la variable d'intérêt, le chevauchement des intervalles de confiance ne permet pas d'observer de différences entre les modalités de la variable de croisement.

Dans le texte, une estimation suivie d'un astérisque (*) indique une précision passable et suivie de deux astérisque (**) une précision faible. Dans ce dernier cas, l'estimation est à utiliser avec circonspection et ne devrait être utilisée qu'à titre indicatif. Dans les tableaux, ces estimations sont exprimées sous la forme de cote D ou E respectivement. La signification de ces cotes est expliquée de façon plus détaillée à la section 10.5.1.

Un des objectifs de ce rapport étant de vérifier les différences existant entre les régions quant à la garde des enfants, plusieurs tableaux ont été construits en utilisant la variable de région administrative comme variable de croisement. L'extrait du tableau 1.1 présenté précédemment (tableau 10.5) en est un exemple. D'ailleurs, afin d'illustrer les différents concepts théoriques expliqués dans les paragraphes précédents, voici comment a été effectué l'analyse de ce tableau. Dans un premier temps, afin de vérifier s'il y a une association entre la variable de croisement (la région administrative) et la variable d'analyse (Question 9 sur l'organisation familiale), le résultat du test du Chi-carré est examiné. Comme le seuil observé du test (0,00) est inférieur à 0,05, une relation est observée entre les deux variables. Par la suite, comme une association a été détectée entre les deux variables, un examen est fait afin de voir s'il y a des différences entre les régions pour chacune des modalités de la variable d'analyse. Il y a différence si les intervalles de confiance autour des intervalles comparées ne se chevauchent pas. Par exemple, comme l'intervalle de confiance [14,4 %, 20,3 %] autour de l'estimation du pourcentage de familles monoparentales de la Mauricie (17,4 %) ne chevauchent pas les intervalles de confiance autour des estimations de familles monoparentales du Bas-Saint-Laurent [4,9 %, 8,4 %], du Saguenay-Lac-Saint-Jean [6,4 %, 10,7 %], de la Capitale-Nationale [7,7 %, 12,4 %], du Nord-du-Québec [6,1 %, 10,8 %] et de

la Chaudière-Appalaches [6,4 %, 10,2 %], on peut conclure que la proportion de familles monoparentales est plus grande en Mauricie que dans les régions mentionnées. Par contre, comme l'intervalle de confiance [10,8 %, 16,0 %] autour de l'estimation de familles monoparentales de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine chevauche celui de la Mauricie, on ne peut conclure à une différence entre les deux estimations. De même, on ne pourra conclure de différence entre la proportion de familles monoparentales de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et celle du Nord-du-Québec (intervalle de confiance [6,1 %, 10,8 %]), car les intervalles se touchent par l'extrémité (10,8 %).

Comme mentionné précédemment, il peut arriver lors de l'analyse qu'on détecte une association entre les deux variables (seuil observé du test inférieur à 0,05) mais qu'on ne soit pas en mesure d'observer de différences au niveau régional (la variable de croisement). Cela peut arriver si le seuil du test est près de 0,05 ou si l'analyse porte sur un petit nombre d'individus concernés. À ce moment, il sera indiqué dans le texte qu'il y a association entre la variable de croisement et la variable d'analyse mais qu'il serait hasardeux de dégager des différences compte tenu du recoupement des intervalles de confiance. Il existe par contre une exception à cette règle et c'est lorsque les variables d'analyse et de croisement ont deux modalités chacune. À ce moment là, comme le test dénote une association et qu'on ne peut comparer qu'une modalité avec une autre, il y a forcément différence entre ces deux modalités.

10.4.1.3 Analyses multivariées

Les analyses multivariées ont pour but de définir les facteurs liés à différents aspects de l'utilisation des services de garde des enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004. Il s'agit de déterminer, parmi un ensemble de facteurs potentiels, lesquels sont les plus importants pour expliquer le fait d'être utilisateur ou non.

Contrairement à l'analyse bivariable, l'analyse multivariée permet de considérer simultanément plusieurs variables explicatives qui peuvent être corrélées entre elles. Il est ainsi possible d'étudier la relation entre l'utilisation des services de garde et une variable explicative en enlevant l'effet d'une ou de plusieurs autres variables explicatives sur cette relation. Par exemple, si la relation observée entre l'utilisation régulière des services de garde et le revenu de la mère est principalement due au fait que les mères qui travaillent ont un revenu plus élevé, le fait d'inclure le revenu et l'occupation de la mère simultanément dans le modèle permettra d'étudier la relation « nette » entre l'utilisation des services de garde et le revenu de la mère, une fois prise en compte l'occupation de la mère.

Par ailleurs, l'analyse multivariée permet, le cas échéant, de tenir compte de l'effet combiné de deux ou de plusieurs facteurs interagissant entre eux. Par exemple, si la relation entre l'utilisation régulière des services de garde et l'occupation de la mère varie selon l'occupation du père, on doit tenir compte de ces deux facteurs simultanément pour bien décrire le phénomène étudié. On est alors en présence d'une interaction entre l'occupation de la mère et l'occupation du père. Seule l'analyse multivariée permet d'étudier les interactions entre les variables explicatives.

Le modèle de régression logistique¹² est utilisé pour la recherche des facteurs liés à différents aspects de l'utilisation des services de garde des enfants de moins de cinq ans. Ce modèle statistique est approprié, puisque chacune des variables d'intérêt (aussi appelées « variables dépendantes ») prend deux modalités, soit l'utilisation et la non-utilisation des services de garde.

Le logiciel statistique SUDAAN a été utilisé pour effectuer la modélisation. Ce logiciel tient compte du plan de sondage dans l'estimation des paramètres ainsi que de leur variance. En particulier, SUDAAN tient compte de l'effet de grappe dû au fait que l'unité d'échantillonnage est une famille, tandis que l'unité d'analyse est un enfant.

Les objectifs particuliers ainsi que les résultats des analyses multivariées effectuées pour cette enquête apparaissent au chapitre 9. Afin de faciliter leur interprétation, des tableaux schématiques y sont présentés pour chacun des facteurs liés significativement à l'utilisation des services de garde. Ces tableaux permettent d'identifier les sous-populations d'enfants qui diffèrent entre elles quant à leur probabilité d'utilisation des services de garde¹³. Les symboles exprimés dans ce type de tableau indiquent une gradation des probabilités d'utilisation des services de garde (de – – à + +). Chaque colonne présente les résultats des comparaisons deux à deux. Deux catégories affichant un même symbole ne se distinguent pas de façon significative l'une de l'autre quant à la probabilité d'utilisation des services de garde. Parfois, plus d'un symbole est utilisé pour exprimer cette probabilité relativement à une catégorie donnée. Dans un tel cas, on ne peut dire si la probabilité relative d'utilisation des services de garde de cette catégorie d'enfants est inférieure ou supérieure aux catégories représentées par l'un ou l'autre de ces symboles.

12. D. W. HOSMER et S. LEMESHOW (1989). *Applied Logistic Regression*, New York, John Wiley & Sons, 307 p.

13. Les catégories résiduelles comprenant les « autres possibilités » et qui présentent peu d'intérêt du point de vue des comparaisons deux à deux n'apparaissent pas dans les tableaux schématiques.

Le tableau 10.6 illustre la manière dont sont présentées, au chapitre 9, les probabilités relatives d'utilisation des services de garde. On peut y lire, par exemple, que la probabilité d'utilisation des services de garde est significativement plus élevée chez les enfants de famille monoparentale ou de famille biparentale dont le père est aux études (symbole unique + + pour ces deux catégories) que chez les autres enfants. Chez les familles biparentales restantes, la probabilité d'utilisation est plus élevée lorsque le père travaille selon un statut atypique d'emploi que lorsqu'il travaille selon un statut non atypique (symboles + et – uniques pour ces deux catégories). On n'a toutefois pas détecté d'écart significatif entre les enfants de famille biparentale dont le père ne travaille pas et n'étudie pas et les enfants de famille biparentale dont le père travaille. En effet, la catégorie « biparentale – père ni travail ni études » est représentée par les symboles – et + simultanément, et ces symboles sont les mêmes que ceux des deux catégories de familles biparentales où le père travaille.

Tableau 10.6

Exemple illustrant les probabilités relatives d'utilisation des services de garde selon une variable explicative donnée

Biparentale – père travail non atypique	–	
Biparentale – père ni travail ni études	–	+
Biparentale – père travail atypique		+
Monoparentale – mère ou père	+ +	
Biparentale – père aux études		

10.4.2 Traitement de la confidentialité

L'ISQ est tenu de protéger la confidentialité des renseignements fournis par les répondants. Les tableaux d'estimations ont été vérifiés afin de s'assurer de contrôler le risque de divulgation d'information au sujet des répondants. La règle utilisée pour déterminer les tableaux qui présentent un risque de divulgation est celle qui est liée au seuil, laquelle s'assure d'un nombre minimum de répondants dans une cellule d'un tableau d'estimations. Par la suite, des techniques de masquage permettant de réduire le risque de divulgation ont été employées dans un certain nombre de tableaux.

10.5 Évaluation statistique de l'enquête

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. D'une part, il y a les erreurs liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire celles qui sont dues au fait qu'on n'interroge qu'une partie de la population observée. D'autre part, il y a les erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage, parmi lesquelles se trouvent celles qu'amènent un mauvais taux de réponse, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie, etc.

10.5.1 Erreurs dues à l'échantillonnage

Les erreurs dues à l'échantillonnage sont mesurées à l'aide de la marge d'erreur et du coefficient de variation.

La marge d'erreur (m.e.) associée à une estimation est en fait une mesure de la précision statistique de cette estimation. À un niveau de confiance de 95 %, elle se définit comme suit :

$$\text{m.e.} = 1,96 \times \sqrt{(\text{variance de l'estimation})}$$

À partir de la marge d'erreur, il est possible de définir un intervalle de confiance¹⁴ (I.C.) à 95 %, associé à l'estimation :

$$\text{I.C.} = \text{estimation} \pm \text{m.e.}$$

Cet intervalle illustre l'étendue des valeurs possibles que peut prendre la variable étudiée dans la population observée. On l'interprète de la façon suivante : « Si l'échantillonnage était reproduit un très grand nombre de fois, chaque échantillon produisant son propre intervalle de confiance, alors 95 % des intervalles contiendraient la vraie valeur du paramètre estimé par l'enquête. »¹⁵

Lorsque l'approximation par la loi Normale n'est pas possible, c'est-à-dire lorsque la proportion est trop petite, compte tenu de la taille efficace associée, l'intervalle de confiance basé sur la loi Normale a été remplacé par un intervalle de confiance asymétrique basé sur la loi Binomiale. Dans le cas des estimations de totaux, seule l'approximation par la loi Normale a été utilisée.

Les détails de la construction des bornes de l'intervalle Binomial ne sont pas présentés dans ce document. Cependant, les conditions d'application de la loi Normale pour obtenir une proportion et une taille efficace, c'est-à-dire le nombre de répondants ajusté par un facteur tel que l'effet du plan de sondage, sont présentées au tableau 10.7.

14. La marge d'erreur est justifiée uniquement lorsque l'approximation par la loi Normale s'applique. Dans le cas d'une distribution asymétrique, comme la distribution Binomiale, la marge d'erreur ne correspond pas à la demi-longueur de l'intervalle de confiance.

15. Cochran, William G. Sampling techniques. John Wiley & Sons, New York, 3rd Edition, p.12.

Tableau 10.7
Conditions d'application de la loi Normale

Proportion	Taille efficace
$p < 0,05$ ou $p > 0,95$	10 000
$0,05 \leq p < 0,10$ ou $0,90 < p \leq 0,95$	1400
$0,10 \leq p < 0,20$ ou $0,80 < p \leq 0,90$	600
$0,20 \leq p < 0,30$ ou $0,70 < p \leq 0,80$	200
$0,30 \leq p < 0,40$ ou $0,60 < p \leq 0,70$	80
$0,40 \leq p < 0,50$ ou $0,50 < p \leq 0,60$	50
$p = 0,5$	30

Le coefficient de variation (C.V.) est une mesure qui permet de quantifier la précision de l'estimation :

$$C.V. = \frac{\text{marge d'erreur}}{(1,96 \times \text{estimation})}$$

Cette mesure contribue à faciliter l'interprétation quant à la précision d'une estimation. Plus le C.V. est élevé, moins précise est l'estimation et vice versa. Notamment, il faut être très prudent lors de l'utilisation des estimations dont le C.V. est très élevé (supérieur à 25 %), ce qui indique une très grande variabilité de l'estimation. Ces estimations ne devraient être utilisées qu'à titre indicatif. Le C.V. a également l'avantage de permettre de comparer la précision de différentes estimations entre elles. Le tableau 10.8 présente la relation entre le C.V. et la précision de l'estimation utilisée par l'ISQ.

Les estimations effectuées pour cette enquête atteignent pleinement les objectifs de précision fixés initialement. En effet, la précision sur les erreurs maximales en ce qui a trait aux préférences des familles pour chaque groupe d'âge et pour chacune des subdivisions des régions administratives sont d'environ 1 % et 5 % respectivement.

Tableau 10.8
Relation entre le C.V. et la précision de l'estimation

C.V.	Cote	Précision de l'estimation
$C.V. \leq 5 \%$	A	Excellente
$5 \% < C.V. \leq 10 \%$	B	Très bonne
$10 \% < C.V. \leq 15 \%$	C	Bonne
$15 \% < C.V. \leq 25 \%$	D	Passable
$C.V. > 25 \%$	E	Faible ¹

1. À utiliser avec circonspection.

10.5.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Comme mentionné précédemment, les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent avoir plusieurs sources : un mauvais taux de réponse (global ou partiel), des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie (ou d'interprétation de l'intervieweur) ou des fausses réponses données (volontairement ou non) par les répondants.

10.5.2.1 Taux de réponse globale et non-réponse partielle

La plus importante erreur non due à l'échantillonnage est celle que cause la non-réponse. En effet, la non-réponse peut induire des biais dans les résultats.

La non-réponse est totale lorsque, pour une raison ou une autre, un individu choisi n'a pu être interviewé. Le taux de réponse globale est un indicateur de la qualité de l'enquête, notamment en regard des biais dus à la non-réponse qui pourraient être introduits dans les estimations. Le taux pondéré de réponse globale obtenu pour l'enquête est de 68,9 %, ce qui est supérieur à l'hypothèse initiale de 65,0 %. Comme on le spécifie à la section 10.3.2 sur la non-réponse, deux techniques ont été mises en œuvre pour diminuer le biais causé par le nombre de non-réponses, notamment l'ajustement pour la non-réponse et la poststratification. Par ailleurs, le taux pondéré de réponse globale est bon et il n'y a pas lieu de craindre a priori une influence négative sur la fiabilité des estimations obtenues. Les taux pondérés de réponse par subdivision des régions administratives de résidence et par groupe d'âge sont aussi satisfaisants (ils sont tous supérieurs à 60 %); il n'y a donc aucune crainte à avoir de ce côté.

La non-réponse est partielle lorsque seulement une partie du questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. Toutefois, lorsque ce taux est supérieur, des mises en garde doivent être faites quant à la présence de biais. Une analyse de la non-réponse partielle a donc été effectuée. Elle consiste à évaluer la non-réponse pour chaque question, à cibler les cas problématiques et à déterminer l'importance de la non-réponse partielle. Notons que le taux de non-réponse à chaque question est obtenu par le rapport entre le nombre d'individus n'ayant pas répondu à la question et le nombre d'individus devant répondre à cette question (répondants potentiels).

La totalité des questions et presque tous les indices créés ont un taux de non-réponse partielle ne dépassant pas 5 %. Les seules questions ayant un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 % sont,

comme on pouvait s'y attendre, celles qui concernent le revenu : revenu annuel familial (5,9 %) et revenu annuel personnel (18,5 %) de la mère (sur l'ensemble des familles visées par l'enquête). Le fort taux de non-réponse partielle pour ce qui est du revenu personnel de la mère se justifie par le fait que la question sur le revenu personnel s'adressait uniquement à la personne répondant au questionnaire, soit la personne la mieux placée pour répondre pour son ou ses enfants. Comme cette personne pouvait être le père – comme tel a été le cas 14,1% du temps –, la non-réponse en regard de la mère est en grande partie explicable.

Si aucun biais systématique ne semble présent dans les estimations en ce qui regarde le revenu familial, il faut se montrer plus prudent dans l'interprétation des données utilisant le revenu personnel de la mère. La non-réponse à cette variable est associée à quelques variables dont la région administrative, la zone géographique, l'organisation familiale, le lieu de naissance des conjoints et la principale occupation des conjoints et de la mère. Comme ces variables sont également explicatives du revenu personnel de la mère, la présence d'un biais est possible. Par contre, l'incidence de ce biais est difficile à évaluer, étant donné les effets changeants de chacune des variables en cause. Quelques tendances laissent toutefois percevoir une légère sous-estimation des mères n'ayant aucun revenu et une légère surestimation des mères ayant un revenu élevé.

Dans le cas des analyses multivariées, la non-réponse partielle observée pour chacune des variables explicatives incluses dans le modèle est considérée dans son ensemble. La démarche de modélisation adoptée, lorsque cette non-réponse partielle est importante, est présentée au chapitre 9.

De façon générale, outre le revenu personnel de la mère, la non-réponse partielle ne semble pas un problème important à l'égard de la présence de biais potentiels.

10.5.2.2 Interprétation des questions

Comme mentionné précédemment, même si les entrevues se sont bien déroulées, des explications ont dû être fournies aux répondants pour les accompagner tout au long du questionnaire. Par contre, comme la formation reçue par les intervieweurs était uniforme, rien ne laisse présager la présence d'un biais dans les estimations.

Cependant, une mise en garde doit être faite quant à la question au sujet du nombre de listes d'attente pour un service de garde à 7 \$ sur lequel l'enfant est inscrit. En effet, le nom de certains enfants peut encore apparaître sur des listes d'attente pour un service de garde à 7 \$, même s'ils ont obtenu une place à 7 \$. Afin d'atténuer cet effet, des estimations du nombre d'enfants sur au moins une liste d'attente ont été aussi faites en se limitant aux enfants qui ne disposent pas d'une place à 7 \$ de façon régulière pour tout motif ou de façon irrégulière pour le travail ou les études.

10.5.2.3 Erreurs de saisie

Comme mentionné précédemment, la collecte des données a été faite à l'aide d'un logiciel de type ITAO (interview téléphonique assistée par ordinateur) pour les entrevues téléphoniques. Ce logiciel permettait d'effectuer les sauts de questions de façon automatique et de laisser répondre les répondants admissibles à une question. De plus, certains répondants, dont le questionnaire comportait des incohérences, ont été rappelés pour corriger certains renseignements. Ainsi, il n'y a pas lieu de craindre que des erreurs de saisie aient pu amener des biais dans les résultats.

10.5.2.4 Réponses volontairement fausses

Il n'existe pas de moyen absolu de valider la véracité de toutes les réponses reçues. Cependant, l'intérêt marqué des parents pour les services de garde offerts à leurs enfants suggère que les réponses fournies sont véridiques.

10.6 Appréciation globale

Les données de l'enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde doivent être considérées comme très bonnes. Les marges d'erreur associées aux différentes mesures répondent aux objectifs initiaux.

Le taux de réponse globale de l'enquête est très satisfaisant et dépasse même l'hypothèse de départ, les taux de réponse par strate sont également bons et dépassent, pour la plupart, l'objectif de 65 %, et la non-réponse partielle est négligeable. Au total, la présence de biais potentiels non dus à l'échantillonnage a été réduite au maximum.

Pour ces raisons, le potentiel analytique des données de l'enquête est excellent et les résultats sont tout à fait inférables aux familles québécoises et à leurs enfants de moins de cinq ans résidant au Québec. Toutefois, il y a lieu de faire preuve de prudence dans l'usage des résultats accompagnés d'une cote élevée. Ces cotes sont représentées par un D ou un E dans les tableaux du tome II et par * ou ** dans l'analyse descriptive.

Annexe A
Lettres et questionnaires



ENQUÊTE SUR LES BESOINS ET LES PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

Madame,
Monsieur,

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) mène actuellement une enquête pour le compte du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Cette enquête a pour but de mieux connaître l'utilisation ainsi que les préférences, en matière de services de garde, des familles québécoises qui ont des enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2004. Elle fournira des renseignements fort précieux sur les services de garde à offrir pour répondre le mieux possible aux besoins des parents et de leurs enfants.

À la suite de l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec et conformément aux directives émises par celle-ci, vos coordonnées postales ont été transmises par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à l'Institut de la statistique du Québec.

Les données de cette enquête sont recueillies en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) qui garantit la confidentialité des renseignements que vous fournirez. **Un représentant de l'ISQ communiquera sous peu avec vous, pour prendre un rendez-vous téléphonique au moment qui vous conviendra le mieux, afin de remplir le questionnaire d'enquête.**

Bien que votre participation à cette enquête soit volontaire, votre collaboration est importante car les résultats de ce sondage sont indispensables au développement de services de garde appropriés aux familles québécoises d'aujourd'hui. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec l'ISQ, au numéro (418) 691-2404 ou en composant sans frais le 1 800 561-0213 si vous êtes de l'extérieur de la région de Québec.

Au nom du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et de l'Institut de la statistique du Québec, nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Micheline Gamache
Direction générale des politiques familiales
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille

Le directeur général,

Yvon Fortin
Institut de la statistique du Québec



ENQUÊTE SUR LES BESOINS ET LES PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

Madame,
Monsieur,

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) mène actuellement une enquête pour le compte du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Cette enquête a pour but de mieux connaître l'utilisation ainsi que les préférences, en matière de services de garde, des familles québécoises qui ont des enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2004. Elle fournira des renseignements fort précieux sur les services de garde à offrir pour répondre le mieux possible aux besoins des parents et de leurs enfants.

Bien que votre participation à cette enquête soit volontaire, votre collaboration est importante car les résultats de ce sondage sont indispensables au développement de services de garde appropriés aux familles québécoises d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous invitons à communiquer avec un représentant de l'ISQ pour lui transmettre votre numéro de téléphone, en composant le (418) 691-2404 ou le 1 800 561-0213 si vous êtes de l'extérieur de la région de Québec. Un rendez-vous téléphonique sera alors fixé, au moment qui vous conviendra le mieux, afin de remplir le questionnaire d'enquête.

Les données de cette enquête sont recueillies en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) qui garantit la confidentialité des renseignements que vous fournirez. Vos coordonnées postales ont été transmises par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à l'Institut de la statistique du Québec, à la suite de l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Au nom du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et de l'Institut de la statistique du Québec, nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Micheline Gamache
Direction générale des politiques familiales
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille

Le directeur général,

Yvon Fortin
Institut de la statistique du Québec



200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4

ENQUÊTE SUR LES BESOINS ET LES PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

RAPPEL

Madame,
Monsieur,

Vous avez reçu récemment une lettre vous informant que vous avez été sélectionné pour répondre à l'Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde parce que vous avez un ou des enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2004. Cette enquête est menée par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

À l'heure actuelle, nous n'avons pu obtenir l'information relative à vos besoins et à vos préférences en matière de services de garde. Bien que votre participation soit volontaire, nous vous rappelons que votre sélection au hasard fait en sorte que vos réponses représentent statistiquement un grand nombre de familles de votre région et qu'elles fourniront des informations fort précieuses pour le développement de services de garde appropriés.

C'est pourquoi nous vous invitons à communiquer avec un représentant de l'ISQ pour nous transmettre votre numéro de téléphone en composant le (418) 691-2404 ou le 1 800 561-0213 si vous êtes de l'extérieur de la région de Québec. Un rendez-vous sera fixé pour compléter un questionnaire lors d'une entrevue téléphonique à un moment qui vous conviendra le mieux.

Les données de cette enquête sont recueillies en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. 1-13.011) qui garantit la confidentialité des renseignements que vous fournirez. Vos coordonnées postales ont été transmises par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à l'Institut de la statistique du Québec, à la suite de l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Yvon Fortin
Institut de la statistique du Québec

INTRODUCTION

Bonjour (Bonsoir) monsieur (madame), mon nom est ____ de l'Institut de la statistique du Québec. Dans une lettre que nous vous avons envoyée récemment, nous vous informions que nous faisons une Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde pour le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec.

FILT2

Êtes-vous la personne la mieux placée pour répondre au questionnaire qui porte sur l'utilisation des services de garde ?

- Oui, nous parlons déjà à cette personne..... 1
 Non, je vous transfère..... 2
 Non, la personne est absente (mettre à rappeler et prendre le nom de la personne) ... 3
 Non, la personne ne réside pas au même endroit (prendre ses coordonnées) 4
 Refus..... 9

F_2A

Êtes-vous la mère ou le père de/des (l')enfant (s) ?

- Mère 1
 Père 2
 Autre (Précisez le sexe de la personne: 1=masculin 2=féminin) 3
 Ne sait pas 8
 Refus..... 9

AUT

C'est avec l'autorisation de la Commissions d'accès à l'information que nous avons obtenu votre nom et vos coordonnées de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Votre participation est volontaire, mais elle est essentielle pour garantir l'exactitude des résultats. Toutes les données seront recueillies en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec qui garantit la confidentialité des renseignements que vous nous fournirez. Répondre au questionnaire prend environ 20 minutes. Si vous le permettez, nous allons poursuivre l'entrevue.

ECOUT

Pour des fins de qualité, il est possible que mon superviseur écoute notre conversation. Aucun enregistrement ne sera fait de cette conversation.

FILT1

Y a-t-il un ou des enfants qui avait moins de 5 ans au 30 septembre 2004 au sein de votre famille ? CONSIGNE: Si le répondant ne sait pas, demander à parler à quelqu'un d'autre.

- Oui.....1
 Non2 Fin de l'entrevue
 Refus.....9 Fin de l'entrevue

Q1

Combien ?

Nombre:_____

F_2B

Tout au long du questionnaire, considérez votre situation actuelle pour répondre relativement à chaque enfant âgé de moins de 5 ans au 30 septembre 2004 dans la famille.

CONSIGNE: Situation actuelle égale situation au moment de l'entrevue.

DATE

Quelle est la date de naissance du plus jeune de vos enfants ? (Enfant 1: Le plus jeune). Date de naissance: aaaammjj CONSIGNE: Si le répondant ne sait pas ou refuse de répondre, passer à la question AGE.

Date de naissance: _____ Passer à la question SEXE

AGE

Quel est l'âge du plus jeune de vos enfants ? CONSIGNE: Pour les enfants de 2 ans et moins, inscrire en mois.

Nombre: _____

UNIT

CONSIGNE: Inscrire l'unité utilisée pour l'âge de l'enfant .

Mois.....1

Ans2

SEXE

Note: Lorsque le répondant répond à la question DATE, l'âge de l'enfant est calculé automatiquement. Le libellé <AGE> apparaissant dans les questions indique l'âge de l'enfant en mois (si moins de 2 ans) ou en année.

Quel est le sexe de cet enfant (de<AGE>) ?

Fille.....1

Garçon2

Ne sait pas8

Refus.....9

NOME

Quel est son prénom ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de SEXE et de DATE ou AGE, le premier enfant.

Prénom: _____

Q1B

Quel est le lien de cet enfant avec vous ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de SEXE et de DATE ou AGE, le premier enfant. Les enfants adoptés sont considérés comme les enfants naturels ou mère adoptive égale mère. CONSIGNE: Lire les choix.

Votre enfant et celui de votre conjoint(e) ACTUEL (LE).....1

Votre enfant uniquement2

Enfant de votre conjoint(e) uniquement3

Enfant en famille d'accueil4

Autre, Précisez.....5

Ne sait pas8

Refus.....9

Note: Les cinq questions DATE, AGE, SEXE, NOME, Q1B sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc. Un maximum de six enfants est programmé pour l'entrevue assistée par ordinateur (CATI).

Q1C

Note: Cette question n'est pas posée si à la réponse sur le lien de l'enfant avec le répondant est «Votre enfant et celui de votre conjoint(e) actuel(le)» ou «Enfant en famille d'accueil».

Est-ce que <NOME> votre <SEXE> de <AGE> est en situation de garde partagée. Il y a garde partagée si chacun des parents assume au moins 40 % du temps de garde à l'égard de l'enfant. CONSIGNE: 40 % du temps de garde par année, soit au moins 146 jours de garde dans une année). Note à l'intervieweur: On se réfère à ce qui est vécu en pratique et non au jugement légal. Lien de cet enfant: <Q1B>.

Oui.....	1
Non	2
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q1D1

Note: Si l'enfant n'a pas encore quatre ans cette question n'est pas posée.

Est-ce que <NOME> votre <SEXE> de <AGE> fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation ?

Oui.....	1	Passer à Q1EE
Non	2	Passer à Q1D2
Ne s'applique pas	3	
Refus.....	9	

Q1D2

Note: Si l'enfant n'a pas encore quatre ans ou s'il fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation cette question n'est pas posée.

Est-ce que <NOME> votre <SEXE> de <AGE> fréquente la maternelle 4 ans offerte par le ministère de l'Éducation ? Note à l'intervieweur: La maternelle est gratuite et est offerte par le ministère de l'Éducation ou la commission scolaire.

Oui.....	1
Non	2
Ne s'applique pas	3
Refus.....	9

Note: Les trois questions Q1C, Q1D1 et Q1D2 sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc. Un maximum de six enfants est programmé pour l'entrevue assistée par ordinateur (CATI).

SECTION A - Information générale sur la garde des enfants

Q1EE

Les questions suivantes portent sur la garde RÉGULIÈRE de votre (vos) enfant(s) de moins de 5 ans que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif. On entend par «garde régulière», l'utilisation d'un mode de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE FIXE; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé.

Q1E

Est-ce que <NOME> votre <SEXE> de <AGE> se fait garder de façon RÉGULIÈRE que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif ?

- Oui.....1 Passer à Q1H
 Non2
 Refus.....9

Q1F

Quelle est la principale raison qui explique le fait de ne pas faire garder <NOME> votre <SEXE> de <AGE> ? CONSIGNE: Ne pas lire les choix.

- On préfère que l'enfant demeure à la maison avec un des parents..... 01
 En congé de maternité, de paternité ou parental..... 02
 Le coût trop élevé des services de garde 03
 Les heures d'ouverture ne sont pas assez souples et flexibles 04
 Services à temps partiel non disponibles 05
 Le manque de places 06
 Présentement sans emploi..... 07
 Les services ne sont pas adaptés à l'état de santé ou à la déficience de l'enfant 08
 Autre, Précisez..... 09
 Ne sait pas 98
 Refus..... 99

Q1G

Note: Si l'enfant fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation ou s'il fréquente la maternelle 4 ans cette question n'est pas posée et passer à la section D (Utilisation irrégulière).

Seriez-vous enclins à utiliser de façon régulière les services de garde à 7 \$ pour <NOME> votre <SEXE> de <AGE> d'ici son entrée scolaire ? Note à l'intervieweur: Si le répondant a déjà une place de réservée dans un service de garde à 7 \$, inscrire OUI.

- Oui.....1 Passer à Q1I
 Non2 Passer à Q2
 Refus.....9 Passer à Q2

Q1H

Note: Si l'enfant fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation ou s'il fréquente la maternelle 4 ans cette question n'est pas posée et passer à la section B (Utilisation régulière).

Si vous ne bénéficiez pas d'une place à 7 \$, seriez-vous enclins à changer votre mode de garde actuel pour bénéficier d'une place à 7\$ pour <NOME> votre <SEXE> de <AGE> d'ici son entrée scolaire ? Note à l'intervieweur: Si le répondant a déjà une place de réservée dans un service de garde à 7 \$, inscrire OUI.

- Oui.....1 Passer à Q1I
 Non2 Passer à Q2
 Ne s'applique pas, utilise déjà les services à 7 \$.....3 Passer à Q1I
 Ne sait pas8 Passer à Q2
 Refus.....9 Passer à Q2

Q1I

Note: Cette question est demandée lorsque le répondant mentionne «non» à Q1E et «oui» à Q1G ou qu'il mentionne «oui» à Q1E et «oui» ou «ne s'applique pas, utilise déjà les services à 7 \$» à Q1H.

Est-ce que <NOME> votre <SEXE> de <AGE> est sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$.

Oui.....	1	Passer à Q1IN
Non.....	2	Passer à Q2
Refus.....	9	Passer à Q2

Q1IN

Sur combien de liste d'attente est-il ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Nombre:_____

Note: Les six questions Q1E, Q1F, Q1G, Q1H, Q1I et Q1IN sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION B - Utilisation régulière EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES DES PARENTS

Q2

Note: Si la réponse à Q1E (Est-ce que votre enfant se fait garder de façon régulière) est «non» passer à la section D (Utilisation irrégulière).

Vous m'avez dit que vous faisiez garder de façon régulière. Les questions suivantes portent sur les modes de garde régulière en RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES DES PARENTS. On entend par «garde régulière», l'utilisation d'un mode de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE FIXE ; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé.

Q2A

Faites-vous garder <NOME> votre <SEXE> de <AGE> de façon RÉGULIÈRE, en raison DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES DES PARENTS ?

Oui.....	1	
Non.....	2	Passer à Q3
Ne s'applique pas.....	3	Passer à Q3
Refus.....	9	

Q2B

Quel est le principal mode de garde utilisé pour <NOME> votre <SEXE> de <AGE> ?
 CONSIGNE: Lire les choix. Si le répondant utilise un service à 7 \$ et qu'il doit payer un montant supplémentaire au 7 \$, l'inscrire dans un service de garde à 7 \$.

Au domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe	01
Au domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille	02
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille	03
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille.....	04
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE	05
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	06
À la garderie n'offrant pas de services de garde à 7 \$.....	07
Au jardin d'enfants.....	08
Autre, précisez.....	09
Ne sait pas	98
Refus.....	99

Q2C

Combien de fois par semaine ou par mois, avez-vous recours à ce principal mode de garde ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Nombre de fois par semaine	1	
Nombre de fois par mois	2	
Ne sait pas	8	Passer à Q2D
Refus.....	9	Passer à Q2D

Q2CC

Inscrire le nombre de la réponse <Q2C>. Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Q2D

Quels jours de la semaine cet enfant est-il gardé (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix, plusieurs choix possible.

Dimanche.....	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Ne sait pas	8
Refus.....	9

VQ2C

Note: Cette question de validation est demandée (1) si à la question «Combien de fois par semaine ou par mois, avez-vous recours à ce principal mode de garde?» l'unité de fréquence est semaine et (2) si le nombre de jours cochés à la question « Quel jour de la semaine cet enfant est-il gardé?» est supérieur au nombre de jour par semaine inscrit à la question «Combien de fois par semaine ou par mois, avez-vous recours à ce principal mode de garde?»

J'aimerais valider une information avec vous. Vous m'avez dit que <NOME>, <SEXE> de <AGE> fréquentait le service de garde <Q2CC1> jour(s) par semaine le :

- Corriger le nombre de jour1
 Corriger les jours mentionnés.....2
 Expliquer3

Q2E

À quelle période de la journée cet enfant est-il gardé principalement (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

- Demi-journée.....1
 Journée entière.....2
 En soirée.....3
 La nuit4
 Autre, précisez.....5
 Ne sait pas8
 Refus.....9

Q2F

En moyenne, combien d'heures par jour cet enfant est-il gardé (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Nombre:_____

- Ne sait pas98
 Refus.....99

VQ2F

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne: (1) «demi-journée» pour période de la journée à Q2E et plus de 6 heures à Q2F ou (2) «journée» pour période de la journée à Q2E et moins de 3 heures à Q2F.

J'aimerais valider une information avec vous. Vous m'avez dit précédemment faire garder <NOME> la <Q2E> et en moyenne <Q2F> heures par jour. Est-ce exact ?

- | | |
|---|--------------|
| Modifier la période de la journée.....1 | Passer à Q2E |
| Modifier le nombre d'heures par jour2 | Passer à Q2F |
| Confirmer, précisez3 | Passer à Q2G |

Q2G

Quel est le coût de ce principal mode de garde, par jour, par semaine ou par mois ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

- | | |
|--------------------|--------------|
| Par jour1 | |
| Par semaine.....2 | |
| Par mois.....3 | |
| Aucun coût4 | Passer à Q2H |
| Ne sait pas8 | Passer à Q2H |
| Refus.....9 | Passer à Q2H |

Q2GG

Inscrire le coût <Q2G>.

Q2H

<Réponse à Q2B: principal mode de garde> correspond-il au MODE de garde que vous souhaitiez pour <NOME>? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Oui.....	1	Passer à Q2J
Non.....	2	
En partie.....	3	
Ne sait pas.....	8	
Refus.....	9	

Q2I

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas eu recours ou accès au mode de garde préféré ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Ne pas lire les choix.

Manque de places.....	01
Services trop coûteux.....	02
Services trop éloignés de votre domicile.....	03
Services trop éloignés de votre lieu de travail ou d'études ou de celui de votre conjoint(e).....	04
Services trop éloignés du milieu de garde ou de l'école des frères ou des soeurs.....	05
Besoin de services de garde à temps partiel.....	06
Manque de flexibilité des heures d'ouverture.....	07
Difficulté à trouver une personne de confiance.....	08
Services non adaptés à l'état de santé ou à la déficience de l'enfant.....	09
Autre, précisez.....	10
Ne sait pas.....	98
Refus.....	99

Q2J

Note: Cette question est demandée uniquement lorsque le répondant mentionne comme mode de garde principal «milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE» OU «à la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$» à Q2F.

L'organisation du service de garde de <NOME> votre <SEXE> de <AGE> vous amène-t-elle à l'inscrire pour un nombre d'heures ou de jours supérieur à vos besoins ? Note à l'intervieweur: Si la question semble mal comprise, la répéter comme suit: «Êtes-vous obligé d'inscrire votre enfant pour un plus grand nombre de jours ou d'heures que vous en avez besoin ?».

Oui.....	1
Non.....	2
Ne s'applique pas.....	3
Refus.....	9

Q2K

Utilisez-vous de façon RÉGULIÈRE un second mode de garde en complément au premier mode, en raison du travail ou des études des parents ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Oui.....	1	
Non.....	2	Passer à Q3A
Ne s'applique pas.....	3	Passer à Q3A
Refus.....	9	

Q2L

En général, quel est le second mode de garde utilisé en complément du premier ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

Au domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe	01
Au domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille	02
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille	03
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille.....	04
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE	05
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	06
À la garderie n'offrant pas de services de garde à 7 \$.....	07
Au jardin d'enfants.....	08
Autre, précisez.....	09
Ne sait pas	98
Refus.....	99

Q2M

Quels jours de la semaine cet enfant est-il gardé par ce second mode de garde ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix, plusieurs choix possible.

Dimanche.....	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q2N

À quelle période de la journée cet enfant est-il gardé principalement (second mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

Demi-journée.....	1
Journée entière.....	2
En soirée.....	3
La nuit	4
Autre, précisez.....	5
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q2O

Quelle est la principale raison pour laquelle vous utilisez ce second mode de garde ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Ne pas lire les choix.

Les heures d'ouverture du premier mode de garde ne combinent pas totalement

les besoins de garde liés au travail ou aux études des parents	1
Pour permettre à l'enfant de demeurer à la maison	2
Pour offrir des périodes de socialisation à l'enfant	3
Pour des raisons financières	4
Autre, précisez.....	5
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Note: Les questions Q2A, Q2B, Q2C, Q2CC, Q2D, Q2E, Q2F, VQ2F, Q2G, Q2GG, Q2I, Q2J, Q2K, Q2L, Q2M, Q2N, Q2O sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION C - Utilisation régulière EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES DES PARENTS

Q3

Note: Si la réponse à Q1E (Est-ce que votre enfant se fait garder de façon régulière) est “non” passer à la section D (Utilisation irrégulière).

Les questions suivantes portent sur les modes de garde utilisés pour la garde régulière EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES DES PARENTS. Par exemple, pour le développement de l'enfant ou la pratique régulière d'une activité sportive. Je vous rappelle qu'on entend par «garde régulière», l'utilisation d'un mode de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE FIXE ; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé.

Q3A

Faites-vous garder <NOME> votre <SEXE> de <AGE> de façon RÉGULIÈRE, en raison D'UN AUTRE MOTIF que le travail ou les études des parents ?

Oui.....	1	Passer à Q3B
Non.....	2	Passer à VQA
Ne s'applique pas.....	3	Passer à Q4A
Refus.....	9	

VQA

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne oui à la question (Q1E) sur la garde régulière que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif et qu'il mentionne non aux deux questions (Q2A et Q3A) spécifiques au motif de garde.

Précédemment vous avez mentionné faire garder <NOME> de façon régulière que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif. Hors à présent vous dites ne pas le faire garder de façon régulière en raison du travail ou des études et ne pas le faire garder de façon régulière pour un autre motif. Si vous permettez, j'aimerais valider cette information avec vous.

Modifier la question 1 (Raison: les 2 motifs).....	1	Passer à Q1E
Modifier la question 2 (Raison: travail ou études).....	2	Passer à Q2A
Modifier la question 3 (Raison: autre).....	3	Passer à Q3A
Confirme les informations, précisez.....	4	

Q3B

Pour quel autre motif faites-vous PRINCIPALEMENT garder <NOME> votre <SEXE> de <AGE> de façon régulière ? CONSIGNE: Lire les choix dans l'ordre où ils apparaissent (Lire en rotatif).

Affaires personnelles et courses	01
Obligations familiales et soins de santé	02
Pour avoir accès à une place de garde à 7 \$	03
Pour conserver la place de garde à 7 \$	04
Sports, loisirs, détente	05
Développement de l'enfant / socialisation	06
Autre, précisez	07
Ne sait pas	98
Refus	99

Q3C

Quel est le principal mode de garde utilisé pour <NOME> votre <SEXE> de <AGE>? CONSIGNE: Lire les choix.

Au domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe	01
Au domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille	02
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille	03
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille	04
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE	05
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$	06
À la garderie n'offrant pas de services de garde à 7 \$	07
Au jardin d'enfants	08
Autre, précisez	09
Ne sait pas	98
Refus	99

Q3D

Combien de fois par semaine ou par mois, avez-vous recours à ce principal mode de garde ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Nombre de fois par semaine	1	
Nombre de fois par mois	2	
Ne sait pas	8	Passer à Q3E
Refus	9	Passer à Q3E

Q3DD

Inscrire le nombre de <Q3D>.

Q3E

Quels jours de la semaine est-il gardé (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix, plusieurs choix possibles.

Dimanche	1
Lundi	2
Mardi	3
Mercredi	4
Jeudi	5
Vendredi	6
Samedi	7
Ne sait pas	8
Refus	9

Q3F

À quelle période de la journée cet enfant est-il gardé principalement (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

- Demi-journée.....1
- Journée entière.....2
- En soirée.....3
- La nuit4
- Autre, précisez.....5
- Ne sait pas8
- Refus.....9

Q3G

En moyenne, combien d'heures par jour cet enfant est-il gardé (principal mode de garde) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Nombre: _____

VQ3G

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne: (1) «demi-journée» pour période de la journée à Q3F et plus de 6 heures à Q3G ou (2) «journée» pour période de la journée à Q3F et moins de 3 heures à Q3G.

J'aimerais valider une information avec vous. Vous m'avez dit précédemment faire garder <NOME> la <Q3F> et en moyenne <Q3G> par jour. Est-ce exact ?

- | | |
|---|--------------|
| Modifier la période de la journée.....1 | Passer à Q3F |
| Modifier le nombre d'heures par jour2 | Passer à Q3G |
| Confirmer, précisez3 | Passer à Q3H |

Q3H

Quel est le coût de ce principal mode de garde, par jour, par semaine ou par mois ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

- | | |
|--------------------|--------------|
| Par jour.....1 | |
| Par semaine.....2 | |
| Par mois.....3 | |
| Aucun coût4 | Passer à Q4A |
| Ne sait pas8 | Passer à Q4A |
| Refus.....9 | Passer à Q4A |

Q3HH

Inscrire le coût <Q3H> .

Note: Les questions Q3A, VQA, Q3B, Q3C, Q3C, Q3D, Q3DD Q3E, Q3F, Q3G, VQ3G, Q3H, Q3HH sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION D - Utilisation irrégulière EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES DES PARENTS**Q4A**

En considérant votre situation actuelle, est-ce que vous ou votre conjoint faites à l'occasion des heures supplémentaires ou encore travaillez ou étudiez selon un horaire irrégulier ? Par exemple: travail sur appel, à la pige, horaires des cours variables. Note à l'intervieweur: Si le répondant s'interroge sur la période de référence, lui dire que c'est selon son occupation actuelle.

- | | | |
|------------------------|---|--------------|
| Oui..... | 1 | Passer à Q5 |
| Non..... | 2 | Passer à Q6A |
| Ne s'applique pas..... | 3 | Passer à Q6A |
| Refus..... | 9 | |

Q4A2

Note: Question demandée à la place de Q4A si l'interviewer sait déjà que le répondant n'a pas de conjoint

En considérant votre situation actuelle, est-ce que vous faites à l'occasion des heures supplémentaires ou encore travaillez ou étudiez selon un horaire irrégulier ? Par exemple: travail sur appel, à la pige, horaires des cours variables. Note à l'intervieweur: Si le répondant s'interroge sur la période de référence, lui dire que c'est selon son occupation actuelle.

- | | | |
|------------------------|---|--------------|
| Oui..... | 1 | Passer à Q5 |
| Non..... | 2 | Passer à Q6A |
| Ne s'applique pas..... | 3 | Passer à Q6A |
| Refus..... | 9 | |

Q5

Les questions suivantes portent sur les MODES de garde pour la garde IRRÉGULIÈRE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES des parents. On entend par garde irrégulière ou occasionnelle l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE INDÉTERMINÉE. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé.

Q5A

Faites-vous garder <NOME> votre <SEXE> de <AGE> de façon IRRÉGULIÈRE, ou occasionnelle en raison DU CARACTÈRE IMPRÉVISIBLE du travail ou des études des parents ?

- | | | |
|------------------------|---|--------------|
| Oui..... | 1 | Passer à Q5B |
| Non..... | 2 | Passer à Q6A |
| Ne s'applique pas..... | 3 | Passer à Q6A |
| Refus..... | 9 | |

Q5B

Quel est le principal mode de garde utilisé (garde irrégulière ou occasionnelle) pour <NOME> votre <SEXE> de <AGE>? CONSIGNE: Lire les choix.

Au domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe	01
Au domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille	02
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille	03
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille.....	04
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par une CPE	05
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	06
À la garderie n'offrant pas de services de garde à 7 \$.....	07
À la halte-garderie ou halte-répét.....	08
Autre, précisez.....	09
Ne sait pas	98
Refus.....	99

Q5C

À quelle période de la journée cet enfant est-il gardé principalement (garde irrégulière ou occasionnelle) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

Demi-journée.....	1
Journée entière.....	2
En soirée	3
La nuit	4
Autre, précisez.....	5
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q5D

À quel moment de la semaine cet enfant est-il gardé principalement ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

Sur semaine	1
La fin de semaine.....	2
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q5E

En moyenne, à quelle fréquence avez-vous recours à ce mode de garde (garde irrégulière ou occasionnelle) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Lire les choix.

Au moins 2 fois / semaine	1
De 3 à 5 fois / mois.....	2
Moins de 3 fois / mois	3
Varie beaucoup d'une semaine ou d'un mois à l'autre.....	4
Ne sait pas	8
Refus.....	9

Q5F

<Choix de réponse à Q5B> correspond-il au mode de garde que vous souhaitiez ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>.

Oui.....	1	Passer à Q6A
Non.....	2	
En partie.....	3	
Ne sait pas.....	8	
Refus.....	9	

Q5G

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas eu recours ou accès au mode de garde préféré (garde irrégulière ou occasionnelle) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Ne pas lire les choix.

Services trop coûteux.....	01
Services trop éloignés (du domicile, du lieu de travail ou de l'école)....	02
Aucune place disponible pour des besoins ponctuels ou irréguliers.....	03
Manque de flexibilité des heures d'ouverture.....	04
Difficulté à trouver une personne de confiance.....	05
Services non adaptés à l'état de santé ou à la déficience de l'enfant.....	06
Autre, précisez.....	07
Ne sait pas.....	98
Refus.....	99

Note: Les questions Q5A, Q5B, Q5C, Q5D, Q5E, Q5F, Q5G sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION E - Utilisation irrégulière EN RAISON D'AUTRES MOTIFS QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES DES PARENTS

Note: Les questions de cette section sont demandées pour l'ensemble des enfants de moins de 5 ans du ménage et non spécifiquement pour chacun des enfants.

Q6A

Est-ce qu'il vous arrive de faire garder votre (vos) enfant (s) de façon IRRÉGULIÈRE ou OCCASIONNELLE pour d'autres motifs que le travail ou les études ? Par exemple, faire garder par la voisine pour vos sorties au cinéma ou à la halte-garderie du centre d'achat ? On entend par garde irrégulière ou occasionnelle l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE INDÉTERMINÉE. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé. Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer.

Oui.....	1	Passer à Q6B
Non.....	2	Passer à Q7
Ne s'applique pas.....	3	Passer à Q7
Refus.....	9	

Q6B

Quel autre motif explique LE PLUS SOUVENT pourquoi vous faites garder votre (vos) enfant(s) de façon irrégulière ou occasionnelle ? Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer CONSIGNE: Lire les choix dans l'ordre où ils apparaissent (Rotation).

Sports, loisirs, détente.....	1	Passer à Q6C
Affaires personnelles et courses	2	Passer à Q6C
Obligations familiales et soins de santé.....	3	Passer à Q6C
Développement de l'enfant / socialisation	4	Passer à Q6C
Autre, précisez.....	5	Passer à Q6C
Ne sait pas	8	Passer à Q6C
Refus.....	9	Passer à Q6C

Q6C

Dans l'ensemble, quel est le PRINCIPAL mode de garde utilisé pour la garde IRRÉGULIÈRE de votre (vos) enfant (s) ? Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer CONSIGNE: Lire les choix.

Au domicile de l'enfant par un membre de la famille autre que son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe	01
Au domicile de l'enfant par une personne qui n'est pas de la famille	02
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par un membre de la famille	03
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$ par une personne qui n'est pas de la famille.....	04
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE	05
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	06
À la garderie n'offrant pas de services de garde à 7 \$.....	07
À la halte-garderie ou la halte-répét.....	08
Autre, précisez.....	09
Ne sait pas	98
Refus.....	99

SECTION F - Améliorations des services de garde**Q7**

En fonction de vos besoins, quelles améliorations pourraient être apportées aux services de garde actuellement existants ? CONSIGNE: Ne pas lire les choix. Plusieurs choix sont possibles. Inscrire les choix selon l'ordre d'énumération.

Augmentation du nombre de place à 7 \$	1
Plus de flexibilité au niveau des heures d'ouverture et de fermeture.....	2
Offrir des services de garde en soirée, la nuit ou la fin de semaine (en dehors des heures habituelles d'ouverture).....	3
Offrir des services à temps partiel	4
Aucune amélioration souhaitée	5
Aucun commentaire.....	6
Autre, précisez.....	7
Ne sait pas	8
Refus.....	9

SECTION G - Préférences des parents en matière de services de garde**Q8**

Les questions suivantes portent sur les PRÉFÉRENCES des parents en matière de services de garde pour les enfants de moins de 5 ans. Veuillez exprimer votre préférence comme si vous aviez un enfant faisant partie de chacune des catégories d'âge suivantes et que vous deviez le faire garder. On entend par «garde régulière», l'utilisation d'un service de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE FIXE; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine. À noter qu'un enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère ou le (la) conjoint(e) de l'un de ceux-ci ne peut être considéré comme étant gardé.

SECTION G - Préférences * Enfant de moins d'un an*******Q8A0**

Pour la garde RÉGULIÈRE, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT DE MOINS DE 1 AN ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8A1
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8B0
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8B0
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8B0
Autre, précisez.....	5	Passer à Q8B0
Refus.....	9	Passer à Q8B0

Q8B0

De PRÉFÉRENCE, à quel endroit souhaiteriez-vous que soit situé ce service de garde ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Près de votre domicile	1	Passer à Q8A1
Sur ou à proximité de votre lieu de travail ou d'études.....	2	Passer à Q8A1
Peu importe.....	3	Passer à Q8A1
Autre, précisez.....	4	Passer à Q8A1
Refus.....	9	Passer à Q8A1

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 1 à moins de 2 ans *******Q8A1**

Pour la garde RÉGULIÈRE, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 1 À MOINS DE 2 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8A2
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8B1
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8B1
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8B1
Refus.....	9	Passer à Q8B1

Q8B1

De PRÉFÉRENCE, à quel endroit souhaiteriez-vous que soit situé ce service de garde ?
CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Près de votre domicile	1	Passer à Q8A2
Sur ou à proximité de votre lieu de travail ou d'études.....	2	Passer à Q8A2
Peu importe.....	3	Passer à Q8A2
Autre, précisez.....	4	Passer à Q8A2
Refus.....	9	Passer à Q8A2

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 2 ans *****

Q8A2

Pour la garde RÉGULIÈRE, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 2 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8A3
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8B2
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8B2
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8B2
Au jardin d'enfants.....	5	Passer à Q8B2
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8B2
Refus.....	9	Passer à Q8B2

Q8B2

De PRÉFÉRENCE, à quel endroit souhaiteriez-vous que soit situé ce service de garde ?
CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Près de votre domicile	1	Passer à Q8A3
Sur ou à proximité de votre lieu de travail ou d'études.....	2	Passer à Q8A3
Peu importe.....	3	Passer à Q8A3
Autre, précisez.....	4	Passer à Q8A3
Refus.....	9	Passer à Q8A3

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 3 ans *****

Q8A3

Pour la garde RÉGULIÈRE, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 3 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8A4
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8B3
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8B3
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8B3
Au jardin d'enfants.....	5	Passer à Q8B3
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8B3
Refus.....	9	Passer à Q8B3

Q8B3

De PRÉFÉRENCE, à quel endroit souhaiteriez-vous que soit situé ce service de garde ?
CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Près de votre domicile	1	Passer à Q8A4
Sur ou à proximité de votre lieu de travail ou d'études.....	2	Passer à Q8A4
Peu importe.....	3	Passer à Q8A4
Autre, précisez.....	4	Passer à Q8A4
Refus.....	9	Passer à Q8A4

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 4 ans *******Q8A4**

Pour la garde RÉGULIÈRE, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 4 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Au domicile de l'enfant..... | 1 | Passer à Q8C0 |
| En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$..... | 2 | Passer à Q8B4 |
| En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE..... | 3 | Passer à Q8B4 |
| À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$..... | 4 | Passer à Q8B4 |
| Au jardin d'enfants..... | 5 | Passer à Q8B4 |
| Autre, précisez..... | 6 | Passer à Q8B4 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8B4 |

Q8B4

De PRÉFÉRENCE, à quel endroit souhaiteriez-vous que soit situé ce service de garde ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Près de votre domicile | 1 | Passer à Q8C0 |
| Sur ou à proximité de votre lieu de travail ou d'études..... | 2 | Passer à Q8C0 |
| Peu importe..... | 3 | Passer à Q8C0 |
| Autre, précisez..... | 4 | Passer à Q8C0 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8C0 |

SECTION G - Préférences * Enfant de moins de 1 an *******Q8C0**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT DE MOINS DE 1 AN ? On entend par «garde irrégulière ou occasionnelle», l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Au domicile de l'enfant..... | 1 | Passer à Q8C1 |
| En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$..... | 2 | Passer à Q8C1 |
| En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE..... | 3 | Passer à Q8C1 |
| À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$..... | 4 | Passer à Q8C1 |
| À la halte-garderie ou halte-répét..... | 5 | Passer à Q8C1 |
| Autre, précisez..... | 6 | Passer à Q8C1 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8C1 |

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 1 à moins de 2 ans *******Q8C1**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 1 À MOINS DE 2 ANS ? On entend par «garde irrégulière ou occasionnelle», l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8C2
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8C2
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8C2
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8C2
À la halte-garderie ou halte-répît.....	5	Passer à Q8C2
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8C2
Refus.....	9	Passer à Q8C2

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 2 ans *******Q8C2**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 2 ANS ? On entend par «garde irrégulière ou occasionnelle», l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8C3
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8C3
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8C3
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8C3
À la halte-garderie ou halte-répît.....	5	Passer à Q8C3
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8C3
Refus.....	9	Passer à Q8C3

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 3 ans *******Q8C3**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 3 ANS ? On entend par «garde irrégulière ou occasionnelle», l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8C4
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8C4
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8C4
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8C4
À la halte-garderie ou halte-répît.....	5	Passer à Q8C4
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8C4
Refus.....	9	Passer à Q8C4

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 4 ans *******Q8C4**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON DU TRAVAIL OU DES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 4 ANS ? On entend par «garde irrégulière ou occasionnelle», l'utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Au domicile de l'enfant..... | 1 | Passer à Q8D0 |
| En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$..... | 2 | Passer à Q8D0 |
| En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE..... | 3 | Passer à Q8D0 |
| À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$..... | 4 | Passer à Q8D0 |
| À la halte-garderie ou halte-répît..... | 5 | Passer à Q8D0 |
| Autre, précisez..... | 6 | Passer à Q8D0 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8D0 |

SECTION G - Préférences * Enfant de moins de 1 an *******Q8D0**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT DE MOINS DE 1 AN ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Au domicile de l'enfant..... | 1 | Passer à Q8D1 |
| En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$..... | 2 | Passer à Q8D1 |
| En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE..... | 3 | Passer à Q8D1 |
| À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$..... | 4 | Passer à Q8D1 |
| À la halte-garderie ou halte-répît..... | 5 | Passer à Q8D1 |
| Autre, précisez..... | 6 | Passer à Q8D1 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8D1 |

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 1 à moins de 2 ans *******Q8D1**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 1 À MOINS DE 2 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

- | | | |
|--|---|---------------|
| Au domicile de l'enfant..... | 1 | Passer à Q8D2 |
| En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$..... | 2 | Passer à Q8D2 |
| En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE..... | 3 | Passer à Q8D2 |
| À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$..... | 4 | Passer à Q8D2 |
| À la halte-garderie ou halte-répît..... | 5 | Passer à Q8D2 |
| Autre, précisez..... | 6 | Passer à Q8D2 |
| Refus..... | 9 | Passer à Q8D2 |

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 2 ans *******Q8D2**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 2 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8D3
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8D3
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8D3
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8D3
À la halte-garderie ou halte-répét.....	5	Passer à Q8D3
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8D3
Refus.....	9	Passer à Q8D3

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 3 ans *******Q8D3**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 3 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q8D4
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q8D4
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q8D4
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q8D4
À la halte-garderie ou halte-répét.....	5	Passer à Q8D4
Autre, précisez.....	6	Passer à Q8D4
Refus.....	9	Passer à Q8D4

SECTION G - Préférences * Enfant âgé de 4 ans *******Q8D4**

Pour la garde IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNELLE EN RAISON D'UN AUTRE MOTIF QUE LE TRAVAIL OU LES ÉTUDES, à quel mode de garde auriez-vous recours de PRÉFÉRENCE s'il était facilement accessible ou si une place était disponible POUR UN ENFANT ÂGÉ DE 4 ANS ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Au domicile de l'enfant.....	1	Passer à Q9
En milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$.....	2	Passer à Q9
En milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE.....	3	Passer à Q9
À la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$.....	4	Passer à Q9
À la halte-garderie ou halte-répét.....	5	Passer à Q9
Autre, précisez.....	6	Passer à Q9
Refus.....	9	Passer à Q9

SECTION H - Caractéristiques sociodémographiques**Q9**

Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ? CONSIGNE: Lire les choix.

Famille monoparentale.....	1
Couple avec enfant(s) de l'union actuelle.....	2
Couple avec enfant(s) de l'union actuelle et de l'union précédente.....	3
Couple avec enfant(s) de l'union précédente et sans enfant de l'union actuelle.....	4
Autre, précisez.....	5
Ne sait pas.....	8
Refus.....	9

Q10

Y a-t-il des enfants de 5 ans ou plus qui vivent avec vous à la maison ?

- | | |
|--|----------------|
| Oui.....1 | Passer à Q10A |
| Non, pas d'enfants de 5 ans ou plus2 | Passer à Q12_R |
| Ne sait pas8 | Passer à Q12_R |
| Refus.....9 | Passer à Q12_R |

Q10A

Combien d'enfants de 5 à 11 ans ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 5 à 11 ans, inscrire 0.

Nombre:_____

Q10B

Combien d'enfants de 12 à 17 ans ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 12 à 17 ans, inscrire 0.

Nombre:_____

Q10C

Combien d'enfants de 18 ans ou plus ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 18 ans ou plus, inscrire 0.

Nombre:_____

Note: La question 11 a été retirée à la suite du prétest du questionnaire.

Q12_R

À quel groupe d'âge appartenez-vous ? CONSIGNE: Lire les choix.

- | | |
|-----------------------|----------------|
| Moins de 18 ans.....1 | Passer à Q12_C |
| 18 à 24 ans.....2 | Passer à Q12_C |
| 25 à 29 ans.....3 | Passer à Q12_C |
| 30 à 34 ans.....4 | Passer à Q12_C |
| 35 à 39 ans.....5 | Passer à Q12_C |
| 40 ans et plus6 | Passer à Q12_C |
| Ne sait pas8 | Passer à Q12_C |
| Refus.....9 | Passer à Q12_C |

Q12_C

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q13_R.

Et votre conjoint(e) ? CONSIGNE: Lire les choix.

- | | |
|-----------------------|----------------|
| Moins de 18 ans.....1 | Passer à Q13_R |
| 18 à 24 ans.....2 | Passer à Q13_R |
| 25 à 29 ans.....3 | Passer à Q13_R |
| 30 à 34 ans.....4 | Passer à Q13_R |
| 35 à 39 ans.....5 | Passer à Q13_R |
| 40 ans et plus6 | Passer à Q13_R |
| Ne sait pas8 | Passer à Q13_R |
| Refus.....9 | Passer à Q13_R |

Q13_R

Quel est votre lieu de naissance ? CONSIGNE: Lire les choix.

Au Québec	1	Passer à Q13_C
Ailleurs au Canada	2	Passer à Q13_C
À l'extérieur du Canada	3	Passer à Q13_C
Ne sait pas	8	Passer à Q13_C
Refus.....	9	Passer à Q13_C

Q13_C

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q14BR.

Et votre conjoint(e) ? CONSIGNE: Lire les choix.

Au Québec	1	Passer à Q14BR
Ailleurs au Canada	2	Passer à Q14BR
À l'extérieur du Canada	3	Passer à Q14BR
Ne sait pas	8	Passer à Q14BR
Refus.....	9	Passer à Q14BR

Q14BR

Quel est le plus haut diplôme que vous avez obtenu ? CONSIGNE: Lire les choix.

Aucun diplôme	1	Passer à Q14BC
Diplôme de niveau secondaire.....	2	Passer à Q14BC
Diplôme de niveau collégial	3	Passer à Q14BC
Diplôme de niveau universitaire.....	4	Passer à Q14BC
Autre, précisez.....	5	Passer à Q14BC
Ne sait pas	8	Passer à Q14BC
Refus.....	9	Passer à Q14BC

Q14BC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q15AR.

Et votre conjoint(e) ? CONSIGNE: Lire les choix.

Aucun diplôme	1	Passer à Q15AR
Diplôme de niveau secondaire (DES, DEP, etc.)	2	Passer à Q15AR
Diplôme de niveau collégial (DEC, AEC, etc.).....	3	Passer à Q15AR
Diplôme de niveau universitaire (certificat, baccalauréat, maîtrise, etc.).....	4	Passer à Q15AR
Autre, précisez.....	5	Passer à Q15AR
Ne sait pas	8	Passer à Q15AR
Refus.....	9	Passer à Q15AR

Q15AR

Présentement, quelle est VOTRE principale occupation ? CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Travail à domicile.....	01	Passer à B151R
Travail à l'extérieur du domicile.....	02	Passer à B151R
Études.....	03	Passer à C151R
À la maison, parce que sans emploi.....	04	Passer à Q15AC
À la maison, par choix, pour demeurer avec les enfants	05	Passer à Q15AC
À la maison, en congé de maternité, de paternité ou parental	06	Passer à Q15AC
À la recherche d'un emploi	07	Passer à Q15AC
Autre, précisez.....	08	Passer à Q15AC
Ne sait pas	98	Passer à Q15AC
Refus.....	99	Passer à Q15AC

B151R

Parmi les catégories suivantes, laquelle correspond le mieux à VOTRE situation d'emploi ? CONSIGNE: Lire les choix.

Travail autonome ou à la pique	1	Passer à B152R
Travail salarié (reçoit un salaire)	2	Passer à B152R
Cumul d'emplois (plus d'un emploi).....	3	Passer à B152R
Autre, précisez.....	4	Passer à B152R
Ne sait pas	8	Passer à B152R
Refus.....	9	Passer à B152R

B152R

De façon générale, vos heures normales de travail sont: CONSIGNE: Lire les choix.

Durant la semaine	01	Passer à R152B
Durant la fin de semaine.....	02	Passer à R152B
Durant la semaine et la fin de semaine	03	Passer à R152B
Ne sait pas	98	Passer à R152B
Refus.....	99	Passer à R152B

R152B

De façon générale, à quelle période de la journée travaillez-vous ? CONSIGNE: Lire les choix.

Jour	01
Soir	02
Nuit.....	03
Horaire rotatif	04
Horaire variable.....	05
Autre, précisez.....	06
Ne sait pas	98
Refus.....	99

B153R

De façon générale, combien d'heures par semaine travaillez-vous ?

Nombre: _____

Ne sait pas ou refuse de répondre	99
---	----

B154R

De façon générale, est-ce que VOTRE horaire de travail est prévisible ?

Oui.....	1	Passer à Q15AC
Non.....	2	Passer à B155R
Ne sait pas.....	3	Passer à Q15AC
Refus.....	9	Passer à Q15AC

B155R

De façon générale, combien de temps à l'avance, connaissez-vous VOTRE horaire de travail ? CONSIGNE: Lire les choix.

1 jour ou moins.....	1	Passer à Q15AC
De 2 à 6 jours.....	2	Passer à Q15AC
De 7 à 13 jours.....	3	Passer à Q15AC
14 jours et plus.....	4	Passer à Q15AC
Ne sait pas.....	8	Passer à Q15AC
Refus.....	9	Passer à Q15AC

C151R

Est-ce des études à temps plein ou à temps partiel ?

À temps plein.....	1	Passer à C152R
À temps partiel.....	2	Passer à C152R
Ne sait pas.....	8	Passer à C152R
Refus.....	9	Passer à C152R

C152R

Présentement, vos heures normales d'études, incluant la fréquentation de l'établissement d'enseignement, sont SURTOUT CONCENTRÉES: CONSIGNE: Lire les choix.

Le jour durant la semaine.....	1	Passer à C153R
Le soir durant la semaine.....	2	Passer à C153R
La nuit durant la semaine.....	3	Passer à C153R
Le jour durant la fin de semaine.....	4	Passer à C153R
Le soir durant la fin de semaine.....	5	Passer à C153R
La nuit durant la fin de semaine.....	6	Passer à C153R
Autre, précisez.....	7	Passer à C153R
Ne sait pas.....	8	Passer à C153R
Refus.....	9	Passer à C153R

C153R

De façon générale, combien d'heures par semaine consacrez-vous à vos études incluant le temps d'études et le temps de fréquentation de l'établissement d'enseignement ?

Nombre: _____

Ne sait pas ou refuse de répondre.....99

Q15AC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q16AR.

Présentement, quelle est la principale occupation de VOTRE CONJOINT(E) ?
CONSIGNE: Lire les choix et forcer le répondant à faire un choix.

Travail à domicile.....	01	Passer à B151C
Travail à l'extérieur du domicile.....	02	Passer à B151C
Études.....	03	Passer à C151C
À la maison, parce que sans emploi.....	04	Passer à Q16AR
À la maison, par choix, pour demeurer avec les enfants	05	Passer à Q16AR
À la maison, en congé de maternité, de paternité ou parental	06	Passer à Q16AR
À la recherche d'un emploi	07	Passer à Q16AR
Autre, précisez.....	08	Passer à Q16AR
Ne sait pas	98	Passer à Q16AR
Refus.....	99	Passer à Q16AR

B151C

Parmi les catégories suivantes, laquelle correspond le mieux à la situation d'emploi de VOTRE CONJOINT(E) ? CONSIGNE: Lire les choix.

Travail autonome ou à la pige	1	Passer à B152C
Travail salarié (reçoit un salaire)	2	Passer à B152C
Cumul d'emplois (plus d'un emploi).....	3	Passer à B152C
Autre, précisez.....	4	Passer à B152C
Ne sait pas	8	Passer à B152C
Refus.....	9	Passer à B152C

B152C

De façon générale, les heures normales de travail de VOTRE CONJOINT sont:
CONSIGNE: Lire les choix.

Durant la semaine	01	Passer à C152B
Durant la fin de semaine.....	02	Passer à C152B
Durant la semaine et la fin de semaine	03	Passer à C152B
Ne sait pas	98	Passer à C152B
Refus.....	99	Passer à C152B

C152B

De façon générale, à quelle période de la journée travaille VOTRE CONJOINT ?
CONSIGNE: Lire les choix.

Jour	01
Soir	02
Nuit.....	03
Horaire rotatif	04
Horaire variable	05
Autre, précisez.....	06
Ne sait pas	98
Refus.....	99

B153C

De façon générale, combien d'heures par semaine travaille VOTRE CONJOINT(E) ?

Nombre: _____

Ne sait pas ou refuse de répondre99

B154C

De façon générale, est-ce que l'horaire de travail de VOTRE CONJOINT(E) est prévisible ?

Oui.....	1	Passer à Q16AR
Non.....	2	Passer à B155C
Ne sait pas	8	Passer à Q16AR
Refus.....	9	Passer à Q16AR

B155C

De façon générale, combien de temps à l'avance, VOTRE CONJOINT(E) connaît son horaire de travail ? CONSIGNE: Lire les choix.

1 jour ou moins.....	1	Passer à Q16AR
De 2 à 6 jours.....	2	Passer à Q16AR
De 7 à 13 jours.....	3	Passer à Q16AR
14 jours et plus	4	Passer à Q16AR
Ne sait pas	8	Passer à Q16AR
Refus.....	9	Passer à Q16AR

C151C

Est-ce des études à temps plein ou à temps partiel ?

À temps plein.....	1	Passer à C152C
À temps partiel	2	Passer à C152C
Ne sait pas	8	Passer à C152C
Refus.....	9	Passer à C152C

C152C

Présentement, les heures normales d'études de VOTRE CONJOINT(E), incluant la fréquentation de l'établissement d'enseignement, sont SURTOUT CONCENTRÉES:

Le jour durant la semaine	1	Passer à C153C
Le soir durant la semaine.....	2	Passer à C153C
La nuit durant la semaine.....	3	Passer à C153C
Le jour durant la fin de semaine	4	Passer à C153C
Le soir durant la fin de semaine.....	5	Passer à C153C
La nuit durant la fin de semaine	6	Passer à C153C
Autre, précisez.....	7	Passer à C153C
Ne sait pas	8	Passer à C153C
Refus.....	9	Passer à C153C

C153C

De façon générale, combien d'heures par semaine VOTRE CONJOINT(E) consacre-t-il à ses études incluant le temps d'études et le temps de fréquentation de l'établissement d'enseignement ?

Nombre: _____

Ne sait pas ou refuse de répondre99

Q16AR

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un emploi saisonnier ? Exemple au besoin:
Travailleur forestier, pêcheur, déneigement, emploi d'été lié au tourisme.

Oui.....	1	Passer à Q16BR
Non.....	2	Passer à Q16AC
Ne s'applique pas.....	3	Passer à Q16AC
Refus.....	9	

Q16BR

Au cours de quels mois avez-vous occupé cet emploi saisonnier ? CONSIGNE: Lire les choix ,
plusieurs choix possible.

Janvier	01	Passer à Q16AC
Février	02	Passer à Q16AC
Mars.....	03	Passer à Q16AC
Avril	04	Passer à Q16AC
Mai	05	Passer à Q16AC
Juin	06	Passer à Q16AC
Juillet	07	Passer à Q16AC
Août.....	08	Passer à Q16AC
Septembre.....	09	Passer à Q16AC
Octobre	10	Passer à Q16AC
Novembre	11	Passer à Q16AC
Décembre.....	12	Passer à Q16AC
Ne sait pas	13	Passer à Q16AC
Refus.....	14	Passer à Q16AC

Q16AC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q16C.

Au cours des 12 derniers mois, VOTRE CONJOINT a-t-il occupé un emploi saisonnier ?

Oui.....	1	Passer à Q16BC
Non.....	2	Passer à Q16C
Ne sait pas	8	Passer à Q16C
Refus.....	9	Passer à Q16C

Q16BC

Au cours de quels mois VOTRE CONJOINT a-t-il occupé cet emploi saisonnier ?
CONSIGNE: Lire les choix, plusieurs choix possible.

Janvier	01	Passer à Q16C
Février	02	Passer à Q16C
Mars.....	03	Passer à Q16C
Avril	04	Passer à Q16C
Mai	05	Passer à Q16C
Juin	06	Passer à Q16C
Juillet	07	Passer à Q16C
Août.....	08	Passer à Q16C
Septembre.....	09	Passer à Q16C
Octobre	10	Passer à Q16C
Novembre	11	Passer à Q16C
Décembre.....	12	Passer à Q16C
Ne sait pas	13	Passer à Q16C
Refus.....	14	Passer à Q16C

Q16C

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» et la réponse à Q16AR (Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un emploi saisonnier ?) est différente de «oui» passer à Q17. De même si la réponse à la réponse à Q16AR (Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un emploi saisonnier ?) est différente de «oui» et la réponse à Q16AC est différente de «oui» passer à Q17

Au cours de cette période, avez-vous fait garder votre ou vos enfant(s) en raison du travail ou des études des parents ?

Oui.....	1	Passer à Q18
Non.....	2	Passer à Q18
Ne sait pas	3	Passer à Q18
Refus.....	9	Passer à Q18

Note: La question 17 a été retirée à la suite du prétest du questionnaire.

Q18

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est «famille monoparentale» passer à Q19

Dans quelle catégorie se situe votre revenu familial annuel total (brut), soit votre revenu et celui de votre conjoint, provenant de toute source avant déduction d'impôt ? CONSIGNE:

Lire les choix.

Moins de 20 000 \$.....	01	Passer à Q19
De 20 000 \$ à 29 999 \$.....	02	Passer à Q19
De 30 000 \$ à 39 999 \$.....	03	Passer à Q19
De 40 000 \$ à 49 999 \$.....	04	Passer à Q19
De 50 000 \$ à 59 999 \$.....	05	Passer à Q19
De 60 000 \$ à 79 999 \$.....	06	Passer à Q19
De 80 000 \$ à 99 999 \$.....	07	Passer à Q19
100 000 \$ et plus.....	08	Passer à Q19
Ne sait pas	98	Passer à Q19
Refus.....	99	Passer à Q19

Q19

Dans quelle catégorie se situe votre revenu personnel annuel total (brut) provenant de toute source avant déduction d'impôt ? CONSIGNE: Lire les choix.

Aucun revenu	01	Passer à V_CPP
Moins de 20 000 \$.....	02	Passer à V_CPP
De 20 000 \$ à 29 999 \$.....	03	Passer à V_CPP
De 30 000 \$ à 39 999 \$.....	04	Passer à V_CPP
De 40 000 \$ à 49 999 \$.....	05	Passer à V_CPP
De 50 000 \$ à 59 999 \$.....	06	Passer à V_CPP
De 60 000 \$ à 79 999 \$.....	07	Passer à V_CPP
De 80 000 \$ à 99 999 \$.....	08	Passer à V_CPP
100 000 \$ et plus.....	09	Passer à V_CPP
Ne sait pas	98	Passer à V_CPP
Refus.....	99	Passer à V_CPP

V_CPP

Les 3 premiers caractères de votre code postal sont bien <VCpp> ?

Oui.....	1	Passer à INTO1
Non.....	2	Passer à NCPP

NCPP

Quels sont les 3 premiers caractères de votre code postal ?

A9A

INT01*Entrevue complétée*

L'entrevue est terminée, au nom de l'Institut de la statistique du Québec, je tiens à vous remercier pour votre collaboration et le temps que vous nous avez consacré.

Lexique

Garde irrégulière ou occasionnel: Utilisation d'un service de garde de façon IMPRÉVISIBLE, selon une fréquence INDÉTERMINÉE. Garde régulière: Utilisation d'un mode de garde de façon PRÉVISIBLE, selon une FRÉQUENCE FIXE; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit ou la fin de semaine. Centre de la petite enfance (CPE): Désigne un établissement qui fournit, dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs, s'adressant principalement aux enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation du niveau de la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne et surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge. Garderie : Désigne un établissement qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives. Depuis septembre 1997, le terme «garderie» est dorénavant remplacé par le volet «installation» d'un CPE. Halte-garderie : Désigne un service de garde pouvant recevoir au moins sept enfants de façon irrégulière ou occasionnelle et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives. Installation : Désigne un lieu physique où des services de garde éducatifs sont dispensés. Jardin d'enfants : Désigne l'utilisation d'un service de garde fourni dans un lieu où l'on reçoit de façon régulière au moins sept enfants âgés de 2 à 5 ans pour des périodes qui n'excèdent pas 4 heures par jour, en groupe stable auquel on offre des activités d'une durée fixe. Place à contribution réduite : Désigne les places à contribution réduite qui visent les enfants âgés de moins de 5 ans au 30 septembre 2004 et qui occupe une place donnant droit à une subvention en vertu de la Loi sur les CPE et autres services de garde. La contribution réduite est fixée à 7 \$ par jour ou par demi-journée de garde, quel que soit le mode de garde choisi par le parent (installation ou milieu familial). Services de garde : Désigne une personne qui vient garder au domicile de l'enfant ou bien, il peut s'agir de la garde des enfants dans un milieu familial autre ou encore dans une garderie. Services de garde en milieu familial offrant des services à 7 \$: Désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un(e) responsable qui bénéficie du soutien d'un Centre de la petite enfance (CPE) qui détient lui-même un permis du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Des places à 7 \$ y sont disponibles pour les enfants admissibles. Services de garde en milieu familial n'offrant pas de services à 7 \$: Désigne des services de garde offerts dans une résidence privée par un(e) responsable qui n'offre pas de places à contribution réduite à 7 \$ et qui ne bénéficie pas du soutien d'un CPE. Services de garde en milieu scolaire : Désigne un service assuré par une commission scolaire aux enfants inscrits à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. On ne doit pas confondre avec les enfants qui se font garder dans des garderies localisées dans une école.

INTRODUCTION

Hello, Mr. (Ms., Mrs.) <nom1>, <nom2>, <nom3>, my name is ____ and I am calling on behalf of the Institut de la statistique du Québec. As indicated in the letter we recently sent you, we are conducting a survey for the Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec (Ministry of Employment, Social Solidarity and the Family) on the needs and preferences of families regarding daycare services.

FILT2

Are you the person best able to answer a questionnaire about daycare services ?

- Yes, that's me.....1
 No, I'll pass you over.....2
 No, she's absent (mettre à rappeler et prendre le nom de la personne) ...3
 No, she doesn't live here (prendre ses coordonnées)4
 Refusal.....9

F_2A

Are you the mother or the father of the child(ren)?

- Mother1
 Father.....2
 Other (Specify sex: 1=male 2=female).....3
 Don't know8
 Refusal.....9

AUT

With authorization from the Commission d'accès à l'information (Québec Access to Information Commission), we obtained your name, address and phone number from the Régie de l'assurance maladie du Québec - RAMQ (Québec Health Insurance Board). Your participation is voluntary, but is essential in order to guarantee the accuracy of the results. The data is being collected in accordance with the Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (Act Respecting the Institut de la statistique du Québec) which guarantees the confidentiality of the information you provide. The questionnaire will take approximately 20 minutes. So, if you like, let us begin the survey.

ECOUT

For the purposes of quality control, my supervisor may listen in to our conversation. However, there will be absolutely no recording made of this conversation.

FILT1

Are there any children in your family who were under 5 years of age on September 30, 2004? **CONSIGNE:** If the person doesn't know, ask to speak to someone else.

- Yes.....1
 No.....2
 Refusal.....9
- Fin de l'entrevue
Fin de l'entrevue

Q1

How many ? CONSIGNE: Si le répondant ne sait pas, demander à parler à quelque d'autre.
nombre: _____

F_2B

During the questionnaire, please keep in mind your current situation as you answer questions about each child who was under 5 years of age on September 30, 2004.
CONSIGNE: Current situation means situation at the time of the interview.

DATE

Please tell me the date of birth of the youngest of these children (Enfant 1 : Le plus jeune). Date de naissance: aaaammjj CONSIGNE: Si le répondant ne sait pas ou refuse de répondre, passer à la question AGE
Date de naissance: _____ Passer à la question SEXE

AGE

Please tell me the age of the youngest of these children. CONSIGNE: Pour les enfants de 2 ans et moins, inscrire en mois.
Nombre: _____

UNIT

CONSIGNE: Inscrire l'unité utilisée pour l'enfant.

Months.....1
Years.....2

SEXE

Note: Lorsque le répondant répond à la question DATE, l'âge de l'enfant est calculé automatiquement. Le libellé <AGE> apparaissant dans les questions indique l'âge de l'enfant en mois (si moins de 2 ans) ou en année.

Tell me the sex of this child (<AGE>) ?

Girl1
Boy2
Don't know8
Refusal.....9

NOME

What is the first name of this child ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <SEXE> de <DATE> ou <AGE>, le premier enfant.

Prénom: _____

Q1B

How is this child related to you ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>, le premier enfant. Adopted children are considered as biological children, and adoptive mother is the same as biological mother. CONSIGNE: Lire les choix.

- Your and your CURRENT spouse / partner's child.....1
- Your child only.....2
- Your spouse / partner's child only3
- Foster child4
- Other, specify5
- Don't know8
- Refusal.....9

Note: Les cinq questions DATE, AGE, SEXE, NOME, Q1B sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc. Un maximum de six enfants est programmé pour l'entrevue assistée par ordinateur (CATI).

Q1C

Note: Cette question n'est pas posée si à la réponse sur le lien de l'enfant avec le répondant est "Votre enfant et celui de votre conjoint(e) actuel(le)" ou "Enfant en famille d'accueil"

Does shared custody apply to <NOME>, <SEXE> of <AGE>. There is shared custody if both parents have custody for at least 40% of the time. CONSIGNE: 40% custody during the year, or at least 146 days of custody during the year. Note à l'intervieweur: Applies to what happens in reality, not the terms of a legal ruling. Lien de cet enfant: <Q1B>

- Yes.....1
- No2
- Don't know8
- Refusal.....9

Q1D1

Note: Si l'enfant n'a pas encore quatre ans cette question n'est pas posée.

Was <NOME>, <SEXE> of <AGE> given an exception to attend nursery school for 5-year-olds ?

- Yes.....1 Passer à Q1EE
- No2 Passer à Q1D2
- Does not apply.....3
- Refusal.....9

Q1D2

Note: Si l'enfant n'a pas encore quatre ans ou s'il fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation cette question n'est pas posée.

Does <NOME>, <SEXE> of <AGE> attend pre-school for 4-year-olds offered by the Ministère de l'éducation (Ministry of Education) ? Note à l'intervieweur: Pre-school is free and is offered by the Ministère de l'éducation (Ministry of Education) or the school board.

- Yes.....1
- No2
- Does not apply.....3
- Refusal.....9

Note: Les trois questions Q1C, Q1D1 et Q1D2 sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc. Un maximum de six enfants est programmé pour l'entrevue assistée par ordinateur (CATI).

SECTION A - General information on daycare

Q1EE

The following questions concern each child under age 5 who attends REGULAR daycare because of the parent's work, school or any other reason. REGULAR daycare means a form of daycare that is PREDICTABLE (planned) according to a REGULAR SCHEDULE; it can be full-time or part-time, day, evening or night, or on the weekend. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or the spouse/partner is NOT considered to be in daycare.

Q1E

Is <NOME> your <SEXE> of <AGE> in REGULAR daycare because of the parent's work, school or any other reason ?

Yes.....	1	Passer à Q1H
No.....	2	
Refusal.....	9	

Q1F

What is the main reason why <NOME> your <SEXE> of <AGE> is not in daycare ?

CONSIGNE: Do not read the answers.

We prefer our child to stay at home with one of the parents	01
On maternity, paternity or parental leave	02
The cost of daycare is too high.....	03
The hours of operation are insufficiently flexible.....	04
Part-time services not available	05
Shortage of places.....	06
Currently unemployed	07
Services are not adapted to the child's health status or deficits	08
Other, specify	09
Don't know	98
Refusal.....	99

Q1G

Note: Si l'enfant fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation ou s'il fréquente la maternelle 4 ans cette question n'est pas posée et passer à la section D (Utilisation irrégulière).

Would you be inclined to regularly use \$ 7/daycare for <nome> your <sexe> of <AGE> until he / she starts school ? Note à l'intervieweur: Si le répondant a déjà une place de réserver dans un service de garde à 7 \$, inscrire OUI.

Yes.....	1	Passer à Q1I
No.....	2	Passer à Q2
Refusal.....	9	Passer à Q2

Q1H

Note: Si l'enfant fréquente la maternelle 5 ans à la suite d'une dérogation ou s'il fréquente la maternelle 4 ans cette question n'est pas posée et passer à la section B (Utilisation régulière).

If you do not have a \$7/day place, would you be inclined to switch from your current daycare to a have a \$7/day place for <NOME> your <SEXE> of <AGE> until he/she starts school? Note à l'intervieweur: If the respondent already has a place reserved in \$7/day daycare, enter Yes.

Yes.....	1	Passer à Q1I
No	2	Passer à Q2
Does not apply, already use \$7-a-day daycare	3	Passer à Q1I
Don't know	8	Passer à Q2
Refusal.....	9	Passer à Q2

Q1I

Note: Cette question est demandée lorsque le répondant mentionne «non» à Q1E et «oui» à Q1G ou qu'il mentionne «oui» à Q1E et «oui» ou «ne s'applique pas, utilise déjà les services à 7 \$» à Q1H.

Is <NOME> your <SEXE> of <AGE> on a waiting list for \$7/day daycare ?

Yes.....	1	Passer à Q1IN
No	2	Passer à Q2
Refusal.....	9	Passer à Q2

Q1IN

How many waiting lists is he/she on ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Nombre: _____

Note: les six questions Q1E, Q1F, Q1G, Q1H, Q1I et Q1IN sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION B - Regular use BECAUSE OF PARENTS' WORK OR SCHOOL

Q2

Note: Si la réponse à Q1E (Est-ce que votre enfant se fait garder de façon régulière) est "non" passer à la section D (Utilisation irrégulière).

You said that you use daycare regularly. The following questions concern the types of regular daycare BECAUSE OF PARENTS' WORK OR SCHOOL. Regular daycare means some form of daycare that is PREDICTABLE (planned) and according to a REGULAR SCHEDULE; it can be full-time or part-time, day, evening or night, or on the weekend. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or their spouse/partner is NOT considered to be in daycare .

Q2A

Is <NOME> your <SEXE> of <AGE> in REGULAR daycare, because of PARENTS' WORK OR SCHOOL ?

Yes.....	1	
No	2	Passer à Q3
Does not apply	3	Passer à Q3
Refusal.....	9	

Q2B

What is the main type of daycare used for <NOME> your <SEXE> of <AGE> ?
 CONSIGNE: Read the answers. If the respondent uses \$7/day daycare and must pay an additional \$7, enter her as a \$7/day daycare user

In the child's home by a family member other than the father, mother, or spouse / partner	01
In the child's home by someone who is not a family member	02
In-home daycare by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	03
In-home daycare, not by a relative, not providing \$7-a-day daycare	04
In-home daycare providing \$7-a-day daycare, coordinated by a CPE.....	05
Private daycare centre or a CPE providing \$7-a-day daycare	06
Private daycare centre not providing \$7-a-day daycare.....	07
Nursery school.....	08
Other, specify	09
Don't know	98
Refusal.....	99

Q2C

How many times a week or a month do you use this main type of daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Number of times a week.....	1	
Number of times a month	2	
Don't know	8	Passer à Q2D
Refusal.....	9	Passer à Q2D

Q2CC

Write the <Q2C>. Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>
 Nombre: _____

Q2D

On what days of the week does he (she) attend daycare (main type of daycare) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers, several answers possible

Sunday	1
Monday.....	2
Tuesday	3
Wednesday	4
Thursday.....	5
Friday	6
Saturday.....	7
Don't know	8
Refusal.....	9

Q2E

During what time period of day does he (she) usually attend daycare (main type of daycare) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

Half-day.....	1
Whole day.....	2
Evening.....	3
Night.....	4
Other, specify	5
Don't know	8
Refusal.....	9

Q2F

On average, how many hours a day does he (she) attend daycare (main type of daycare) ?

Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Nombre: _____

Don't know	98
Refusal.....	99

VQ2F

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne: (1) “demi-journée” pour période de la journée à Q2E et plus de 6 heures à Q2F ou (2) “journée” pour période de la journée à Q2E et moins de 3 heures à Q2F.

J'aimerais valider une information avec vous. Vous m'avez dit précédemment faire garder <nome> la <Q2E> et en moyenne <Q2F> par jour. Est-ce exact ?

Modifier la période de la journée.....	1	Passer à Q2E
Modifier le nombre d'heure par jour.....	2	Passer à Q2F
Confirmer, précisez	3	Passer à Q2G

Q2G

How much does this main type of daycare cost per hour, per day or per month ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Per day.....	1	
Per week	2	
Per month	3	
No cost.....	4	Passer à Q2H
Don't know	8	Passer à Q2H
Refusal.....	9	Passer à Q2H

Q2GG

Write the cost <Q2G>.

Q2H

Is <réponse à Q2B: principal mode de garde> the type of daycare you would like (prefer) for this child ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Yes.....	1	Passer à Q2J
No	2	
In part (partly)	3	
Don't know	8	
Refusal.....	9	

Q2I

What is the main reason why you have not used or had access to the type of daycare you would like (prefer) for this child ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Do not read the answers

No space available.....	01
Costs too much	02
Too far from home.....	03
Too far from your workplace or school or that of your spouse / partner	04
Too far from his / her siblings' daycare or school.....	05
Need part-time daycare.....	06
Lacks flexibility in the hours open (hours of operation).....	07
Hard to find a person I trust.....	08
Not adapted to the child's health status or deficits	09
Other, specify	10
Don't know	98
Refusal.....	99

Q2J

Note: Cette question est demandée uniquement lorsque le répondant mentionne comme mode de garde principal "milieu familial offrant des services à 7 \$ et coordonnés par un CPE" OU "à la garderie ou au CPE (installation) offrant des services de garde à 7 \$" à Q2F.

Does the manner in which your child's daycare services are organized lead you to register <NOME> your <SEXE> of <AGE> for more hours or days than you need ? Note à l'intervieweur: If the question seems poorly understood, repeat it as follows: "Are you obliged to register your child for more hours or days than you need?"

Yes.....	1
No	2
Don't know	3
Refusal.....	9

Q2K

Do you REGULARLY use a second type of daycare to supplement the main type because of parents' work or school ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Yes.....	1	
No	2	Passer à Q3A
Does not apply	3	Passer à Q3A
Refusal.....	9	

Q2L

In general, what is the second type of daycare you use to supplement the first type ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

In the child's home by a family member other than the father, mother, or spouse / partner	01
In the child's home by someone who is not a family member	02
In-home daycare by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	03
In-home daycare, not by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	04
In-home daycare providing \$7-a-day daycare, coordinated by a CPE.....	05
Private daycare centre or a CPE providing \$7-a-day daycare	06
Private daycare centre not providing \$7-a-day daycare.....	07
Nursery school.....	08
Other, specify	09
Don't know	98
Refusal.....	99

Q2M

On which days of the week does he (she) attend daycare to the second type of daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers, several answers possible

Sunday	1
Monday.....	2
Tuesday	3
Wednesday	4
Thursday.....	5
Friday	6
Saturday.....	7
Don't know	8
Refusal.....	9

Q2N

During which period of the day does he (she) usually attend the second type of daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

Half-day.....	1
Whole day.....	2
Evening.....	3
Night.....	4
Other, specify	5
Don't know	8
Refusal.....	9

Q2O

What is the main reason you use this second type of daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Do not read the answers

The hours of operation (hours open) of the first type of daycare do not completely meet the parents' needs in terms of work or school ...	1
To enable the child to stay at home	2
Provide the child with time to socialize.....	3
Financial reasons - cost.....	4
Other, specify	5
Don't know	8
Refusal.....	9

Note: Les questions Q2A, Q2B, Q2C, Q2CC, Q2D, Q2E, Q2F, VQ2F, Q2G, Q2GG, Q2I, Q2J, Q2K, Q2L, Q2M, Q2N, Q2O sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION C - Regular use FOR REASONS OTHER THAN PARENTS' WORK OR SCHOOL

Q3

Note: Si la réponse à Q1E (Est-ce que votre enfant se fait garder de façon régulière) est “non” passer à la section D (Utilisation irrégulière).

The following questions concern the types of regular daycare used FOR REASONS OTHER THAN THE PARENTS' WORK OR SCHOOL. For example, for the child's development or to regularly play a sport. Remember that regular daycare means one that is PREDICTABLE (planned) and according to a FIXED SCHEDULE - it can be full-time or part-time, day, evening or night, or on the weekend. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or their spouse/partner is NOT considered to be in daycare.

Q3A

Is <NOME> your <SEXE> of <AGE> in REGULAR daycare for reasons OTHER THAN the parents' work or school ?

- | | |
|----------------------|---------------|
| Yes.....1 | Passer à Q3B |
| No2 | Passer à VQA1 |
| Does not apply.....3 | Passer à Q4A |
| Refusal.....9 | |

VQA

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne oui à la question (Q1E) sur la garde régulière que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif et qu'il mentionne non aux deux questions (Q2A et Q3A) spécifiques au motif de garde.

Précédemment vous avez mentionné faire garder <nome1> de façon régulière que ce soit en raison du travail, des études ou de tout autre motif. Hors à présent vous dites ne pas le faire garder de façon régulière en raison du travail ou des études et ne pas le faire garder de façon régulière pour un autre motif. Si vous permettez, j'aimerais valider cette information avec vous.

- | | |
|---|--------------|
| Modifier la question 1 (Raison: les 2 motifs)1 | Passer à Q1E |
| Modifier la question 2 (Raison: travail ou études)2 | Passer à Q2A |
| Modifier la question 3 (Raison: autre).....3 | Passer à Q3A |
| Confirme les informations, précisez4 | |

Q3B

For what MAIN reason (other than parents' work or school) is <NOME> your <SEXE> of <AGE> in regular daycare? CONSIGNE: Lire les choix dans l'ordre où ils apparaissent (Lire en rotatif)

Personal business or errands (shopping).....	01
Family obligations and health care	02
To have access to a \$7-a-day daycare space.....	03
To keep a \$7-a-day daycare space	04
Sports, recreation, amusement.....	05
Child developpement / socializing.....	06
Other, specify	07
Don't know	98
Refusal.....	99

Q3C

What is the main type of daycare used for <NOME> your <SEXE> of <AGE> ? CONSIGNE: Read the answers

In the child's home by a family member other than the father, mother, or spouse / partner	01
In the child's home by someone who is not a family member	02
In-home daycare by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	03
In-home daycare, not by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	04
In-home daycare providing \$7-a-day daycare, coordinated by a CPE.....	05
Private daycare centre or a CPE providing \$7-a-day daycare	06
Private daycare centre not providing \$7-a-day daycare.....	07
Nursery school.....	08
Other, specify	09
Don't know	98
Refusal.....	99

Q3D

How many times a week or a month do you use this main type of daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Number of times a week.....	1	
Number of times a month	2	
Don't know	8	Passer à Q3E
Refusal.....	9	Passer à Q3E

Q3DD

Write the <Q3D>.

Q3E

On which days of the week does he (she) attend daycare (main type of daycare) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers, several answers possible

Sunday	1
Monday.....	2
Tuesday	3
Wednesday	4
Thursday.....	5
Friday	6
Saturday.....	7
Don't know	8
Refusal.....	9

Q3F

During which period of the day does he (she) usually attend daycare (main type of daycare) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

Half-day.....	1
Whole day.....	2
Evening.....	3
Night.....	4
Other, specify	5
Don't know	8
Refusal.....	9

Q3G

On average, how many hours a day does he (she) attend daycare (main type of daycare) ?

Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Nombre: _____

VQ3G

Note: Cette question de validation est demandée lorsque le répondant mentionne: (1) “demi-journée” pour période de la journée à Q3F et plus de 6 heures à Q3G ou (2) “journée” pour période de la journée à Q3F et moins de 3 heures à Q3G.

J'aimerais valider une information avec vous. Vous m'avez dit précédemment faire garder <nome1> la <q3f1> et en moyenne <q3g1> par jour. Est-ce exact ?

Modifier la période de la journée.....	1	Passer à Q3F
Modifier le nombre d'heure par jour.....	2	Passer à Q3G
Confirmer, précisez	3	Passer à Q3H

Q3H

How much does this main type of daycare cost - per hour, per day or per month ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOM>, <SEXE> de <AGE>

Per day.....	1	
Per week	2	
Per month	3	
No cost.....	4	Passer à Q4A
Don't know	8	Passer à Q4A
Refusal.....	9	Passer à Q4A

Q3HH

Write the cost <Q3H>.

Note: Les questions Q3A, VQA, Q3B, Q3C, Q3C, Q3D, Q3DD Q3E, Q3F, Q3G, VQ3G, Q3H, Q3HH sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION D - Irregular use BECAUSE OF PARENTS' WORK OR SCHOOL

Q4A

Based on your current situation, do you or your spouse/partner ever work overtime, or work or go to school at irregular hours? For example, on-call work, freelance, variable course schedule. Note à l'intervieweur: If the respondent asks about the reference period, tell him/her that it refers to his/her current job.

Yes.....	1	Passer à Q5
No	2	Passer à Q6A
Does not apply	3	Passer à Q6A
Refusal.....	9	

Q4A2

Note: Question demandée à la place de Q4A si l'interviewer sait déjà que le répondant n'a pas de conjoint

Based on your current situation, do you ever work overtime, or work or go to school at irregular hours? For example, on-call work, freelance, variable course schedule. Note à l'intervieweur: If the respondent asks about the reference period, tell him/her that it refers to his/her current job.

Oui.....	1	Passer à Q5
Non	2	Passer à Q6A
Ne s'applique pas	3	Passer à Q6A
Refus.....	9	

Q5

The following questions concern the types of IRREGULAR daycare used BECAUSE OF THE PARENTS' WORK OR SCHOOL. Irregular or occasional use of daycare means UNPREDICTABLE (unplanned), according to an INDETERMINATE FREQUENCY. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or their spouse/partner is NOT considered to be in daycare.

Q5A

Is <NOME> your <SEXE> of <AGE> in daycare on an IRREGULAR or occasional basis because of the unpredictable nature of the PARENTS' WORK OR SCHOOL ?

Yes.....	1	Passer à Q5B
No	2	Passer à Q6A
Does not apply	3	Passer à Q6A
Refusal.....	9	

Q5B

What is the main type of daycare used (on an irregular or occasional basis) for <NOME> your <SEXE> of <AGE> ? CONSIGNE: Read the answers

In the child's home by a family member other than the father, mother, or spouse / partner	01
In the child's home by someone who is not a family member	02
In-home daycare by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	03
In-home daycare, not by a relative, not providing \$7-a-day daycare.....	04
In-home daycare providing \$7-a-day daycare, coordinated by a CPE.....	05
Private daycare centre or a CPE providing \$7-a-day daycare	06
Private daycare centre not providing \$7-a-day daycare.....	07
Drop-off centre or respite care.....	08
Other, please specify	09
Don't know	98
Refusal.....	99

Q5C

During which period of the day does he (she) usually attend daycare (on an irregular or occasional basis) ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

Half-day.....	1
Whole day.....	2
Evening.....	3
Night.....	4
Other, specify	5
Don't know	8
Refusal.....	9

Q5D

In general, when during the week does he (she) attend daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

Weekdays	1
Weekends	2
Don't know	8
Refusal.....	9

Q5E

On average, how often do you use this irregular or occasional daycare ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE> CONSIGNE: Read the answers

At least twice a week.....	1
From 3 to 5 times a month.....	2
Under 3 times a month	3
Varies greatly from one week or one month to the next.....	4
Don't know	8
Refusal.....	9

Q5F

Is <Choix de réponse Q5B> the type of daycare you would prefer for this child? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

Yes.....	1	Passer à Q6A
No	2	
In part	3	
Don't know	8	
Refusal.....	9	

Q5G

What is the main reason why you have not used or had access to the type of daycare you would prefer for this child ? Note à l'intervieweur: Nous parlons de <NOME>, <SEXE> de <AGE>

CONSIGNE: Do not read the answers

Costs too much	01
Too far (from home, workplace or school).....	02
No space available for unscheduled or irregular daycare	03
Lacks flexibility in the hours open (hours of operation).....	04
Hard to find a person I trust.....	05
Not adapted to the health status or deficits of the child.....	06
Other, specify	07
Don't know	98
Refusal.....	99

Note: Les questions Q5A, Q5B, Q5C, Q5D, Q5E, Q5F, Q5G sont demandées pour le plus jeune des enfants, ensuite pour le deuxième plus jeune etc.

SECTION E - Irregular use of daycare FOR REASONS OTHER THAN PARENTS' WORK OR SCHOOL

Note: Les questions de cette section sont demandées pour l'ensemble des enfants de moins de 5 ans du ménage et non spécifiquement pour chacun des enfants.

Q6A

Do you ever have your child(ren) attend daycare on an IRREGULAR OR OCCASIONAL BASIS for reasons other than the parents' work or school? For example, babysat by a neighbour while you go to the movies, or at the drop-off centre in a shopping mall? Irregular or occasional daycare means UNPREDICTABLE (unplanned), at an INDETERMINATE FREQUENCY. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or their spouse/partner is NOT considered to be in daycare. Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer

Yes.....	1	Passer à Q6B
No	2	Passer à Q7
Does not apply.....	3	Passer à Q7
Refusal.....	9	

Q6B

Other than the parents' work or school, what is the reason you MOST OFTEN have your child(ren) attend daycare on an irregular or occasional basis ? Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer CONSIGNE: - Lire les choix dans l'ordre où ils apparaissent (Rotation)

Sports, recreation, amusement.....	1	Passer à Q6C
Personal business or errands (shopping, etc.).....	2	Passer à Q6C
Family obligations and health care.....	3	Passer à Q6C
Child development / socializing.....	4	Passer à Q6C
Other, specify.....	5	Passer à Q6C
Don't know.....	8	Passer à Q6C
Refusal.....	9	Passer à Q6C

Q6C

In general, what is the MAIN type of daycare you use for your child (ren) on an IRREGULAR basis ? Note à l'intervieweur: Il y a <Q1> enfant(s) dans le foyer CONSIGNE: Read the answers

In the child's home by a family member other than the father, mother, or spouse / partner	01	Passer à Q7
In the child's home by someone who is not a family member	02	Passer à Q7
In-home daycare service not providing \$7-a-day daycare by a family member..	03	Passer à Q7
In-home daycare service not providing \$7-a-day daycare by a person who is not a family member	04	Passer à Q7
In-home daycare service providing \$7-a-day daycare coordinated by a CPE	05	Passer à Q7
Daycare centre or a CPE providing \$7-a-day daycare.....	06	Passer à Q7
Daycare centre not providing \$7-a-day daycare.....	07	Passer à Q7
Drop-off centre or respite care.....	08	Passer à Q7
Other, specify	09	Passer à Q7
Don't know	98	Passer à Q7
Refusal.....	99	Passer à Q7

SECTION F - Improving daycare services**Q7**

Given your needs, what improvements could be made to existing daycare services as they are now ? CONSIGNE: Do not read the choice

Increase in the number of \$7-a-day spaces.....	1
More flexibility in terms of opening and closing times.....	2
Provide daycare services in the evening, at night or on the weekend (outside of usual hours of operation).....	3
Offer part-time services.....	4
No changes desired.....	5
No comment.....	6
Other, specify.....	7
Don't know.....	8
Refusal.....	9

SECTION G - Parents' preferences regarding daycare**Q8**

The following questions concern the parents' preferences regarding daycare services for children under 5 years of age. Please express your preferences as if you had a child in each of the age groups and wanted to have him/her attend daycare. By regular daycare, we mean using PREDICTABLE (planned) daycare according to a REGULAR SCHEDULE; it may be full-time or part-time, day, evening or weekend. Please note that a child who stays at home with his/her father, mother or a spouse/partner is NOT considered to be in daycare.

SECTION G - Preferences * Child under 1 year of age *******Q8A0**

For REGULAR daycare, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD UNDER 1 YEAR OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....	1	Passer à Q8A1
In-home daycare not providing \$7/day daycare.....	2	Passer à Q8B0
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...3	3	Passer à Q8B0
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....	4	Passer à Q8B0
Other, specify.....	5	Passer à Q8B0
Refusal.....	9	Passer à Q8B0

Q8B0

Where would you prefer this daycare be located FOR A CHILD UNDER 1 YEAR OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Near your home.....	1	Passer à Q8A1
At or near your workplace or school.....	2	Passer à Q8A1
Not important (Doesn't matter).....	3	Passer à Q8A1
Other, specify.....	4	Passer à Q8A1
Refusal.....	9	Passer à Q8A1

SECTION G - Preferences * Child from 1 to 2 years of age *******Q8A1**

For REGULAR daycare, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD FROM 1 TO 2 YEARS OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8A2
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8B1
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...3	Passer à Q8B1
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8B1
Other, specify5	Passer à Q8B1
Refusal.....9	Passer à Q8B1

Q8B1

Where would you prefer this daycare be located FOR A CHILD FROM 1 TO 2 YEARS OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Near your home1	Passer à Q8A2
At or near your workplace or school2	Passer à Q8A2
Not important (Doesn't matter).....3	Passer à Q8A2
Other, specify4	Passer à Q8A2
Refusal.....9	Passer à Q8A2

SECTION G - Preferences * Child 2 years of age *******Q8A2**

For REGULAR daycare, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 2 YEARS OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8A3
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8B2
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...3	Passer à Q8B2
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8B2
Nursery school.....5	Passer à Q8B2
Other, specify6	Passer à Q8B2
Refusal.....9	Passer à Q8B2

Q8B2

Where would you prefer this daycare be located FOR A CHILD 2 YEARS OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Near your home1	Passer à Q8A3
At or near your workplace or school2	Passer à Q8A3
Not important (Doesn't matter).....3	Passer à Q8A3
Other, specify4	Passer à Q8A3
Refusal.....9	Passer à Q8A3

SECTION G - Preferences * Child 3 years of age *******Q8A3**

For REGULAR daycare, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 3 YEARS OF AGE ? CONSIGNE: - Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8A4
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8B3
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...3	Passer à Q8B3
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8B3
Nursery school.....5	Passer à Q8B3
Other, specify6	Passer à Q8B3
Refusal.....9	Passer à Q8B3

Q8B3

Where would you prefer this daycare be located FOR A CHILD 3 YEARS OF AGE ?

CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Near your home1	Passer à Q8A4
At or near your workplace or school2	Passer à Q8A4
Not important (Doesn't matter).....3	Passer à Q8A4
Other, specify4	Passer à Q8A4
Refusal.....9	Passer à Q8A4

SECTION G - Preferences * Child 4 years of age *******Q8A4**

For REGULAR daycare, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 4 YEARS OF AGE ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8C0
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8B4
In-home daycare providing \$7/day daycare coordinated by a CPE.....3	Passer à Q8B4
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8B4
Nursery school.....5	Passer à Q8B4
Other, specify6	Passer à Q8B4
Refusal.....9	Passer à Q8B4

Q8B4

Where would you prefer daycare be located FOR A CHILD 4 YEARS OF AGE ?

CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Near your home1	Passer à Q8C0
At or near your workplace or school2	Passer à Q8C0
Not important (Doesn't matter).....3	Passer à Q8C0
Other, specify4	Passer à Q8C0
Refusal.....9	Passer à Q8C0

SECTION G - Preferences * Child under 1 year of age *******Q8C0**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OF WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD UNDER 1 YEAR OF AGE? By irregular or occasional we mean the UNPREDICTABLE use of daycare with an INDETERMINATE frequency. CONSIGNE:

Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8C1
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8C1
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE..3	Passer à Q8C1
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8C1
Drop-off centre or respite care.....5	Passer à Q8C1
Other, specify6	Passer à Q8C1
Refusal.....9	Passer à Q8C1

SECTION G - Preferences * Child from 1 to 2 years of age *******Q8C1**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OF WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD FROM 1 TO 2 YEARS OF AGE? By irregular or occasional daycare, we mean the UNPREDICTABLE use of daycare with an INDETERMINATE frequency. CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8C2
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8C2
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE..3	Passer à Q8C2
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8C2
Drop-off centre or respite care.....5	Passer à Q8C2
Other, specify6	Passer à Q8C2
Refusal.....9	Passer à Q8C2

SECTION G - Preferences * Child 2 years of age *******Q8C2**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OF WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 2 YEARS OF AGE? By irregular or occasional we mean the UNPREDICTABLE use of daycare with an INDETERMINATE frequency. CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8C3
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8C3
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE..3	Passer à Q8C3
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8C3
Drop-off centre or respite5	Passer à Q8C3
Other, specify6	Passer à Q8C3
Refusal.....9	Passer à Q8C3

SECTION G - Preferences * Child 3 years of age *******Q8C3**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OF WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 3 YEARS OF AGE? By irregular or occasional we mean the UNPREDICTABLE use of daycare with an INDETERMINATE frequency. CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8C4
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8C4
In-home daycare providing \$7/day daycare coordinated by a CPE.....3	Passer à Q8C4
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8C4
Drop-off centre or respite care.....5	Passer à Q8C4
Other, specify6	Passer à Q8C4
Refusal.....9	Passer à Q8C4

SECTION G - Preferences * Child 4 years of age *******Q8C4**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OF WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 4 YEARS OF AGE? By irregular or occasional, we mean the UNPREDICTABLE use of daycare with an INDETERMINATE frequency. CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8D0
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8D0
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE ..3	Passer à Q8D0
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8D0
Drop-off centre or respite5	Passer à Q8D0
Other, specify6	Passer à Q8D0
Refusal.....9	Passer à Q8D0

SECTION G - Preferences * Child under 1 year of age *******Q8D0**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OTHER THAN WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD UNDER 1 YEAR OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q8D1
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q8D1
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE ..3	Passer à Q8D1
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q8D1
Drop-off centre or respite care.....5	Passer à Q8D1
Other, specify6	Passer à Q8D1
Refusal.....9	Passer à Q8D1

SECTION G - Preferences * Child from 1 to 2 years of age *******Q8D1**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OTHER THAN WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD FROM 1 TO 2 YEARS OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....	1	Passer à Q8D2
In-home daycare not providing \$7/day daycare	2	Passer à Q8D2
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...	3	Passer à Q8D2
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....	4	Passer à Q8D2
Drop-off centre or respite care.....	5	Passer à Q8D2
Other, specify	6	Passer à Q8D2
Refusal.....	9	Passer à Q8D2

SECTION G - Preferences * Child 2 years of age *******Q8D2**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OTHER THAN WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 2 YEARS OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....	1	Passer à Q8D3
In-home daycare not providing \$7/day daycare	2	Passer à Q8D3
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...	3	Passer à Q8D3
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....	4	Passer à Q8D3
Drop-off centre or respite care.....	5	Passer à Q8D3
Other, specify	6	Passer à Q8D3
Refusal.....	9	Passer à Q8D3

SECTION G - Preferences * Child 3 years of age *******Q8D3**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OTHER THAN WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 3 YEARS OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....	1	Passer à Q8D4
In-home daycare not providing \$7/day daycare	2	Passer à Q8D4
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...	3	Passer à Q8D4
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....	4	Passer à Q8D4
Drop-off centre or respite care.....	5	Passer à Q8D4
Other, specify	6	Passer à Q8D4
Refusal.....	9	Passer à Q8D4

SECTION G - Preferences * Child 4 years of age *******Q8D4**

For IRREGULAR or OCCASIONAL daycare for REASONS OTHER THAN WORK OR SCHOOL, what type would you prefer if it were easily accessible or space were available FOR A CHILD 4 YEARS OF AGE? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

In the child's home.....1	Passer à Q9
In-home daycare not providing \$7/day daycare2	Passer à Q9
In-home daycare providing \$7/day daycare and coordinated by a CPE...3	Passer à Q9
Private daycare centre or a CPE providing \$7/day daycare.....4	Passer à Q9
Drop-off centre or respite care.....5	Passer à Q9
Other, specify6	Passer à Q9
Refusal.....9	Passer à Q9

SECTION H - Sociodemographic characteristics**Q9**

Which of the following best describes your current family situation ? CONSIGNE: Read the answers

Single-parent family1	Passer à Q10
Couple with child or children from the current union2	Passer à Q10
Couple with child or children from the current and a previous union3	Passer à Q10
Couple with child or children from a previous union but none from the current union.....4	Passer à Q10
Other, specify5	Passer à Q10
Don't know8	Passer à Q10
Refusal.....9	Passer à Q10

Q10

Are there any children 5 years of age or older living in your home ?

Yes.....1	Passer à Q10A
No children 5 years of age or older2	Passer à Q12_R
Don't know8	Passer à Q12_R
Refusal.....9	Passer à Q12_R

Note: La question 11 a été retirée à la suite du prétest du questionnaire.

Q10A

How many children 5-11 years of age ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 5 à 11 ans, inscrire 0
Nombre: _____

Q10B

How many children 12-17 years of age ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 12 à 17 ans, inscrire 0
Nombre: _____

Q10C

How many children 18 years of age or older ? CONSIGNE: Si aucun enfant de 18 ans ou plus, inscrire 0
Nombre: _____

Q12_R

In what age group are you ? CONSIGNE: - Read the answers

Under 18 years of age.....	1	Passer à Q12_C
18-24 years	2	Passer à Q12_C
25-29 years	3	Passer à Q12_C
30-34 years	4	Passer à Q12_C
35-39 years	5	Passer à Q12_C
40 years and older.....	6	Passer à Q12_C
Don't know	8	Passer à Q12_C
Refusal.....	9	Passer à Q12_C

Q12_C**Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q13_R**

And your spouse / partner ? CONSIGNE: Read the answers

Under 18 years of age.....	1	Passer à Q13_R
18-24 years	2	Passer à Q13_R
25-29 years	3	Passer à Q13_R
30-34 years	4	Passer à Q13_R
35-39 years	5	Passer à Q13_R
40 years and older.....	6	Passer à Q13_R
Don't know	8	Passer à Q13_R
Refusal.....	9	Passer à Q13_R

Q13_R

Where were you born ? CONSIGNE: Read answers

In Québec	1	Passer à Q13_C
Elsewhere in Canada	2	Passer à Q13_C
Outside Canada.....	3	Passer à Q13_C
Don't know	8	Passer à Q13_C
Refusal.....	9	Passer à Q13_C

Q13_C**Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q14BR**

And your spouse / partner ? CONSIGNE: Read the answers

In Québec	1	Passer à Q14BR
Elsewhere in Canada	2	Passer à Q14BR
Outside Canada.....	3	Passer à Q14BR
Don't know	8	Passer à Q14BR
Refusal.....	9	Passer à Q14BR

Q14BR

What is the highest certificate, diploma or degree you have attained ? CONSIGNE: Read the answers

None	1	Passer à Q14BC
High school diploma.....	2	Passer à Q14BC
CEGEP (junior college).....	3	Passer à Q14BC
University	4	Passer à Q14BC
Other, specify	5	Passer à Q14BC
Don't know	8	Passer à Q14BC
Refusal.....	9	Passer à Q14BC

Q14BC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q15AR

And your spouse/partner ? CONSIGNE: Read the answers

None	1	Passer à Q15AR
High school diploma (SSD, SSVC, etc.)	2	Passer à Q15AR
CEGEP (junior college) (DEC, DCS, etc.)	3	Passer à Q15AR
University degree (Bachelor's degrees, master's degree, etc.)	4	Passer à Q15AR
Other, specify	5	Passer à Q15AR
Don't know	8	Passer à Q15AR
Refusal	9	Passer à Q15AR

Q15AR

What is YOUR main occupation at the present time ? CONSIGNE: Read the answers

Work at home	01	Passer à B151R
Work outside the home	02	Passer à B151R
School	03	Passer à C151R
At home because unemployed	04	Passer à Q15AC
At home by choice, to be with the children	05	Passer à Q15AC
At home on maternity, paternity or parental leave	06	Passer à Q15AC
Looking for work	07	Passer à Q15AC
Other, specify	08	Passer à Q15AC
Don't know	98	Passer à Q15AC
Refusal	99	Passer à Q15AC

B151R

Among the following, which best describes YOUR current employment situation ?

CONSIGNE: Read the answers

Self-employed or freelance	1	Passer à B152R
Paid work by salary or wages	2	Passer à B152R
Several jobs (more than one)	3	Passer à B152R
Other, specify	4	Passer à B152R
Don't know	8	Passer à B152R
Refusal	9	Passer à B152R

B152R

In general, what are your regular works hours ? CONSIGNE: Read the answers

During the week	01	Passer à R152B
During the weekend	02	Passer à R152B
During the week and the weekend	03	Passer à R152B
Don't know	98	Passer à R152B
Refusal	99	Passer à R152B

R152B

In general, which period of the day do you work ? CONSIGNE: Read the answers

Day	01
Evening	02
Night	03
Rotating schedule	04
Variable schedule	05
Other, specify	06
Don't know	98
Refusal	99

B153R

In general, how many hours a week do YOU work ?

Nombre: _____

Don't know or Refusal99

B154R

In general, is YOUR work schedule predictable (planned) ?

Yes.....1 Passer à Q15AC

No2 Passer à B155R

Don't know3 Passer à Q15AC

Refusal.....9 Passer à Q15AC

B155R

In general, how far in advance do YOU know what your work schedule is ? CONSIGNE:

Read the answers

1 day or less.....1 Passer à Q15AC

From 2 to 6 days.....2 Passer à Q15AC

From 7 to 13 days.....3 Passer à Q15AC

14 days or more.....4 Passer à Q15AC

Don't know8 Passer à Q15AC

Refusal.....9 Passer à Q15AC

C151R

Do you study full time or part time ?

Full time1 Passer à C152R

Part time2 Passer à C152R

Don't know8 Passer à C152R

Refusal.....9 Passer à C152R

C152R

The usual time YOU currently spend at school is MAINLY CONCENTRATED on:

CONSIGNE: Read the answers

Weekdays1 Passer à C153R

Evenings during the week.....2 Passer à C153R

Nights during the week.....3 Passer à C153R

Days on the weekend.....4 Passer à C153R

Evenings on the weekend.....5 Passer à C153R

Nights on the weekend.....6 Passer à C153R

Other, specify7 Passer à C153R

Don't know8 Passer à C153R

Refusal.....9 Passer à C153R

C153R

In general, how many hours a week do YOU devote to school, including studying time and time spent at school ?

Nombre: _____

Don't know or Refusal99

Q15AC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q16AR

What is YOUR SPOUSE/PARTNER main occupation at the present time ? CONSIGNE: Read the answers and oblige the respondent to give an answer

Work at home	01	Passer à B151C
Work outside the home.....	02	Passer à B151C
School.....	03	Passer à C151C
At home because unemployed.....	04	Passer à Q16AR
At home by choice, to be with the children	05	Passer à Q16AR
At home, on maternity, paternity or parental leave	06	Passer à Q16AR
Looking for work.....	07	Passer à Q16AR
Other, specify	08	Passer à Q16AR
Don't know	98	Passer à Q16AR
Refusal.....	99	Passer à Q16AR

B151C

Among the following, which best describes YOUR SPOUSE/PARTNER current employment situation ? CONSIGNE: Read the answers

Self-employed or freelance.....	1	Passer à B152C
Paid work by salary or wages	2	Passer à B152C
Several jobs (more than one)	3	Passer à B152C
Other, specify	4	Passer à B152C
Don't know	8	Passer à B152C
Refusal.....	9	Passer à B152C

B152C

In general, what are YOUR SPOUSE/PARTNER'S regular working hours: CONSIGNE: Read the answers

During the week	01	Passer à C152B
During the weekend.....	02	Passer à C152B
During the week and weekend.....	03	Passer à C152B
Don't know	98	Passer à C152B
Refusal.....	99	Passer à C152B

C152B

In general, which period of the day does YOUR SPOUSE / PARTNER'S work ? CONSIGNE: Read the answers

Day	01
Evening.....	02
Night.....	03
Rotating schedule	04
Variable schedule	05
Other, specify	06
Don't know	98
Refusal.....	99

B153C

In general, how many hours a week do YOUR SPOUSE/PARTNER work ?

Nombre: _____

Don't know or Refusal99

B154C

In general, is YOUR SPOUSE/PARTNER work schedule predictable (planned) ?

Yes.....	1	Passer à Q16AR
No.....	2	Passer à B155C
Don't know	8	Passer à Q16AR
Refusal.....	9	Passer à Q16AR

B155C

In general, how far in advance does YOUR SPOUSE/PARTNER knows his/her schedule ? CONSIGNE: Read the answers

1 day or less.....	1	Passer à Q16AR
From 2 to 6 days.....	2	Passer à Q16AR
From 7 to 13 days.....	3	Passer à Q16AR
14 days or more.....	4	Passer à Q16AR
Don't know	8	Passer à Q16AR
Refusal.....	9	Passer à Q16AR

C151C

Does YOUR SPOUSE/PARTNER study full time or part time ?

Full time	1	Passer à C152C
Part time	2	Passer à C152C
Don't know	8	Passer à C152C
Refusal.....	9	Passer à C152C

C152C

The usual time YOUR SPOUSE/PARTNER currently spend at school is MAINLY CONCENTRATED on: CONSIGNE: Read the answers

Weekdays	1	Passer à C153C
Evenings during the week.....	2	Passer à C153C
Nights during the week.....	3	Passer à C153C
Days on the weekend.....	4	Passer à C153C
Evenings on the weekend	5	Passer à C153C
Nights on the weekend	6	Passer à C153C
Other, specify	7	Passer à C153C
Don't know	8	Passer à C153C
Refusal.....	9	Passer à C153C

C153C

In general, how many hours a week does YOUR SPOUSE/PARTNER devote to school, including studying time and time spent at school ?

Nombre: _____

Don't know or Refusal.....99

Q16AR

In the past 12 months, have YOU done any seasonal work (a seasonal job) ? Example, if necessary: Forestry worker, fisher, snow removal, tourism-related, summer job.

Yes.....	1	Passer à Q16BR
No.....	2	Passer à Q16AC
Don't know	3	Passer à Q16AC
Refusal.....	9	

Q16BR

During which month(s) did YOU do seasonal work (did you have a seasonal job) ?

CONSIGNE: Read the answers, several answers possible

January.....	01	Passer à Q16AC
February.....	02	Passer à Q16AC
March	03	Passer à Q16AC
April	04	Passer à Q16AC
May.....	05	Passer à Q16AC
June.....	06	Passer à Q16AC
July	07	Passer à Q16AC
August	08	Passer à Q16AC
September.....	09	Passer à Q16AC
October	10	Passer à Q16AC
November	11	Passer à Q16AC
December.....	12	Passer à Q16AC
Don't know	13	Passer à Q16AC
Refusal.....	14	Passer à Q16AC

Q16AC

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q16C

In the past 12 months, did YOUR SPOUSE/PARTNER do any seasonal work (a seasonal job) ?

Yes.....	1	Passer à Q16BC
No	2	Passer à Q16C
Don't know	8	Passer à Q16C
Refusal.....	9	Passer à Q16C

Q16BC

During which month(s) were YOUR SPOUSE/PARTNER do seasonal work (did he/she have a seasonal job) ? CONSIGNE: Read the answers, several answers possible

January.....	01	Passer à Q16C
February.....	02	Passer à Q16C
March	03	Passer à Q16C
April	04	Passer à Q16C
May.....	05	Passer à Q16C
June.....	06	Passer à Q16C
July	07	Passer à Q16C
August	08	Passer à Q16C
September.....	09	Passer à Q16C
October.....	10	Passer à Q16C
November	11	Passer à Q16C
December.....	12	Passer à Q16C
Don't know	13	Passer à Q16C
Refusal.....	14	Passer à Q16C

Q16C

During this period, was/were your child/children in daycare because of the parents' work or school ?

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" et la réponse à Q16AR (Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un emploi saisonnier ?) est différente de "oui" passer à Q17. De même si la réponse à la réponse à Q16AR (Au cours des 12 derniers mois, avez-vous occupé un emploi saisonnier ?) est différente de "oui" et la réponse à Q16AC est différente de "oui" passer à Q17

Yes.....	1	Passer à Q18
No	2	Passer à Q18
Don't know	3	Passer à Q18
Refusal.....	9	Passer à Q18

Note: La question 17 a été retirée à la suite du prétest du questionnaire.

Q18

Note: Si la réponse à Q9 (Quelle situation correspond le mieux à l'organisation actuelle de votre famille ?) est "famille monoparentale" passer à Q19

In what category is your total (gross), annual FAMILY income (your income plus that of your spouse/partner) from all sources before taxes ? CONSIGNE: Read the answers

Under \$ 20 000	01	Passer à Q19
From \$ 20 000 to \$ 29 999	02	Passer à Q19
From \$ 30 000 to \$ 39 999	03	Passer à Q19
From \$ 40 000 to \$ 49 999	04	Passer à Q19
From \$ 50 000 to \$ 59 999	05	Passer à Q19
From \$ 60 000 to \$ 79 999	06	Passer à Q19
From \$ 80 000 to \$ 99 999	07	Passer à Q19
\$ 100 000 \$ or more.....	08	Passer à Q19
Don't know	98	Passer à Q19
Refusal.....	99	Passer à Q19

Q19

In what category is your total (gross), annual PERSONAL income from all sources before taxes ? CONSIGNE: Read the answers

No income	01	Passer à V_CPP
Under \$ 20 000	02	Passer à V_CPP
From \$ 20 000 to \$ 29 999	03	Passer à V_CPP
From \$ 30 000 to \$ 39 999	04	Passer à V_CPP
From \$ 40 000 to \$ 49 999	05	Passer à V_CPP
From \$ 50 000 to \$ 59 999	06	Passer à V_CPP
From \$ 60 000 to \$ 79 999	07	Passer à V_CPP
From \$ 80 000 to \$ 99 999	08	Passer à V_CPP
\$ 100 000 or more.....	09	Passer à V_CPP
Don't know	98	Passer à V_CPP
Refusal.....	99	Passer à V_CPP

V_CPP

Can you confirm that the first three characters of your postal code are <VCpp>?

Oui.....	1	Passer à INT01
Non	2	Passer à NCPP

N CPP

What are the first three characters of your postal code ?

A9A

INT01*Entrevue complétée*

The interview is finished. On behalf of the Institut de la statistique du Québec, I would like to thank you for your cooperation and your time. <nom1> <nom2> <nom3>

Lexique

Irregular or occasional daycare: UNPREDICTABLE use of a daycare service, according to an UNDETERMINED frequency. Regular daycare: Use of a type of daycare that is PLANNED, according to the FIXED FREQUENCY; it may be full time or part-time, during the day, evening, night or weekend. Centre de la petite enfance (CPE): Refers to an establishment that provides educational childcare, primarily for children from birth to kindergarten age, in a facility where seven or more children are received for periods not exceeding 48 consecutive hours, and that coordinates, oversees and monitors, in a given territory, educational home childcare provided to children in the same age range. Private daycare centre: Refers to an establishment that provides educational childcare in a facility where seven or more children are received on a regular basis for periods not exceeding 24 consecutive hours. Since September 1997, the term daycare has been replaced by the term CPE (facility). Drop-off centre: Refers to an establishment that provides childcare in a facility where seven or more children are received on a casual basis, as defined by regulation, for periods not exceeding 24 consecutive hours. Facility: Refers to a physical location where educational daycare services are provided. Nursery school: Refers to an establishment that provides educational childcare in a facility where seven or more children from two to five years of age are received, in a stable group, on a regular basis for periods not exceeding four hours a day and are offered activities conducted over a fixed period. Reduced-contribution place: Refers to reduced contribution places for children under five years of age on September 30, 2000 who hold a place entitled to a subsidy under the Act respecting childcare centres and childcare services. The reduced contribution is set at \$7/day or half-day of daycare, regardless of the type of daycare chosen by the parent (facility or family setting). Daycare services: Refers to a person who comes to babysit at the child's home, or may refer to childcare in another family setting or even in a daycare. Home daycare services offering \$7/day services: Refers to daycare services offered in a private residence by a person receiving support from a Centre de la petite enfance (CPE), which itself holds a permit from the ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Ministry of the Family and Childhood). \$7/day places are available for eligible children. Home daycare services not offering \$7/day services: Refers to daycare services offered in a private residence by a person who does not offer reduced-contribution \$7/day places and who does not receive support from a CPE. Daycare services in a school setting: Refers to a service provided by a school board for children enrolled in preschool and elementary school education. A distinction must be made with children who attend a daycare located in a school.

Annexe B
Tests statistiques
et paramètres estimés des analyses multivariées

Dans les tableaux de résultats qui suivent, les variables explicatives sont ainsi définies :

AGER - âge de l'enfant :

- 1 = « moins de 1 an »
- 2 = « 1 an »
- 3 = « 2 ans »
- 4 = « 3 ans »
- 5 = « 4 ans »

AGER2 - classe d'âge de l'enfant où les catégories trois à cinq ont été regroupées

URB2 - zone géographique :

- 1 = « urbaine - Montréal »
- 2 = « urbaine - Québec »
- 3 = « urbaine - hors Montréal et Québec »
- 4 = « rurale – Québec »
- 5 = « rurale – hors Québec »

ORGFAM2 - organisation actuelle de la famille, principale occupation du père et indicateur d'atypisme 4 :

- 1 = « famille monoparentale »
- 2 = « famille biparentale où le père travaille selon un horaire non usuel ou à temps partiel ou a un statut atypique d'emploi »
- 3 = « famille biparentale où le père travaille selon un horaire usuel, à temps plein et n'a pas de statut atypique d'emploi »
- 4 = « famille biparentale où le père étudie »
- 5 = « famille biparentale où le père ni ne travaille, ni n'étudie »

REVCONJR - revenu familial brut annuel :

- 1 = « moins de 20 000 \$ »
- 2 = « de 20 000 \$ à 29 999 \$ »
- 3 = « de 30 000 \$ à 39 999 \$ »
- 4 = « de 40 000 \$ à 49 999 \$ »
- 5 = « de 50 000 \$ à 59 999 \$ »
- 6 = « de 60 000 \$ à 79 999 \$ »
- 7 = « de 80 000 \$ à 99 999 \$ »
- 8 = « 100 000 \$ et plus »

REVCONJR2 - revenu familial brut annuel où les catégories ont été regroupées deux à deux

ATYP4MERE2 - principale occupation de la mère et indicateur d'atypisme 4 :

- 1 = « la mère travaille selon un horaire non usuel ou à temps partiel ou a un statut atypique d'emploi »
- 2 = « la mère travaille selon un horaire usuel, à temps plein et n'a pas un statut atypique d'emploi »
- 3 = « la mère est aux études »
- 4 = « la mère est à la maison, sans emploi ou à la recherche d'un emploi »
- 5 = « la mère est à la maison pour demeurer avec ses enfants »
- 6 = « la mère est en congé de maternité »
- 7 = « la mère a une autre occupation ou le père est monoparental »

LIEUNAIS - lieu de naissance des conjoints :

- 1 = « les deux conjoints ou le parent monoparental sont nés au Québec »
- 2 = « les deux conjoints ou le parent monoparental sont nés à l'extérieur du Canada »
- 3 = « autres possibilités »

Q1R - nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille :

- 1 = « 1 enfant »
- 2 = « 2 enfants »
- 3 = « 3 enfants et plus »

REVMERE3 - revenu personnel annuel de la mère :

- 1 = « aucun revenu »
- 2 = « de 1 \$ à 19 999 \$ »
- 3 = « de 20 000 \$ à 29 999 \$ »
- 4 = « de 30 000 \$ à 39 999 \$ »
- 5 = « de 40 000 \$ à 59 999 \$ »
- 6 = « 60 000 \$ et plus »
- 7 = « père monoparental »
- 8 = « non-répondants partiels »

DIPLMERE2 - plus haut diplôme de la mère :

- 1 = « aucun diplôme »
- 2 = « diplôme secondaire »
- 3 = « diplôme collégial »
- 4 = « diplôme universitaire »
- 5 = « autre, dont père monoparental »

Modèle 1 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus

Tests statistiques

Contrast	Degrees of Freedom	S_waite Adj DF	S_waite Adj ChiSq	P-value S_waite ChiSq
OVERALL MODEL	61	44.71	1548.21	0.0000
MODEL MINUS INTERCEPT	60	44.59	1497.14	0.0000
INTERCEPT	.	.	.	.
AGER2	.	.	.	.
URB2	.	.	.	.
ORGFAM2	.	.	.	.
REVCONJR ¹	1	1.00	58.43	0.0000
ATYP4MERE2	.	.	.	.
AGER2 * URB2	8	5.38	26.47	0.0001
AGER2 * ATYP4MERE2	12	11.47	74.56	0.0000
ORGFAM2 * ATYP4MERE2	23	20.27	109.27	0.0000

¹ Le revenu familial est ici considéré comme une variable continue.

Paramètres estimés

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
Intercept	0.30	0.73	0.41	0.6845
AGER2				
1	-2.40	0.57	-4.21	0.0000
2	-0.43	0.41	-1.05	0.2932
3	0.00	0.00	.	.
URB2				
1	0.19	0.15	1.26	0.2082
2	0.78	0.24	3.31	0.0010
3	0.15	0.09	1.59	0.1110
4	0.14	0.20	0.69	0.4875
5	0.00	0.00	.	.
ORGFAM2				
1	0.75	0.78	0.96	0.3361
2	0.26	0.79	0.33	0.7381
3	-0.41	0.79	-0.52	0.6001
4	0.87	0.51	1.72	0.0855
5	0.00	0.00	.	.
REVCONJR	0.17	0.02	7.64	0.0000
ATYP4MERE2				
1	0.10	0.77	0.13	0.9003
2	-0.74	0.81	-0.91	0.3628
3	1.09	1.14	0.96	0.3373
4	-0.59	0.81	-0.73	0.4657
5	-1.88	0.78	-2.43	0.0153
6	-0.94	0.82	-1.14	0.2538
7	0.00	0.00	.	.
AGER2, URB2				
1, 1	-0.48	0.25	-1.88	0.0598
1, 2	-0.19	0.33	-0.57	0.5666
1, 3	-0.22	0.14	-1.54	0.1234
1, 4	-0.42	0.34	-1.24	0.2159
1, 5	0.00	0.00	.	.
2, 1	-1.21	0.25	-4.84	0.0000
2, 2	-1.04	0.34	-3.06	0.0022
2, 3	-0.33	0.16	-2.09	0.0367
2, 4	-0.19	0.35	-0.54	0.5873
2, 5	0.00	0.00	.	.
3, 1	0.00	0.00	.	.
3, 2	0.00	0.00	.	.
3, 3	0.00	0.00	.	.
3, 4	0.00	0.00	.	.
3, 5	0.00	0.00	.	.

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0

AGER2, ATYP4MERE2				
1, 1	1.53	0.59	2.58	0.0098
1, 2	1.09	0.66	1.65	0.0992
1, 3	0.55	0.70	0.78	0.4335
1, 4	1.04	0.66	1.58	0.1135
1, 5	0.97	0.62	1.56	0.1184
1, 6	-0.15	0.58	-0.26	0.7946
1, 7	0.00	0.00	.	.
2, 1	0.63	0.44	1.42	0.1568
2, 2	0.55	0.50	1.10	0.2705
2, 3	-0.24	0.65	-0.36	0.7153
2, 4	0.39	0.48	0.80	0.4245
2, 5	-0.31	0.45	-0.68	0.4956
2, 6	0.31	0.47	0.66	0.5088
2, 7	0.00	0.00	.	.
3, 1	0.00	0.00	.	.
3, 2	0.00	0.00	.	.
3, 3	0.00	0.00	.	.
3, 4	0.00	0.00	.	.
3, 5	0.00	0.00	.	.
3, 6	0.00	0.00	.	.
3, 7	0.00	0.00	.	.
ORGFAM2, ATYP4MERE2				
1, 1	0.96	0.86	1.12	0.2628
1, 2	2.81	0.95	2.97	0.0029
1, 3	1.75	1.21	1.45	0.1462
1, 4	-0.29	0.89	-0.33	0.7439
1, 5	0.07	0.85	0.08	0.9379
1, 6	0.30	0.99	0.30	0.7636
1, 7	0.00	0.00	.	.
2, 1	0.12	0.83	0.14	0.8857
2, 2	2.76	0.89	3.10	0.0019
2, 3	0.78	1.12	0.70	0.4860
2, 4	-0.37	0.90	-0.42	0.6781
2, 5	-0.19	0.84	-0.22	0.8240
2, 6	0.27	0.87	0.31	0.7599
2, 7	0.00	0.00	.	.
3, 1	1.01	0.83	1.22	0.2236
3, 2	3.98	0.88	4.51	0.0000
3, 3	2.05	1.12	1.83	0.0669
3, 4	0.58	0.90	0.65	0.5180
3, 5	0.32	0.83	0.39	0.6965
3, 6	1.09	0.87	1.25	0.2121
3, 7	0.00	0.00	.	.
4, 1	0.60	0.78	0.77	0.4431
4, 2	1.05	0.84	1.25	0.2131
4, 3	-0.45	0.98	-0.46	0.6440
4, 4	-0.75	0.96	-0.78	0.4365
4, 5	-0.14	0.66	-0.22	0.8286
4, 6	0.00	0.00	.	.
4, 7	inf	0.00	.	.
5, 1	0.00	0.00	.	.
5, 2	0.00	0.00	.	.

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
5, 3	0.00	0.00	.	.
5, 4	0.00	0.00	.	.
5, 5	0.00	0.00	.	.
5, 6	0.00	0.00	.	.
5, 7	0.00	0.00	.	.

Modèle 2 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde régulière, tous motifs confondus

Tests statistiques

Contrast	Degrees of Freedom	S_waite Adj DF	S_waite Adj ChiSq	P-value S_waite ChiSq
OVERALL MODEL	15	12.21	799.31	0.0000
MODEL MINUS INTERCEPT	14	11.92	85.98	0.0000
INTERCEPT	.	.	.	.
AGER	4	3.90	52.49	0.0000
URB2	4	2.64	14.72	0.0015
ATYP4MERE2	6	5.85	37.44	0.0000

Paramètres estimés

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
Intercept	0.74	0.10	7.46	0.0000
AGER				
1	0.00	0.00	.	.
2	0.02	0.10	0.23	0.8179
3	0.40	0.10	3.88	0.0001
4	0.54	0.11	5.09	0.0000
5	0.48	0.11	4.37	0.0000
URB2				
1	-0.25	0.11	-2.34	0.0191
2	0.22	0.13	1.70	0.0887
3	0.00	0.00	.	.
4	0.16	0.16	1.02	0.3097
5	0.11	0.07	1.69	0.0915
ATYP4MERE2				
1	-0.23	0.08	-2.82	0.0048
2	0.00	0.00	.	.
3	0.20	0.15	1.27	0.2055
4	0.82	0.24	3.41	0.0006
5	-0.41	0.16	-2.53	0.0113
6	0.23	0.13	1.72	0.0854
7	-0.18	0.21	-0.90	0.3698

Modèle 3 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs d'un second mode de garde régulière en raison du travail ou des études des parents

Tests statistiques

Contrast	Degrees of Freedom	S_waite Adj DF	S_waite Adj ChiSq	P-value S_waite ChiSq
OVERALL MODEL	13	11.90	1702.96	0.0000
MODEL MINUS INTERCEPT	12	10.96	128.82	0.0000
INTERCEPT	.	.	.	.

ORGFAM2	4	3.94	35.30	0.0000
LIEUNAI5	2	2.00	20.64	0.0000
ATYP4MERE2	6	5.33	79.95	0.0000

Paramètres estimés

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
Intercept	-1.87	0.15	-12.10	0.0000
ORGFAM2				
1	0.00	0.00	.	.
2	-0.37	0.16	-2.32	0.0204
3	-0.76	0.16	-4.71	0.0000
4	0.35	0.30	1.16	0.2458
5	-0.87	0.34	-2.56	0.0105
LIEUNAI5				
1	0.00	0.00	.	.
2	-1.05	0.25	-4.30	0.0000
3	-0.33	0.18	-1.84	0.0657
ATYP4MERE2				
1	0.82	0.11	7.17	0.0000
2	0.00	0.00	.	.
3	-0.10	0.22	-0.46	0.6479
4	-0.99	0.46	-2.18	0.0295
5	0.32	0.48	0.66	0.5065
6	-0.66	0.27	-2.41	0.0160
7	-0.04	0.29	-0.13	0.8926

Modèle 4 : Comparaison des utilisateurs et des non-utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Tests statistiques

Contrast	Degrees of Freedom	S_waite Adj DF	S_waite Adj ChiSq	P-value S_waite ChiSq
OVERALL MODEL	20	18.34	539.03	0.0000
MODEL MINUS INTERCEPT	19	17.71	268.58	0.0000
INTERCEPT	.	.	.	.
Q1R	2	2.00	11.15	0.0039
ORGFAM2	4	3.87	34.88	0.0000
REVMERE3	7	6.81	26.71	0.0004
ATYP4MERE2	6	5.92	169.35	0.0000

Paramètres estimés

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
Intercept	0.06	0.30	0.20	0.8409
Q1R				
1	0.00	0.00	.	.
2	-0.23	0.10	-2.42	0.0154
3	-0.88	0.34	-2.60	0.0093
ORGFAM2				
1	0.00	0.00	.	.
2	-1.08	0.21	-5.02	0.0000
3	-1.28	0.21	-5.97	0.0000
4	-0.75	0.38	-1.97	0.0485
5	-1.19	0.33	-3.55	0.0004
REVMERE3				
1	0.00	0.00	.	.
2	0.57	0.20	2.91	0.0036
3	0.53	0.21	2.50	0.0125
4	0.43	0.22	1.94	0.0524
5	0.68	0.23	2.96	0.0031
6	0.87	0.26	3.36	0.0008
7	-0.90	0.62	-1.47	0.1419
8	0.24	0.21	1.18	0.2370
ATYP4MERE2				
1	0.40	0.11	3.75	0.0002
2	0.00	0.00	.	.
3	-0.05	0.21	-0.24	0.8066
4	-0.25	0.25	-1.02	0.3065
5	-1.18	0.18	-6.46	0.0000
6	-1.08	0.13	-8.26	0.0000
7	0.12	0.32	0.39	0.6953

Modèle 5 : Comparaison des utilisateurs et non-utilisateurs des services de garde à 7 \$, parmi les utilisateurs de la garde irrégulière en raison du travail ou des études des parents

Tests statistiques

Contrast	Degrees of Freedom	S_waite Adj DF	S_waite Adj ChiSq	P-value S_waite ChiSq
OVERALL MODEL	7	5.60	379.17	0.0000
MODEL MINUS INTERCEPT	6	4.87	17.36	0.0037
INTERCEPT	.	.	.	.
DIPLMERE2	3	2.94	12.85	0.0048
REVCONJR2	3	2.68	8.19	0.0327

Paramètres estimés

Independent Variables and Effects	Beta Coeff.	SE Beta	T-Test B=0	P-value T-Test B=0
Intercept	-5.47	0.53	-10.36	0.0000
DIPLMERE2				
1	1.56	0.77	2.02	0.0437
2	1.27	0.43	2.96	0.0031
3	1.44	0.37	3.88	0.0001
4	0.00	0.00	.	.
5	inf	0.00	.	.
REVCONJR2				
1	0.00	0.00	.	.
2	1.15	0.45	2.57	0.0102
3	1.64	0.47	3.49	0.0005
4	1.60	0.52	3.09	0.0020

Annexe C

Répartition de la population et de l'échantillon

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Bas-Saint-Laurent (01) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	511	118	88
	1 an à moins de 2 ans	568	116	83
	2 ans à moins de 3 ans	558	96	68
	3 ans à moins de 4 ans	606	86	60
	4 ans à moins de 5 ans	585	75	43
2 enfants	moins de 3 ans	178	20	18
	3 ans à moins de 4 ans	247	30	21
	4 ans à moins de 5 ans	331	38	29
3 enfants et plus	moins de 5 ans	34	4	1
Total		3 618	583	411

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Bas-Saint-Laurent (01) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	420	116	88
	1 an à moins de 2 ans	495	114	84
	2 ans à moins de 3 ans	508	92	62
	3 ans à moins de 4 ans	501	77	50
	4 ans à moins de 5 ans	463	65	48
2 enfants	moins de 3 ans	171	22	17
	3 ans à moins de 4 ans	241	37	28
	4 ans à moins de 5 ans	307	42	35
3 enfants et plus	moins de 5 ans	80	8	5
Total		3 186	573	417

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	958	124	86
	1 an à moins de 2 ans	1 065	122	86
	2 ans à moins de 3 ans	1 068	100	66
	3 ans à moins de 4 ans	1 127	88	68
	4 ans à moins de 5 ans	1 035	76	54
2 enfants	moins de 3 ans	362	22	19
	3 ans à moins de 4 ans	512	34	29
	4 ans à moins de 5 ans	604	41	26
3 enfants et plus	moins de 5 ans	94	6	4
Total		6 825	613	438

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	431	116	90
	1 an à moins de 2 ans	468	114	76
	2 ans à moins de 3 ans	443	90	56
	3 ans à moins de 4 ans	495	81	59
	4 ans à moins de 5 ans	394	67	53
2 enfants	moins de 3 ans	177	24	19
	3 ans à moins de 4 ans	230	32	23
	4 ans à moins de 5 ans	269	41	28
3 enfants et plus	moins de 5 ans	48	6	3
Total		2 955	571	407

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Communauté urbaine de Québec (CUQ)

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	2 583	130	92
	1 an à moins de 2 ans	2 830	127	87
	2 ans à moins de 3 ans	2 761	105	75
	3 ans à moins de 4 ans	2 749	92	62
	4 ans à moins de 5 ans	2 693	83	54
2 enfants	moins de 3 ans	933	22	16
	3 ans à moins de 4 ans	1 236	35	26
	4 ans à moins de 5 ans	1 349	40	24
3 enfants et plus	moins de 5 ans	206	6	1
Total		17 340	640	437

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Capitale-Nationale (03) à l'exclusion de la CUQ – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	302	109	76
	1 an à moins de 2 ans	335	107	76
	2 ans à moins de 3 ans	327	89	57
	3 ans à moins de 4 ans	321	73	55
	4 ans à moins de 5 ans	312	65	45
2 enfants	moins de 3 ans	96	18	14
	3 ans à moins de 4 ans	176	34	25
	4 ans à moins de 5 ans	199	39	34
3 enfants et plus	moins de 5 ans	24	4	3
Total		2 092	538	385

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Capitale-Nationale (03) à l'exclusion de la CUQ – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	444	115	80
	1 an à moins de 2 ans	487	113	78
	2 ans à moins de 3 ans	469	96	73
	3 ans à moins de 4 ans	476	81	56
	4 ans à moins de 5 ans	457	71	48
2 enfants	moins de 3 ans	140	17	9
	3 ans à moins de 4 ans	238	33	26
	4 ans à moins de 5 ans	258	38	29
3 enfants et plus	moins de 5 ans	35	5	3
Total		3 004	569	402

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Mauricie (04) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	839	123	95
	1 an à moins de 2 ans	890	121	93
	2 ans à moins de 3 ans	926	99	63
	3 ans à moins de 4 ans	900	89	56
	4 ans à moins de 5 ans	942	77	52
2 enfants	moins de 3 ans	322	22	18
	3 ans à moins de 4 ans	375	32	24
	4 ans à moins de 5 ans	496	39	30
3 enfants et plus	moins de 5 ans	81	6	4
Total		5 771	608	435

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Mauricie (04) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	291	107	81
	1 an à moins de 2 ans	291	105	80
	2 ans à moins de 3 ans	271	81	59
	3 ans à moins de 4 ans	306	75	52
	4 ans à moins de 5 ans	302	65	48
2 enfants	moins de 3 ans	120	24	18
	3 ans à moins de 4 ans	131	30	22
	4 ans à moins de 5 ans	176	36	29
3 enfants et plus	moins de 5 ans	35	6	6
Total		1 923	529	395

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Estrie (05) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	988	124	89
	1 an à moins de 2 ans	1 017	122	81
	2 ans à moins de 3 ans	1 020	97	69
	3 ans à moins de 4 ans	1 028	86	57
	4 ans à moins de 5 ans	1 054	74	54
2 enfants	moins de 3 ans	398	25	17
	3 ans à moins de 4 ans	500	36	25
	4 ans à moins de 5 ans	620	41	34
3 enfants et plus	moins de 5 ans	126	7	5
Total		6 751	612	431

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Estrie (05) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	614	121	86
	1 an à moins de 2 ans	725	119	86
	2 ans à moins de 3 ans	653	91	70
	3 ans à moins de 4 ans	694	77	52
	4 ans à moins de 5 ans	727	69	48
2 enfants	moins de 3 ans	312	28	15
	3 ans à moins de 4 ans	415	42	31
	4 ans à moins de 5 ans	470	43	32
3 enfants et plus	moins de 5 ans	101	7	5
Total		4 711	597	425

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Montréal (06) - Zone 1

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 339	129	75
	1 an à moins de 2 ans	1 631	126	85
	2 ans à moins de 3 ans	1 684	101	70
	3 ans à moins de 4 ans	1 860	88	44
	4 ans à moins de 5 ans	1 897	75	48
2 enfants	moins de 3 ans	608	25	18
	3 ans à moins de 4 ans	885	38	30
	4 ans à moins de 5 ans	1 132	42	22
3 enfants et plus	moins de 5 ans	258	8	5
Total		11 294	632	397

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Montréal (06) - Zone 2

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	7 753	132	94
	1 an à moins de 2 ans	7 992	129	83
	2 ans à moins de 3 ans	7 597	108	65
	3 ans à moins de 4 ans	7 495	97	68
	4 ans à moins de 5 ans	7 157	85	55
2 enfants	moins de 3 ans	2 304	21	15
	3 ans à moins de 4 ans	2 803	32	23
	4 ans à moins de 5 ans	3 423	38	23
3 enfants et plus	moins de 5 ans	617	6	3
Total		47 141	648	429

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Montréal (06) - Zone 3

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	3 070	131	89
	1 an à moins de 2 ans	3 323	128	86
	2 ans à moins de 3 ans	3 122	107	67
	3 ans à moins de 4 ans	3 241	98	63
	4 ans à moins de 5 ans	3 107	85	36
2 enfants	moins de 3 ans	908	21	13
	3 ans à moins de 4 ans	1 134	30	17
	4 ans à moins de 5 ans	1 416	36	17
3 enfants et plus	moins de 5 ans	328	7	4
Total		19 649	643	392

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Outaouais (07) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 289	128	85
	1 an à moins de 2 ans	1 627	125	87
	2 ans à moins de 3 ans	1 763	108	77
	3 ans à moins de 4 ans	1 742	95	60
	4 ans à moins de 5 ans	1 812	85	53
2 enfants	moins de 3 ans	470	17	12
	3 ans à moins de 4 ans	677	30	23
	4 ans à moins de 5 ans	828	36	26
3 enfants et plus	moins de 5 ans	99	3	2
Total		10 307	627	425

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Outaouais (07) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	433	118	82
	1 an à moins de 2 ans	524	116	92
	2 ans à moins de 3 ans	627	98	60
	3 ans à moins de 4 ans	573	85	61
	4 ans à moins de 5 ans	607	77	49
2 enfants	moins de 3 ans	179	18	14
	3 ans à moins de 4 ans	262	31	22
	4 ans à moins de 5 ans	309	35	27
3 enfants et plus	moins de 5 ans	48	4	3
Total		3 562	582	410

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Abitibi-Témiscamingue (08) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	375	114	85
	1 an à moins de 2 ans	399	112	75
	2 ans à moins de 3 ans	430	94	70
	3 ans à moins de 4 ans	478	80	58
	4 ans à moins de 5 ans	440	70	50
2 enfants	moins de 3 ans	133	18	11
	3 ans à moins de 4 ans	215	32	22
	4 ans à moins de 5 ans	240	39	27
3 enfants et plus	moins de 5 ans	37	4	2
Total		2 747	563	400

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Abitibi-Témiscamingue (08) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	355	115	83
	1 an à moins de 2 ans	443	113	80
	2 ans à moins de 3 ans	448	93	65
	3 ans à moins de 4 ans	460	77	52
	4 ans à moins de 5 ans	439	67	48
2 enfants	moins de 3 ans	159	20	12
	3 ans à moins de 4 ans	246	36	28
	4 ans à moins de 5 ans	285	42	30
3 enfants et plus	moins de 5 ans	45	5	2
Total		2 880	568	400

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Côte-Nord (09) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	367	111	87
	1 an à moins de 2 ans	344	109	76
	2 ans à moins de 3 ans	367	92	64
	3 ans à moins de 4 ans	379	82	49
	4 ans à moins de 5 ans	369	74	49
2 enfants	moins de 3 ans	107	17	14
	3 ans à moins de 4 ans	140	27	19
	4 ans à moins de 5 ans	169	31	21
3 enfants et plus	moins de 5 ans	32	4	3
Total		2 274	547	382

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Côte-Nord (09) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	158	93	61
	1 an à moins de 2 ans	152	91	56
	2 ans à moins de 3 ans	160	75	54
	3 ans à moins de 4 ans	168	71	52
	4 ans à moins de 5 ans	165	58	41
2 enfants	moins de 3 ans	46	16	10
	3 ans à moins de 4 ans	67	20	14
	4 ans à moins de 5 ans	98	30	18
3 enfants et plus	moins de 5 ans	14	4	2
Total		1 028	458	308

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Nord-du-Québec (10) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	81	78	54
	1 an à moins de 2 ans	109	82	64
	2 ans à moins de 3 ans	110	74	52
	3 ans à moins de 4 ans	93	55	39
	4 ans à moins de 5 ans	73	44	30
2 enfants	moins de 3 ans	24	9	6
	3 ans à moins de 4 ans	60	28	18
	4 ans à moins de 5 ans	66	34	25
3 enfants et plus	moins de 5 ans	11	5	3
Total		627	409	291

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Nord-du-Québec (10) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	10	10	7
	1 an à moins de 2 ans	14	14	11
	2 ans à moins de 3 ans	14	16	10
	3 ans à moins de 4 ans	11	11	7
	4 ans à moins de 5 ans	16	17	12
2 enfants	moins de 3 ans	2	1	1
	3 ans à moins de 4 ans	7	7	7
	4 ans à moins de 5 ans	7	6	5
3 enfants et plus	moins de 5 ans	1	0	0
Total		82	82	60

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	115	102	70
	1 an à moins de 2 ans	131	82	59
	2 ans à moins de 3 ans	125	67	48
	3 ans à moins de 4 ans	109	62	44
	4 ans à moins de 5 ans	141	60	48
2 enfants	moins de 3 ans	29	15	10
	3 ans à moins de 4 ans	38	20	15
	4 ans à moins de 5 ans	45	21	13
3 enfants et plus	moins de 5 ans	8	1	0
Total		741	430	307

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	313	110	67
	1 an à moins de 2 ans	320	108	81
	2 ans à moins de 3 ans	369	94	73
	3 ans à moins de 4 ans	380	85	54
	4 ans à moins de 5 ans	404	79	57
2 enfants	moins de 3 ans	82	14	12
	3 ans à moins de 4 ans	132	23	20
	4 ans à moins de 5 ans	150	28	19
3 enfants et plus	moins de 5 ans	20	3	2
Total		2 170	544	385

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Chaudière-Appalaches (12) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 376	126	87
	1 an à moins de 2 ans	1 479	124	95
	2 ans à moins de 3 ans	1 376	102	70
	3 ans à moins de 4 ans	1 393	86	64
	4 ans à moins de 5 ans	1 394	75	55
2 enfants	moins de 3 ans	520	23	16
	3 ans à moins de 4 ans	729	38	27
	4 ans à moins de 5 ans	871	44	35
3 enfants et plus	moins de 5 ans	122	6	5
Total		9 260	624	454

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Chaudière-Appalaches (12) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	884	123	87
	1 an à moins de 2 ans	946	121	77
	2 ans à moins de 3 ans	869	97	73
	3 ans à moins de 4 ans	898	80	58
	4 ans à moins de 5 ans	844	66	49
2 enfants	moins de 3 ans	354	24	19
	3 ans à moins de 4 ans	551	42	28
	4 ans à moins de 5 ans	606	47	34
3 enfants et plus	moins de 5 ans	159	9	9
Total		6 111	609	434

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Laval (13)

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	2 077	130	97
	1 an à moins de 2 ans	2 432	127	83
	2 ans à moins de 3 ans	2 393	106	78
	3 ans à moins de 4 ans	2 647	94	65
	4 ans à moins de 5 ans	2 460	81	56
2 enfants	moins de 3 ans	769	21	16
	3 ans à moins de 4 ans	1 039	32	21
	4 ans à moins de 5 ans	1 281	40	24
3 enfants et plus	moins de 5 ans	215	5	4
Total		15 313	636	444

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Lanaudière (14) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 589	128	92
	1 an à moins de 2 ans	1 718	125	84
	2 ans à moins de 3 ans	1 730	104	78
	3 ans à moins de 4 ans	1 851	92	57
	4 ans à moins de 5 ans	1 866	80	53
2 enfants	moins de 3 ans	577	22	17
	3 ans à moins de 4 ans	783	34	25
	4 ans à moins de 5 ans	983	40	28
3 enfants et plus	moins de 5 ans	163	5	5
Total		11 260	630	439

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Lanaudière (14) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	642	121	81
	1 an à moins de 2 ans	694	119	89
	2 ans à moins de 3 ans	674	92	57
	3 ans à moins de 4 ans	726	84	68
	4 ans à moins de 5 ans	795	75	52
2 enfants	moins de 3 ans	286	26	16
	3 ans à moins de 4 ans	338	35	23
	4 ans à moins de 5 ans	441	38	28
3 enfants et plus	moins de 5 ans	84	6	4
Total		4 680	596	418

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Laurentides (15) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 917	129	87
	1 an à moins de 2 ans	2 103	126	77
	2 ans à moins de 3 ans	2 193	103	78
	3 ans à moins de 4 ans	2 258	91	65
	4 ans à moins de 5 ans	2 150	77	50
2 enfants	moins de 3 ans	766	23	15
	3 ans à moins de 4 ans	1 045	36	28
	4 ans à moins de 5 ans	1 250	43	31
3 enfants et plus	moins de 5 ans	240	7	3
Total		13 922	635	434

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Laurentides (15) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	979	124	82
	1 an à moins de 2 ans	1 121	122	87
	2 ans à moins de 3 ans	1 089	100	64
	3 ans à moins de 4 ans	1 190	87	58
	4 ans à moins de 5 ans	1 116	74	52
2 enfants	moins de 3 ans	419	23	19
	3 ans à moins de 4 ans	544	35	27
	4 ans à moins de 5 ans	653	42	34
3 enfants et plus	moins de 5 ans	111	7	4
Total		7 222	614	427

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 778	129	85
	1 an à moins de 2 ans	1 901	126	83
	2 ans à moins de 3 ans	1 915	104	77
	3 ans à moins de 4 ans	1 956	91	66
	4 ans à moins de 5 ans	1 998	83	55
2 enfants	moins de 3 ans	641	22	17
	3 ans à moins de 4 ans	853	35	24
	4 ans à moins de 5 ans	982	38	22
3 enfants et plus	moins de 5 ans	143	4	2
Total		12 167	632	431

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Montérégie (16) à l'exclusion de la MRC de Champlain – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	4 340	131	91
	1 an à moins de 2 ans	4 940	128	85
	2 ans à moins de 3 ans	4 797	103	79
	3 ans à moins de 4 ans	4 902	91	67
	4 ans à moins de 5 ans	4 723	77	58
2 enfants	moins de 3 ans	1 819	25	17
	3 ans à moins de 4 ans	2 365	37	23
	4 ans à moins de 5 ans	2 880	45	34
3 enfants et plus	moins de 5 ans	507	7	5
Total		31 273	644	459

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Montérégie (16) à l'exclusion de la MRC de Champlain – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	1 496	128	100
	1 an à moins de 2 ans	1 605	125	88
	2 ans à moins de 3 ans	1 587	98	70
	3 ans à moins de 4 ans	1 625	85	57
	4 ans à moins de 5 ans	1 634	72	45
2 enfants	moins de 3 ans	689	27	18
	3 ans à moins de 4 ans	881	40	26
	4 ans à moins de 5 ans	1 066	45	37
3 enfants et plus	moins de 5 ans	209	7	6
Total		10 792	627	447

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Centre-du-Québec (17) – Zone urbaine

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	731	121	90
	1 an à moins de 2 ans	763	119	82
	2 ans à moins de 3 ans	726	95	62
	3 ans à moins de 4 ans	774	86	57
	4 ans à moins de 5 ans	779	70	47
2 enfants	moins de 3 ans	291	25	18
	3 ans à moins de 4 ans	362	34	25
	4 ans à moins de 5 ans	472	43	35
3 enfants et plus	moins de 5 ans	95	6	6
Total		4 993	599	422

**Répartition de la population, de l'échantillon et des familles répondantes
ayant au moins un enfant de moins de 5 ans**

Centre-du-Québec (17) – Zone rurale

Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Âge de l'aîné	Taille de la population	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants
1 enfant	moins de 1 an	488	118	74
	1 an à moins de 2 ans	578	116	82
	2 ans à moins de 3 ans	512	93	69
	3 ans à moins de 4 ans	578	78	56
	4 ans à moins de 5 ans	491	62	42
2 enfants	moins de 3 ans	227	23	19
	3 ans à moins de 4 ans	314	38	32
	4 ans à moins de 5 ans	378	46	33
3 enfants et plus	moins de 5 ans	82	8	4
Total		3 648	582	411

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

*Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011)
adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.*

**Institut
de la statistique**

Québec



Site Web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada